HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE,

Depuis sa Fondation jusqu'à présent.

*Par M. l'Abbé L***.*

TOME ONZIEME.

Prix, 3 livres, relié.

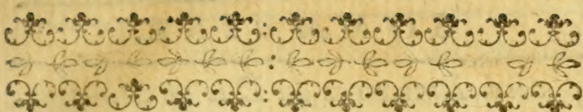


A PARIS,

Chez la Veuve DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXVII.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.



SOMMAIRE

DU

LIVRE QUARANTE-UN.

rt de Henri IV. La France ménage l'Espagne. L'Italie n'ose remuer. Mort du Doge Donato. Marc-Antoine Memmo lui succède. Guerre contre les Pirates. Mort du Duc de Mantoue. Elle réveille les prétentions du Duc de Savoie. Ses Intrigues. Habileté du Cardinal de Gonzague. Intérêt du Sénat dans cette affaire. Le Cardinal de Gonzague succède au Duché de Mantoue. Il offre d'épouser sa belle-sœur. Le Duc de Savoie veut réserver ses prétentions sur le Montferrat. Sa confiance présomptueuse. Il fait une irruption dans le Montferrat. Représentations des Vénitiens. Elles ne sont pas écou-

tées. Embarras du Duc de Mantoue. Les Vénitiens se déclarent pour lui. Conduite du Gouverneur de Milan. Elle donne de la défiance au Duc de Mantoue. Le Duc de Savoie se brouille avec les Vénitiens. L'Empereur se mêle de cette affaire. Son Ministre donne dans les piéges du Duc de Savoie. Ce Prince veut y attirer l'Espagne. Les Vénitiens ne prennent point le change. Guerre des Pirates. Délibération dans le Sénat. Mesures prises contre les Pirates. Les hostilités continuent dans le Montferrat. Le grand Duc de Toscane envoie du secours au Duc de Mantoue. La Cour de Madrid se déclare contre le Duc de Savoie. Le Gouverneur de Milan le menace. Le trouble est assoupi. Le Roi d'Espagne veut qu'on mene la Princesse de Mantoue à Milan. Le Duc de Mantoue s'en défend. Politique de la Cour d'Espa-

gne. Plaintes du Duc de Savoie contre l'Espagne. Ambassadeurs de France en Italie, pour concilier les esprits. Dispositions de la Cour d'Espagne. Elles irritent le Duc de Savoie. Il recherche les Vénitiens. Son Ministre a audience à Venise. Le Gouverneur de Milan en prend ombrage. Suite de la guerre des Pirates. Le Duc de Savoie rompt avec l'Espagne. Il fait une irruption dans le Milanois. Conduite des Vénitiens dans cette crise. La France veut appaiser le Duc de Savoie. Il évite ses piéges. La guerre continue. Discours du Duc de Savoie à l'Ambassadeur de Venise. Le Sénat n'y a point d'égard. Le Duc de Savoie consent à la paix. La Cour d'Espagne s'y oppose. Conduite des Vénitiens. On intime au Duc de Savoie le ban de l'Empire. Il refuse l'accommodement proposé par l'Espagne. Il est forcé à la paix. Traité

d'Asti, garanti par les Vénitiens. Suite de la guerre contre les Pirates. Elle brouille les Vénitiens avec l'Archiduc. Mauvaise foi de la Cour de Madrid. Mort du Doge, Marc-Antoine Memmo. Jean Bembo lui succède. Guerre des Vénitiens contre l'Archiduc. Ils la suspendent par égard pour l'Espagne. Les hauteurs de cette Cour les irritent. Ses procédés aigrissent le Duc de Savoie. Il négocie avec les Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Il accorde ses secours à la Savoie. Guerre dans le Frioul. Les Vénitiens perdent leur Général Justiniani. Guerre en Dalmatie & en Istrie. Négociations à Milan pour la paix. Intrigues du Gouverneur. Le Duc de Savoie les fait échouer. Guerre en Piémont. Conduite des Vénitiens avec l'Espagne. Artifices de cette Cour. Suite de la Guerre dans le Frioul. Ani-

mosité du Viceroi de Naples contre les Vénitiens. Les Vénitiens arment contre lui. Hostilités réciproques. Plaintes des Vénitiens contre l'Espagne. Suite de la Guerre en Piémont. Révolution en France. L'Archiduc Ferdinand obtient la Couronne de Bohéme. Il négocie la paix à Madrid, & ensuite à Paris. Traité de Madrid. Faute des Plénipotentiaires de Venise, punie par le Sénat. Conduite du Gouverneur de Milan. Le Duc d'Ossonne continue la guerre. Affaire des Pirates terminée. Nicolas Donato, Antoine Priuli successivement Doges. Procédés étonnans du Duc d'Ossonne. Nouvelle Alliance des Vénitiens avec le Duc de Savoie. Conjuration de Venise. Elle est découverte. Elle est dénoncée au Conseil des Dix. Punition des Conjurés. Le Marquis de Bedmar se sauve à Milan. Le Traité de Madrid est en-

fin exécuté. Mort de l'Empereur Mathias. Troubles en Allemagne. Politique des Vénitiens. Ils punissent l'infidélité d'un de leurs Ambassadeurs. Ils négocient une ligue avec la Hollande. Délibération dans le Sénat. Traité des Vénitiens avec la Hollande.





HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-UN.

An. 1610.
LEONARD DONATO, LXXXX. Doge de Venise.

Mort de Henri IV.

A grande puissance de la maison d'Autriche avoit essuyé un premier affoiblissement par la révolution qui lui avoit enlevé une partie des Pays-Bas. La France, intéressée & attentive à procurer son abaissement, étoit venue à bout d'obliger l'Espagne à reconnoître par un traité, comme un Etat libre & indépendant, ces mêmes Provinces-Unies dont on poursuivoit depuis tant d'années la rébellion à feu & à sang. Henri IV ne bornoit point ses projets à ce grand coup de politique. Il vouloit rétablir en Europe l'équilibre que l'im-

An. 1610.
LEONARDO DONATO, LXXXX Doge de Venise.

mense pouvoir de la maison d'Autriche avoit anéanti. Il traitoit avec les Etats d'Allemagne pour faire cesser l'hérédité du trône Impérial, & des Couronnes de Hongrie & de Bohême dans la postérité de Ferdinand I ; il négocioit avec l'Angleterre & la Hollande pour enlever les Indes à l'Espagne. Il proposoit au Duc de Savoie de partager le Milanois avec les Vénitiens, en cédant la Savoie à la France. Il portoit même ses vûes jusqu'à faire réunir au S. Siége, les Royaumes de Naples & de Sicile. En intéressant ainsi toutes les Puissances jalouses de la maison d'Autriche, & qui voyoient avec douleur son pouvoir prédominant, son dessein étoit de les réunir par une ligue commune. Il y avoit lieu d'espérer que ce mouvement général dirigé par une si habile main, auroit bientôt démembré ce colosse de grandeur, que toute l'Europe envisageoit en tremblant, sa caducité étant d'ailleurs préparée dans la foiblesse & l'incapacité de Rodolphe II & de Philippe III.

Une cause qu'on n'avoit pas prévue, fit évanouir ce projet. Le fanatisme arma le bras d'un scélérat contre le meilleur des Princes. Henri IV fut

An. 1610.

LEONARD DONATO LXXXX Doge de Venise.

assassiné dans son carrosse; & la France à qui il préparoit des triomphes, se vit réduite à pleurer sa mort. Exposée de nouveau aux troubles d'une minorité & de la régence d'une femme sans caractere, elle fut trop heureuse de se ménager l'amitié de l'Espagne, par le double mariage du Roi avec l'Infante Anne d'Autriche, & d'Elisabeth de France sœur du Roi, avec Don Philippe, héritier présomptif de la Couronne d'Espagne.

An. 1611.

La France ménage l'Espagne.

La publication de ces deux mariages se fit dès l'année suivante, & les factions qui devoient encore désoler la France éclaterent peu de tems après. Tous ceux qui avoient donné les mains au grand projet de Henri IV, se virent exposés par sa mort à la crainte que la découverte de leurs intrigues ne compromît leur sûreté, & à la fâcheuse nécessité d'user de soumission & de complaisance envers cette même maison d'Autriche, qui leur devenoit d'autant plus redoutable, qu'ils avoient voulu la réduire au point de ne pouvoir se faire redouter.

An. 1612.

L'Italie n'ose se remuer.

Les Etats d'Italie plus exposés au ressentiment des Espagnols, affecterent par leur conduite extérieure de se

An. 1612. LEONARD DONATO, LXXXX. Doge de Venise.

montrer familiarisés au joug de cette Puissance. La Cour de Madrid étoit l'arbitre de leurs différends & de leurs prétentions. Ils ne consultoient que son bon plaisir. Ils n'agissoient que d'après ses impressions. Ils étoient presque au point d'en recevoir des ordres. Les seuls Vénitiens, attentifs à éviter cette ignominieuse dépendance, se bornoient à conserver leur considération auprès des Espagnols, par leurs procédés sages & circonspects.

Mort du Doge Donato.

Ils perdirent cette année leur Doge, Léonard Donato, dans un âge très-avancé. Il avoit acquis un haut degré d'estime par la noble fermeté qu'il avoit montrée dans le démêlé de la République avec Paul V: n'ayant jamais été arrêté ni par les dégoûts attachés aux importunités d'une multitude de Négociateurs, ni par la crainte de s'attirer des ennemis accrédités & implacables; s'étant vû en bute aux traits de la calomnie la plus noire, & ne lui ayant opposé que le calme de sa conscience.

Marc-Antoine Memmo lui succede. Guerre contre les Pirates.

Il eut pour successeur Marc-Antoine Memmo. Les Uscoques, dont l'insolence châtiée plus d'une fois, paroissoit augmenter par la rigueur même du châtiment, avoient fait depuis peu une ir-

An. 1612.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

ruption dans l'Isle de Veglia; & ils avoient emmené prisonniers à Segna, le Gouverneur Jerôme Marcello & son Chancelier, qu'ils traitoient de la manière la plus cruelle. Le Sénat, piqué au vif de cet affront, chargea le Provediteur général de Dalmatie, Augustin Canalé, du soin d'en tirer vengeance. Canalé assembla une petite armée, & alla assiéger le château de Moschenizza, l'une des meilleures retraites de ces Pirates; mais n'ayant pû le forcer, il attaqua tout auprès la petite ville de Laurana & la livra au pillage de ses soldats.

Les Uscoques par représailles se jetterent avec fureur sur la Comté de Raspo, & saccagerent plusieurs villages. Le Commandant de Raspo s'en vengea sur autant de villages Autrichiens qu'il mit à feu & à sang. L'Archiduc Ferdinand, Gouverneur de la Hongrie, en fit porter ses plaintes au Sénat, & demanda que le dommage fût réparé. Mais le Sénat lui fit répondre, que c'étoit aux Vénitiens à se plaindre de la protection accordée à des brigands, qui avoient eu l'audace d'enlever un des Gouverneurs de la République; & de ce que les Etats Autrichiens ser-

An. 1612.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

voient de retraite à un peuple si incommode à tous ses voisins.

L'Archiduc voulut intéresser à cette querelle l'Empereur Mathias son frere, qui venoit de succéder à Rodolphe II; mais l'Ambassadeur de Venise à la Cour de Vienne eut ordre de représenter sur ce sujet les justes griefs de la République; & après bien des négociations, il fut arrêté que l'Empereur enverroit des ordres pour que les Uscoques fussent punis; qu'on les chasseroit de Segna & des autres lieux où ils exerçoient leurs pirateries; & Mathias promit solemnellement que les sujets de la République ne seroient plus inquiétés par ces brigands. Nous verrons dans la suite que cet engagement ne produisit qu'un calme passager qui fut bientôt suivi d'excès encore plus crians.

An. 1613.
Mort du Duc de Mantoue.

François de Gonzague, Duc de Mantoue, mourut à la fleur de son âge vers les derniers jours de l'an 1612. Il laissa une fille au berceau, & deux freres, dont l'aîné nommé Ferdinand étoit Cardinal, & le cadet se nommoit Vincent. Cet événement, léger en apparence, devint très-considérable par les divisions & les guerres qu'il occasionna

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

en Italie. Depuis long-tems les maisons de Savoie & de Gonzague étoient en contestation au sujet du Montferrat, possédé par les Ducs de Mantoue, & sur lequel les Ducs de Savoie avoient conservé des prétentions. Charles-Quint en sa qualité de Chef de l'Empire, dont le Montferrat relevoit, avoit entrepris de concilier les intérêts des deux maisons. Il adjugea le fief à celle de Mantoue, à condition de céder à celle de Savoie quelques terres en dédommagement & de la satisfaire au sujet de la dot de Blanche de Gonzague, femme de Charles I, Duc de Savoie, qui avoit été fixée à 80 mille écus, & qui avec les arrérages montoit alors à plus d'un million.

Elle réveille les prétentions du Duc de Savoie.

Charles-Emmanuel en mariant depuis sa fille Marguerite au dernier Duc de Mantoue, lui avoit cédé & à sa postérité, ses droits & prétentions sur le Montferrat; & on étoit convenu de part & d'autre de fixer les limites des deux Etats, par une ligne qui en évitât l'embarras & la confusion. Cet article essentiel de l'accommodement n'ayant point été effectué, Charles-Emmanuel se crut, par la mort de son gendre, af-

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

franchi de ses engagemens & autorisé à faire revivre sur le Montferrat les anciennes prétentions de sa maison. Il envoya le Comte de Martinengo & le Marquis de Luserne pour consoler la Duchesse de Mantoue sa fille, & pour lui prescrire la conduite qu'elle devoit tenir. Cette Princesse, qui avoit conservé une vive affection pour la maison de Savoie, suivit aveuglément tout ce que son pere lui inspira. Elle publia qu'elle étoit grosse, afin de jetter de l'incertitude sur la succession aux Etats de son mari défunt.

Ses intrigues.

Quelque tems après, le Prince Victor-Amédée, son frere aîné, se rendit à Mantoue, & lui représenta; qu'il ne convenoit point à une jeune Princesse comme elle de rester dans un lieu qui lui rappelloit trop vivement le souvenir de la perte qu'elle venoit de faire; qu'il seroit beaucoup mieux qu'elle retournât chez son pere, & qu'elle y amenât sa fille pour l'élever sous ses yeux; & que si on trouvoit de la difficulté à la laisser sortir d'un pays auquel son état de grossesse promettoit un nouveau Souverain, elle pouvoit se transporter dans le Montferrat, où elle

ſeroit hors des piéges du Cardinal ſon beau-frere dont elle devoit craindre l'ambition.

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Veniſe.

Le Duc de Savoie vouloit par cet artifice ſe rendre maître de l'héritiere du Montferrat, Marie de Gonzague ſa petite-fille, & fortifier par-là ſes prétentions ſur ce Duché, qui n'étant point un fief maſculin comme celui de Mantoue, lui ſeroit revenu tout naturellement par le mariage de Marie de Gonzague avec un Prince de ſa maiſon. Mais le Cardinal Ferdinand pénetra cette intention, & répondit à Victor-Amédée, qu'il n'étoit pas poſſible que la Ducheſſe ſa belle-ſœur ſortît de l'Etat de Mantoue, tandis qu'elle portoit dans ſon ſein le gage de la félicité des peuples ; qu'il ne convenoit pas non plus, que la jeune Princeſſe ſa niéce fut élevée hors des lieux dont la Providence lui deſtinoit peut-être le gouvernement; que ſi le Palais de Mantoue rappelloit à la Ducheſſe des objets trop triſtes, elle en avoit d'autres àchoiſir, & en particulier celui de Goito, où elle ſeroit avec agrément, avec ſûreté & avec décence.

Charles-Emmanuel, qui vit ſa premiére tentative ſans ſuccès, eut recours

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI Doge de Venise.

à Jean de Mendoza, Gouverneur de Milan, & lui fit entendre, que l'autorité du Roi son maître étoit intéressée à ce que Marie de Gonzague, petite-fille d'une Infante d'Espagne, ne restât pas au pouvoir d'un oncle capable de se faire des droits au préjudice de sa niéce; qu'il étoit essentiel que cette jeune Princesse, dont le sort devoit décider des destins de l'Italie, fût sous la main d'un Roi qui en étoit l'arbitre; qu'il devoit demander qu'on la conduisît à Milan, afin de prévenir toute disposition qui pourroit faire tomber le Montferrat dans une maison ennemie de celle d'Autriche; que si les Princes de la maison de Mantoue venoient à mourir, comme leur foible santé sembloit le faire craindre, & si la branche de Nevers, établie & naturalisée en France, venoit à succéder, le Roi d'Espagne risqueroit de perdre en Italie la suprême influence dont il y jouissoit sans contradiction.

Habileté du Cardinal de Gonzague.

Mendoza fut séduit par cette insinuation. Il envoya à Mantoue le Prince d'Ascoli avec un corps de troupes, pour contraindre le Cardinal à lui livrer la Duchesse & sa fille. Il étoit également dangereux d'obéir & de ré-

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

ſiſter. Le Cardinal ſe tira d'affaire, en repréſentant que Marie de Gonzague étant niéce de l'Empereur & de la Reine de France, il ne pouvoit diſpoſer d'elle ſans leur aveu.

On ne s'étoit pas attendu à cette réponſe, & on n'oſa inſiſter. Le Cardinal expédia ſur le champ deux couriers pour les Cours de Vienne & de France, & ſollicita leur appui contre la violence qu'on menaçoit de lui faire. L'Empereur Mathias avoit beaucoup de jalouſie du grand crédit des Eſpagnols en Italie, & le regardant comme contraire à ſon autorité, il rendit un Decret, qui adjugeoit la tutelle de la Princeſſe de Mantoue au Cardinal Ferdinand. La Régente de France déclara en même temps, qu'elle ne ſouffriroit point que ſa niéce fût enlevée de la maiſon paternelle, & que ſi le Duc de Savoie entreprenoit par intrigue ou par force de l'en retirer, elle l'en feroit repentir.

Intérêt du Sénat dans cette affaire.

C'étoit par le conſeil des Vénitiens que le Cardinal Ferdinand avoit pris ce tournant pour éviter les piéges de Charles-Emmanuel. Ils lui avoient envoyé Ferrand de Roſſi, leur Général d'Artillerie, qui étoit très-aimé des Gon-

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

zagues, pour obſerver l'état des choſes, & en informer le Sénat. Il étoit intéreſſant pour la République de veiller au ſort d'un Etat qui avoit de ſi grands rapports avec l'Etat Vénitien, d'oppoſer une barriere aux vûes ambitieuſes du Duc de Savoie, & de contre-balancer l'empire faſtueux que les Eſpagnols s'arrogeoient en Italie.

Le Sénat exhorta le Cardinal Régent à s'armer de courage contre les contradictions, à ſoutenir ſon honneur & ſes droits, & à employer toute ſa dextérité pour ſe concilier, contre l'Eſpagne, l'appui de l'Empereur & de la France. Les Vénitiens de leur côté agiſſoient avec force dans les mêmes vûes auprès de Paul V, de l'Empereur Mathias & de Marie de Médicis.

Le Cardinal de Gonzague ſuccède au Duché de Mantoue.

Mais quelque temps après, le ſoupçon de groſſeſſe de la Ducheſſe de Mantoue s'étant évanoui, le Cardinal Ferdinand prit la qualité de Duc de Mantoue. A peine fut-il entré en poſſeſſion de ſon nouvel Etat, que le Prince de Piémont ſe rendit à Goito, & demanda qu'on lui permît d'emmener la Ducheſſe ſa ſœur, & la Princeſſe ſa niéce. La Ducheſſe de Modene, autre ſœur du Prince de Piémont, étoit venue au

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

même rendez-vous. Le frere & les deux sœurs firent tant d'instances, que le Cardinal Duc consentit que la Duchesse de Mantoue se retirât avec sa fille à Modene, à condition que, s'il prenoit envie à la Duchesse d'aller à Turin, sa fille seroit aussitôt renvoyée à Mantoue.

Dès que ce consentement fut rendu public, le Ministre de France de concert avec le Résident de Venise, l'attribuant à l'inexpérience du Cardinal Duc & à la trahison des gens de son Conseil, lui représenterent, à quel risque il exposoit sa niéce & les droits de sa maison; que le Duc de Modène n'étoit pas en état de résister aux intrigues de la Cour de Savoie & aux volontés de la Cour d'Espagne; que s'il venoit à se marier & qu'il eût des enfans, il en résulteroit entr'eux & la Princesse Marie, des prétentions litigieuses qu'il étoit important de prévenir. Ferdinand avoua que leurs représentations étoient justes, mais qu'il avoit donné sa parole & qu'il ne pouvoit la dégager. Heureusement pour lui, le Duc de Modène, sentant tout le poids d'un dépôt auquel trois des plus grandes Puissances prenoient in-

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO. LXXXXI Doge de Venise.

térêt, refusa de s'en charger. Ainsi le Prince de Piémont partit avec la Duchesse sa sœur, & laissa sa niéce à Mantoue.

Il offre d'épouser sa belle-sœur.

Le Cardinal Duc se crut quitte de tout embarras. Mais quelques jours après, le Gouverneur de Milan lui envoya un courier, & demanda avec hauteur que la Princesse fût rendue à sa mere; & sur la réponse négative qui lui fut faite, son Capitaine des Gardes se rendit à Mantoue, pour sommer le Cardinal de rendre sa niéce, tandis que Camille de la Tour sommoit le Duc de Modène de la recevoir. Le Cardinal opposa le Decret de l'Empereur auquel il ne lui étoit pas permis de contrevenir. Il chargea l'Evêque de Diocesani d'aller à Milan faire ses excuses, avec ordre de passer de-là à Verceil, où la Duchesse Marguerite tenoit sa Cour, & de lui renouveller l'offre qu'il lui avoit déja faite de l'épouser, trouvant dans cet expédient un moyen de tout concilier.

Le Duc de Savoie veut réserver ses prétentions sur le Montferrat.

Ce projet de mariage avoit été communiqué au Duc de Savoie, qui avoit évité de prendre sur cela aucun engagement, & qui avoit enfin déclaré, qu'au cas que ce second mariage eût

lieu, il ne prétendoit point qu'il entraînât de sa part la cession de ses droits sur le Montferrat. Il avoit dès-lors formé le dessein de se faire justice par la voie des armes.

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Il se rendit à Verceil où il appella les Princes ses fils & tous ses Ministres. Il exposa devant eux les motifs qu'il avoit de s'offenser des procédés du nouveau Duc de Mantoue, l'occasion favorable qu'ils lui donnoient de s'agrandir, & le succès qu'il avoit lieu de se promettre en employant la force. Trois de ses Ministres s'efforcerent de lui prouver les fâcheuses conséquences de cette voie de fait & ne firent que lui déplaire. Deux autres approuverent ouvertement son idée, & ils eurent auprès de lui le mérite que les flatteurs ont communément à la Cour des Princes.

Sa confiance présomptueuse.

Charles-Emmanuel n'écoutant que son ambition, s'aveugloit sur la nature & les suites de son entreprise. Il se voyoit assez de troupes pour envahir un Etat, que le Duc de Mantoue ne pouvoit défendre. Il se flattoit que cette surprise auroit peine à réveiller les Princes d'Italie endormis dans le sein de la paix; que les Vénitiens eux-

An. 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO LXXXXI. Doge de Venise.

mêmes, quoique les plus vigilans, & incapables de donner leur approbation à un pareil projet, en toléreroient l'exécution, lorsqu'ils verroient la chose faite. Il ne craignoit rien du côté de l'Empereur, qui n'avoit en Italie qu'une ombre d'autorité. En France, la minorité du Roi le rassuroit. En Espagne, le Duc de Lerme lui étoit contraire; mais il espéroit lui en imposer, en le menaçant d'attirer les François en Italie. Il voyoit le Milanois sans troupes, gouverné par un homme qui lui étoit dévoué, & dont les qualités médiocres lui laissoient d'ailleurs peu de chose à craindre. Il résolut donc de faire une irruption soudaine dans le Montferrat, prévoyant que, s'il en occupoit une partie, avant qu'on se fût mis en état de l'en chasser, il auroit le temps de tourner l'affaire à son avantage.

Il fait une irruption dans le Montferrat.

Tout étant disposé de sa part, il partit de nuit de Verceil avec un corps de troupes pour s'emparer de Trino, tandis que le Gouverneur de Quiers surprendroit Albe, & que le Comte de Verrue attaqueroit Moncalvo. Ces trois places lui furent rendues sans beaucoup de résistance, & lui donnerent la facilité d'étendre les contribu-

tions

tions & de procurer des quartiers à ses troupes dans une partie du Mont-Ferrat.

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Représentations des Vénitiens.

Ce coup imprévu étonna toute l'Italie, & la renommée grossissant les objets, on se fit partout une idée effrayante de ce premier embrâsement. Les Vénitiens surtout en témoignerent la plus vive inquiétude. Ils se hâterent de représenter au Duc de Savoie, combien il étoit contraire à son honneur & à ses intérêts, d'exciter un trouble qui alloit exposer l'Italie au débordement des troupes Etrangeres; qu'infailliblement les grandes Puissances se mêleroient de cette querelle; que le feu ne s'éteindroit point, qu'il n'eût embrâsé tous les Etats voisins & le sien même. Ils le prierent de ne point laisser à ses enfans, à ses amis, à l'Italie, à l'Europe, ce sujet affreux de répandre le sang.

Elles ne sont pas écoutées.

Cette représentation fut assez mal reçûe; le Duc de Savoie craignoit beaucoup plus les Espagnols que les Vénitiens. Il dépêcha un courier au Gouverneur de Milan pour se justifier de n'avoir pas demandé & attendu le consentement de la Cour de Madrid, & pour lui communiquer divers projets

An 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI Doge de Venise.

avantageux à la Couronne d'Eſpagne, & embarraſſer par-là ſes réſolutions.

Embarras du Duc de Mantoue. Les Vénitiens ſe déclarent pour lui.

Le Duc de Mantoue n'avoit pris aucunes meſures contre cet accident; il ſçavoit l'Empereur hors d'état de le ſoutenir, & la France diviſée; il n'oſoit ſe confier à l'Eſpagne, & il ne pouvoit attendre du Pape qu'une ſtérile médiation. Ne voyant que les Vénitiens dont l'amitié pût lui être utile, il eut recours à eux & implora leur aſſiſtance. L'affaire fut miſe en délibération au Sénat. Parmi les opinans il y en eut pluſieurs, qui ſoutinrent que la République ne devoit point prendre part à une guerre éloignée de ſes frontières; que d'ailleurs cette guerre n'en avoit que le nom & l'apparence; qu'il ne s'agiſſoit que de la ſurpriſe de quelques villes, qu'on devoit plutôt regarder comme un larcin nocturne, qui ſeroit réprimé dès qu'on en auroit rendu compte aux grandes Puiſſances; qu'on ne manqueroit pas de Médiateurs pour accommoder ce différend; qu'ainſi la République n'avoit rien de mieux à faire, que de maintenir la paix qui faiſoit ſon bonheur & ſa gloire. Mais le plus grand nombre décida, qu'il falloit ſecourir

An 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

la partie opprimée, empêcher que le Duc de Mantoue ne se jettât entre les bras de l'Espagne, & forcer le Duc de Savoie à se contenir dans ses bornes.

On envoya en conséquence au Duc de Mantoue de l'argent pour soudoyer trois mille hommes dont il renforça la garnison de Casal. Le Sénat invita le Pape à se déclarer en faveur de ce Prince. Mais Paul V s'en excusa, par la crainte de porter la France & l'Espagne à prendre parti dans cette querelle. Il approuva le zèle des Vénitiens, & il envoya l'Evêque de Brutinoro à Milan & à Turin pour mettre l'affaire en négociation.

Vincent de Gonzague fut chargé par le Duc de Mantoue son frere, de la défense de Casal. Ce Prince en passant à Milan représenta au Gouverneur, combien il étoit dangereux pour l'autorité du Roi son maître, qu'un Etat voisin & qui étoit sous sa protection, fût envahi par un Prince, qui en bravant ainsi les Espagnols, annonçoit une témérité qui ne pouvoit être réprimée trop promptement. Dom François de Mendoza étoit incertain & irrésolu. Le Duc de Savoie trouvoit le secret de l'amuser, tantôt en offrant de ren-

An. 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI Doge de Venise.

dre les places conquises moyennant un dédommagement pour ses droits, tantôt en proposant d'y arborer les drapeaux d'Espagne en y laissant ses troupes en garnison; tantôt enfin en remettant à la Cour de Madrid le jugement de ses prétentions. Il insinuoit en même-temps que si l'Espagne vouloit le seconder, il lui abandonneroit Casal & le haut Mont-Ferrat, se contentant de conserver l'autre partie.

Conduite du Gouverneur de Milan.

Le Gouverneur de Milan n'osa prendre sur lui d'accepter aucune de ces propositions. Il sentoit le danger de s'abandonner à un Prince du caractère de Charles-Emmanuel, qui prétendroit toujours au-delà de ce qu'on lui auroit cédé, & qui étoit capable ou d'attirer les François ou de soulever tous les Italiens contre les Espagnols. Il prit une résolution courageuse en apparence, ce fut d'intimer l'ordre au Duc de Savoie d'évacuer le Mont-Ferrat, se figurant que, quoiqu'il n'eût pas la force en main pour le contraindre d'obéir, il l'y détermineroit par la seule crainte de déplaire à l'Espagne. Il tâcha de calmer les allarmes de tous ceux qui s'intéressoient au sort de la Maison de Mantoue. Il fit dire aux Vénitiens par le

Marquis de Bedmar, Ambaſſadeur de Philippe III à Veniſe, que la Cour de Madrid entroit dans toutes leurs vûes pour maintenir la paix en Italie, & que l'entrepriſe du Duc de Savoie ſeroit réprimée ſans bruit.

An. 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Veniſe.

En même temps, il conſeilloit au Duc de Mantoue de ſe charger en perſonne de la défenſe de Caſal, afin que ſa préſence donnât plus d'activité aux troupes auxiliaires qu'il avoit ordre de lui fournir. Les Vénitiens, au contraire, repréſentoient à ce Prince, que, ſon frere étant déja à Caſal, il y auroit du danger à laiſſer à Mantoue la Princeſſe ſa nièce ſans appui. Il fit un voyage à Milan pour ſonder par lui-même les diſpoſitions du Gouverneur. Il trouva un homme indécis, dont les diſcours ſe reſſentoient de la partialité que la Cour de Turin lui avoit inſpirée par ſes bienfaits, & il revint rempli de défiance contre Mendoza.

Elle donne de la défiance au Duc de Mantoue.

Le Duc de Savoie ne pouvoit ſoutenir ſon entrepriſe qu'en intimidant tous ceux dont elle pouvoit allarmer la politique. Il menaçoit les Eſpagnols de ſe joindre contr'eux à la France, le Pape de ſe liguer avec les Hérétiques, les Vénitiens de ſoulever contr'eux la

Le Duc de Savoie ſe brouille avec les Vénitiens.

An. 161 MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Porte Ottomane & les corsaires de Barbarie. Comme ils avoient été les premiers à aider la Maison de Mantoue de leurs conseils & de leur argent, il osa leur en marquer son mécontentement, en disant à leur Ambassadeur, qu'il lui conseilloit de sortir de ses Etats, parce qu'il étoit à craindre que le droit des gens ne le mît pas à l'abri du ressentiment de ses Sujets. Le Sénat informé de cette espèce d'insulte rappella son Ambassadeur sur le champ.

L'Empereur mêle de cette affaire.

Cependant l'Empereur, jaloux de montrer dans cette affaire une influence supérieure à celle des Espagnols, chargea le Marquis de Castiglioné, qui étoit de la branche cadette de la maison de Gonzague, de sommer le Duc de Savoie de retirer ses troupes du Montferrat, & de lui intimer, en cas de refus, le ban de l'Empire. Pour parer ce coup, Charles-Emmanuel offrit à Mendoza de remettre au Roi d'Espagne les places du Montferrat & de s'en rapporter à sa décision pour les droits qu'on lui contestoit, exigeant pour toute condition, qu'en attendant que la Cour de Madrid eût prononcé, la jeune Princesse de Mantoue fût

conduite à Milan pour y être élevée auprès de sa mere.

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Son Ministre donne dans les piéges du Duc de Savoie.

Le Marquis de Castiglioné eut la foiblesse d'adhérer à ce moyen d'accommodement. On le soupçonna même de s'y être prêté avec une volonté décidée de désobliger le Duc de Mantoue qu'il n'aimoit point, quoiqu'il fût son parent. Il signa en conséquence avec Dom François de Mendoza, un acte par lequel ils promettoient l'un & l'autre au Duc de Savoie, que la Princesse seroit conduite à Milan, & qu'elle ne pourroit en sortir que du consentement de l'Empereur & du Duc de Mantoue.

Cet écrit eut l'effet que le Duc de Savoie s'en étoit promis. On l'envoya au Duc de Mantoue avec ordre de le signer & de l'exécuter sans délai. Mais Ferdinand se plaignit avec amertume, de ce que le Gouverneur de Milan s'arrogeoit le droit d'agir en maître dans l'Etat de Mantoue, & rejetta l'écrit avec beaucoup de fierté. On s'aigrissoit de part & d'autre. L'Evêque de Brutinoro, pour prévenir les suites de cette premiere animosité, proposa de mettre les places du Montferrat en dépôt entre les mains du Pape, de l'Empe-

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

reur, & des deux Rois de France & d'Espagne, en fixant un terme de quatre mois pour faire décider le différend par des arbitres au choix des Parties. Mais cet expédient ne fut du goût d'aucun des Intéressés.

Ce Prince veut y attirer l'Espagne.

Alors le Duc de Savoie pour prévenir encore d'avantage la Cour de Madrid en sa faveur, & fournir à l'inaction de Mendoza un légitime prétexte, lui fit dire, qu'il alloit envoyer en Espagne le Prince de Piémont, qui seroit chargé d'exposer au Roi la justice de ses prétentions, & qui seroit entre ses mains comme un ôtage pour lui garantir sa soumission à ce qu'il jugeroit à propos de décider.

Les Vénitiens ne prennent point le change.

A la tournure que prenoit cette affaire, les Vénitiens comprirent qu'il faudroit tôt ou tard en venir aux mains, & ils résolurent de se mettre en force. Ils firent une levée de cinq mille hommes d'Infanterie. Ils renforcerent les garnisons de leurs places, & nommerent le procurateur Antoine Priuli, Providiteur général de l'Etat de Terre-ferme.

Guerre des Pirates.

Ils furent un peu distraits de ce soin par une nouvelle insolence des Uscoques, qui, malgré la foi donnée par

l'Empereur Mathias & par l'Archiduc Ferdinand, armerent cette année six barques en course, se glisserent de nuit dans un Port de l'Isle de Pago où la galere de Christophe Vénier avoit mouillé, massacrerent l'équipage endormi, emmenerent la galere à Segna, & firent souffrir au Capitaine la mort la plus cruelle au milieu d'un festin. Ils lui arracherent le cœur, le firent rôtir & le mangerent. Ils bûrent de son sang, & placerent sa tête au bout de la table, lui faisant mille insultes barbares.

An 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

La nouvelle de cet horrible attentat excita à Venise une rumeur générale. On en versa des larmes d'indignation, & tous les Citoyens crierent avec fureur à la vengeance. Le Sénat s'assembla, & un des Sénateurs harangua en ces termes.

» Jusques à quand laisserons-nous les » brigands abuser de nos lenteurs ? » Voyez, Excellentissimes Seigneurs, » ce que produit votre modération & » votre patience. Le cadavre sanglant » de Christophle Vénier, des excès in» humains commis contre cette noble » victime, reclament votre vengeance. » Les Uscoques ont pillé les villes

Délibération du Sénat.

M. … M…, LXXXIX. Doge de Venise.

» barques, attaqué nos frontieres, » désolé nos Isles, saccagé l'Istrie, infesté la mer, pillé nos bâtimens. Nous » les avons poursuivis, nous avons » dressé des gibets, & nous y avons » fait pendre une partie de ces pirates; » mais rien de tout cela n'a pu vaincre leur témérité. Aujourd'hui, ils » outragent la dignité de la République, ils font prisonniers ses Capitaines, ils enlevent ses galeres, ils » violent ses Ports, ils mettent ses » Citoyens & ses Sujets sous le joug » & rougissent nos mers de leur sang. » Les enfans de la patrie seront donc » réservés à être le jouet des Uscoques? Qu'est devenue l'ancienne » magnanimité de nos peres? Du fond » de leurs tombeaux ils nous reprochent la perte que nous faisons du » domaine de la mer qu'ils nous ont » laissé en héritage. Notre Souveraineté est outragée & nous devons » nous en ressentir en Souverains. Les » plaintes, les procédures, le recours à la Justice sont la ressource » des particuliers. Les Princes n'ont » d'autres juges que Dieu. Attendrons-nous que les Uscoques, qui ont eu » la hardiesse de nous attaquer de l'au-

» tre côté de la mer, viennent jusques » dans le sein de nos lagunes nous » faire insulte? Présentement qu'ils » ont bû du sang patricien, leur cruauté, leur barbarie n'auront plus de » bornes. C'est, les armes à la main, » qu'il nous convient de poursuivre » ces bêtes féroces jusques dans leurs » tanieres. En eûmes-nous jamais un » plus juste sujet? Notre flotte est prête, l'Albanie & la Dalmatie nous » fourniront des troupes. Nous n'avons » qu'à les réunir, assiéger de toutes » parts les Barbares, & ils subiront la » peine de leurs forfaits. S'ils n'ont » pas l'aveu de l'Archiduc Ferdinand, » il les abandonnera à notre vengeance. Quand il seroit leur complice, » notre dignité blessée nous interdit » toute modération. S'il prend leur défense, nos forces de terre & de mer » auront la supériorité. Nous avons » pour nous la parole & la foi de l'Empereur Mathias, qui est un Prince » juste. Mais s'il vouloit s'opposer à » nous, songeons que l'Empire est une » grande machine composée de tant » de ressorts différens, qu'avant qu'on » ait pu les rassembler, son effort est » arrêté & détruit. La Maison d'Au-

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

An. [illegible].
Marc-Antoine Memmo, LXXXXI. Doge de Venise.

» triche nous joue, la Porte Ottomane nous menace, les étrangers se moquent de notre modération. Si nous prenons le parti de la tolérance, la République s'en ressentira à jamais. Et où trouverons-nous des voiles pour couvrir cette ignominie & en dérober la connoissance à nos neveux « ?

A ce discours véhément, un grave Sénateur fit la réponse suivante.

» Toutes les passions ont leurs dangers. Elles sont, non les épouses, mais les concubines du cœur. La raison doit les répudier. Quel est le Citoyen dont l'ame n'eût pas été émûe d'un juste courroux contre l'insolence des Uscoques? Une galere prise, le sang du Capitaine & de tant de braves soldats ont excité notre colere avec fondement. Comme particuliers, nous avons suffisamment payé le tribut de nos larmes à ces généreux Citoyens. Présentement nous sommes assemblés ici pour délibérer en Souverains. La prudence doit présider à nos conseils, & non un aveugle desir de nous venger. La colere sans la prudence est une arme bien foible. Met-on le feu à sa mai-

An. 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

» ſon pour la délivrer des voleurs ? Les
» Uſcoques auront le ſort qu'ils ont
» déjà eu plus d'une fois d'expier leurs
» crimes par la main des bourreaux.
» Nous réprimerons leurs courſes, nous
» aſſiégerons leurs retraites, nous n'au-
» rons égard à aucun traité, juſqu'à ce
» que nous ayons tari la ſource du
» mal. Nous nous vengerons en Prin-
» ces, & ſi la Maiſon d'Autriche né-
» glige le remède, nous l'appliquerons
» nous-mêmes quand il en ſera temps.
» Il s'agit d'examiner ſi, dans les cir-
» conſtances préſentes, il nous con-
» vient de détourner notre attention
» des affaires d'Italie, pour nous en-
» gager à faire la guerre à des Pirates.
» Nous aurons toujours le tems de
» nous occuper de cette guerre; mais
» ſi le Duc de Mantoue ſuccombe, ſi
» l'injuſtice prévaut contre lui, où ſera
» notre ſûreté ? Que n'aurons-nous pas
» à craindre pour nous & pour le re-
» pos de l'Italie. Il eſt facile de faire
» la guerre en paroles; mais que de
» dépenſes n'entraîne-t'elle pas ? que
» de ſang ne fait-elle pas répandre ?
» Pourrons-nous livrer bataille aux Uſ-
» coques, qui ne ſçavent vaincre qu'en
» fuyant ? où pourrons-nous les aſſié-

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

„ ger ? Ils habitent des montagnes „ inacceſſibles, & une plage inabordable. Ils ont pour eux la ſituation des „ lieux & la faveur de l'Archiduc. Ne „ rougiſſons pas de l'avouer, nous avons „ affaire à un ennemi, ſi on peut honorer de ce nom un amas de brigands, qui ſe montre, qui attaque, „ qui inſulte, ſans oſer jamais tenir „ ferme. Le plus ſage eſt de diſſimuler, & de paſſer les yeux fermés au „ travers de ce tourbillon de pouſſière. „ Avec de l'attention & du temps nous „ viendrons à bout des Uſcoques. „ Pour le préſent, ils ne méritent pas „ qu'on leur faſſe l'honneur de leur déclarer la guerre, qui pourroit nous „ attirer ſur les bras la Maiſon d'Autriche & peut-être même les Turcs. „ Vénier lui-même, cet illuſtre martyr de la Patrie, nous prêche du haut „ du Ciel la modération ; & il prie pour „ la paix & la tranquillité de la République ".

Meſures priſes contre les Pirates.

Le réſultat de la délibération fut un ordre donné à Philippe Paſqualigo, Provéditeur général de la Dalmatie, d'embarquer mille Albanois & cinq cents Croates, de bloquer la ville de Ségna, & de courir ſus à tous les Uſ-

coques qu'il poutroit rencontrer. On porta des plaintes à l'Empereur Mathias & à l'Archiduc Ferdinand. On demanda que les coupables fussent châtiés avec rigueur, que la galere fût rendue avec le canon; mais quoique ces deux Princes reconnussent la justice de cette demande, elle n'eut point son effet. L'Empereur proposa d'envoyer trois Commissaires pour ajuster ce différend avec ceux que la République nommeroit. Le Sénat répondit, qu'il n'avoit sur cela aucun nouvel accord à faire, & qu'il s'en tenoit à la derniere convention de Vienne. Ainsi, les Vénitiens ne furent point satisfaits & leur Provéditeur continua le blocus de Ségna.

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Le Duc de Savoie avoit fait partir le Prince de Piémont pour l'Espagne, & sans attendre le succès de cette mission, il marcha tout-à-coup avec son armée, menaçant Pondesture & Nice de la Paille. Vincent de Gonzague qui commandoit à Casal, jetta quatre cents hommes dans la première de ces deux places, & y fit arborer les drapeaux d'Espagne pour en imposer à son ennemi. Le Duc de Savoie investit & assiégea la seconde. Cette nouvelle en-

Les hostilités continuent dans le Montferrat.

An. 1613.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

treprise excita une clameur si universelle, que le Gouverneur de Milan ne put éviter d'envoyer un corps de cinq mille hommes aux ordre du Prince d'Ascoli pour faire lever le siége. Dès que cette armée parut, le Duc de Savoie, qui avoit épuisé en vain tous ses artifices pour retenir Mendoza dans l'inaction, se retira. La place reçut garnison Espagnole, & le Prince d'Ascoli retourna à Milan.

Le Grand Duc de Toscane envoie du secours au Duc de Mantoue.

Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane, pensoit comme les Vénitiens sur l'affaire du Mont-Ferrat. Il voulut envoyer au Duc de Mantoue un secours de deux mille hommes de pied & de trois cents chevaux. Il demanda d'abord le passage aux Génois & ensuite au Pape; mais il fut refusé des deux, par la crainte de déplaire aux Espagnols, qui vouloient empêcher que les Princes d'Italie ne prissent l'habitude de se donner la main pour leurs intérêts communs. Le Grand Duc s'adressa au Duc de Modène, qui ayant aussi l'Espagne à ménager, n'osa lui accorder le passage ouvertement; mais il lui fit insinuer qu'il ne seroit pas fâché qu'il le prit de force. Côme fit avancer le secours sur les frontières du

Modenois, & le fit appuyer par un corps de dix mille hommes avec six pièces de canon aux ordres de François de Médicis son frere. Les troupes de Toscane baisserent leurs piques pour charger les soldats de Modène préposés à la garde du passage. Ceux-ci prirent la fuite, & le secours arriva par le Modénois dans le Mantouan.

An. 1613. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

La Cour de Madrid ne s'étoit point encore expliquée. Elle avoit été informée dans le plus grand détail de l'invasion du Mont-Ferrat, des prétextes dont on la coloroit à Turin, & des murmures qu'elle excitoit dans le reste de l'Italie. Cette Cour, toujours lente à résoudre, céda enfin aux pressantes sollicitations de la Régente de France, qui prenoit un vif intérêt à la Princesse de Mantoue; ou plutôt l'aversion du Duc de Lerme pour le Duc de Savoie la décida. Le Secrétaire Vargas porta l'ordre précis au Gouverneur de Milan, de faire évacuer le Mont-Ferrat de gré ou de force aux troupes de Savoie. On écrivit au Prince de Piémont, qui venoit de débarquer à Barcelonne, de ne pas aller plus avant, jusqu'à ce qu'on sçût, si son pere s'étoit conformé à la volonté du Roi.

La Cour de Madrid se déclare contre le Duc de Savoie.

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Mendoza chargea François Padiglia son Général d'Artillerie, d'aller trouver le Duc de Savoie, de le sommer de rendre tout ce qu'il avoit envahi sur le Duc de Mantoue, & de lui remettre une lettre de Philippe III, qui lui enjoignoit d'exécuter ce qui lui seroit prescrit par le Gouverneur de Milan. L'humeur altière de Charles-Emmanuel souffrit beaucoup de se voir traité avec si peu de ménagement. Il envoya à Milan Louis Crivelli, pour tâcher d'obtenir de Mendoza ou de l'adoucissement à cette rigueur ou du moins un délai ; mais on lui répondit, que s'il ne retiroit pas ses troupes incessamment, le Prince d'Ascoli marcheroit à Trino avec une armée, & que s'il rencontroit de la résistance, Mendoza s'y transporteroit lui-même, & feroit pendre quiconque auroit eu la hardiesse de résister.

Le Gouverneur de Milan le menace.

Il fallut obéir. Toutes les villes envahies par le Duc de Savoie furent rendues aux Espagnols, qui les remirent aux Commissaires du Duc de Mantoue. La paix ne fut qu'imparfaitement rétablie par cet accord ; on n'avoit rien statué sur les prétentions réciproques des Parties. Après l'éva-

Le trouble est assoupi.

cuation du Montferrat, le Duc de Savoie, bien loin de licencier ses troupes, en augmenta le nombre. Le Gouverneur de Milan fit de son côté de nouvelles levées; & les Vénitiens furent si convaincus, que ce n'étoit-là qu'une fausse paix, qu'ils continuerent de fournir au Duc de Mantoue la solde de trois mille hommes, & qu'ils résolurent de soudoyer pour eux-mêmes un corps de six mille Suisses.

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

De nouveaux ordres de la Cour d'Espagne, & qui avoient été suggérés par Mendoza, arriverent à Milan: ils concernoient le sort de la Princesse de Mantoue. Philippe III vouloit qu'elle fût conduite & élevée à Milan. Mendoza envoya Pimentelli à Mantoue pour notifier à Ferdinand cette volonté de son maître, en lui représentant, que le Roi d'Espagne étoit fondé à prendre soin de l'éducation de la jeune Princesse, qui lui appartenoit par les liens du sang; qu'elle seroit élevée à Milan comme dans sa propre maison; qu'il n'étoit point à craindre que le Roi songeât à la livrer au Duc de Savoie dont il venoit de réprimer la témérité; que le sort de cette Prin-

Le Roi d'Espagne veut qu'on mene la Princesse de Mantoue à Milan,

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

ceſſe devant décider du repos de l'Italie, dont Sa Majeſté Catholique ſe déclaroit le protecteur, elle ne pouvoit mieux être qu'entre ſes mains; qu'elle ne ſeroit nulle part avec autant de ſûreté & plus de décence; qu'au ſurplus les volontés des grands Princes n'étoient pas faites pour être contredites.

Le Duc de Mantoue s'en défend.

Le Duc de Mantoue oppoſa les égards qu'il devoit à l'Empereur & à la Régente de France, qui lui avoient expreſſément recommandé de ne point ſe deſſaiſir de la tutele de ſa niéce, & demanda qu'il lui fût permis d'envoyer un de ſes Miniſtres à Madrid pour y faire agréer ſes excuſes. Mais comme Pimentelli proteſtoit qu'il ne partiroit point qu'on ne lui eût livré la Princeſſe, Ferdinand lui dit qu'elle étoit malade; & Pimentelli s'en étant aſſuré par lui-même, retourna à Milan. Le Duc de Mantoue profita de ce relâche pour envoyer un Miniſtre à Madrid, chargé de faire révoquer les derniers ordres de la Cour d'Eſpagne; & un autre en France, qui devoit ſolliciter l'appui de Marie de Médicis.

La politique du Conſeil de Madrid

étoit de tenir tous les Princes d'Italie sous sa dépendance, & de gouverner leurs affaires despotiquement. L'envoi de Pimentelli à Mantoue fut l'effet de cette politique, ainsi que celui du Châtelain de Milan à Turin, pour commander au Duc de Savoie de désarmer. Cette conduite annonçoit une impartialité apparente, & tendoit réellement à établir & à exercer sur les uns & les autres un pouvoir absolu. Le Duc de Savoie chercha à éluder ce nouveau joug & opposa différents prétextes; mais on le pressa, on le menaça, & il licencia une partie de ses troupes.

An. 1613.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Politique de la Cour d'Espagne.

Les Vénitiens n'oublioient rien pour inspirer à la Cour d'Espagne des dispositions pacifiques, & pour engager la France, l'Empereur & le Pape à s'intéresser dans une affaire dont les conséquences pouvoient affoiblir & peut-être anéantir en Italie leur influence; mais le Conseil de Madrid trancha le nœud de la difficulté, en décidant souverainement, que l'intention du Roi étoit de se rendre arbitre conjointement avec l'Empereur & le Pape, des prétentions respectives des Maisons de Savoie & de Man-

An. 1613.

MARC ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

toue; qu'il vouloit, en attendant que la Princesse de Mantoue fût conduite à Milan, que Ferdinand épousât sa belle-sœur; & que les deux Ducs licenciassent leurs troupes, les forces de Sa Majesté étant suffisantes pour réprimer l'injustice de part & d'autre, & pour défendre les peuples de l'oppression.

Ce ton d'autorité irrita Charles-Emmanuel, & déplut beaucoup à Ferdinand, à qui on enlevoit sa nièce, & que l'on marioit sans consulter son inclination. Il n'osa résister ouvertement; mais il chercha à gagner du temps en représentant qu'il convenoit, avant de procéder au mariage, que les intérêts des deux Maisons fussent pleinement conciliés, & qu'il n'y eût plus entr'elles de sujet d'aigreur & de défiance.

An. 1614.

Plaintes du Duc de Savoie contre l'Espagne.

Les choses étoient dans cet état au commencement de l'année 1614. Charles-Emmanuel se plaignoit du despotisme de l'Espagne à tous les Ministres des Princes qui résidoient à sa Cour. » M'imposer, disoit-il, l'obligation de désarmer, n'est-ce pas » me soumettre au plus honteux des » esclavages ? Par condescendance » pour le Roi mon cousin, j'ai cédé

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

» mes conquêtes, & abandonné mes » espérances. L'ingratitude & le mépris sont la récompense de mes » égards. On se joue de mes droits, » on dispose de ma fille; on me commande de désarmer. Si j'étois le sujet de l'Espagne, pourroit-on me » traiter plus durement? Que de preuves n'ai-je pas données de mon attachement pour la Cour de Madrid? » Un de mes fils y est employé au » service du Roi. J'ai envoyé mon » aîné pour servir de garant de ma » foi. Rien de tout cela ne suffit à cette » Cour impérieuse. Actuellement elle » exige que je désarme. Eh! qui protégera mes frontieres contre les entreprises d'un voisin puissant? Le » Gouverneur de Milan ne désarme » point, & il faut que le Piémont désarme! Non, non, c'est au plus foible à se précautionner contre le plus » puissant. Quand il s'agit de protéger » des sujets, tous les Princes ont les » mêmes droits, & le plus ou moins » de pouvoir ne met entr'eux aucune » différence. Si l'Espagne peut gagner » sur moi cet article, nous autres Princes d'Italie, nous serons désormais » à ses pieds pour recevoir le traite-

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

» ment qu'il lui plaira de nous faire. » Voilà à quel point une paix précipitée nous a dégradés : si nous poussons l'obéissance plus loin, il ne » nous restera plus d'autorité «.

Ambassadeur de France en Italie pour concilier les esprits.

De tels sentimens convenoient à un Prince à qui il ne manquoit que le degré de force nécessaire pour jouer le premier rôle parmi les Souverains. La Régente de France, à qui les mécontents de ce royaume donnoient beaucoup d'embarras, & qui songeoit à consommer son union avec l'Espagne, par les deux mariages dont nous avons parlé plus haut, bien loin de s'opposer aux desseins de la Cour de Madrid, les favorisoit ouvertement ; & elle envoya en Italie le Marquis de Cœuvres, pour engager tout le monde à s'y soumettre. Le Duc de Savoie, qui sçavoit l'objet de cette mission, se retira à Nice, pour ne point voir le Marquis de Cœuvres à son passage à Turin. Celui-ci, après l'avoir attendu plusieurs jours, se rendit à Milan ; mais Mendoza, qui vouloit principalement éviter que la France ne reprît en Italie son ancienne influence, lui déclara, que, comme le Duc de Mantoue avoit envoyé un Ministre à Madrid, c'étoit-là &

& non ailleurs qu'il falloit négocier l'affaire.

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Le Marquis de Cœuvres alla à Mantoue, & persuada au Duc Ferdinand de consentir à tout, à la réserve de sa niéce dont il lui conseilla de ne pas se dessaisir; le Marquis de Castiglioné, Ministre de l'Empereur, & le Résident de Venise lui donnerent le même conseil, & il résolut de le suivre. Il déclara en conséquence, qu'il consentiroit à épouser sa belle-sœur, à condition que l'Empereur, la France & l'Espagne lui seroient garants que le Duc de Savoie ne l'inquiéteroit plus au sujet du Montferrat, & que sa nièce ne lui seroit point enlevée.

Dispositions de la Cour d'Espagne.

Sur ces entrefaites le Prince de Piémont, qui après la nouvelle de l'évacuation du Montferrat, avoit eu permission de se rendre à Madrid, & qui y avoit reçu un accueil assez froid, revint à Turin, & rapporta à son pere, que s'il n'obéissoit pas, le Conseil d'Espagne menaçoit de le châtier, & d'abattre cette enflure de cœur qui le rendoit suspect à toute la Nation Espagnole; que le Duc de Lerme lui avoit parlé avec aigreur & mépris des droits qu'il prétendoit sur le Montfer-

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI Doge de Venise.

rat ; & que ce Miniſtre avoit ajoûté, que comme il avoit trouvé le ſecret d'empêcher le mariage du Roi avec une Princeſſe de Savoie, il viendroit bien à bout de le mortifier encore davantage dans la circonſtance actuelle.

Elles irritent le Duc de Savoie.

Charles-Emmanuel, animé de plus en plus contre l'Eſpagne, déclara qu'il ne céderoit point à ſon deſpotiſme; que ſa fille ne ſeroit point mariée au Duc de Mantoue, qu'on ne l'eût dédommagé de tout ce qu'il avoit droit de prétendre ; & au lieu de déſarmer, il fit de toutes parts des levées pour recruter & renforcer ſes troupes. Rien ne pouvoit être plus favorable au Duc de Mantoue, que cette animoſité du Duc de Savoie contre les Eſpagnols, qui ſe trouvoient par-là engagés d'honneur à le protéger. Charles-Emmanuel propoſa au Gouverneur de Milan un dernier plan d'accommodement. C'étoit qu'on lui cédât une partie du Montferrat, & particulierement le Canavès avec quelques terres voiſines de Turin, moyennant quoi il conſentiroit au mariage de ſa fille Marguerite avec le Duc de Mantoue, & feroit épouſer au Prince de Piémont la ſœur de Ferdinand ; mais Mendoza lui ré-

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

pondit qu'avant toutes choses il falloit qu'il désarmât, & ne lui donna que six jours pour effectuer ce désarmement.

Il recherche les Vénitiens.

Le Duc de Savoie étoit bien résolu de n'en rien faire; mais se sentant trop foible pour résister lui seul à toutes les forces de la Monarchie d'Espagne, il chercha à se faire des alliés, & jetta les yeux sur les Vénitiens. Il les avoit aliénés par le renvoi de leur Ambassadeur; & depuis il avoit vainement employé l'entremise du Cardinal Aldobrandin, pour regagner leur amitié. Il hasarda d'envoyer à Venise Jean-Jacques Piscina un de ses Conseillers, & lui ordonna de se servir du crédit de l'Ambassadeur d'Angleterre, pour se procurer une audience. Cet Ambassadeur la sollicita en effet avec beaucoup de chaleur, en faisant entendre au Sénat, que quand il s'agissoit de grandes affaires, les Princes ne devoient point s'arrêter aux petites délicatesses du point d'honneur; qu'on devoit considérer que, si les Etats d'Italie se divisoient, ils seroient infailliblement accablés, & que leur résistance ne pouvoit trouver de force que dans leur réunion.

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Son Ministre a audience à Venise.

Après bien des difficultés, Piscina fut admis au Collège, il parla éloquemment de l'insolence des Espagnols, de l'intérêt qu'avoient tous les Etats d'Italie d'y mettre des bornes. Il donna de grandes louanges à la République, à son amour pour la liberté, à sa vigilance, à son zèle, à son activité contre le pouvoir tyrannique; & il finit en assurant que son maître, se regardant comme le fils aîné du Sénat, étoit résolu de n'agir que par ses conseils. On lui répondit; que son maître pouvoit compter sur l'amitié & les bons offices des Vénitiens, pourvû qu'il s'accommodât avec le Duc de Mantoue; que la paix en dépendoit; & qu'à raison de l'inégalité de ses forces, il ne devoit refuser à l'Espagne aucun des égards qui pourroient se concilier avec sa dignité de Souverain.

Le Gouverneur de Milan en prend ombrage.

L'envoi de Piscina à Venise, parut suspect à Mendoza, & il en témoigna un mécontentement, qui détermina le Sénat à augmenter encore le nombre de ses troupes. Il prit à son service le Prince Louis d'Est avec deux mille hommes d'Infanterie, & fit négocier une nouvelle levée chez les Suisses.

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Suite de la guerre des Pirates.

Les Uſcoques continuoient de lui donner des embarras. Leurs courſes ſur les terres Ottomanes offenſoient la Cour de Conſtantinople, qui envoya un Chiaoux à Veniſe pour faire les plaintes les plus ameres des brigandages de ces ſcélérats. Le Sénat renvoya le Chiaoux après lui avoir détaillé les maux que la République en ſouffroit elle-même, & ſes ſoins infatiguables pour les réprimer. Ségna étoit toujours bloqué ; mais les Uſcoques, diviſés en pluſieurs pelotons, ne laiſſoient pas de ſortir de leurs retraites pour pirater ſur mer. Il en parut quatre cents à la hauteur de Veniſe, qui n'eurent pas la hardieſſe de s'y arrêter. Ils ſe porterent à Saint-Michel, petite Iſle près de Zara. Ils y laiſſerent du monde pour protéger leur retraite. Le reſte traverſa hardiment le pays Vénitien, pour fondre ſur une petite ville Turque, qui fût pillée & ſaccagée.

Felix Dobrovich, commandant un détachement d'Albanois, prit un de leurs bâtimens, fit pendre tout l'équipage & mit le feu au navire. Les deux Provéditeurs généraux de Dalmatie & d'Albanie réunirent leurs forces pour fermer à ces Pirates tous les débou-

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

chés de la mer ; mais cela ne servit qu'à les enhardir à piller les terres des Vénitiens qui étoient à leur portée. Laurent Venier, Provéditeur d'Albanie, irrité de leurs excès, aborda à la côte, débarqua du monde, & usa de représailles sur les terres dépendantes de la Maison d'Autriche. Les troupes de l'Archiduc Ferdinand se présenterent pour s'opposer à ses hostilités. L'Empereur, informé qu'on étoit sur le point d'en venir aux mains, envoya à Segna le Comte d'Echemberg, Général des Croates. Celui-ci fit demander à Vénier ce que la République prétendoit. Vénier lui répondit qu'elle vouloit la punition des coupables, la restitution du butin, & l'exécution de l'accord fait à Vienne. Echemberg pria que le blocus de la ville fût levé, & sur le refus qu'en firent les Vénitiens, il fit pendre quelques Uscoques, s'appropria leur butin & partit. Les Provéditeurs se voyant trompés dans leur espérance, s'en vengerent par une descente dans un autre endroit du pays Autrichien où ils mirent tout à feu & à sang.

Le Duc de Savoie rompt avec l'Espagne.

La fierté du Duc de Savoie refusant de plier sous le despotisme de la

Cour d'Eſpagne, & Mendoza ayant eu ordre de le pouſſer, ce Prince renvoya à Philippe III l'Ordre de la Toiſon, en diſant, qu'il ne vouloit point tenir par des liens à une Puiſſance qui forgeoit des chaînes pour l'aſſervir; & immédiatement après il ſe porta près d'Aſti avec ſon armée. Le Gouverneur de Milan s'avança ſur la frontière du Piémont avec la ſienne. Il avoit la ſupériorité du nombre, ayant reçu depuis peu d'Eſpagne un grand renfort, que Philibert de Savoie ſecond fils de Charles-Emmanuel, & Général des Galères de Philippe, avoit débarqué à Gênes.

An. 1614. MARC-ANTOINE MEMMO, XCI. Doge de Venise.

Mendoza s'étoit flatté que ſa préſence & la grande réputation qu'avoient alors en Europe les bandes Eſpagnoles, empêcheroient le Duc de Savoie de ſe livrer à ſon impétuoſité naturelle; mais ce Prince commença hardiment les hoſtilités en ſe jettant ſur le Novarois, dont il brûla quelques villages. Alors Mendoza publia une proclamation qui déclaroit dévolue à la Couronne d'Eſpagne toute la partie des Etats de Savoie qui relevoit du Milanois. Le Marquis de Caſtiglioné publia de ſon côté une autre proclamation, où il étoit dit,

Il fait une irruption dans le Milanois.

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI Doge de Venise.

que si dans huit jours Charles-Emmanuel ne licencioit pas ses troupes, il seroit mis au ban de l'Empire. Le Duc de Savoie opposa à l'un & à l'autre un manifeste, dans lequel il nioit qu'aucune partie de ses Etats relevât du Milanois, & il recusoit le Marquis de Castiglioné, comme suspect de partialité, en annonçant qu'il alloit faire partir un Ambassadeur pour Vienne, afin que l'Empereur fût mieux informé de l'état des choses.

Conduite des Vénitiens dans cette crise.

Il envoya un second Ambassadeur à Venise pour solliciter l'appui de la République. Il ne put l'obtenir, & le Sénat se contenta d'envoyer Renier Zéno à Milan & à Turin, pour tâcher d'accommoder les choses par la voie de la négociation; mais l'animosité de part & d'autre rompit à cet égard toutes ses mesures. Mendoza, qui cherchoit à rendre les Vénitiens suspects au Duc de Savoie, demanda à celui de Mantoue les deux mille fantassins qui étoient à Casal & qu'il soudoyoit avec l'argent de Venise. Le Sénat s'y opposa, en consentant d'ailleurs que tous les passages du Montferrat fussent ouverts aux Espagnols.

Le Conseil de Madrid, informé de

l'irruption des troupes de Savoie dans le Milanois, résolut la perte de Charles-Emmanuel, & donna ordre à Mendoza de le pousser à bout; mais ce Gouverneur, au lieu de pénétrer dans le Piémont, comme il lui étoit aisé de le faire, employa tout le reste de la campagne à construire sur la frontière du Milanois, à l'opposite de Verceil, un fort qui avoit un mille de circonférence, & qu'il nomma le fort de Sandoval, pour faire sa cour au Duc de Lerme.

An. 1614. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Au commencement de l'automne, la Cour de France envoya à Turin le Marquis de Rambouillet, pour porter le Duc de Savoie à donner, en désarmant, satisfaction à l'Espagne; & sur ce que ce Prince se plaignit de ce que les deux Couronnes sembloient conspirer contre son honneur & contre sa sûreté, le marquis de Rambouillet lui représenta, que la parole de Louis XIII devoit lui suffire; que M. de Lesdiguieres auroit ordre de venir à son secours, si les Espagnols du Milanois lui faisoient quelque insulte; qu'au contraire, s'il persistoit à troubler la paix, le Roi rappelleroit tous les François qui étoient à son service,

La France veut appaiser le Duc de Savoie.

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

& qui faisoit la principale force de son armée.

Il évite les piéges.

Charles-Emmanuel sentoit vivement le danger de se mettre ainsi à la merci de deux Couronnes puissantes qui étoient sur le point de réunir leurs intérêts par un double mariage. La barrière des Alpes lui laissoit peu de chose à craindre du côté de la France, au lieu que sa frontière étoit mal assurée du côté du Milanois. Il estimoit à leur valeur les offres de secours dont les grands Etats amusent les petits. Il sçavoit le fond que l'on peut faire sur des paroles données pour des vûes qui sont aussi variables que les événemens : » Si je désarme, disoit-il, en » présence d'un ennemi armé, où sera » ma sûreté ? Où porterai-je ma cau- » se ? Qui sera mon Juge ? Le bon » droit sans la force, n'est qu'une vai- » ne subtilité d'esprit ; tandis que la » force seule a tout le mérite du meil- » leur droit «.

La guerre continue.

Le Nonce du Pape lui proposa de consigner son armée à l'Ambassadeur de France, qui se chargeroit de négocier avec le Gouverneur de Milan le renvoi des troupes de part & d'autre ; mais il aima mieux s'exposer à soute-

nir tout l'effort d'une des Couronnes, que de se rendre ainsi dépendant de la volonté des deux. Pendant ce temps-là la flotte Espagnole aux ordres du Marquis de Sainte-Croix, & secondée par les galeres de Gênes, surprit la ville d'Oncille & le château de Marro; & un détachement des troupes de Savoie enleva par représailles aux Génois le fort de Zuccarello.

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, XXXXI. Doge de Venise.

L'Ambassadeur de Venise, Renier Zéno, étoit allé trouver à Asti le Duc de Savoie, qui avoit affecté de le recevoir de la manière la plus honorable, pour donner plus d'éclat à l'intelligence rétablie entre lui & les Vénitiens. Un jour que cet Ambassadeur le pressoit d'imaginer quelques moyens d'accommodement, il lui dit d'un ton plein de feu.

Discours du Duc de Savoie à l'Ambassadeur de Venise.

» Je ne nie pas que la paix ne soit » un très-grand bien; mais quelle est » donc cette paix que m'offre un en- » nemi qui a la haine dans le cœur & » les armes à la main? Quel est son » objet, sinon de me déshonorer & » de me donner des chaînes? Il s'agit » ici pour moi, de conserver mon au- » torité ou d'être réduit à la dépen- » dance. L'autorité, je la tiens de

An. 1614.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

» Dieu, à l'égal des plus grands Rois.
» La dépendance, ma Maison ne l'a
» jamais connue. Je ne puis être Sou-
» verain, si je cesse d'être libre. Tou-
» tes les atteintes données à ma liber-
» té sont des taches répandues sur ma
» gloire, & je perds celle-ci si je ne
» conserve pas celle-là. Ah! si nous
» osions une bonne fois tenter la for-
» tune, nous verrions que cette Puis-
» sance si terrible dans l'éloignement,
» s'affoiblit & disparoît quand elle est
» vûe de plus près. Unissons-nous en-
» semble, & vengeons l'Italie du mé-
» pris que les Etrangers font de no-
» tre désunion. Que pouvons-nous
» faire de mieux que de nous déli-
» vrer d'un joug que nos ménagemens
» rendent de jour en jour plus pesant?
» Quel plus glorieux usage la Répu-
» blique peut-elle faire de ses forces,
» de son argent, de ses grandes vûes,
» que de les employer à protéger un
» Prince opprimé, & qui ne souffre
» l'oppression que parce qu'il veut vi-
» vre & mourir en Prince? La Ré-
» publique a beaucoup d'Etats limi-
» trophes du Milanois. Il ne tient
» qu'à elle, en se liguant avec moi, de
» rapprocher ses frontières des mien-

» nes; ou plutôt ses vraies frontières
» seront mon cœur & celui de mes en-
» fants. Si elle attaque, j'attaquerai
» de mon côté. Si elle est attaquée,
» je prodiguerai mon sang & ma vie
» pour faire diversion. Le Ciel nous
» a donné à la République & à moi
» deux Etats florissants pour tenir le
» Milanois en respect & l'Italie en ba-
» lance. Il convient de nous réunir sans
» délai, afin que si l'Espagnol réussit
» d'un côté, il échoue de l'autre. La
» République a des armes & de l'ar-
» gent en abondance, j'ai des soldats
» tant que je veux. Ne nous mettons
» point dans l'embarras de dépendre
» d'une Nation vénale pour nous ou-
» vrir des passages. Vous êtes maître
« de la mer, j'ai la clef des monta-
» gnes. Il nous sera aisé d'inonder l'I-
» talie de troupes étrangeres, & les
» Espagnols n'auront jamais pour cela
» les mêmes facilités que nous. Si la
» France n'est pas pour nous, elle ne
» nous sera pas contraire, & nous ti-
» rerons de ce Royaume toutes les re-
» crues que nous voudrons. Les pla-
» ces du Milanois sont foibles, une
» longue paix a amolli ses peuples; il
» ne peut recevoir de secours que de

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

» très-loin : comment résistera-t-il si » nous l'attaquons de concert? Je commencerai, je m'emparerai de quelques places. Alors, si la République donne l'exemple, il sera imité » par beaucoup d'autres Etats. Ceux qui » paroissent les plus dévoués à l'Espagne, seront les premiers à rompre » leurs chaînes. Ce ne sont ni les Indes, ni l'Espagne, ni la Flandre qui » font nos dangers, ce sont les Etats » de l'Italie intimidés & asservis. Attaquons le Milanois qui est le centre du despotisme qui nous opprime. Nous n'aurons plus rien à craindre des Espagnols, lorsqu'ils ne seront plus nos voisins «.

Le Sénat n'y a point d'égard.

Zéno ne manqua pas de rendre cette conversation au Sénat ; mais quoique tout y fût fondé sur les régles de la politique la plus saine, comme la paix n'étoit point encore désespérée & qu'on se défioit de l'ambition du Duc de Savoie, on n'y eut aucun égard.

On murmuroit à Milan & à Madrid de l'inaction de Mendoza, & il en reçut des reproches si amers que, quoique la saison des pluies fût déja arrivée, il se détermina à faire un mouvement dans l'Astesan. Il passa le Ta-

naro avec ſon armée. Il n'oſa attaquer celle de Savoie, campée ſous Aſti. Il lui parut dangereux d'établir ſes quartiers au voiſinage de l'ennemi, en ſorte qu'il ſe replia bien vîte dans l'Alexandrin, contre l'avis du Marquis de Sainte-Croix, qui lui mandoit d'hiverner au-delà du Tanaro, l'aſſurant que lui de ſon côté tiendroit le Piémont en bride en prenant ſes quartiers à Céva & à Mondovi.

An 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Veniſe.

Le Duc de Savoie conſent à la paix.

Le Duc de Savoie, privé de l'eſpérance d'avoir les Vénitiens pour alliés, céda enfin aux inſtances des Médiateurs qui lui conſeilloient la paix. Il s'engagea par écrit à déſarmer en ne retenant que le nombre de garniſons néceſſaire & accoutumé. On lui promit que l'armée du Milanois ſeroit licenciée trois ſemaines après; & que le Pape & le Roi de France ſeroient garants de l'exécution du traité. Tout devoit être reſtitué de part & d'autre; & on accordoit le terme de ſix mois pour diſcuter & concilier les prétentions reſpectives des Maiſons de Savoie & de Mantoue. Le Nonce & le Marquis de Rambouillet porterent l'acte de cette convention au Gouverneur de Milan, perſuadés qu'il le ſi-

An. 1614.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

gneroit sans difficulté, l'Ambassadeur d'Espagne à la Cour de France ayant donné sur cela les assurances les plus positives; mais Mendoza leur dit, que les dernieres instructions qu'il avoit reçûes de Madrid lui ôtoient le pouvoir de traiter de paix. Les deux Médiateurs également surpris & offensés d'une déclaration si peu attendue, demanderent quarante jours d'armistice. Mendoza soutint qu'il ne pouvoit l'accorder, en ajoûtant que la saison déja très-avancée suspendoit naturellement les hostilités; & qu'il ne refusoit dans le fond qu'une formalité inutile.

An. 1615.

La Cour d'Espagne s'y oppose.

Philipe III, à qui ses Ministres inspiroient des sentimens très-hauts contre le Duc de Savoie, ne voulut point acquiescer à la convention que le Nonce & le Marquis de Rambouillet avoient arrêtée avec ce Prince. On reprocha même en France au Marquis de Rambouillet d'avoir agi avec précipitation, tant il y avoit alors de foiblesse dans le Conseil de Louis XIII, gouverné par la Reine-Mere & ses confidents.

Conduite des Vénitiens.

Les Vénitiens voyant cette lueur de paix dissipée, augmenterent leur infanterie de trois mille hommes, & chargerent leur Ambassadeur Barbarigo,

de solliciter auprès des cantons de Berne & de Zurich, la permission de lever chez eux quatre autres mille hommes, en offrant à chacun de ces cantons, une pension annuelle de quatre mille ducats; cette négociation ne rencontra aucune difficulté; il s'agissoit d'obtenir des Grisons le passage pour les quatre mille hommes. Mais ce peuple, séduit par la France & l'Espagne, le refusa absolument.

An. 1615.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

On intime au Duc de Savoie le ban de l'Empire.

Le Marquis de Castiglioné s'étoit enfin déterminé à intimer au Duc de Savoie le ban de l'Empire, conformément à l'ordre qu'il en avoit reçu de l'Empereur Mathias. Charles-Emmanuel fit mettre en prison le hérault chargé de cette intimation; il appella à l'Empereur mieux informé, & cette procédure ne fut pas suivie. Il s'efforça, dans des manifestes contre l'Espagne, de donner les couleurs les plus odieuses aux vues & au ton impérieux de la Cour de Madrid. Il vouloit inspirer ses ressentimens à toutes les Puissances de l'Italie & du dehors; mais comme on voyoit dans lui une ardeur qui avoit plus besoin de frein que d'encouragement, ses insinuations furent partout mal reçues. Il prit alors un autre parti en offrant de se soumettre à tout ce qui

An. 1615.

MARC-ANTOINE MEMMO. LXXXXI Doge de Venise.

ne seroit pas contraire à son honneur & à sa sûreté. Philippe III repondit à cette derniere proposition, que pourvu que le Duc de Savoie licenciât son armée, qu'il laissât l'Empereur juge de ses prétentions sur le Montferrat, & que les choses fussent rétablies comme elles étoient avant les hostilités, l'Espagne promettoit d'user de ses forces en Italie, de maniere à ne donner à personne ni mécontentement ni soupçon.

Il refute l'accommodement proposé par l'Espagne.

Charles-Emmanuel ne vit qu'en frémissant, qu'on vouloit l'affoiblir pour l'accabler plus commodément, & il préfera tous les risques de la guerre aux piéges d'une telle paix. Les troupes de Milan étoient déja en campagne & menaçoient Asti. Le Duc de Savoie marcha avec son armée pour couvrir la place. Mendoza lui livra bataille, & le força d'abandonner son camp. Asti alloit être forcé sans les lenteurs du Général Espagnol, & sans les maladies qui diminuerent son armée de plus de moitié. Charles-Emmanuel de son côté manquoit d'argent & éprouvoit chaque jour les mutineries des troupes mercénaires, en quoi consistoient ses principales forces. Dans ces circonstances, le Marquis de Rambouiliet se rendit auprès de lui, & l'ex

Il est forcé à la paix.

An. 1615. MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

horta à la paix, conjointement avec Zéno Ambaſſadeur de Veniſe. Après bien des difficultés, il conſentit à la faire, pourvû que la République garantît les conditions. Zéno en informa le Sénat: on ſentit à Veniſe combien cette garantie pouvoit devenir onéreuſe, ſi l'Eſpagne, ſuivant ſa politique ordinaire, venoit à ſacrifier ſa foi à ſon intérêt; mais le bonheur de pacifier l'Italie l'emporta ſur cette conſidération. Le Sénat ordonna à Zéno de garantir le traité, & de promettre au Duc de Savoie l'appui de la République, au cas que ſes ennemis refuſaſſent les conditions propoſées par la France. Charles-Emmanuel, qui deſiroit paſſionnément d'intéreſſer les Vénitiens à ſa cauſe, & qui voyoit dans eux une fidélité à l'abri des viciſſitudes & des corruptions ordinaires dans les Cours des Princes, ne balança pas à ſigner la paix.

Traité d'Aſti garanti par les Vénitiens.

Il promit de licencier au plus tard dans un mois toutes les troupes étrangères, à la réſerve de quatre compagnies Suiſſes, & de ne garder de ſes propres troupes que le nombre néceſſaire pour les garniſons de ſes places. Il s'engagea à ne point attaquer les

An. 1615.
MARC-ANTOINE MEMMO. LXXXXI. Doge de Venise.

Etats de Mantoue, & à remettre à l'Empereur le jugement de ses prétentions. Le Marquis de Rambouillet promit, au nom du Roi son Maître, une amnistie générale pour tous ceux du Montferrat qui avoient servi ou favorisé le parti de Charles-Emmanuel; & en stipulant la restitution des prisonniers & des conquêtes mutuelles, il déclara, que la France prenoit le Duc de Savoie sous sa protection, s'obligeant à lui prêter toutes ses forces, s'il étoit inquiété par l'Espagne, & l'autorisant à appeller Lesdiguieres à son secours, lequel seroit obligé de lui obéir, sans attendre d'autre commission de la Cour.

Ce traité fut souscrit par le Gouverneur de Milan. On régla le temps & la manière dont les deux armées devoient se séparer. On convint de la réduction des troupes de Milan, au point de ne donner d'ombrage ni au Duc de Savoie, ni à aucune autre Puissance; & le tout fut ponctuellement exécuté de part & d'autre.

Suite de la guerre contre les Pirates.

La paix étant rendue à l'Italie par le traité d'Asti, le Sénat licencia la plus grande partie de ses troupes. Les Uscoques, ces fameux brigands de la

Dalmatie, secrettement protégés par les Gouverneurs Autrichiens, continuoient leurs pirateries. La Cour de Vienne avoit plusieurs fois nommé des Commissaires pour satisfaire aux justes plaintes des Vénitiens, & le désordre étoit toujours le même. Géorges Justiniani, Ambassadeur de la République à la Cour de Mathias, représenta aux Ministres de ce Prince, qu'il étoit temps d'apporter au mal les remèdes les plus efficaces; que l'Empereur y étoit engagé par le traité de Vienne; que dans la confiance que ce traité seroit exécuté, la République avoit cessé les voies de fait; mais que par-là elle étoit restée exposée aux violences & aux cruautés des Pirates; que plusieurs fois elle avoit eu recours à l'Empereur & à l'Archiduc en voyant ses Isles dévastées, ses terres mises à feu & à sang, ses galeres surprises, ses Patriciens massacrés; & que toutes ses représentations n'avoient pû obtenir, que la licence des Uscoques fût réprimée; que la République vouloit bien oublier le passé; mais qu'elle étoit résolue à ne plus souffrir de pareilles insultes à l'avenir.

An. 1615.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Le Ministere de Vienne promit de

An. 1615.
MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

châtier les coupables, & soit foiblesse, soit partialité, cette promesse n'eut aucun effet. Alors les Vénitiens résolurent de se faire justice à eux-mêmes. Leur Général, Laurent Vénier, attaqua la forteresse de Novi appartenante au Comte de Frangipani, Commandant de Segna, qui y avoit fait transporter les canons d'une galère de Venise, dont les Uscoques s'étoient emparés. L'attaque fut vive, la place fut emportée, la garnison prisonnière de guerre, la ville réduite en cendres, & les canons de la galère enlevés.

Elle brouille les Vénitiens avec l'Archiduc.

L'Archiduc Ferdinand fit grand bruit de cette hostilité, il s'en plaignit comme d'une déclaration de guerre, & pour s'en venger, il fit saisir dans ses Etats tous les effets des Vénitiens; ce qui obligea ceux-ci à exercer chez-eux par représailles la même rigueur contre les Sujets de l'Archiduc. On se battit sur les confins de l'Istrie & de la Dalmatie. Le Pape employa les plus fortes sollicitations pour arrêter les progrès de cet incendie naissant. Ses instances furent inutiles, & les deux partis se poursuivirent le reste de la campagne avec une animosité réciproque.

An. 1615.

MARC-ANTOINE MEMMO, LXXXXI. Doge de Venise.

Mauvaise foi de la Cour de Madrid.

Le double mariage, qui devoit cimenter l'union des Couronnes de France & d'Espagne, venoit d'être célébré. La Cour de Madrid, mal satisfaite du traité d'Asti, auquel elle n'avoit souscrit que pour ne pas retarder la conclusion des deux mariages, ne tarda pas à manifester des dispositions contraires à la paix. Mendoza fut rappellé de Milan, & on lui substitua Pierre de Tolede, l'un de ceux qui avoit le plus hautement désapprouvé le traité d'Asti. A peine eut-il pris possession du Gouvernement de Milan, que, bien loin d'en réduire les troupes, selon qu'il avoit été convenu, il affecta d'en lever de nouvelles, & confirma dès-lors tous les ombrages qu'on avoit justement conçus de son caractère.

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Le Doge, Marc-Antoine Memmo, mourut vers les derniers jours de l'an 1615 : on lui nomma pour successeur Jean Bembo, Procurateur de Saint Marc. Le Sénat avoit informé toutes les Cours de l'Europe du différend des Vénitiens avec l'Archiduc Ferdinand. Les Ambassadeurs de la République disoient partout, que les Vénitiens n'avoient pris les armes que malgré eux ; qu'ils ne demandoient que l'exé-

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

cution de ce qui avoit été ſtipulé contre les Uſcoques dans le traité de Vienne; & qu'on ne pouvoit les blâmer d'exiger que ces ennemis du droit des gens fuſſent contenus ou détruits. L'Archiduc, ſans entrer dans le détail des motifs, accuſoit les Vénitiens d'avoir commis ſur ſes terres des hoſtilités, qui demandoient de ſa part une vengeance. Cette affaire intéreſſa les Cours diverſement. Le Pape & la France offrirent leur médiation avec zèle. L'Eſpagne chercha à profiter de cette diviſion. L'Empereur & l'Archiduc Maximilien ſe bornerent à la neutralité. On négocia pendant tout l'hyver; mais l'obſtination de l'Archiduc Ferdinand à refuſer les demandes des Vénitiens les plus raiſonnables, força ces derniers à continuer la guerre. Ils firent avancer leurs troupes dans le Frioul & dans l'Iſtrie, qui enleverent quelques petites places à l'ennemi.

Guerre des Vénitiens contre l'Archiduc.

Pompée Juſtiniani ſe porta avec un corps de douze mille hommes ſur Gradiſca & en entreprit le ſiége. Il ouvrit la tranchée & vingt-quatre canons qu'il avoit en batterie foudroyerent la place pendant pluſieurs jours. Il fit donner l'aſſaut à une demi-lune, qui fut

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Veniſe.

ſoutenu & repouſſé. L'Archiduc Ferdinand craignant de perdre Gradiſca, l'une des clefs de ſes Etats, implora le ſecours de l'Empereur & lui exagera le danger de laiſſer opprimer un Prince de ſa Maiſon ; mais Mathias, convaincu que l'Archiduc s'étoit attiré la guerre par ſa ſeule opiniâtreté, ſe contenta de commettre le Grand Duc de Toſcane & le Duc de Mantoue, pour procurer l'accommodement. La Cour de Madrid prit la choſe plus vivement ; elle envoya à Veniſe le Marquis de Lara, qui demanda au Sénat de faire retirer ſes troupes de devant Gradiſca, en promettant que le Roi ſon maître détermineroit l'Archiduc à une ſuſpenſion d'armes, & que pendant l'armiſtice, il ne ſeroit rien changé à l'état de la place. Le Nonce du Pape, & les Ambaſſadeurs des autres Princes ſe joignirent au Miniſtre d'Eſpagne, pour engager la République à accepter cette voie d'accommodement.

Ils la ſuſpendent par égard pour l'Eſpagne.

Le Sénat ſentit le danger de ſe brouiller avec l'Eſpagne, dont les troupes nombreuſes dans le Milanois, menaçoient la Lombardie Vénitienne. Il rappella au Marquis de Lara, & aux autres Miniſtres, les juſtes ſujets

An. 1616. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

qu'il avoit eus d'attaquer l'Archiduc. Il protesta de ses sincères intentions pour la paix; & afin d'en donner une preuve plus convaincante, il consentit à lever le siége de Gradisca, pour donner le temps aux Médiateurs de porter l'Archiduc à tarir la source des divisions, en effectuant ce dont on étoit convenu relativement aux Uscoques.

Les hauteurs de cette Cour les irritent.

Le Marquis de Lara, satisfait de cette complaisance, retourna à Milan, & le Sénat envoya ordre à Justiniani de se retirer avec son armée à trois lieues de Gradisca. Quelque temps après le Marquis de Lara revint à Venise & fit une nouvelle proposition au Sénat: c'étoit, que sur la parole que l'Archiduc donneroit au Gouverneur de Milan, de bannir les chefs & les plus coupables des Uscoques, la République restituât les places qu'elle avoit envahies dans l'Istrie & dans le Frioul; après quoi l'Archiduc effectueroit la parole donnée au Gouverneur de Milan, & on fixeroit un terme pour arranger tous les autres différends. Le Sénat comprit alors, qu'on avoit regardé sa facilité à suspendre les hostilités comme une foiblesse dont on étoit résolu d'abuser. Il se plaignit du pro-

cédé du Gouverneur de Milan, qui bien loin d'adoucir les premières conditions, cherchoit à les aggraver. Il déclara qu'il ne pouvoit, sur une parole incertaine, consentir à la restitution qu'on lui proposoit ; & que le bannissement d'un petit nombre d'Uscoques n'étoit pas une sûreté suffisante contre des brigandages, auxquels la République ne vouloit plus être sujette.

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Cette réponse ne satisfit point le Marquis de Lara. Il partit pour Milan, & laissa au Marquis de Bedmar, Ambassadeur ordinaire, le soin de négocier cette affaire. Bedmar s'acquitta de sa commission avec tant de hauteur & de dureté, que les Sénateurs aigris rejetterent ouvertement ses instances.

Ses procédés aigrissent le Duc de Savoie.

Le Duc de Savoie n'avoit pas moins de sujet que les Vénitiens, de s'allarmer des artifices de l'Espagne. Il avoit voulu sonder les dispositions du nouveau Gouverneur de Milan, concernant l'exécution du traité d'Asti & avoit eu pour toute réponse ; qu'on ignoroit à quoi un Roi puissant pouvoit être obligé ; que le seul frein qui pût l'arrêter étoit sa modération & sa clémence ; que le Duc de Savoie n'avoit point de meilleur parti à prendre

An 1616. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

que de s'abandonner au bon plaisir de Philippe, & de se persuader qu'un grand Prince ne peut être captivé que par la bonté de son cœur ; que la réforme des troupes du Milanois, sur laquelle la Cour de Turin insistoit, ne pouvoit avoir lieu dans les circonstances ; que la dignité du Roi, l'état de l'Italie, le différend entre les Vénitiens & l'Archiduc s'y opposoient.

Charles-Emmanuel étoit trop pénétrant, pour ne pas appercevoir le but secret d'une façon de parler si peu mesurée. Il insista plus fortement encore sur l'exécution d'un traité qu'on paroissoit vouloir anéantir. On s'aigrit, on se fit des reproches mutuels. Les Espagnols cherchoient à rompre. Le Duc de Savoie ne vouloit point se laisser entamer, il avoit besoin d'appui. Il ne pouvoit compter sur la France en proie aux troubles d'une minorité. L'égalité de situation le détermina à lier sa partie avec les Vénitiens.

Il négocie avec les Vénitiens.

Son Ambassadeur Scaglia, rendit compte au Collége des efforts inutiles de son maître pour obtenir l'exécution du traité d'Asti, & il ajouta : » C'est » ainsi que la Cour d'Espagne se joue » des engagemens les plus sacrés pour

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

» parvenir au dessein qu'elle a formé » depuis long-temps d'assujettir l'Italie. Jugez vous-mêmes de ce que » nous devons tous craindre, par l'empire qu'elle s'arroge dans vos différends avec l'Archiduc. Nous n'aurons plus de liberté, s'il faut que » la Cour de Madrid décide en Souveraine de tous nos intérêts. Nous » soumettrons-nous à cette ignominie ? non : bravons les menaces, » réprimons l'insolence d'une Nation » qui veut nous donner des fers. Unissons nos forces pour notre sûreté » commune. Charles-Emmanuel remet son sort entre vos mains. Il sera » votre ami le plus fidèle, & s'il a » votre amitié, rien ne pourra l'ébranler.

Délibération dans le Sénat.

Le Sénat s'assembla, pour délibérer sur un sujet si important. Quelques Sénateurs timides opposerent d'abord une multitude de lieux communs sur les inconvénients & les incertitudes de la guerre, sur le danger de s'attirer un second ennemi beaucoup plus puissant, avec la ressource d'un seul allié, dont la foi pouvoit chanceler; mais Nicolas Contarini prit la parole & dit: » Notre lenteur a inspiré de l'audace

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

» aux ennemis de notre repos. Nous » avons tant toléré d'infractions aux » traités, qu'elles n'ont plus eu de » bornes, & qu'il ne nous est plus » possible de les supporter. La Provi- » dence nous présente le secours d'un » Prince généreux, qui a même in- » térêt que nous à briser le joug hon- » teux qu'on nous prépare. Nous aveu- » glerons-nous sur le caractère & les » desseins du Gouverneur de Milan? » Il manque à la foi & aux traités, il » veut se rendre le Duc de Savoie dé- » pendant, il nous ménace nous-mê- » mes. Ne pourrons-nous sans son agré- » ment entreprendre les guerres les » plus justes, ou obtenir la paix, qu'à » des conditions qui différent peu de » la servitude? Si vous pouviez être » insensibles aux motifs qui intéres- » sent l'honneur & la dignité de la » République, songez que le seul » moyen d'éloigner la guerre de vous » est de l'allumer & de l'entretenir » chez l'Etranger. Quel meilleur ga- » rant le Duc de Savoie peut-il nous » donner de sa foi, que le parti qu'il » prend d'attirer sur lui l'ennemi que » nous avons le plus à craindre? Com- » ment pourra-t-il nous abandonner,

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXAXII. Doge de Venise.

» lorſqu'il ſera abandonné de tout le » monde ? La conformité d'intérêt, » voilà ce qui fonde l'union des Prin- » ces & ce qui l'affermit. Notre ſe- » cours eſt néceſſaire au Duc de Sa- » voie, & nous avons beſoin de ſes » diverſions. Nous ne parviendrons » point à réduire l'Archiduc, tant que » nous ne nous ſerons pas débarraſſés » de l'Eſpagne. Quant aux dépenſes » que cette réſolution doit entraîner, » eh ! pourquoi nos peres nous ont-ils » laiſſé un Etat opulent, ſinon pour » en employer les tréſors à maintenir » ſa dignité & ſa gloire ? D'ailleurs la » foi du dernier traité aſſure notre aſ- » ſiſtance à Charles-Emmanuel. Nous » la lui avons promiſe, & cela doit nous » ſuffire. Notre hiſtoire ne fournit » point d'exemple, que la parole des » Vénitiens ait jamais été vaine. A » quels amis oſerons-nous recourir » dans nos beſoins, ſi nous manquons » à celui à qui nous nous ſommes ſo- » lemnellement engagés ? Dieu proté- » gera notre cauſe, parce que nous » avons pour nous la juſtice & la né- » ceſſité. C'eſt l'amour de la patrie qui » m'inſpire, & tout doit céder à ce » ſentiment «.

An 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Il accorde ses secours a la Savoie.

La matiere mise en délibération, il fut résolu d'accorder au Duc de Savoie le secours stipulé dans le traité d'Asti. On le fixa à quatre mille hommes de troupes. On y joignit des subsides considérables, avec lesquels Charles-Emmanuel attira à son service un grand nombre de François. Le Maréchal de Lesdiguieres, Gouverneur du Dauphiné, donna à ce sujet toutes les facilités qu'on pouvoit desirer, & il se transporta lui-même à Turin, pour aider le Duc de Savoie de son bras & de ses conseils. Le Sénat obtint quatre mille hommes des cantons de Berne & de Zurich; mais les Grisons, à qui il demanda le passage, & qui étoient portés à l'accorder, se laisserent encore intimider par les Espagnols & le refuserent. Le Gouverneur de Milan, informé des liaisons de la République avec la Savoie, tira des cantons Catholiques un gros corps de troupes, & le joignit à la petite armée qu'il assembloit sur la frontiere de l'Etat Vénitien. Il pressa en vain le Pape de montrer dans cette conjoncture le même zèle pour l'Espagne, que cette Couronne lui avoit témoigné au commencement de son Pontificat, dans sa dispute avec

les Vénitiens. Ses intrigues réussirent mieux auprès du Vice-Roi de Naples, qui arma une flotte, avec dessein d'en porter une division sur les côtes de Nice, & de faire agir le reste dans la mer Adriatique.

An. 1616. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Guerre dans le Frioul.

Le Sénat réunit ses forces maritimes à Corfou. Il envoya des troupes suffisantes sur la frontière du Milanois; & les mouvemens du Duc de Savoie laissant peu de chose à craindre dans cette partie, le fort des troupes Vénitiennes se porta dans le Frioul, & trouva l'armée Autrichienne, aux ordres du Comte de Trautmensdorf, campée sur la rive droite du Lisonzo. Il étoit essentiel de déposter cet ennemi, pour éloigner des terres de la République le théâtre de la guerre. Les Généraux Vénitiens résolurent de l'attaquer, & l'attaque, exécutée de nuit, eut d'abord tout le succès d'une surprise; mais Trautmensdorf ayant bientôt reparé le désordre qu'elle avoit occasionné, repoussa les Vénitiens après deux heures de combat.

Les deux armées resterent en présence, & éprouverent de grandes incommodités par la chaleur qui fut extrême cette année. On cherchoit

An. 1616.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

mutuellement à s'enlever des postes. Les Autrichiens surprirent celui de la Pontéba, qui sépare la Carinthie du Frioul. Cette ville est en deux parties, avec un pont de communication. La partie au-delà de la riviere dépend de la Carinthie, & celle en-deçà appartient au Frioul. C'est cette derniere partie qui fut surprise par les Autrichiens; & comme elle leur ouvroit le passage dans le plat pays, les Généraux de la République détacherent promptement le Provéditeur Foscarini avec Martinengo pour tâcher de reprendre ce poste important. Le détachement fut joint par le Gouverneur d'Udiné avec une partie de sa Garnison. Il rencontra à Dogna un gros d'Allemands qui fut forcé & mis en déroute. Il entra avec les fuyards dans la Pontéba Vénitienne, traversa le pont, pénétra dans la partie Autrichienne, tailla en piéces la garnison, poussa plus avant dans la Carinthie, saccagea Malborghetto & la Trevisa, & revint joindre l'armée, après avoir laissé la Pontéba en bon état de défense. Le Provéditeur Erizzo eut le même succès dans l'attaque de Chiavarotto, où les Autrichiens avoient huit à neuf cents

hommes. Le poste fut emporté, avec perte, du côté des ennemis, d'un grand nombre de morts & de prisonniers.

An. 1616.
JEAN BEMBO, LXXXVII. Doge de Venise.

Ces échecs déterminerent le Comte de Trautmensdorf à se replier sur Gorice. Sa retraite fit tomber entre les mains des Vénitiens les châteaux de Lucinis, de Fura & de Vipulzano. Mais la joie de ces succès fut troublée par la perte qu'ils firent de leur Général en chef, Pompée Justiniani ; il reçut un coup de mousquet dans les reins, en allant reconnoître les gués du Lisonzo, & expira un moment après. Le Sénat lui fit ériger un superbe monument dans l'Eglise des Saints Jean & Paul, assigna une pension à sa mere & à ses enfans, & lui substitua Jean de Medicis, fils naturel de Côme I, Grand Duc de Toscane, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les guerres de France & de Hongrie.

Les Vénitiens perdent leur Général Justiniani.

En attendant l'arrivée de ce nouveau Général, les Vénitiens éleverent sur la rive droite du Lisonzo deux forts avec des lignes de communication de l'un à l'autre ; & tout le reste de la campagne se passa en légeres escarmouches de part & d'autre.

En Dalmatie, le Général Zané sou-

An. 1616.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

mit la ville de Serisa, l'une des principales retraites des Pirates ; fit mourir par la main du Bourreau tous les Uscoques qu'il y trouva, & détruisit la place de fond en comble. Dans l'Istrie, Louis Giorgi saccagea Vermé, brûla les fauxbourgs d'Umber & de Lindar, fit prisonniers quelques Uscoques, qui furent pendus sans miséricorde.

Guerre en Dalmatie & en Istrie.

Négociation à Milan pour la paix. Intrigues du Gouverneur.

Pendant ce temps-là, le Marquis de Bethune négocioit la paix auprès du Gouverneur de Milan, lequel promit de suspendre les hostilités, si le Duc de Savoie donnoit parole de ne pas attaquer le Milanois. Charles-Emmanuel, pressé par le Maréchal de Lesdiguieres & par le Marquis de Bethune, promit de s'abstenir de toute violence, pourvu que les troupes de Milan ne fissent aucune entreprise ni contre lui, ni contre l'Etat Vénitien. Dom Pierre de Tolede attendoit le succès d'une intrigue avec le Duc de Nemours, Prince de Savoie, établi en France. Ce Gouverneur l'avoit engagé à s'unir avec l'Espagne contre le Chef de sa Maison, dont il lui promit la dépouille. L'ambition, qui étouffe tous les autres sentimens, fit donner le Duc de Nemours dans ce piége. Il devoit assembler en

France des troupes, & les mener en Savoie, dans le dessein apparent de fortifier le parti de Charles-Emmanuel, se déclarer ensuite contre lui, & envahir ses places. Il devoit être appuyé par un corps d'Espagnols sorti de la Franche-Comté, tandis que le Gouverneur de Milan porteroit toutes ses forces en Piémont.

An. 1616. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Le Duc de Savoie éventa le secret de cette conspiration. Il apprit, que le Duc de Nemours recevoit de l'argent de Dom Pierre de Tolede. Il prit dès-lors des mesures efficaces pour faire échouer sa trahison. Il envoya un fort détachement pour disputer le passage du Rhône à cet auxiliaire perfide, lequel voyant ses intentions démasquées, désespéra aussi-tôt du succès.

Le Duc de Savoie les fait échouer.

Tolede étoit sur la frontiere du Piémont avec trente mille hommes, & le Duc de Savoie campoit près de Verceil avec vingt mille hommes seulement. Le Gouverneur, qui comptoit sur le Duc de Nemours, viola hardiment l'armistice, & fit passer quelques escadrons de cavalerie au-delà de la Sessia. Charles-Emmanuel vint à leur rencontre & les força de repasser la riviere. Il surprit Villeneuve dans le

Guerre en Piémont.

An. 1616.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Montferrat, & les Espagnols ayant accouru pour l'en chasser, il en résulta un combat assez vif, où ces derniers eurent du dessous. Les deux armées furent long-temps à se disputer l'avantage des postes. Tolede en vouloit à Verceil, & Charles-Emmanuel donnoit tous ses soins à l'éloigner de cette place importante.

Le Marquis de Bethune & le Cardinal Ludovisio alloient d'un camp à l'autre pour tâcher de procurer la paix. Ils proposerent des conditions ausquelles le Duc de Savoie acquiesça; mais elles furent rejettées par le Gouverneur de Milan, & les hostilités, qui avoient paru se ralentir, recommencerent avec plus de vivacité qu'auparavant. Charles-Emmanuel avoit forcé le Duc de Nemours de subir les conditions les plus humiliantes. Son armée s'étoit renforcée d'une partie des troupes de ce Prince obligé de s'enfuir en Franche-Comté, & de quatre à cinq mille hommes que lui envoya le Maréchal de Lesdiguieres, contre les ordres de sa Cour, dont il bravoit impunément la foiblesse. Les événemens de cette campagne furent peu remarquables, & l'hiver en interrompit les opérations.

On soupçonnoit à Venise, que le Conseil de Madrid avoit moins de part aux troubles de l'Italie, que le caractere passionné & turbulent de trois hommes unis en une espece de triumvirat, le Duc d'Ossone, Vice-Roi de Naples, Pierre de Tolede, Gouverneur de Milan, & le Marquis de Bedmar, Ambassadeur d'Espagne à Venise. On voulut s'assurer plus positivement des dispositions de Philippe, & Pierre Gritti, Ambassadeur de la République à sa Cour, eut ordre de les pénétrer avec la sagacité qui lui étoit naturelle. Gritti rappella aux Ministres de Philippe, l'harmonie qui avoit régné longtemps entre les Vénitiens & les Espagnols contre les Infideles, & au grand avantage de l'Italie. Il leur représenta, que le Sénat n'avoit pris les armes contre l'Archiduc Ferdinand, que pour le contraindre à exécuter ce qui avoit été convenu au sujet des Uscoques; que le Duc de Savoie ne demandoit que l'exécution du traité d'Asti; qu'il étoit donc bien inutile d'allumer une guerre pour des intérêts qui étoient assurés par des traités; qu'au surplus la République, quelque inclination qu'elle eût pour la paix, étoit fermement résolue

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Conduite des Vénitiens avec l'Espagne.

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

à ne manquer ni à ſon honneur, ni à ſes amis.

Artifices de cette Cour.

Le Conſeil de Madrid, après pluſieurs délibérations, répondit à l'Ambaſſadeur, que l'intention du Roi étoit de maintenir la paix avec la République & avec le Duc de Savoie. Le Duc de Lerme avoit dicté cette réponſe, afin d'attirer la négociation à Madrid, & de ſe rendre l'arbitre de la paix & de la guerre. Dès que le Sénat en fut informé, il envoya ſes pleins pouvoirs à Pierre Gritti; mais la lenteur Eſpagnole ayant retardé la concluſion de la paix, les armées ouvrirent la campagne au temps ordinaire.

Suite de la guerre dans le Frioul.

Les Vénitiens dans le Frioul, aux ordres de Laurent de Medicis, bloquoient Gradiſca, où le Comte de Trautmenſdorf s'étoit renfermé. Les travaux, pour perfectionner la circonvallation, les occuperent une partie de l'été, & furent ſouvent interrompus par les pluies & les débordemens des rivieres. Trautmenſdorf leur diſputoit le terrein avec beaucoup d'activité; mais tandis qu'il préſidoit à la conſtruction d'un ravelin, il fut tué d'un coup de canon. Le Comte de Marradas prit après lui le commandement. La place

commençoit à manquer de vivres. Cette circonstance détermina les Vénitiens à la serrer encore plus étroitement, dans l'espérance que la famine la leur soumettroit sans effusion de sang.

An. 1617.

JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Animosité du Viceroi de Naples, contre les Vénitiens.

Le Vice-Roi de Naples, contre les défenses apparentes de sa Cour, & sans doute avec sa permission secrette, faisoit des courses sur les navires Vénitiens. Il ouvroit ses ports aux Uscoques que les Généraux de la République avoient chassés de divers endroits; & ces Pirates, sous la protection de son pavillon, enleverent quelques bâtimens de Venise. Il ne parloit que d'envahir les places & les isles de la Dalmatie Vénitienne. Il avoit une escadre de dix vaisseaux prête à faire voile pour la mer Adriatique. La Cour d'Espagne eut beau lui défendre d'en faire usage, il les fit partir & en donna le commandement à Rivera qui lui étoit tout dévoué. Ces vaisseaux n'avoient point le pavillon d'Espagne, mais celui du Duc d'Ossone.

Les Vénitiens arment contre lui.

Rivera conduisit son escadre sur les côtes de Raguse, & les Sujets de ce petit Etat, dont le commerce souffroit beaucoup de l'empire que les Vénitiens exerçoient dans le golfe, lui don-

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

nerent toute sorte de secours. Antoine Belegno, Capitaine du golfe, averti de ce mouvement, rassembla sept vaisseaux, dix-sept galeres & quinze barques armées. Il alla à la rencontre de Rivera, qui effrayé de son approche, fit force de voiles & se réfugia à Brindes. Belegno le poursuivit, & n'ayant pu l'attirer hors de son asile, il tourna sa vengeance contre les côtes de la Paville, qu'il ravagea. Le Duc d'Ossonne avoit voulu engager le Pape, le Grand Duc & la Religion de Malte à lui prèter leurs forces de mer, en les assurant que l'objet de son armement étoit de combattre les Infideles; mais les Vénitiens détournerent le coup, en informant toutes ces Puissances de la tromperie du Vice-Roi, qui, bien loin d'en vouloir aux Turcs, avoit intrigué auprès d'eux, pour qu'ils déclarassent la guerre à la République.

Hostilités réciproques.

Le Duc d'Ossonne insensible à la honte dont une pareille conduite le couvroit aux yeux des Nations, & étant vraisemblablement assuré de ne pas déplaire à la Cour d'Espagne, envoya à Rivera un renfort de dix-neuf galeres. Cette flotte se porta à Lezina sur la côte de Dalmatie. Les Vénitiens n'y avoient

qu'une escadre de beaucoup inférieure, qui se mit sous la protection des forts. On se canonna pendant toute une journée. La nuit finit le combat, & la flotte espagnole se retira à Brindes.

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Le Sénat assembla en diligence une flotte puissante, & en donna le commandement à Jean-Jérôme Zané. Les Turcs allarmés de ces mouvements, avoient eux-mêmes mis en mer une quarantaine de galeres pour veiller à la sûreté de leurs côtes. Le Duc d'Ossone les voyant dans son voisinage, donna la liberté à une centaine d'Esclaves, & les envoya au Capitan Bacha, en lui insinuant de nouveau de se joindre à lui contre les Vénitiens. Les Infideles, loin de prêter l'oreille à ses insinuations, inviterent les Vénitiens à se joindre à eux contre le Vice-Roi, qu'ils nommoient leur ennemi commun; mais la République ne voulut point imprimer cette tache à la justice de sa cause.

Un faux bruit se répandit dans Venise, que la flotte de la République avoit remporté une victoire complette sur celle du Vice-Roi. Le Peuple fit éclater sa joie par des transports, & on eut beaucoup de peine à l'empêcher

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

d'insulter la maison du Marquis de Bedmar, que l'on regardoit à Venise comme le principal instigateur des procédés offensants du Duc d'Ossone.

La flotte de ce Vice-Roi reparut à la hauteur de Lezina, & après avoir fait mine de vouloir combattre, elle se porta vers Traü où elle pilla quelques bâtimens. Elle s'empara, près de Zante de deux vaisseaux marchands richement chargés, & retourna à Brindes. On fut très-mécontent à Venise de la conduite de Zané dans cette rencontre. On l'accusa d'avoir manqué par sa négligence l'occasion de combattre l'ennemi. Le Sénat nomma Pierre Foscarini pour informer contre lui, & son commandement fut donné à François Morosini.

Plaintes des Vénitiens, contre l'Espagne.

Les Vénitiens faisoient dans toutes les Cours les plus vives plaintes contre la fausseté des Espagnols. Ils cherchoient à exciter contr'eux tous les Princes d'Italie; mais ceux-ci foibles & intimidés, ne leur offrirent que des vœux sincères pour le succès de leur juste cause. La République ne vit plus d'autre ressource que d'engager le Duc de Savoie à pousser la guerre vivement. Elle lui doubla les subsides. Elle engagea le Maréchal de Lesdiguieres à des-

cendre une seconde fois en Piemont. Charles-Emmanuel satisfit avec chaleur au desir des Vénitiens. Il attaqua San-Damiano, qu'il prit & saccagea. Il chassa d'Albe les Espagnols. Il fit investir San-Germano, & s'empara de Montiglio. Lesdiguieres, qui avoit été présent à toutes ces expéditions, retourna dans son Gouvernement; & la Cour de France punit sa partialité pour le Duc de Savoie par la soustraction d'une partie de ses appointemens.

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Pierre de Tolede s'étoit porté avec son armée sur Verceil. La place étoit investie, & ses batteries faisoient feu. Charles-Emmanuel se disposoit à marcher pour le combattre, lorsqu'un événement imprévu faillit à changer la face des affaires. Le systême du Gouvernement venoit d'être bouleversé en France, par la disgrace & la mort du Maréchal d'Ancre. Ce Florentin, qui dominoit absolument l'esprit de la Reine, avoit tellement abusé de sa faveur, que toute la Nation & le jeune Roi lui-même ne purent supporter plus longtems le joug sous lequel ils gémissoient. Louis XIII le fit assassiner dans la cour du Louvre, & abandonna son corps à toute la rage du Peuple. La Maréchale

Suite de la guerre en Piémont. Révolution en France.

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

d'Ancre eut la tête tranchée sur un échaffaud, & Luines fut élevé au premier Ministere.

L'Italie conçut de grandes espérances de cette révolution. Louis XIII déclara à l'Ambassadeur d'Espagne, que si la paix tardoit de se conclure, il seroit obligé de prendre le parti du Duc de Savoie pour l'exécution du traité d'Asti. Le Grand Duc & les Princes ses voisins songeoient déja à se réunir pour le même intérêt, & le triumvirat, dont nous avons parlé plus haut, commençoit à craindre; mais il s'en falloit bien que le calme fût entièrement rétabli dans l'intérieur de la France. Les bonnes intentions de Louis XIII ne furent point remplies, & Verceil se rendit au Gouverneur de Milan.

Charles-Emmanuel avoit pourtant reçu quelques secours de France, que Lesdiguieres lui avoit amenés par ordre de son Maître. Affligé de la perte de Verceil, il voulut s'en dédommager par une irruption dans le Milanois. Il emporta d'assaut Felizano, & s'empara de trois ou quatre autres châteaux; mais au moment que la paix paroissoit la plus éloignée, l'ambition de l'Archiduc Ferdinand en applanit les principales difficultés.

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

Ce Prince s'étoit transporté à Vienne, sous prétexte de concerter avec l'Empereur les pleins pouvoirs qu'il devoit envoyer à Madrid. Son véritable dessein étoit de s'assurer la succession des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche en Allemagne. L'Empereur Mathias étoit sans enfans ; les Archiducs Albert & Maximilien ses freres n'avoient point eux-mêmes de postérité. Ils céderent à Ferdinand leurs prétentions & leurs espérances. L'Empereur n'avoit point envie de se dépouiller de son vivant. Mais Ferdinand lui représenta si vivement le danger de laisser incertains les droits de sa Maison à la Couronne de Bohême, les Peuples de ce royaume la prétendant élective, & non héréditaire, qu'il se détermina enfin à la lui abandonner.

L'Archiduc Ferdinand obtient la Couronne de Bohême.

Le nouveau Roi de Bohême avoit besoin du consentement de l'Espagne, Philippe III étant né d'Anne d'Autriche, fille de Maximilien II, & devenant l'héritier en ligne directe de cet Empereur, au cas que ses autres enfans mourussent sans postérité. Ferdinand eut encore le bonheur d'engager Philippe à lui céder ses droits sur les Etats héréditaires d'Allemagne, pour

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

lui & pour toute sa postérité masculine, au défaut de laquelle, ces Etats devoient revenir à la branche d'Espagne, dont les femmes seroient préférées à celles de la branche Allemande. En conséquence d'une cession si avantageuse, Ferdinand promit de donner l'Alsace aux Espagnols, promesse dont l'effet fut arrêté dans la suite, par la crainte d'irriter les Princes de l'Empire & de donner trop de jalousie à la France. Les deux Maisons se trouverent inséparablement unies par cet accord, & un siécle de calamités fut pour l'Europe le malheureux fruit de cette union.

Il négocie la paix à Madrid & ensuite à Paris.

Les principaux obstacles à la fortune de Ferdinand étant ainsi levés, il lui importoit de terminer sa querelle avec les Vénitiens, pour se frayer vers le trône Impérial un chemin exempt d'embarras. Il envoya un Plénipotentiaire à Madrid, avec ordre de conclure la paix à quelque prix que ce fût. Le Duc de Lerme, qui ne perdoit point de vûe le dessein de rendre les Espagnols dominants en Italie, proposoit des conditions pleines d'artifice, qui ne séduisoient point l'Ambassadeur de Venise, Pierre Gritti. La mauvaise foi

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

foi de ce Ministre détermina enfin le Sénat, à transporter la négociation à Paris. Les pouvoirs de Gritti furent révoqués ; & l'Empereur, ainsi que le Roi de Bohême, ayant accepté la médiation de Louis XIII, la Cour d'Espagne fut obligée de s'y soumettre.

Traité de Madrid.

La ville de Gradisca dans le Frioul étoit aux abois ; & le Gouverneur de Milan préparoit une diversion dans la Lombardie Vénitienne, pour faciliter la délivrance de cette place, lorsqu'un courier d'Espagne apporta la nouvelle de la paix. Elle avoit été signée à Paris le 6 Septembre, & ratifiée à Madrid le 26 du même mois. Le traité contenoit en substance, 1°. que lorsque Ferdinand auroit mis garnison Allemande dans Ségna, la République restitueroit en Istrie une place au choix de l'Empereur & du Roi de Bohême ; qu'ensuite on nommeroit des Commissaires, qui en vingt jours de temps décideroient du sort des Uscoques, en distinguant ceux qui par leurs pirateries avoient mérité le bannissement, de ceux dont la conduite pacifique devoit être exempte de toute rigueur ; 2°. que tous les vaisseaux corsaires seroient brûlés, & qu'a-

An. 1617.
JEAN BEMBO. LXXXXII. Doge de Venise.

lors les Vénitiens retireroient leurs troupes de tous les lieux où elles avoient pénétré ; 3°. qu'il y auroit une suspension d'armes de deux mois, pendant lesquels on travailleroit à l'entière exécution des choses convenues, & qu'au bout de ce terme la liberté du commerce seroit rétablie, liberté qui auroit lieu, quand même l'espace de deux mois ne suffiroit point aux Commissaires chargés de l'exécution du traité ; 4°. que tous les prisonniers seroient restitués de part & d'autre, & qu'il y auroit amnistie pour tous ceux qui durant la guerre avoient pris un parti contraire à leur devoir ; 5°. le Roi d'Espagne recevoit la parole des Vénitiens, pour ce qui devoit être effectué de leur part, & engageoit la sienne pour ce qui devoit l'être du côté de Ferdinand. Il consentoit à l'armistice & que les hostilités fussent suspendues partout ; 6°. à l'égard du Duc de Savoie, le traité d'Asti étoit renouvellé & confirmé. Enfin, au sujet des prises faites & des dommages causés par le Duc d'Offone, Philippe chargea le Marquis de Bedmar de donner sa parole au Sénat, que tout seroit restitué & réparé. Les articles de ce traité fu-

rent rédigés en France; mais comme on y fit en Eſpagne des changemens aſſez conſidérables, & qu'il ne fut cenſé conclu que par la ſignature de Philippe III, on le nomma le traité de Madrid.

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Veniſe.

Faute des Plénipotentiaires de Veniſe punie par le Sénat.

Le Sénat vit avec plaiſir l'honneur & les intérêts de la République mis à couvert par ce traité; mais parce que ſes Plénipotentiaires à Paris avoient fait la faute de s'engager, tandis que l'Ambaſſadeur d'Eſpagne n'avoit pas le pouvoir de le faire, il fut réſolu qu'ils ſeroient rappellés, mis en priſon, & qu'on leur feroit leur procès pour avoir franchi les bornes de leur commiſſion. On envoya en France Siméon Contarini avec la qualité d'Ambaſſadeur Extraordinaire, pour informer le Roi des motifs de cette rigueur. Louis XIII parut très-mécontent de ce qu'on vouloit punir des hommes qui n'avoient agi que par condeſcendance à ſes volontés. Il demanda leur grace; on la lui accorda, & les Plénipotentiaires furent ſeulement rappellés.

Conduite du Gouverneur de Milan.

Pierre de Tolede, informé par un courier de la concluſion du traité, & ſçachant d'ailleurs que Gradiſca étoit

An. 1617.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

ſur le point de ſe rendre aux Vénitiens, réſolut de faire un dernier effort pour ſauver cette place. Il ſe porta à Lodi, & pouſſa en avant un corps de troupes dans le Crémaſque, qui y fit quelque déſordre. Une de ſes diviſions pénétra dans le territoire de Bergame, & il demanda paſſage au Duc de Mantoue pour le reſte de ſon armée. Les Vénitiens lui oppoſerent le peu de troupes qu'ils avoient avec les milices du pays, & ſe plaignirent hautement d'une infidélité ſi criante. Le Duc de Savoie rappella les troupes qu'il avoit déja fait ſortir d'Italie. La guerre alloit recommencer, lorſque le Marquis de Bedmar obtint du Sénat une générale ſuſpenſion d'armes. Alors Pierre de Tolede ne craignant plus rien pour Gradiſca, rentra dans le Milanois, où il fit publier la paix.

Le Duc d'Offone continue la guerre.

Le Duc d'Offone réſiſta ſeul aux plus vives ſollicitations du Pape & de la France, aux ordres même les plus exprès de la Cour de Madrid. Il envoya dans le golfe Rivera avec dix-neuf vaiſſeaux. Cette flotte rencontra celle de Veniſe, qui après une canonnade fort vive, la mit en fuite, & la pourſuivit dans la réſolution de l'aborder;

mais elles furent séparées par une tempête, qui jetta cinq galères Vénitiennes sur les côtes de la Dalmatie, où elles se briserent.

An. 1617. JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

La paix se seroit enfin rétablie, si on avoit pû mettre d'accord les Ducs de Savoie & de Mantoue; mais Pierre de Tolede étoit bien-aise d'entretenir leur division, qui lui laissoit le moyen d'exciter de nouveaux troubles. On eut la preuve de ses mauvais desseins, lorsque, le Marquis de Béthune s'étant rendu à Milan pour le sommer de licencier ses troupes, le Duc de Savoie ayant licencié les siennes, il refusa, sous d'injustes prétextes, d'exécuter cet article du traité. En vain le Marquis de Béthune lui remit une protestation, où il le rendoit responsable de tous les maux que son entêtement pouvoit occasionner; il demeura inflé-xible.

Les Vénitiens négocioient une alliance avec les Grisons. Elle fut également traversée par le Gouverneur de Milan, qui vint à bout, par ses émissaires, de soulever le peuple de Coire contre le Résident de la République. Ce Résident fut chassé & obligé de s'enfuir dans le Bergamasque. Les Gri-

An. 1618.
JEAN BEMBO, LXXXXII. Doge de Venise.

ſons tinrent une aſſemblée tumultuaire, dans laquelle il fut décidé, qu'on refuſeroit le paſſage à toute eſpèce de troupes ſoudoyées par les Vénitiens; & on érigea un Tribunal pour punir celles des Communes, qui avoient prêté l'oreille à un projet d'union avec la République.

Affaire des Pirates terminée.

Cependant les ratifications du traité de Madrid, pour ce qui concernoit le différend entre les Vénitiens & le Roi de Bohême, furent ſolemnellement échangées à Vienne au commencement de l'année ſuivante. On convint que les Commiſſaires des deux Puiſſances s'aſſembleroient dans l'Iſle de Veglia. Ceux du Roi de Bohême furent les Barons de Harrach & d'Elding; la République envoya deux Procurateurs de Saint-Marc, Jerôme Juſtiniani & Antoine Priuli. Les conférences furent plus longues qu'on n'avoit prévû; mais le traité fut exécuté avec une bonne foi réciproque, & la République eut entière ſatisfaction au ſujet des Uſcoques, qui furent bannis, diſperſés & mis hors d'état de remuer à l'avenir.

Nicolas Donato, Antoine Priuli ſucceſſivement Doges.

Le Doge Jean Bembo, mourut pendant le congrès de Veglia. On lui ſub-

ſtitua Nicolas Donato, qui mourut lui-même au bout de trois ſemaines, & eut pour ſucceſſeur Antoine Priuli, l'un des Commiſſaires au Congrès. Le Sénat envoya Nicolas Contarini pour le remplacer & pour l'informer ſecrettement de ſon élection. Priuli partit de Veglia comme un ſujet rappellé par ſes Maîtres, & lorſqu'il approcha de Veniſe, douze Sénateurs allerent à ſa rencontre & le conduiſirent au palais, où il prit poſſeſſion du Dogat avec les ſolemnités accoutumées.

An. 1618.

ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Veniſe.

La ſeule inquiétude qui reſtoit aux Vénitiens, leur venoit du Vice-Roi de Naples, qu'on ne pouvoit réſoudre à la paix. La Cour de Madrid affectoit de condamner ſa conduite; mais on connut qu'elle ne lui déplaiſoit pas, en apprenant que le Duc d'Oſſone étoit continué dans ſa Vice-Royauté pour trois ans. Il frettoit partout des vaiſſeaux pour les armer en guerre. Il oſa en demander à l'Angleterre & à la Hollande; mais le Sénat prit les devants & obtint de ces Puiſſances un bon nombre de navires, qui malgré l'oppoſition & les menaces de l'Eſpagne, traverſerent le détroit & vinrent groſſir la flotte des Vénitiens. Le Duc

Procédés étonnants du Duc d'Oſſone.

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

d'Offone follicita de nouveau les Turcs, qui n'avoient ni la volonté, ni le pouvoir de le fecourir. Une guerre au-dehors avec les Perfes & les troubles dont ils étoient agités au-dedans, ne leur permettoient pas de s'occuper des affaires des Princes Chrétiens. Ils avoient perdu leur Empereur Achmet. Muftapha fon fucceffeur avoit été dépofé au bout de trois mois, & leur fceptre étoit tombé dans les mains foibles du jeune Ofman, fils aîné d'Achmet.

Privé des fecours étrangers, le Duc d'Offone n'en fut pas moins ferme dans la réfolution de pouffer la guerre contre les Vénitiens. Du Port de Brindes où étoit fa flotte, il détachoit continuellement des vaiffeaux, qui exerçoient dans le golfe une piraterie infupportable, Laurent Vénier, Généraliffime de mer, reçut ordre du Sénat, de la réprimer par toutes fortes de voies. Il fe préfenta devant Brindes & ne put attaquer la flotte du Vice-Roi, protégée par le canon de la ville & des châteaux. Il parcourut & ravagea la côte. Il prit divers bâtimens, chargés de provifions & de marchandifes pour Naples. Les clameurs des Napolitains

dont le commerce étoit en ſouffrance, obligerent le Duc d'Oſſone à ſuſpendre ſes projets d'invaſion dans le golfe, & déterminerent la Cour d'Eſpagne à charger le Cardinal Borgia de concerter, avec l'Ambaſſadeur de Veniſe à Rome, l'exécution du traité de Madrid.

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Veniſe.

Rien ne pouvoit fléchir l'opiniâtreté du Vice-Roi. Les troubles de Bohême lui fournirent un nouveau prétexte d'envoyer ſes vaiſſeaux dans le golfe pour porter à Trieſte le ſecours demandé par Ferdinand. Le Sénat, informé de ſon deſſein, fit faire à ce ſujet les plus fortes repréſentations à ce Prince, qui ayant intérêt de ménager les Vénitiens, menaça le Duc d'Oſſone de ſa vengeance, s'il ne choiſiſſoit pas une autre voie, pour lui envoyer le ſecours.

Nouvelle alliance des Vénitiens avec le Duc de Savoie.

Cette menace arrêta le Vice-Roi; mais le Sénat pour ſe précautionner encore davantage contre cet ennemi, & contre le Gouverneur de Milan, dont la conduite n'étoit pas moins turbulente, chargea Antoine Donato ſon Ambaſſadeur à Turin, de faire un nouveau traité avec le Duc de Savoie, qui s'obligea, en cas que la République

An. 1618.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

fût attaquée, de faire une diverſion à la tête de vingt mille hommes de pied & de trois mille chevaux, moyennant un ſubſide de quatre-vingt-dix mille ducats par mois. Ce traité fut tenu fort ſecret, & n'empêcha point le Marquis de Béthune, d'inſiſter auprès de Charles-Emmanuel, pour l'engager à lever le dernier obſtacle à la paix, en licenciant les troupes qu'il retenoit au-delà des monts. Charles répondit, que comme ces troupes étoient payées par les Vénitiens, il ne pouvoit les licencier ſans leur aveu. On eut recours au Sénat, qui ſur la parole donnée par les Miniſtres de France, d'un ſecours puiſſant contre les infracteurs du traité, conſentit au licenciement. Pierre de Tolede traverſoit ſourdement cette négociation, en promettant au Duc de Savoie les plus grands avantages, s'il renonçoit à ſon union avec la France & les Vénitiens. En même temps il cherchoit à ſéduire le Duc de Mantoue, en lui inſinuant de tirer parti de la circonſtance pour élever de nouvelles difficultés; mais ces deux Princes n'ayant point donné dans ſes piéges, le Duc de Savoie évacua le Montferrat au commencement d'Avril, &

consigna les prisoniers entre les mains des Ministres de France. Alors Pierre de Tolede dit, en gémissant, qu'il falloit céder à la fatale destinée qui ordonnoit la paix. Il rendit San-Germano & tous les prisonniers. Tout auroit été fini, s'il avoit voulu restituer Verceil; mais quoiqu'il en eût reçu l'ordre par un courier de Madrid, quoiqu'on lui annonçât que Philippe III, mécontent de sa conduite, avoit nommé le Duc de Feria pour le remplacer, il fit naître incidents sur incidents, pour différer cette restitution.

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

On ne pouvoit pénétrer les motifs d'une conduite si extraordinaire. Elle lui étoit inspirée par l'attente du succès prochain d'une conjuration, que le Marquis de Bedmar avoit tramée de concert avec lui & le Duc d'Ossone. Ces trois hommes fortement imbus du principe, que la domination de l'Espagne sur l'Italie ne pouvoit s'établir tant que la République subsisteroit, desiroient avec passion de lever cet obstacle à l'agrandissement de leur Monarchie. N'ayant pû y parvenir par les attaques à découvert, ils résolurent d'employer les mines souterraines. L'injustice des moyens ne les

Conjuration de Venise.

An. 1518
Antoine Priuli, XCIV. Doge de Venise.

arrêtoit point. Ils ne voyoient que beaucoup d'utilité pour leur Nation, & beaucoup de gloire pour eux mêmes dans l'exécution de leur projet, d'ailleurs facile à désavouer s'il échouoit. Le renversement d'un Empire puissant, produit toujours, quelle qu'en soit la nature & la cause, une sorte d'admiration pour les Agens ; & le mérite attaché à cette hardiesse avoit de quoi flatter des génies aussi remuants que Pierre de Tolede, le Duc d'Offone & le Marquis de Bedmar.

Ce fut ce dernier qui monta tous les ressorts destinés à remuer cette grande machine. On devoit en un même jour mettre le feu à l'arsenal & au palais, faire main-basse sur les Nobles, s'emparer de la capitale. A la faveur de ce bouleversement imprévu, Tolede se chargeoit de pénétrer en force dans la Lombardie Vénitienne, tandis que la flotte du Duc d'Offone iroit porter le fer & le feu dans le Frioul & sur toutes les côtes de la Dalmatie. L'essentiel étoit de bien préparer le coup sous lequel Venise devoit succomber ; le Marquis de Bedmar s'en chargea. Il possédoit au plus haut degré le talent de l'intrigue. Dans les

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Etats les mieux gouvernés, il y a toujours des mécontents. Il s'appliqua à les démêler parmi le peuple de Venise & fit tous ses efforts pour les corrompre. Il n'épargnoit ni les accusations, ni les calomnies pour perdre ceux qui résistoient à ses insinuations; & il inspiroit le plus audacieux esprit de révolte à tous ceux que ses cajoleries trouvoient dociles. Il s'attacha surtout à introduire parmi les soldats des gens à sa dévotion, il en eut bientôt un grand nombre. Pour donner à ces instrumens divers le mouvement & le jeu nécessaire, le Duc d'Ossone lui envoya deux hommes de confiance, gens également entreprenants, adroits & incapables de scrupules. Le premier étoit un Normand, nommé Jacques Pieré, qui faisoit à Naples le métier de Corsaire; le second étoit un autre François, nommé Langlad, qui excelloit dans l'artifice des feux en usage à la guerre.

Ces deux scélérats feignirent d'avoir reçu de mauvais traitemens du Vice-Roi & de vouloir s'en venger en passant au service de la République. Ils furent reçus à Venise sans défiance. Cependant Siméon Contarini, Am-

An. 1618.
ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

baſſadeur de la République à Rome, avertit le Sénat de prendre garde à ces gens-là, les ſoupçonnant d'être apoſtés par le Duc d'Oſſone ; mais l'avis de cet Ambaſſadeur fut mépriſé, ſur ce que l'on apprit que le Vice-Roi, furieux en apparence de leur déſertion, avoit fait mettre en priſon la femme de Pieré, & ſur les lettres qu'il lui écrivit & à ſon camarade, leur offrant de grandes récompenſes, pour les engager à revenir. Pieré montra ces lettres à quelques Sénateurs. Il accompagna cette marque de franchiſe, de pluſieurs particularités capables de dévoiler les mauvais deſſeins du Vice-Roi, & de divers moyens qu'il ſuggéra pour les faire échouer. Ce procédé établit la confiance. Langlad & lui furent introduits dans l'arſenal où on leur donna de l'emploi.

Ils entretenoient une ſecrette correſpondance avec le Marquis de Bedmar, qui avoit des eſpions partout. Les couriers qu'il dépêchoit fréquemment à Milan & à Naples, aſſuroient le rapport des diſpoſitions & des intelligences. Tout étoit prêt au-dedans & au-dehors pour frapper le grand coup. Un Anglois, nommé Hellot, avoit

reçu la commiſſion du Duc d'Oſſone, de conduire un nombre de brigantins & de barques bien armées, qui, au ſignal dont on étoit convenu, devoient entrer dans les lagunes. Ces brigantins devoient être ſuivis de pluſieurs gros vaiſſeaux, qui avoient ordre de ranger la côte du Frioul & d'y mouiller en attendant l'événement. La fonction de Langlad étoit de mettre le feu à l'arſenal. Divers incendiaires étoient répandus dans les différents quartiers de la ville. Les poſtes étoient aſſignés aux aſſaſſins. Les conjurés avoient des marques ſecrettes pour ſe reconnoître. Leur récompenſe devoit être le pillage de la monnoie & de toutes les maiſons opulentes.

An. 1618.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Veniſe.

Tout dépendoit de l'arrivée des brigantins de Naples, qui étoient attendus inceſſamment. Les conjurés, inquiets de leur retardement, montoient journellement ſur les plus hautes tours de la ville, dans l'eſpérance de les découvrir. L'entrepriſe échoua par des accidens qu'on ne pouvoit ni prévoir ni prévenir. Une partie des brigantins fut enlevée par des Corſaires, & les autres furent diſſipés par la tempête. Ce contretemps obli-

Elle eſt découverte.

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

gea les conjurés à différer l'exécution de leur projet. Les équipages de la flotte de la République eurent besoin de renfort. On ordonna des recrues dans l'arsenal, & Pieré & Langlad ayant reçu ordre de s'embarquer, ne purent se défendre d'obéir. Leur départ ôta aux conjurés une de leurs principales ressources. Ils ne désespérerent pourtant point encore du succès. Ils tinrent plusieurs conférences, pour imaginer les moyens de remédier aux inconvenients, qui avoient dérangé leurs premieres dispositions. Leur secret étoit déja étendu à beaucoup de gens; il fallut l'étendre encore davantage.

Elle est dénoncée au conseil des dix.

Un Officier Normand, nommé Gabriel de Montcasin, & un Dauphinois, nommé Baltasar Juven, en eurent connoissance. L'idée de cet affreux complot les saisit d'horreur, & ils le dénoncerent au Conseil des Dix. Les Chefs de ce Conseil, pour être informés plus en détail, vinrent à bout d'introduire leurs émissaires dans les conférences tenues par les conjurés. Ce stratagême les mit au fait de toute l'intrigue, & leur procura une liste exacte de tous les coupables. Ils apprirent, qu'à la réserve de quelques Officiers étrangers,

tous ceux qui avoient eu part à la conjuration étoient soldats, & gens de la lie du peuple. Ils furent avertis qu'il y avoit à Crême un François, nommé Jean Berand, Capitaine d'une compagnie à la solde des Vénitiens, lequel étoit en correspondance avec Pierre de Tolede, pour lui livrer la place.

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Punition des conjurés.

Cette information secrette fut suivie d'ordres donnés pour arrêter & emprisonner les auteurs de cette horrible traine. Les papiers que l'on enleva chez eux achevèrent de fournir la preuve du crime. On les mit tout de suite à la question, & ils avouerent tout. Quelques-uns furent pendus entre les deux colonnes, les autres furent étranglés dans la prison & jettés de nuit dans la mer. Plusieurs des complices eurent le temps de se sauver, & allerent chercher un asile auprès du Duc d'Offone. On envoya ordre au Général de la flotte de se saisir de Pieré & Langlad, & sans autre forme de procès de les faire jetter à la mer. A Crême, Berand & ses complices furent tous arrêtés en un même jour, & périrent sur un échafaud.

Le Marquis de Bedmar se sauve à Milan.

La découverte de la conjuration ayant été ainsi manifestée, le Sénat ordonna

An. 1618.
ANTOINE PRIULI XCXIV. Doge de Venise.

des prieres publiques, pour remercier Dieu de la protection qui avoit sauvé le peuple Vénitien de ce danger extrême. Tous les Ordres de l'Etat furent saisis d'indignation & d'horreur, & le Marquis de Bedmar couroit grand risque d'en être la victime, s'il n'eût pris le parti de se sauver à Milan. Le Sénat avoit envoyé un courier à Madrid pour demander son rappel. Philippe & son Conseil condamnerent hautement la conduite de cet Ambassadeur, en déclarant à celui de Venise qu'on alloit le rappeller, & le faire passer en Flandre auprès de l'Archiduc Albert. Le crime de Bedmar méritoit sans doute un autre châtiment qu'une simple translation; & la Cour de Madrid se rendoit suspecte en bornant à si peu de chose la satisfaction que les Vénitiens avoient droit d'attendre pour un attentat de cette nature. Le Duc d'Ossone en fut quitte lui-même pour un simple désaveu de la complicité qu'on lui imputoit, & dont on avoit les preuves. L'asile donné à tous les fugitifs, la liberté rendue à la veuve de Pieré, qu'il fit conduire à Malte avec une escorte, prouvoient le cas qu'on devoit faire de son désaveu; mais l'intérêt qu'avoient

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

les Vénitiens à ne point mettre de nouveaux obstacles à la paix, engagea le Sénat à ensevelir tous ses griefs dans une dissimulation profonde.

Ainsi finit cette fameuse conjuration dont M. l'Abbé de Saint-Réal a élégamment décrit les détails, & dont la réalité a été révoquée en doute par un Auteur moderne. On peut reprocher au premier de s'être trop livré au brillant de son imagination, & d'avoir chargé la vérité d'une multitude de fictions pour rendre sa narration plus vive & plus intéressante. On doit répondre au second, que les motifs dont il appuie ses doutes, ne sçauroient contre-balancer le témoignage de tous les Historiens de Venise, & l'opinion généralement établie, qui met cette conjuration au rang des faits historiques les plus certains. On n'ignore point que le Marquis de Bedmar, pour se laver d'un crime qui le couvroit de honte, fît répandre le bruit, que la conjuration dont nous parlons n'avoit été qu'une imposture des Vénitiens pour le perdre lui, Pierre de Tolede & le Duc d'Ossone : mais outre que la simple allégation d'un témoin intéressé ne prouve rien ; outre que le Marquis de Bedmar

An. 1618. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

a donné dans ses écrits des marques d'une passion aveugle contre les Vénitiens ; peut-on croire, qu'un gouvernement aussi équitable dans sa sévérité même, que celui de Venise, se soit déterminé à verser le sang d'un grand nombre d'innocens, sur une supposition dont la fausseté lui étoit connue, & qu'une pareille horreur n'ait pas été authentiquement dévoilée dans le temps, par tant de personnes intéressées à la confondre ? Si ce fait pouvoit être douteux, quelle certitude resteroit-il à l'Histoire ?

Le traité de Madrid est enfin exécuté.

La conjuration eut un bon effet, en ce qu'elle occasionna une exécution plus prompte du traité de Madrid. Les vaisseaux du Duc d'Ossone rentrerent dans leurs ports. Verceil fut rendu au Duc de Savoie. Le Duc de Feria ayant remplacé Pierre de Tolede dans le gouvernement de Milan, les troupes furent licenciées de part & d'autre ; & le mariage de Madame Christine de France, sœur de Louis XIII, fut conclu avec Victor-Amédée, Prince de Piémont. Les troubles de Bohême, & les intrigues de plusieurs Electeurs pour exclure Ferdinand de la Couronne Impériale, servirent à affermir la paix de

l'Italie, toutes les Cours de l'Europe portant leur principale attention à l'orage qui se formoit en Allemagne, pour abattre la trop grande puissance de la Maison d'Autriche.

An. 1619. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

L'Empereur Mathias mourut au mois de Mai de l'année suivante. L'Electeur Palatin, à la tête du parti Protestant, s'opposoit à l'élection du Roi de Bohême; mais le parti Catholique fut le plus fort, & Ferdinand fut élu. Les mécontens de Bohême, qui avoient pris les armes, offrirent leur couronne à l'Electeur de Saxe, qui, gagné par les Autrichiens, la refusa. Ils eurent recours au Duc de Savoie, qui, voyant les épines dont ce trône étoit environné, n'osa entreprendre de s'y placer. Frederic, Electeur Palatin, fut plus hardi que les autres, & il eut sujet de se repentir d'avoir cédé à l'ambition de devenir Roi. Les mécontens de Bohême soulevèrent en leur faveur Betlhem Gabor, Prince de Transilvanie, qui, après quelques succès, fut forcé de souscrire à une tréve de dix mois. Cependant l'Electeur Palatin fut couronné à Prague. On craignit d'abord, que sa qualité de gendre de Jacques I n'attirât toutes les forces de l'Angleterre dans

Mort de l'Empereur Mathias; troubles en Allemagne.

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

le sein de l'Empire; mais la fausse politique de Jacques, qui vouloit se donner les airs d'un Roi absolu, & qui évitant pour cet effet d'assembler son Parlement, s'ôtoit toutes les ressources du pouvoir ordinaire, dissipa cette crainte; & Ferdinand ne tarda pas à reprendre le dessus sur son foible Compétiteur.

Ce Prince ayant fait part aux Vénitiens de son avénement à la Couronne Impériale, le Sénat lui envoya deux Ambassadeurs extraordinaires, François Erizzo & Siméon Contarini. Les deux partis qui divisoient l'Allemagne, sollicitoient l'alliance des Vénitiens avec la même ardeur; mais le Sénat en garde contre les mauvais desseins de l'Espagne, dont il avoit la preuve, non-seulement dans les événemens passés, mais encore dans les intrigues actuelles du Duc de Feria pour entretenir la discorde des Grisons, & les détourner de l'amitié des Vénitiens, rejetta avec fermeté tout engagement étranger aux affaires d'Italie.

Politique des Vénitiens.

Son objet essentiel étoit d'opposer des barrières insurmontables aux vues de domination, qu'il attribuoit avec raison à la Cour de Madrid. Pour cela

il lui convenoit de s'unir à toutes les Puiſſances jalouſes de la grandeur de l'Eſpagne, & en état de lui réſiſter. Il n'eſpéroit rien de la France, où Luynes aux priſes avec les Huguenots, trouvoit de grandes difficultés à les ſoumettre. Il renouvella ſon alliance avec le Duc de Savoie. Il négocia auprès des Ducs de Modene, de Mantoue, de Parme & d'Urbin, leſquels louerent ſes intentions, ſans oſer prendre d'engagement pour la ſûreté commune. Le Pape déclara, que ſa qualité de pere commun l'obligeoit à une exacte neutralité entre tous les partis. Le Grand-Duc avoit de grands ménagemens à garder avec l'Eſpagne. Ainſi les Vénitiens ne trouverent d'allié ſolide, que le ſeul Charles-Emmanuel, incapable par ſon caractère d'uſer de ménagement & de donner des marques de crainte, quand il s'agiſſoit de l'intérêt de ſa Couronne.

An. 1619. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Veniſe.

En réglant le compte des ſubſides accordés à ce Prince, le Sénat découvrit que tout l'argent qui avoit été envoyé n'avoit pas été reçu, & il ſoupçonna Antoine Donato, ci-devant Ambaſſadeur de la République à Turin, d'avoir détourné à ſon uſage la ſomme

Ils puniſſent l'infidélité d'un de leurs Ambaſſadeurs.

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

qui étoit en défaut. Toutes les présomptions étoient en faveur de Donato, qui avoit joui jusques-là de la meilleure réputation. Il étoit neveu du Doge Léonard Donato, qui lui avoit laissé les plus grands exemples, & fils d'un pere, qui long-tems employé au dedans & au dehors, avoit donné les plus fortes preuves de zèle & de désintéressement. Il remplissoit alors la fonction d'Ambassadeur en Angleterre. On lui permit de retourner à Venise pour se justifier. Il y vint en effet, & appuya devant le Sénat sa justification, sur le mérite de ses ancêtres & sur ses services personnels. Ces motifs, dont on sentoit la force, ne justifioient point l'emploi de l'argent qu'il avoit reçu. Il étoit membre d'une République, qui met le péculat de pair avec la trahison, & il avoit à faire à des Juges incapables, pour aucune considération, de s'écarter de la regle ou de la fléchir. On fut mal satisfait de ses défenses, & on lui ordonna de se rendre en prison, jusqu'à ce que ses comptes fussent en ordre. Au lieu d'obéir, il prit la fuite. Alors le Sénat publia contre lui une Sentence de proscription. Tous ses biens furent confisqués. Son nom fut effacé

effacé du livre d'or, & toute sa postérité dégradée de noblesse. Il se réfugia en Angleterre; mais son successeur Jérôme Lando engagea Jacques I à le chasser de ses Etats. On ne peut que louer cet exemple de sévérité; la bonne discipline d'un gouvernement consistant à ne pas laisser les fautes impunies, & sa vraie puissance à prévenir jusques aux moindres déprédations.

An. 1619.

ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

Le Sénat, assuré de l'appui du Duc de Savoie & de l'assistance des cantons de Zurich & de Berne, ne pouvoit espérer de ces alliés que des troupes de terre; il chercha à se procurer des auxiliaires de mer. La tréve entre l'Espagne & les Provinces-Unies étoit sur le point de finir. Christophe Suriano, Ambassadeur de la République à la Haye, avoit gagné la confiance du Prince d'Orange & des principaux de l'Etat. Il profita habilement des dispositions où il les trouva, dans l'appréhension d'une prochaine rupture avec l'Espagne, pour leur insinuer de s'allier avec les Vénitiens. Les Etats Généraux saisirent cette idée avec empressement, & nommerent des Députés pour concerter avec lui les conditions d'une ligue défensive.

Ils négocient une ligue avec la Hollande.

Suriano en donna avis au Sénat, qui

An. 1619.

ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Délibération dans le Sénat.

consentit à mettre l'affaire en délibération. Jean Nani, l'un des Conseillers du Collège, opina en ces termes. » S'il est vrai que la foi que se donnent » les Princes soit un lien indissoluble, » & si les traités de ligue sont comme » les mariages, qui établissent une » communauté de biens & d'intérêts, » il me semble qu'on ne peut trop ré- » fléchir avant que de conclure un trai- » té, de sa nature irrévocable; un » traité surtout qui doit unir, non des » Etats dont le gouvernement est sujet » à s'altérer par la vicissitude des évé- » nemens, par la passion des Ministres, » par la succession des Chefs, mais » deux Républiques dont le caractère » est d'être invariables dans leur cons- » titution, fermes dans leurs engage- » mens, constantes dans leurs maxi- » mes. Dans quel embarras d'affaires » nous allons-nous jetter, en faisant » cause commune avec les Provinces- » Unies, qui, pour la défense de leur re- » ligion & de leur liberté, auront une » guerre éternelle à soutenir contre un » Roi puissant & implacable dans ses » ressentimens! Serons-nous en état de » fournir de l'aliment à cette guerre » indéfinie, qui s'étend aux quatre

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» parties du monde, qui épuise l'Ef-
» pagne de foldats & qui confume tout
» l'or de l'Inde? Notre République s'eft
» toujours diftinguée par la juftice de
» fes entreprifes, & par fa conftance
» envers fes alliés. Que prétend-on au-
» jourd'hui? Que nous faffions la guerre
» à l'Efpagne, avec qui nous venons
» de faire la paix? Dira-t-on que cette
» guerre étrangère eft néceffaire à notre
» fûreté? Mais eft-il pour nous une fû-
» reté plus grande que de réferver nos
» forces pour les occurrences où nous
» ferons directement attaqués? Laif-
» fons les Hollandois difputer leur li-
» berté vis-à-vis des Efpagnols. Tant
» que cette querelle fubfiftera, l'Italie
» fera tranquille, & nous recueillerons
» fans trouble les fruits de la paix. La
» Hollande a pour amis des Princes
» voifins & puiffans. Pourquoi nous
» mettre de la partie, fi la neutralité
» nous mene au même but? Notre de-
» voir eft de protéger l'Italie, & ce
» devoir nous l'avons rempli avec
» gloire. Ce feroit trop entreprendre,
» que de vouloir nous mêler de tous les
» autres différends qui agitent l'uni-
» vers. Nous avons fagement évité de
» nous ingérer dans la guerre de Bo-

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» hême ; pourquoi n'aurons-nous pas
» la même ſageſſe vis-à-vis de la Hol-
» lande? Eſt-ce dans l'eſpérance d'en
» tirer du ſecours? Croyez-moi, ſans
» nous lier avec elle, cette Nation
» nous ſervira quand nous en aurons
» beſoin, puiſqu'on obtient tout d'elle
» avec de l'argent. Je conviens que les
» dépenſes faites pour éloigner le
» théâtre de la guerre, ſont une éco-
» nomie des plus utiles; mais n'eſt-on
» aſſuré de l'amitié des Nations que
» par des traités? L'intérêt commun
» ne ſuffit-il pas pour leur union réci-
» proque? Ne doutons pas que les
» Provinces-Unies ne ſoient à nous,
» toutes les fois qu'il ſera de leur in-
» térêt de nous ſecourir. Sans aucun
» traité particulier, n'avons-nous pas
» tiré des Officiers, des ſoldats & des
» vaiſſeaux, de ce pays où l'argent de
» tout le monde eſt bien reçu? Pour
» moi je ne connois d'amitiés utiles
» que celles qui ſont preſcrites par une
» égalité de convenances mutuelles. Or
» dans le cas préſent, cette égalité ne
» ſe rencontre point. Nous ſommes
» en paix avec l'Eſpagne, & cette paix
» peut durer tant qu'il reſtera quelque
» modération dans le Conſeil de Ma-

An. 1619. ANTOINE PRIULI. XCXIV. Doge de Venise.

» drid. La Hollande, au contraire, dé-
» cidée à défendre opiniâtrement ſa
» liberté & ſa fauſſe croyance, n'a
» point de paix à eſpérer. En nous
» alliant avec elle, nous nous expo-
» ſons donc à un trouble qui n'aura
» point de fin. D'ailleurs, on ſçait
» que les traités les plus ſolemnels re-
» çoivent de fâcheuſes atteintes, par
» la facilité que trouve toujours un
» ennemi de ſemer des jalouſies. La
» grande maxime de l'Eſpagne, eſt de
» diviſer par les artifices ceux que ſon
» ambition réunit contr'elle. Notre
» politique, au contraire, a toujours
» été de nous ſoutenir ſans provoquer
» perſonne, & de ne ſuivre dans nos
» réſolutions que les conſeils dictés
» par la prudence & l'équité «.

Sebaſtien Vénier, autre Conſeiller du Collége, réfuta l'opinion de Nani par le diſcours ſuivant.

» Ce ſeroit un rare bonheur de voir
» des Princes ſe contenter de leurs
» Etats, dans un ſiécle où la cupidité
» décide de tout. La fortune a donné
» à l'Eſpagne les plus vaſtes domaines,
» & ſon ambition n'eſt point ſatisfai-
» te. La poſſeſſion de deux mondes
» ne lui ſuffit pas; il faut que tous

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» les lieux où il reste de la liberté & » du pouvoir éprouvent ses attaques. » De-là, ses intrigues pour détourner » les Grisons de notre alliance, ses » plaintes de notre union avec les Suisses, » ses murmures contre notre ligue » avec la Savoie. C'est à nous de » reconnoître, que tous les liens que » l'Espagne s'efforce de rompre, sont » ceux-là même sur lesquels nous devons » fonder notre sûreté. La grande » règle est que tous les foibles se réunissent » pour balancer l'effort du plus » puissant. L'abandon de cette règle a » flétri la gloire & presque anéanti sa » liberté de l'Italie. Cette considération » doit nous faire accepter l'offre » de la Hollande sans hésiter. Nous » avons connu par expérience combien » les trêves de cette République » étoient fatales à l'Italie. Tant qu'il y » a eu guerre dans les Pays-Bas, l'Italie » a été heureuse & tranquille. C'est » donc à nous de tâcher de détourner » vers cette Contrée le feu qui, » malgré toutes les apparences de paix, » demeure caché sous la cendre. Infailliblement » la guerre va recommencer » dans les Pays-Bas; mais les » Provinces-Unies sont trop foibles

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» contre un Etat auſſi puiſſant que l'Eſ-
» pagne. Il nous convient donc de leur
» donner aſſez de ſecours, pour qu'elles
» ne ſoient pas forcées à renouveller
» la trève, ou réduites à ſubir de nou-
» veau le joug. Ne nous flattons pas
» que les Etats voiſins ſoient pour la
» Hollande un appui ſuffiſant. La Fran-
» ce eſt agitée de troubles fomentés par
» l'Eſpagne elle-même. L'Angleterre
» ne nous montre dans ſon Roi que
» de l'inertie & de l'irréſolution. C'eſt
» à nous qui voyons le beſoin, d'y ap-
» porter un remede qui eſt en notre
» pouvoir. Donnerons-nous une aveu-
» gle confiance à la paix conclue il y
» a deux ans avec l'Eſpagne? Mais
» quel en a été le fruit, ſinon des pra-
» tiques de la part de Pierre de Tole-
» de pour envahir nos places, l'obſti-
» nation du Duc d'Oſſone à refuſer la
» reſtitution des priſes faites ſur nous,
» une conjuration tramée par le Mar-
» quis de Bedmar, nos frontières me-
» nacées, nos mers infeſtées, des in-
» trigues à la Porte pour nous faire
» opprimer par les Turcs? Suppoſons
» au Roi Philippe les meilleures in-
» tentions, les manœuvres de ſes Mi-
» niſtres ne ſçauroient être plus mé-

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» chantes. Le ſeul moyen de nous mettre à l'abri de leur politique pernicieuſe, c'eſt d'avoir des amis qui partagent notre fortune bonne & mauvaiſe. Sans ce ſecours, il nous ſera difficile d'éviter tous les piéges qu'on nous tend. Nous avons la Savoie & les Suiſſes; mais avec de tels alliés, nos Etats de mer reſtent à découvert; cette ville, le centre de notre empire, demeure expoſée aux attaques. Uniſſons-nous à la Hollande. Dès-lors notre golfe ſera reſpecté par l'Eſpagne, dans la crainte d'y attirer les flottes de ce peuple redoutable, qui menace de lui ravir la poſſeſſion du nouveau Monde. Cette crainte ſeule peut parmi nous aſſûrer la paix. Dira-t-on, que cette démarche nous fera de Philippe III, un ennemi irréconciliable? Eh quoi! pourra-t-il ſe plaindre, de ce que nous cherchons à nous allier avec un peuple dont il n'a pas rougi de reconnoître l'indépendance? Des Etats libres ne pourront-ils s'allier ſans crime? Quel eſt notre deſſein après tout? Voulons-nous envahir les Etats de Philippe? Notre conſtitution s'y oppoſe. Notre ligue ne peut

An. 1619. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

» l'offenſer que dans la ſuppoſition » qu'il veuille violer la paix. S'il s'en » offenſe, ſa politique eſt démaſquée. » Serons-nous arrêtés par la crainte » des frais? Mais notre argent, pour-» quoi eſt-il fait, ſi nous craignons » d'en faire uſage pour préſerver l'E-» tat des derniers malheurs? Les tré-» ſors accumulés par nos peres ne nous » ſont utiles, qu'autant qu'ils ſervent » à réprimer nos ennemis. La tran-» quillité au-dedans, la conſidération » au-dehors, voilà la vraie opulence, » & les vrais tréſors des Monarchies » & des Républiques «.

Traité des Vénitiens avec la Hollande.

L'avis de Vénier fut ſuivi, & on envoya ordre à Suriano de ſigner une ligue défenſive pour quinze ans. En cas d'invaſion, la République s'obligea à fournir aux Etats Généraux un ſubſide de cinquante mille florins par mois; & les Provinces-Unies s'obligerent réciproquement à fournir aux Vénitiens un ſecours équivalent, en troupes, en vaiſſeaux, ou en argent au choix du Sénat.

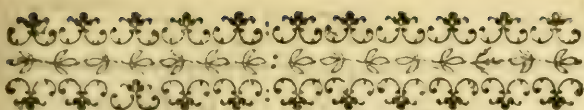
Lorſque ce traité fut rendu public, la Cour de Madrid en témoigna beaucoup de reſſentiment. Le Duc d'Oſſone arma une nouvelle flotte avec deſ-

An. 1619.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

ſein de pénétrer dans le golfe. Le Généraliſſime de mer, Laurent Vénier, eut ordre de lui en diſputer l'entrée. Il ſe transporta ſur les côtes de la Pouille, où il ſe ſaiſit de quelques bâtimens. Sa ſupériorité en impoſa au Duc d'Oſſone, dont la flotte alla tenter en Afrique une deſcente qui ne lui réuſſit point.

La diſgrace de ce Vice-Roi étoit prochaine. Les plaintes des Napolitains contre ſa tyrannie avoient enfin déterminé Philippe III à le rappeller. Lorſqu'il vit que les Protecteurs, qu'il avoit gagnés à Madrid à force d'argent, n'avoient plus le crédit de le défendre, il eſſaia de ſe faire à Naples un parti contre l'autorité de ſon Roi. Il en vint même juſqu'à ſolliciter l'appui du Duc de Savoie & des Vénitiens; mais cette témérité ne ſervit qu'à précipiter ſa chûte. Le Cardinal Borgia arriva à Naples & prit poſſeſſion de la Vice-Royauté. Le Duc d'Oſſone en horreur à tous les Citoyens, fut contraint de partir pour l'Eſpagne. En arrivant, il fut mis en priſon & y mourut quelque tems après.

Fin du Livre XLI.



SOMMAIRE

DU

LIVRE QUARANTE-DEUX.

Inquiétude que la Porte donne aux Vénitiens. Affaires d'Allemagne. Affaires de la Valteline. Les Vénitiens s'intéressent pour les Grisons. Les Espagnols restent maîtres de la Valteline. Le Sénat intéresse la France dans cette affaire. Discours de leur Ambassadeur à Louis XIII. Succès de ce Discours. Brouillerie des Vénitiens avec l'Espagne. Mort de Paul V. Grégoire XV lui succède. Intrigues des Espagnols auprès du nouveau Pape. Il demande le rétablissement des Jésuites à Venise sans l'obtenir. Suite de l'affaire de la Valteline. Mort de Philippe III, Roi d'Espagne. Le Sénat se tient uni au Duc

de Savoie. Affaires d'Allemagne. Complot contre les Sénateurs de Venise. Suite de l'affaire de la Valteline. La France se mêle de cette querelle. Affaires d'Allemagne. Révolution à Constantinople. Suite des Affaires d'Allemagne. Ligue des Vénitiens avec la France & la Savoie. Fausse politique du Pape. La Valteline remise au Pape en dépôt. Mort de Grégoire XV. François Contarini, 95e Doge de Venise. Négociation avec Urbain VIII. Le Ministere de Richelieu en France, favorable aux Vénitiens. Affaires de Mantoue. Suite de celle de la Valteline. Dispositions des Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Congrès à Suze. Invasion de la Valteline par les François. L'expédition de Gènes empêche la conquête entière de la Valteline. Jean Cornaro, 96e. Doge. Invasion de l'état de Gènes. Les François & le Duc

de Savoie en ſont chaſſés par les Eſpagnols. Guerre dans la Valteline. Négociation du Pape ſur ce ſujet. Traité de Monron au ſujet de la Valteline. Politique des Miniſtres de France & d'Eſpagne. Mécontentement des Vénitiens. Délibération dans le Sénat. Il approuve le Traité. Reſſentiment du Duc de Savoie. Exécution du Traité de Monron. Suite des affaires d'Allemagne. Vigilance des Vénitiens pour le maintien de leurs loix. Affaires de Mantoue. Intrigues du Duc de Savoie. Louis XIII partage la Maiſon de Nevers héritiere de Mantoue. Veniſe ſe déclare pour elle. Négociation des Vénitiens à Nîmes ſur ce ſujet avec la France & la Savoie. Démarches des Prétendans au Duché de Mantoue, près de l'Empereur. Traité du Duc de Savoie avec l'Eſpagne. Les Eſpagnols veulent tromper les Vénitiens. Ré-

ponse du Senat. Délibération dans le Sénat. Résolution qu'elle produit. Divisions en France. Sages vûes de Richelieu. Guerre dans le Montferrat. Conduite du Duc de Savoie. Négociation des Vénitiens à la Cour de l'Empereur. Embarras du nouveau Duc de Mantoue. Secours qu'il tire de France & que le Duc de Savoie rend inutile. Diverses propositions rejettées. La France accorde son appui au Duc de Mantoue. Assassinat commis à Venise par le fils du Doge. Il excite la division parmi les Nobles. On propose de reformer le Conseil des Dix. Projet de réformation. Les esprits se divisent. L'éloquence d'un Sénateur les réunit. Ligue des Vénitiens avec la France & le Duc de Mantoue. Le Duc de Savoie s'accommode avec la France par le traité de Suze. Ce traité mécontente les Vénitiens. Le Duc de Mantoue est forcé

d'y adhérer. Retraite de Louis XIII & de Richelieu. Insinuations des Cours de Vienne & de Madrid au Sénat. Il se tient uni à la France. Nouvelle infidélité du Duc de Savoie. Armée Impériale dans le Milanois. Fermeté du Duc de Mantoue. Les Vénitiens le soutiennent. Les Impériaux assiégent Mantoue. Ils sont obligés de s'en éloigner. Contestations des Vénitiens avec la Cour de Rome. Nicolas Contarini, 97e. Doge de Venise. Entrée des François en Italie. Ils prennent Pignerol & le fortifient. Louis XIII se rend maître de la Savoie. Situation du Duc de Mantoue. Le Sénat délibere sur ce sujet. Ses efforts en faveur du Duc de Mantoue. Surprise de Mantoue par les Impériaux. Le Duc de Mantoue perd ses Etats. Fermeté des Vénitiens à défendre l'Empire du Golfe. Malheurs du Duc de Savoie. Sa mort. Paix conclue à Ra-

tisbonne. Mécontentement des Parties Belligérantes. Convention entre les François & les Espagnols au sujet du Montferrat. Politique de Richelieu. Les Vénitiens sont constants dans leur alliance avec la France. Gustave Adolphe en Allemagne.





HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-DEUX.

An. 1619. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Inquiétude que la Porte donne aux Vénitiens.



U commencement de l'année suivante, les Vénitiens furent au moment d'avoir la guerre avec les Turcs. Ali-Bacha avoit été élevé depuis peu à la dignité de Grand-Visir. Ce Ministre, ci-devant Armateur, se ressouvenoit avec ressentiment de deux de ses galiotes prises en mer par les vaisseaux de la République, & pouvant manier à son gré l'autorité Souveraine, les moyens de vengeance ne lui manquoient pas. Il satisfit ce lâche sentiment, en faisant étrangler le Drogman du Baile, qui dans l'affaire des deux galiotes avoit sollicité contre lui les Ministres du Serrail. Ce début annon-

An. 1620.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

ça ce qu'on devoit attendre d'un homme si passionné. Il fit renaître tous les différends au sujet des limites de la Bosnie & de la Dalmatie, qui avoient été sagement assoupis. Il menaça de faire repentir les Vénitiens des usurpations & des insultes dont il supposoit que la Porte Ottomane avoit à se plaindre. Ses discours & ses procédés avoient de quoi allarmer le Sénat. Il donna ses ordres en diligence pour mettre ses frontières à l'abri de toute invasion ; mais il fut bientôt délivré de cette crainte par la mort subite d'Ali-Bacha. Son successeur Usseim, plus équitable & plus modéré, consentit, moyennant quelques présens, à laisser les Vénitiens tranquilles, & trouva plus d'avantage à écouter les Protestans d'Allemagne, qui l'invitoient à déclarer la guerre à la Pologne, pour ôter à la Maison d'Autriche l'appui de cette Couronne.

Affaires d'Allemagne.

L'Electeur Palatin venoit d'être mis au ban de l'Empire. L'Archiduc Albert, le Duc de Baviere & l'Electeur de Saxe, chargés de l'exécution du ban, attaquoient avec des forces supérieures, le Palatinat, la Bohême & ses dépendances. L'armée de l'Electeur Fré-

déric fut entiérement défaite sous les murs de Prague. Cette capitale resta au pouvoir des Autrichiens, & ce malheureux Prince, déchû par sa fuite d'une Couronne qu'il avoit portée quelques instans, se vit en danger de perdre tous ses autres Etats.

An. 1620. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

La République évita soigneusement de se mêler de cette querelle, l'Italie lui présentant des objets plus capables de l'intéresser. Ce fut dans le courant de cette année que la révolte de la Valteline éclata. La Valteline est une Province qui a les Grisons au nord, le Tirol à l'est, le Milanois à l'ouest, & la Lombardie Vénitienne au sud. C'est un pays peuplé & fertile, quoique situé dans le sein des montagnes, & les Comtés de Bormio & de Chiavenes en sont des dépendances. Cette province, soumise aux Grisons, supportoit impatiemment leur joug, à cause de la différence de religion, les Valtelins étant Catholiques, & les Grisons Protestans. La Maison d'Autriche avoit l'œil ouvert sur cette province, qui se trouvoit doublement à sa bienséance, pour faire la communication de ses Etats d'Allemagne à ceux d'Italie, & pour ôter aux Vénitiens tout accès aux

Affaires de la Valteline.

An. 1620.
ANTOINE FRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

ſecours d'au-delà des monts. Le Comte de Fuentes, autrefois Gouverneur de Milan, avoit déja tenté de s'en emparer, & le fort à l'entrée de la Valteline, qui porte ſon nom, avoit donné de juſtes ombrages à tous les Etats intéreſſés au maintien de la liberté de cette province.

Les ſucceſſeurs du Comte de Fuentès avoient entretenu conſtamment des intelligences avec les principaux mécontens ; & le Duc de Féria marchant ſur les traces de tous ceux qui l'avoient précédé, épioit l'occaſion d'entraîner les Valtelins dans ſes piéges. Ceux qui étoient en correſpondance avec lui, ne ceſſoient de lui repréſenter, que la diſcorde des Griſons & les troubles de la France étoient des circonſtances favorables au projet de ſouſtraire les Valtelins à la tyrannie de leurs maîtres. Le Duc de Féria réſolut enfin de riſquer l'aventure. Il ſe concerta avec le Gouverneur du Tirol, & au mois de Juillet de l'an 1620, à la faveur d'un corps de trois cents Allemands qui entrerent par le Tirol dans la Valteline, toute la province ſe ſouleva. Les Gouverneurs & Magiſtrats Griſons furent maſſacrés, &, ſous prétexte de religion, on exerça

An. 1620.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

ſur tous ceux de leur ſuite les vengeances les plus cruelles. Les Valtelins élurent de nouveaux Magiſtrats. Le Duc de Féria leur envoya des ſoldats, du canon & des munitions. Ils fortifierent différents poſtes, & cette révolte fut annoncée comme ayant l'aveu & l'approbation du Pape.

Les Vénitiens s'intéreſſent pour les Griſons.

Les Vénitiens, qui en prévoyoient les ſuites, les repréſenterent inutilement aux Cours de Rome, de Vienne & de Madrid. Ils agirent auprès des Griſons, en les exhortant à regagner les Valtelins, par l'offre d'oublier le paſſé, & d'aſſurer chez eux l'état de la religion Catholique. Ils ſolliciterent les Cantons de Berne & de Zurich à prendre les armes en faveur des Griſons, & s'obligerent à fournir aux uns & aux autres des ſubſides. Cette manœuvre du Sénat eut ſon effet. Les Griſons mirent des troupes ſur pied, renforcerent la garniſon de Chiavenes, attaquerent un corps d'Eſpagnols retranché près de Morbegno, furent repouſſés & ſe replierent ſur Sandrio. Leurs ſoldats furieux contre les Valtelins rebelles, commirent contr'eux de ſi grandes cruautés, que les Moines, les Religieuſes & une partie du peuple

An. 1620. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

se sauverent dans les Etats de la République, où le Sénat ordonna qu'ils fussent reçus & bien traités.

Les Espagnols restent maîtres de la Valteline.

Le Duc de Féria envoya du renfort aux rebelles, les Grisons en reçurent des Suisses Protestans. On se battit, & la victoire resta aux Espagnols, qui demeurerent maîtres de la Valteline. Le Duc de Féria souleva en sa faveur les Cantons Catholiques, & faisant de cette guerre une guerre de religion, il eut pour lui tous ceux des Suisses & des Grisons même qui professoient la Foi Catholique. Les Cantons de Berne & de Zurich, rebutés du mauvais succès de leur premier effort, avoient abandonné la partie. L'Archiduc Albert assembloit des troupes dans le Tirol, & annonçoit des prétentions sur une partie du pays des Grisons. La confusion étoit extrême, les trois ligues dont l'Etat des Grisons est composé se trouvant divisées entr'elles; & celle qu'on nomme la ligue Grise, étant presque toujours en contradiction avec les deux autres, qu'on nomme la ligue de la Cadée & la ligue des dix communautés.

Les trois ligues tenoient alors un *pittach* ou assemblée générale à Slants.

Le résultat fut d'envoyer à Venise Constantin Planta, pour demander au Sénat des conseils & du secours. Il fut accueilli favorablement, & on le renvoya avec promesse d'assister les Grisons, pourvu que le sentiment de leurs malheurs les déterminât à se réunir pour leur sûreté commune.

An. 1620. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Le Sénat jugea qu'il lui seroit difficile de terminer avantageusement l'affaire de la Valteline, à moins qu'il ne parvînt à opposer aux Espagnols une Puissance capable de rétablir l'équilibre. Il envoya Jérôme Priuli avec la qualité d'Ambassadeur extraordinaire à la Cour de France, pour représenter à Louis XIII la nécessité de protéger d'anciens alliés opprimés par les Espagnols, & pour lui offrir de joindre dans cette vue toutes les forces de la République à celles de la France.

Le Sénat intéresse la France dans cette affaire.

Le Maréchal de Lesdiguieres, toujours prêt à traverser les desseins ambitieux de l'Espagne sur l'Italie, se rendit de lui-même à Turin, où il conféra avec le Duc Charles-Emmanuel, & Jean Pésaro, Ambassadeur de Venise, sur les moyens d'arracher la Valteline aux Espagnols. Le Duc de Savoie desiroit d'attirer les François en Italie;

An. 1620.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

non qu'il se souciât beaucoup du sort de la Valteline, qui n'intéressoit que les Vénitiens, mais parce qu'il vouloit allumer une guerre dont il espéroit tout le profit. Lesdiguieres offrit de lever, avec l'argent de Venise, dix mille hommes d'infanterie & mille chevaux, & de les mener par la Suisse chez les Grisons; mais le Sénat, qui vit qu'on vouloit rejetter sur lui tout le péril & toute la charge, déclara qu'il n'agiroit point, à moins que la France & les Suisses ne s'obligeassent d'agir de concert.

Discours de leur Ambassadeur à Louis XIII.

Priuli étoit arrivé à la Cour de Louis XIII. Il lui exposa avec force le triste état où se trouvoit l'Italie, menacée & comme bloquée par une Puissance formidable, dont l'ambition n'avoit point de frein; que la dernière espérance des Grisons étoit en la protection de la France, qu'ils avoient tant de fois éprouvée; que le sort de ce peuple intéressant pour la République, ne l'étoit pas moins pour un Roi, qui devoit mettre sa gloire à ne pas laisser succomber ses plus anciens & ses plus fideles amis; que le ciel l'ayant fait triompher de deux monstres également dangereux, l'hérésie & la discorde, il

lui

An. 1620.

ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

lui réservoit l'honneur de dompter l'ambition Autrichienne, & de briser les fers de l'Italie ; que la République s'offroit à seconder de tout son pouvoir ses bonnes intentions, & que cette union de forces étoit l'unique remède à des maux extrêmes.

Succès de ce discours.

Louis XIII fit répondre par M. de Puisieux, qu'il ne souffriroit point l'oppression des Grisons, ni d'aucun autre de ses amis ; qu'il alloit envoyer à Madrid le Maréchal de Bassompierre, pour la réparation des griefs dont on se plaignoit ; & que si son Ambassadeur n'étoit pas écouté, il joindroit ses forces à celles de la République & du Duc de Savoie, pour maintenir la liberté & la sûreté de l'Italie.

Brouilleries des Vénitiens avec l'Espagne.

On informa le Pape de cette négociation ; mais Paul V, déja avancé en âge, apprit avec beaucoup de chagrin ce trouble renaissant, & refusa d'y prendre part. Les Espagnols, maîtres de la Valteline, cessèrent de garder des ménagemens avec les Vénitiens. Ils rappellèrent l'Ambassadeur qu'ils avoient à Venise, & intriguèrent dans toutes les Cours pour établir une disparité entre leurs Ambassadeurs & ceux de la République, qui jusques-là

An 1620. ANTOINE FRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

avoient été partout de pair avec les Ambassadeurs des Têtes couronnées. Ils voulurent par ce nouveau dégoût apprendre aux Vénitiens qu'ils ne pouvoient conserver leur dignité hors d'atteinte, que par des complaisances pour l'Espagne. Le Sénat s'opposa avec une noble fierté à cette entreprise de la Cour de Madrid, & cessa de lui envoyer des Ministres avec le caractère d'Ambassadeur.

An. 1621. Mort de Paul V, Grégoire XV lui succède.

Les Espagnols continuant de couvrir l'invasion de la Valteline du prétexte de la religion, faisoient les plus grands efforts pour engager le Pape dans leur parti. Philippe III nomma Grand d'Espagne le Prince de Sulmone, neveu de Paul V; mais la prompte mort du Pontife rendit cette faveur inutile. Le Cardinal Alexandre Ludovisio, Boulonois de naissance, lui succéda, & prit le nom de Grégoire XV. Le grand âge & le caractère indolent du nouveau Pape firent retomber tout le poids des affaires sur son neveu, qu'il se hâta de décorer de la pourpre.

Intrigues des Espagnols auprès du nouveau Pape.

Le Duc de Féria, à qui il importoit de prendre les devants auprès de Grégoire, fit partir promptement pour Rome des Députés de la Valteline

An. 1621.
ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

lesquels, secondés par la faction Espagnole, remplirent le Vatican de leurs plaintes contre les oppresseurs de leur liberté & de leur religion. La pitié s'excite si naturellement pour de tels objets dans les ames bien nées, que Grégoire XV parut ébranlé. L'Ambassadeur de Venise à sa Cour lui représenta, que dans cette affaire la religion n'étoit qu'un faux prétexte; que la République, qui conservoit la religion si pure dans ses Etats, n'étoit pas capable de fomenter contr'elle des atteintes chez ses voisins; que ce vain motif de piété n'étoit qu'un voile dont les Espagnols couvroient le dessein d'envahir un pays sur lequel ils n'avoient aucun droit.

Le Pape, arrêté par cette représentation, écrivit de sa propre main au Roi d'Espagne, & fit écrire par son neveu au Confesseur & aux Ministres de ce Prince, pour leur faire sentir combien il seroit odieux d'employer la religion à favoriser l'injustice. Sur ces entrefaites les Vénitiens envoyerent à Rome l'Ambassade ordinaire d'obédience. Elle étoit composée de quatre Sénateurs, Jerôme Justiniani, Antoine Grimani, François Contarini & Jerôme Soranzo. Ils étoient

An. 1621.

ANTOINE PRIULI, XCXIV Doge de Venise.

chargés d'entretenir le Pape de l'affaire de la Valteline.

Il demande le rétablissement des Jésuites à Venise, sans l'obtenir.

Grégoire XV, au lieu de discuter avec eux cette affaire importante, leur demanda le rétablissement des Jésuites, qui avoient été proscrits sous le règne de son prédécesseur. Les Ambassadeurs lui répondirent que cette proscription avoit été prononcée pour des sujets très-graves, & dans des formes qui la rendoient irrévocable, & refuserent de rien entendre sur cette matière. Le Marquis de Cœuvres, Ambassadeur de France, passa de Rome à Venise, & fit, au nom de Louis XIII, la même demande au Sénat. Le Nonce du Pape présenta au Collége un bref du Saint Pere & des lettres du Cardinal neveu qui sollicitoient avec chaleur le rétablissement des Jésuites. On soupçonna les Espagnols d'avoir fait naître cet incident, pour mettre les Vénitiens dans l'embarras vis-à-vis du nouveau Pape dont la faveur leur étoit nécessaire & vis-à-vis de Louis XIII, dont ils recherchoient l'alliance, relativement à l'invasion de la Valteline. Quoi qu'il en soit, le Sénat tint ferme, & répondit au Nonce & à l'Ambassadeur de France, que des Princes amis ne

devoient pas le presser sur une chose qu'il lui étoit impossible de leur accorder, & qu'il ne pouvoit leur refuser, sans une extrême déplaisir. On n'insista pas davantage. An. 1621. Antoine Priuli, XCXIV. Doge de Venise.

Tandis qu'on négocioit en différentes Cours au sujet de la Valteline, le Duc de Féria fortifioit différents postes de cette province. Il corrompoit par argent la ligue Grise, qui lui envoya quatre Députés, avec lesquels il conclut un traité. La garde des forts lui fut garantie, & il s'obligea à secourir la ligue Grise contre les deux autres, si elles refusoient de souscrire à ce traité. Suite de l'affaire de la Valteline.

Le Sénat, de concert avec le canton de Zurich, excita les ligues de la Cadée & des dix Communautés à faire rentrer dans le devoir la ligue Grise. Zurich envoya des troupes & Venise de l'argent. Les deux ligues prirent les armes, chasserent avec les Suisses Catholiques tous ceux de la faction d'Espagne, & la ligue Grise fut forcée de se réunir aux deux autres. Le Duc de Féria tenta une irruption dans la vallée de Musocco, qui ne lui réussit pas.

L'Angleterre s'étoit jointe à la France, pour solliciter à Madrid la restitution Mort de Philippe III. Roi d'Espagne.

An. 1621.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

de la Valteline. La mort de Philippe III suspendit cette négociation. Son successeur, Philippe IV, âgé de seize ans, remit toute l'autorité au Duc d'Olivarès. Le Maréchal de Bassompierre, après avoir laissé passer le temps nécessaire pour les cérémonies des obsèques & du couronnement, reprit l'affaire de la Valteline, & le 25 Avril on signa une convention, dans laquelle il fut stipulé, que les armées sortiroient de la province & des deux Comtés adjacents; que la religion y seroit maintenue sur le pied où elle étoit avant l'an 1617, de quoi la France & les Suisses Catholiques seroient garants; qu'on assembleroit incessamment un Congrès à Lucerne, où les Plénipotentiaires du Pape, de France & d'Espagne se réuniroient pour mettre la derniere main au traité; & que les anciennes capitulations entre les Grisons & les Etats de la Maison d'Autriche resteroient inviolables.

Il étoit évident par la teneur de cette convention, qu'on avoit voulu à Madrid que l'affaire restât indécise; puisqu'on la faisoit dépendre d'un nouveau Congrès, qui pouvoit encore donner lieu à des difficultés. La France, qui voyoit

des restes de discorde dans son sein, n'avoit vraisemblablement point envie de s'engager trop avant dans une guerre étrangère, & le commencement d'un nouveau règne prescrivoit sans doute à l'Espagne la nécessité de feindre au moins des intentions de paix. L'événement justifia l'opinion qu'on avoit d'abord eue à Venise de cette convention de Madrid. Le Duc de Féria reçut ordre d'évacuer la Valteline, & cette évacuation fut différée sous divers prétextes. L'Archiduc Léopold défendit à ses Sujets toute communication avec les Grisons & les Vénitiens, & s'empara de la vallée de Munster. Lorsque les Grisons voulurent lui opposer la convention de Madrid, il répondit, que cette convention ne pouvoit lui lier les mains, ayant été faite sans son aveu & sans l'intervention d'aucun de ses Ministres. A Lucerne, où les Plénipotentiaires commençoient à s'assembler, des disputes de préséance firent dissoudre le Congrès.

An. 1621. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Le Duc de Féria étant ainsi venu à bout de rendre la convention de Madrid inutile, bravoit les Vénitiens en toute occasion. Il voulut, sans leur aveu & contre leur gré, tenter le passage de

An. 162 . ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

ſes troupes au travers de leurs terres. Le Sénat fit avancer ſes milices pour le lui interdire. On fut ſur le point d'en venir aux mains, & la guerre alloit être des plus vives, ſi ce différend n'avoit pas été aſſoupi.

Le Sénat ſe tient uni au Duc de Savoie.

Pour ſe précautionner contre de pareilles inſultes, & pour donner de l'encouragement aux Griſons, le Sénat concerta avec le Duc de Savoie une levée de quatre mille hommes, qui, ſuivant les occurrences, devoient être employés à faire une diverſion du côté du Piémont; mais Charles-Emmanuel profita de l'argent de la République pour exécuter une entrepriſe ſur Genève, que le Duc de Féria lui avoit inſpirée, dans la vue de contraindre les Cantons Proteſtans à retirer leurs troupes du pays des Griſons. Le Duc de Féria, à qui cette diverſion ne pouvoit être qu'avantageuſe, promit & envoya au Duc de Savoie de puiſſants renforts. Heureuſement la trame fut découverte, Genève ſe mit en défenſe, & Charles-Emmanuel céda aux inſtances que lui faiſoient les Vénitiens pour le détourner de cette entrepriſe.

Les Griſons étoient alors aſſemblés à Coire, pour chercher les moyens de

mettre fin à leurs malheurs. Ils prirent les armes tumultuairement. Ils entrerent dans la Valteline, forcerent les retranchements des Espagnols; mais tandis qu'ils s'emparoient de la ville de Bormio, un gros détachement venu du Tirol, fondit sur eux, les enveloppa & les mit en déroute. Les Allemands, conduits par Serbelloné, pénétrèrent dans le pays des trois ligues, forcèrent plusieurs postes, & se rendirent maîtres de la ville de Coire.

An. 1621. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Les secours que le Duc de Féria & le Gouverneur du Tirol furent obligés d'envoyer en Allemagne, donnerent quelque relâche aux Grisons. Mansfeld, à la tête du parti Protestant, retardoit par ses exploits la chûte de l'Electeur Fréderic, à qui on avoit déja enlevé tout le haut Palatinat, & qui, lâchement retiré en Hollande, voyoit sa perte assurée dans le caractère implacable de ses ennemis, & dans la crainte qui s'étoit emparée de tous ses adhérants. Le bas Palatinat étoit entamé, & la campagne finit par la prise de Juliers.

Affaires d'Allemagne.

An. 1622.

Il arriva pendant l'hiver à Venise un événement, qui mit beaucoup de Citoyens en danger. Une troupe de scé-

Complot contre le gé... de Venise.

An. 1622.

ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

lérats qui en vouloient à quelques Nobles, comploterent entr'eux de les accuser de trahison, pardevant les Inquisiteurs d'Etat. Les uns faisoient la fonction de délateurs, & les autres celle de témoins. Le Chevalier Antoine Foscarini fut la victime des calomnies de cette odieuse cabale. Dénoncé aux Inquisiteurs, comme entretenant des correspondances avec les ennemis de l'Etat, & accablé par une multitude de faux témoins, ce grave Sénateur subit la peine des traîtres, & toute la ville vit avec étonnement son corps pendu à une potence; mais les accusations multipliées contre les premiers du Sénat, firent soupçonner aux Inquisiteurs le complot & la fausseté des témoignages. Les délateurs & les témoins furent arrêtés & mis dans des prisons séparées. Ils se couperent dans leurs interrogatoires, & on eut la preuve de leur calomnie atroce. Alors la sévérité du Tribunal se tourna contr'eux. Ils furent tous condamnés à mort, & expierent leur crime par divers supplices. On réhabilita la mémoire du malheureux Antoine Foscarini, & on répara l'iniquité involontairement commise à son égard, par des honneurs &

An. 1622.

ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

des récompenſes prodiguées à toute ſa famille. Il n'eſt point de Gouvernement où la calomnie ne puiſſe perdre un innocent ; mais dans toute eſpèce de Gouvernement on doit être en garde contre le danger d'un jugement précipité. Les Inquiſiteurs d'Etat auroient découvert l'impoſture en prenant d'abord les ſages meſures qu'ils prirent dans la ſuite. Les circonſtances du temps & le ſouvenir de la dernière conjuration, ne ſçauroient les excuſer d'avoir négligé les formes, que les règles de l'humanité preſcrivent, & ſans leſquelles un procès n'eſt jamais ſuffiſamment inſtruit.

Suite de l'affaire de la Valteline.

Pendant ce temps-là le Duc de Féria conſommoit la ſervitude des Griſons par un traité qu'il ſigna avec quelques-uns de leurs Députés. Les conditions de ce traité étoient, que la ligue des dix Communautés reſteroit ſoumiſe à l'Archiduc Léopold ; qu'il y auroit alliance perpétuelle entre les trois ligues & le Milanois ; que les paſſages chez les Griſons ſeroient toujours ouverts aux troupes Eſpagnoles, réſervant l'ancienne alliance avec la Couronne de France ; que la Valteline demeureroit ſouſtraite à la ſouveraineté des Griſons ; & que ceux-ci recevroient en

G vj

An. 1622.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

dédommagement la somme de vingt-cinq mille écus. Ce traité fut reçu & ratifié dans l'assemblée générale des Grisons tenue à Lants.

Rien n'étoit plus contraire aux intérêts de la République, que cet arrangement, qui établissoit les Autrichiens sur toute la frontière de leur Etat de terre ferme. Ils chercherent à se procurer de nouveaux secours contre l'oppression dont ils étoient menacés. La grande réputation de Mansfeld, l'ame & le soutien du parti Protestant en Allemagne, les détermina à le choisir pour leur Capitaine général. Ils firent avec lui un accord, par lequel, moyennant douze mille ducats d'appointements, que la République lui assura, il s'obligea de conduire une armée de vingt-cinq mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, dans les lieux où elle voudroit, & la République s'engagea à lui fournir la solde de cette armée, lorsqu'elle en auroit besoin.

Il étoit difficile que les Grisons eux-mêmes supportassent long-temps le joug qu'on leur avoit imposé. Excités par le sentiment de leur misère, & par l'amour de la liberté, ils se souleverent de nouveau, firent main-basse sur les

garnisons Autrichiennes, & reprirent toutes les places qu'elles avoient envahies. Ils reçurent des renforts des Cantons Protestants, & le Sénat leur envoya de l'argent. Ils vouloient recouvrer la Valteline; mais elle étoit si bien gardée par les troupes du Duc de Féria, qu'il leur fut impossible de rien entreprendre. Les Autrichiens, dans le dessein de laisser s'évanouir d'elle-même cette fougue tumultueuse d'une multitude sans discipline, proposerent une trève. Les Grisons donnerent dans ce piége. La trève fut acceptée, & pendant qu'on s'assembloit à Lindau pour traiter de la paix, les troupes de l'Archiduc envahirent le pays une seconde fois, surprirent Coire, & forcerent les trois ligues à un traité, qui en confirmant celui de Milan, lui laissoit la liberté de bâtir des forts, de tenir garnison dans Coire & dans toutes les autres places, & excluoit toute autre religion que la Catholique, des lieux qui lui étoient cédés. On crut dès-lors, qu'il ne seroit plus possible aux Grisons de briser leurs fers.

An. 1622. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Cependant Louis XIII, heureusement délivré de la guerre avec les Huguenots de son Royaume, s'étoit transporté à

La France se [illegible] de cette [illegible].

An. 1622.

ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Lyon pour conférer avec le Duc de Savoie sur les moyens d'affranchir les Grisons de la tyrannie des Autrichiens. Le Congrès fut transféré à Avignon, où Lesdiguieres, devenu Connétable, le Garde des Sceaux, le Maréchal de Schomberg & M. de Puysieux furent les Plénipotentiaires du Roi, & où le Duc de Savoie se rendit en personne avec Jean Pésaro, Ambassadeur de Venise. Les effets de ce Congrès n'éclaterent que l'année suivante; mais la Cour de Madrid en fut dès-lors si intriguée, qu'elle déclara au Nonce du Pape, qu'il alloit éclore entre les Couronnes une rupture, qui n'auroit bientôt plus de remède, & dont les suites seroient telles, que la vie la plus longue ne pourroit en appercevoir la fin.

Affaires d'Allemagne.

En Allemagne, l'Electeur Palatin, sorti de sa retraite de Hollande, avoit joint Mansfeld en Alsace, s'étoit emparé de l'Evêché de Spire, & étoit rentré dans le Palatinat, tandis que le Duc d'Alberstat ravageoit la Westphalie, & se portoit sur Francfort; mais divers accidens & une seule bataille détruisirent ces deux armées; & l'Electeur fut encore obligé de se sauver en Hollande, où, à la persuasion de son beau-

An. 1622.
ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

pere, il consentit à une suspension d'armes. La présence de Mansfeld n'étant plus nécessaire en Allemagne, le Sénat l'invita d'employer son armée à la délivrance des Grisons; mais il préféra d'aller joindre le Prince d'Orange, pour l'aider à faire lever aux Espagnols le siége de Berg-op-zoom; & après une marche des plus difficiles, dans laquelle il perdit la moitié de ses troupes en différents combats, il le joignit en effet.

Révolution a Constantinople.

Les Turcs avoient déclaré la guerre à la Pologne, & l'avoient faite avec peu de succès. Le Sultan Osman, qui en attribuoit la faute aux Janissaires, voulut les en punir. Il fit la paix avec la Pologne à des conditions humiliantes, & ordonna à ses troupes de se préparer à le suivre à la Mecque, où il vouloit faire un voyage. Les Janissaires se douterent que le Sultan ne cherchoit à les éloigner de Constantinople, qu'afin d'avoir plus de facilité d'exercer contr'eux ses ressentiments. Ils se révolterent, & parurent au nombre de trente mille sur la place de l'Hippodrome. Ils entrerent dans le Serrail, demanderent la tête du Grand-Visir, du Chislar-Aga, & de quelques autres

An. 1622. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

Ministres, déclarerent Osman déchu de la Couronne, tirerent son oncle Mustapha de sa prison, l'éleverent sur le trône, emmenerent le jeune Osman au château des Sept Tours, & lui trancherent la tête. Le Grand-Visir & quelques autres Ministres eurent le même sort ; mais l'incapacité de Mustapha ayant été de nouveau reconnue, il fut déposé une seconde fois au bout de quelques jours, & le jeune Amurath, frere d'Osman, fut déclaré Empereur. Ces fréquentes révolutions de la Cour Ottomane délivroient la Chrétienté, & les Vénitiens en particulier, de toute inquiétude de la part des Infidèles.

Suite des affaires d'Allemagne.

L'Empereur, maître des Etats de Fréderic, songeoit à dispóser de la dignité Electorale en faveur de Maximilien, Duc de Baviere, à qui il l'avoit promise. La Cour d'Espagne s'y opposoit, non par zèle pour le Comte Palatin, contre qui elle avoit marqué la plus grande partialité, mais en conséquence du projet de mariage entre l'Infante & le Prince de Galles, dont elle amusoit Jacques I. Elle lui présentoit cet appas, avec l'assurance de faire rétablir le Comte Palatin, son

gendre, dans tous les Etats, & cherchoit ainsi à le rendre favorable au dessein qu'elle avoit formé de subjuguer la Hollande. Jacques fut si bien la dupe des Espagnols, qu'il permit au Prince de Galles de se rendre sans suite à Madrid pour presser la conclusion de son mariage. L'Empereur ne laissa pas de passer outre, & dans une Diette, tenue pour cet effet à Ratisbonne, il conféra la dignité Electorale au Duc de Baviere.

An. 1623.
ANTOINE PRIULI, XCIV. Doge de Venise.

Ligues des Vénitiens avec la France & la Savoie.

La ligue que l'on négocioit à Avignon fut conclue au commencement de cette année entre la France, la République & le Duc de Savoie. Il fut stipulé, 1°. que la ligue dureroit deux ans ou davantage, s'il étoit nécessaire, pour faire restituer la Valteline & ce qui avoit été envahi chez les Grisons: 2°. Qu'on formeroit une armée de trente à quarante mille hommes de pied & de six mille chevaux, dont la France fourniroit la moitié: 3°. Que l'on procureroit une diversion par le Comte de Mansfeld, en lui donnant trente mille écus par an à frais communs: 4°. Qu'au cas qu'une des Parties contractantes fût attaquée, les autres seroient tenues de lui envoyer

An. 1623. ANTOINE PRIULI, XCXIV. Doge de Venise.

la moitié du contingent auquel elles étoient obligées : 5°. Qu'on régleroit dans un autre traité le partage des conquêtes, s'il arrivoit qu'on en fît. On invita les Suisses à entrer dans cette confédération ; mais les Cantons Catholiques, animés par le Nonce du Pape & par l'Ambassadeur d'Espagne, s'y opposerent ; & comme ils étoient les plus forts à la Diette, l'adhésion du Corps Helvétique n'eut pas lieu.

Fausse politique du Pape.

La Cour de Madrid négocia auprès du Pape, pour lui faire recevoir en dépôt les places de la Valteline & des Grisons, le rendant médiateur de ce différend entre les Couronnes. Si Grégoire XV avoit été plus éclairé ou moins séduit, il auroit senti que par-là il prenoit un engagement, qui infailliblement le feroit sortir des bornes de la neutralité, & il se commettoit dans une affaire, dont le dénouement, quel qu'il fût, ne pouvoit que lui attirer l'inimitié d'une des Parties. Ces considérations furent négligées. Il accepta le dépôt, en attendant qu'il y eût sur ce sujet un accord entre la France & l'Espagne, & avec promesse de rendre les places aux Espagnols, s'il étoit prouvé que l'accord n'avoit pas manqué par leur faute.

Louis XIII, informé de ce qui se passoit à Rome, consentit au dépôt fait entre les mains du Pape, à condition que les forts seroient démolis, & que toutes choses seroient rétablies chez les Grisons dans leur premier état; sinon que la ligue supplieroit le Pape de se joindre à elle, pour y contraindre les Espagnols.

An. 1623. FRANÇOIS CONTARINI, XCV. Doge de Venise.

Grégoire XV étoit alors atteint de la maladie dont il mourut peu de temps après. Cette circonstance détermina les Espagnols à précipiter le dépôt. Le Cardinal neveu envoya des troupes, auxquelles les places de la Valteline furent livrées, avec les vivres & les munitions que le Duc de Féria y laissa. La mort de Grégoire XV suivit de près; & le Cardinal Mafée Barberin, natif de Florence, qui lui succéda, prit le nom d'Urbain VIII. Cette mort fut suivie de celle du Doge Antoine Priuli, qui eut pour successeur François Contarini.

La Valteline remise au Pape en dépôt. Mort de Grégoire XV.

Le nouveau Pape vit avec douleur le piége dans lequel son prédécesseur l'avoit embarrassé; mais la difficulté de s'en dégager avec honneur l'y retint. Les Alliés avoient envoyé leur argent au Comte de Mansfeld pour la diver-

An. 1624. FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

sion dont ils étoient convenus, & qui devoit se faire par la Franche-Comté & par la Suisse. Mansfeld reçut leurs subsides & ne les servit point. Il alla au secours des Protestans de la basse Saxe, & se jetta sur l'Evêché de Munster, où il fut entierement défait par les Chefs du parti Catholique.

Négociation avec Urbain VIII.

Les Alliés s'adresserent à Urbain VIII, & le prierent de rendre les places qu'il avoit en dépôt. Il n'en parut pas éloigné, pourvu qu'on dédommageât le Saint-Siége de ses frais, & que la Valteline fût érigée en Etat souverain, qui feroit corps ou avec les Cantons, ou avec les trois ligues. On consentit au dédommagement, & on rejetta l'autre condition, qui étoit contraire aux engagemens de la ligue. Le Pape vouloit encore que le passage fût conservé aux Espagnols dans la Valteline; mais uniquement pour envoyer en Allemagne & en Flandre les troupes de Milan, & non pour attirer dans le Milanois les troupes d'au-delà des Monts. Il crut satisfaire à toutes les parties avec cette modification; mais les Vénitiens, qui prévoyoient l'abus que les Espagnols ne manqueroient pas d'en faire, s'y opposoient de tout

leur pouvoir. Il n'en fut pas de même de l'Ambassadeur de France à Rome, qui passa sans difficulté ce dernier article. Les Vénitiens s'en plaignirent au Roi, accusant M. de Puysieux de s'être laissé corrompre, pour donner des instructions contraires aux intérêts des Alliés. La disgrace de ce Ministre, celle du Chancelier de Silleri son pere, qui suivit de près, & tout le crédit cédé au Cardinal de Richelieu, donnerent un meilleur tour à cette affaire. Le Marquis de Béthune fut envoyé à Rome, & déclara au Pape, que c'étoit contre la volonté du Roi, que son prédécesseur avoit consenti au passage des troupes Espagnoles par la Valteline; & que l'intention de sa Majesté étoit, qu'il ne fût rien changé aux conditions dont elle étoit convenue avec les Vénitiens & le Duc de Savoie.

An. 1624.

FRANCOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

Urbain VIII, qui ne vouloit déplaire ni à la France ni à l'Espagne, usa de longueur pour éloigner la décision. Les Espagnols employerent les séductions, qui leur avoient réussi sous le Pontificat précédent, en faisant espérer de grands établissemens aux Barberins, neveux du Pape. Richelieu en France, à la tête des affaires, com-

Le ministere de Richelieu en France favorable aux Vénitiens.

An. 1624.

FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

mençoit à montrer les grands ressorts de politique, qui le rendirent dans la suite l'arbitre de l'Europe. Il signa un traité avec la Hollande, pour qu'elle ne fît ni paix ni trêve avec l'Espagne sans l'aveu de la France. Il conclut le mariage de Madame Henriette, sœur du Roi, avec le Prince de Galles, qui étoit parti de Madrid très-mécontent des tromperies de l'Espagne, & qui, de retour en Angleterre, excitoit le Roi son pere à la vengeance.

Affaires de Mantoue.

Les Vénitiens travailloient de leur côté à l'accommodement des Maisons de Savoie & de Mantoue, pour bannir de l'Italie des divisions dont les Espagnols pouvoient profiter. Ils y réussirent. Le Duc de Savoie céda toutes ses prétentions, moyennant trois cent mille écus; dont la moitié seroit payée comptant, & l'autre en terres dans la partie du Montferrat, voisine du Piémont, au choix du Duc de Mantoue. On convint que la Princesse Marie de Mantoue épouseroit Philibert, second fils du Duc de Savoie, & qu'une Princesse de Savoie épouseroit l'héritier de Mantoue; mais la mort du Prince Philibert de Savoie, qui survint peu de temps après, fit échouer cet accommodement.

An. 1624. FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

Charles-Emmanuel proposa en vain de lui substituer Maurice, son troisième fils. Le Duc de Mantoue le refusa, & les suites de ce refus devinrent funestes.

Suite de celle de la Valteline.

Les Alliés, qui avoient pressé inutilement le Pape de les satisfaire sur l'article des Grisons, se disposoient à se procurer cette satisfaction par la voie des armes. Les Ministres de France & de Venise en Suisse engagerent les Cantons Catholiques à se rendre garants de l'exécution du traité de Madrid, & les Cantons Protestans à unir leurs forces en faveur des Grisons. Les vues des Alliés n'étoient pas tout-à-fait les mêmes. La France ne vouloit point rompre directement avec l'Espagne, & ne prétendoit entrer dans cette guerre que comme auxiliaire. L'objet des Vénitiens étoit de la terminer promptement par une paix solide. Le Duc de Savoie vouloit se servir des uns & des autres pour venir à ses fins. Il leur représentoit, que le pays des Grisons n'étoit point commode pour le séjour des armées : que ce n'étoit pas la peine de faire tant de frais, pour n'arracher que la Valteline aux Espagnols : que l'occasion étoit favorable d'humilier l'orgueil de la Cour de Madrid : qu'on

An. 1624. François Contarini, XCXV. Doge de Venise.

pouvoit tout entreprendre contr'elle, puisqu'on avoit pour soi l'Angleterre, la Hollande, les Protestans d'Allemagne & les Puissances du nord : que tandis que le Comte de Mansfeld agiroit dans la Franche-Comté, Gabor attaqueroit la Hongrie; le Roi de Dannemarck, & les Princes de la basse Saxe porteroient la guerre dans le sein de l'Empire; la Hollande porteroit ses forces dans le Pays-Bas; la flotte Angloise désoleroit les côtes d'Espagne; & les troupes des alliés envahiroient le Milanois.

Dispositions des Vénitiens.

Les Vénitiens n'auroient pas été éloignés de prêter les mains à ce systême d'hostilités, qui présentoit de grandes apparences de succès, s'ils avoient pu également compter sur la France; mais cette Couronne persistoit dans son premier plan. Le Duc de Savoie, pour achever de la déterminer, lui proposa de la rendre maitresse de Gènes, ou du moins de l'aider à la soumettre. Il exposa à Louis XIII que cette diversion sauveroit la Valteline, affoibliroit le Milanois, ôteroit à l'Espagne une des plus avantageuses communications avec l'Italie, & rendroit à la France un Etat, qui en avoit été démembré

démembré par le malheur des temps. Cet objet parut intéressant à Louis XIII ; mais avant de s'y engager, il voulut sonder les Vénitiens, dont il jugea le concours nécessaire.

An. 1624.

FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

Délibération dans le Sénat.

Lorsque cette affaire fut portée au Sénat, Jean Basadona représenta avec force, qu'il étoit injuste de faire retomber la vengeance que méritoient les Autrichiens, sur un Etat qui n'étoit point coupable de leurs procédés ; qu'à la vérité les Génois étoient dévoués à l'Espagne, mais que c'étoit un mauvais moyen de les en détacher, que de les menacer d'une invasion ; qu'on ne feroit par-là que les mettre dans la nécessité d'en dépendre absolument ; qu'il étoit inconcevable que, tandis que la ligue se proposoit d'une part de rendre aux Grisons leurs droits & leur liberté, elle entreprît de l'autre d'opprimer injustement les Génois ; que la conquête de Gênes n'étoit pas aussi facile qu'on le supposoit en France & à Turin ; qu'indépendamment de la position des lieux, qui rendoit les accès de Gênes très-difficiles, & de la facilité des secours par terre & par mer, un peuple jaloux de sa liberté, sacrifieroit tout pour la conserver. » Au

An. 1625.

FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Venise.

» surplus, ajoûta-t-il, la République
» n'a point à se plaindre des Génois,
» & jamais notre coutume n'a été
» d'offenser ceux qui ne nous offen-
» soient pas. La présomption du Duc
» de Savoie est connue. Il croit que
» tout dans la nature doit céder à ses
» projets ambitieux. L'inconstance des
» François ne l'est pas moins. Ils pren-
» nent des engagemens, & ils les
» rompent avec la même facilité. Les
» vraies diversions qu'il nous faut, sont
» celles qui s'opéreront hors de l'Ita-
» lie; & il ne nous convient point
» d'attirer le principal effort des Au-
» trichiens dans son sein. Si nous vou-
» lons la guerre en Italie, portons-la
» dans le Milanois. Là sont les vrais
» ennemis qui nous provoquent. Là
» nous pourrons faire des conquêtes
» utiles. Puisque le sort de Gênes dé-
» pend de celui du Milanois, portons
» le reméde à la source du mal ».

Le Sénat suivit unanimement cette opinion sensée, & déclara que la guerre de Gènes étrangère à l'objet de l'alliance, étoit contraire à l'intérêt commun & au bien de l'Italie.

[illegible] à [illegible]

Le Connétable de Lesdiguieres étoit déja arrivé à Turin, avec le Maréchal

de Créqui, ſon gendre, & le Préſident de Bullion. Ils ſe rendirent en qualité de Plénipotentiaires du Roi à Suze, & ils ouvrirent un Congrès, auquel Jerôme Priuli aſſiſta en qualité d'Ambaſſadeur extraordinaire de la République. Il propoſa, ſi l'on vouloit la guerre, de la porter dans le Milanois & partout ailleurs, hors dans l'Etat de Gênes. Cette propoſition arrêta les Miniſtres de France & de Turin, qui prétexterent les approches de l'hiver pour remettre la déciſion à un autre temps. Il fut réſolu qu'avant toutes choſes, on pourſuivroit à main armée la reſtitution de la Valteline; & le Duc de Savoie convint ſecrettement avec la France, que l'entrepriſe ſur Gênes auroit lieu l'année ſuivante.

An. 1624.

FRANÇOIS CONTARINI, XCXV. Doge de Veniſe.

Les Vénitiens avoient augmenté leurs troupes en Lombardie, & attiré ſous leurs étendards le Comte de la Tour, l'un des chefs des rebelles de Bohême. Le Marquis de Cœuvres faiſoit en Suiſſe des levées pour la France, auxquelles le Régiment d'Harcourt ſe joignit ſur la fin de cette année. Il entra à la tête de ſix mille hommes & trois cents chevaux dans la partie de la Valteline, où la communication étoit

Invaſion de la Valteline par les François.

An 1624

FRANÇOIS CONTARINI, XCV. Doge de Venise.

plus facile avec l'Etat Vénitien. Il chassa ses troupes Ecclésiastiques de Piétramala, de Tirano, de Sondria & de Morbegno, & fut bientôt maître de toute la vallée. Les Vénitiens lui envoyerent deux mille hommes de pied & quatre compagnies de Cavalerie. Ils essuyerent à çe sujet des reproches très-vifs de la part des Autrichiens, & du Pape lui-même, qui ne prenoit à cette cause d'autre intérêt, que celui du respect qu'il croyoit dû à son siége & qui avoit été violé; mais cet inconvient ne les arrêta point.

An. 1625.

L'expédition de Gênes empêche la conquête entière de la Valteline.

Les Comtés de Bormio & de Chiavenes furent conquis dans le fort de l'hiver;& toute la Valteline étant ainsi au pouvoir des Alliés, ils firent tenir à Coire une assemblée générale des Grisons. Tous les traités qu'ils avoient faits avec l'Espagne furent abolis, & leur alliance avec la France & le corps Helvétique fut solemnellement rétablie; il ne restoit aux Autrichiens que la petite place de Riva. Le Duc de Féria avoit porté dans cette partie quatre mille hommes de pied & deux compagnies de Cavalerie aux ordres du Comte Serbelloné. Les Alliés entreprirent de chasser cette troupe en-

nemie, & y trouverent plus de difficulté qu'ils n'avoient cru. On se renforça de part & d'autre, & le reste de l'hiver fut employé en efforts réciproques pour s'assûrer la supériorité du nombre. La République avoit au printemps vingt mille hommes de pied & trois mille chevaux. Ces forces réunies à celles de la France & de la Savoie auroient été plus que suffisantes pour forcer les Espagnols à abandonner la Valteline; mais le projet d'attaquer l'Etat de Gênes, formé par le Duc de Savoie de concert avec la France, l'emporta sur cette vûe essentielle, malgré les représentations du Sénat, qui refusa constamment d'y concourir. Sur ces entrefaites le Doge François Contarini mourut, & eut pour successeur Jean Cornaro.

An. 1625.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Dès le mois de Mars, le Duc de Savoie & le Connétable de Lesdiguieres partirent d'Asti à la tête de trente mille hommes, traverserent le Montferrat, pénétrerent dans l'Etat de Gênes, & n'y trouverent qu'une foible résistance. Les Génois, surpris d'une invasion qu'ils n'avoient pas prévûe, & manquant de toutes les choses nécessaires pour une vigoureuse défense,

Invasion de l'Etat de Gênes.

An. 1625.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

résolurent d'abord de réunir le peu qu'ils avoient de forces dans leur seule capitale & d'abandonner tout le reste; mais Jean-Jérôme Doria, qui sentit tous les inconvénients d'un parti si dangereux, ranima le courage des Citoyens, & les détermina à disputer le terrein, en attendant l'arrivée des secours, qu'il sollicitoit de toutes parts. Il lui arriva des galères d'Espagne, des troupes de Naples & de Sicile; & le Gouverneur de Milan lui envoya quatre mille hommes avec de bons Généraux. Les villes de Novi, d'Ovada, de Ressiglioné, de Campo, de Sassuelo, s'étoient rendues aux Alliés. Le Duc de Savoie marchoit avec une division sur Savone. Il rencontra un gros d'ennemis près de Gavi, il l'enfonça & le culbuta. Il vouloit qu'on allât droit à Gênes; mais Lesdiguieres ne voulut pas laisser Gavi derrière lui. Cette place fut assiégée & se rendit. Alors le Duc de Savoie pressa de nouveau Lesdiguieres de marcher à Gênes; mais celui-ci le refusa sous divers prétextes. Le Duc lui fit des reproches très-amers, l'accusa d'être gagné par l'argent des Génois, & ne fit que l'obstiner dans sa résolution.

An. 1625.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Les François & le Duc de Savoie en sont chassés par les Espagnols.

Cependant le Duc de Féria, ayant laissé une partie de ses troupes pour faire face aux Vénitiens, marcha vers les frontières de l'Etat de Gênes à la tête de dix-huit mille hommes de pied & de trois mille chevaux, & s'appliqua à couper les vivres aux Alliés, lesquels campés près de Gavi se trouverent bientôt dans l'embarras pour leurs subsistances. Le Duc de Savoie, furieux contre le Connétable de Lesdiguieres, se sépara de lui, & se porta avec ses seules troupes sur la riviere du Ponant qu'il soumit sans beaucoup de peine ; mais l'armée du Duc de Féria ayant pénétré plus avant, & Lesdiguieres étant sur le point d'être enveloppé, le Duc de Savoie, dans la crainte d'éprouver le même sort, fut forcé de se réunir à lui, & ils ne virent que la nécessité de se replier sur le Piémont. Leur arrière-garde fut attaquée dans sa retraite, & soutint le choc avec fermeté. Le Duc de Savoie, pour réparer l'affront qu'on venoit d'essuyer, proposa de faire une irruption dans le Milanois ; mais Lesdiguieres, à qui il étoit défendu d'entamer une guerre directe avec l'Espagne, ne voulut jamais y consentir. Tout ce que le Duc

An. 1625.
JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

put obtenir de lui, ce fut un détachement aux ordres du Maréchal de Créquy, qu'il joignit à un corps de troupes, commandé par le Prince de Piémont, pour surprendre Savone. Cette entreprise échoua, & toute l'armée se retira en Piémont. Le Marquis de Sainte-Croix avoit abordé à Gênes avec trente galères & quatre mille hommes de troupes. Il entreprit le recouvrement de toutes les places envahies par les Alliés, & il les délivra aussi promptement qu'elles avoient été conquises. Ainsi cette malheureuse expédition ne servit qu'à affoiblir les Alliés & à enflammer l'ardeur des Espagnols. Le Marquis de Sainte-Croix se rendit maître d'Oneille. Le Duc de Féria assiégea Vérue; mais il y trouva tant de résistance, qu'après y avoir sacrifié une partie de son armée, il fut obligé de se retirer, tandis que le Marquis de Sainte-Croix se rembarquoit lui-même pour l'Espagne.

Guerre dans la Valteline.

Pendant ce temps-là, les Vénitiens unis aux troupes Françoises, commandées par le Marquis de Cœuvres, soutenoient dans la Valteline l'effort de six mille Allemands & Espagnols aux ordres du Comte de Papenheim. La

mésintelligence des Généraux François avoit donné le temps aux ennemis de retrancher les postes qu'ils occupoient entre le lac de Côme & celui de Chiavenes. On entreprit de forcer ces postes, & on ne put s'en rendre maître. Les chaleurs survinrent, & occasionnerent de part & d'autre les maladies & la désertion. Les hostilités furent suspendues quelque temps; mais enfin les deux armées ayant reçu du renfort, le Comte de Papenheim pénetra plus avant dans la Valteline, & fit quelques conquêtes sur les Alliés. Ceux-ci le pousserent à leur tour, le forcerent à se retirer dans ses montagnes, & fortifierent deux postes à l'entrée de la vallée, celui de Tirano gardé par les François, & celui de Trahona par les Vénitiens. Ainsi finit la campagne.

An. 1625. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Le Pape avoit envoyé en France le Cardinal Barberin son neveu, avec la qualité de Légat, pour proposer un accommodement sur l'affaire de la Valteline. Ce Cardinal insista sur l'injustice de l'invasion de cette province exécutée par les Alliés contre le respect dû au Saint-Siege, sur la difficulté de la soumettre aux Grisons, & sur

Négociation du Pape sur ce sujet.

An. 1625. JEAN CORNARO, XCVI Doge de Venise.

la nécessité de la rendre indépendante, pour y maintenir la Religion Catholique. Le Cardinal de Richelieu & le Maréchal de Schomberg, qui étoient chargés de conférer avec lui, reclamerent l'exécution du traité de Madrid. Ils proposerent de remettre Chiavenes en dépôt entre les mains du Pape, à condition que les Espagnols en feroient autant de Riva; ils demanderent que ces deux forts & tous les autres fussent démolis & rendus aux Grisons dans cet Etat; en stipulant, que la Religion Catholique seroit seule maintenue dans la Valteline, & que ceux d'une Religion contraire en demeureroient exclus.

Le Légat rejetta ce plan d'accommodement, & demanda une suspension d'armes pour l'Italie; mais n'ayant pû l'obtenir, il se retira sans rien conclure. Le Pape, offensé du mauvais succès de cette négociation, menaça d'envoyer une armée pour reprendre la Valteline sur les Alliés; & prit avec l'Archiduc Léopold & le Gouverneur de Milan toutes les mesures propres à faire réussir sa menace; mais cette partialité d'Urbain ne fit qu'irriter les Alliés; & la France en particulier en-

An. 1626.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

voya M. de Bassompierre en Suisse, pour y lever des troupes, & pour faire refuser le passage à celles d'Autriche.

Traité de Monzon au sujet de la Valteline.

Tandis qu'on se préparoit à recommencer les hostilités, la France & l'Espagne disposoient du sort de la Valteline par un traité conclu à Monzon, à l'insçu de la République & du Duc de Savoie. Il étoit dit d'abord dans ce traité, que la seule Religion Catholique auroit lieu dans la Valteline & les deux Comtés adjacents, & que toutes les innovations depuis l'an 1617 seroient abolies. Il étoit dit ensuite, que les Valtelins auroient l'Election libre de leurs Magistrats, avec défense aux trois ligues de s'en mêler; que les Valtelins paieroient aux Grisons un tribut annuel dont la fixation seroit faite par les Députés des deux peuples; que ce tribut & toute autre prérogative seroient perdus pour les Grisons, qu'ils encourroient même la disgrace des deux Couronnes, s'ils ne se contentoient pas de ce qui venoit d'être stipulé, s'ils inquiétoient en aucune manière les Valtelins, ou s'ils entreprenoient de mettre garnison dans leurs places; que l'inspection sur la Religion dans la Valteline appar-

An. 1626. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

tiendroit au Pape ſeul, qui, en cas d'innovation ſur cette matière, avertiroit les deux Rois d'y remédier; que tous les forts conſtruits depuis 1620 feroient en ſequeſtre entre les mains du Pape pour être démolis; que les Griſons ſeroient obligés de licencier leurs troupes, & que les deux Rois retireroient les leurs, ſe chargeant de terminer tous les différends qui avoient ſuivi la révolte de la Valteline.

Politique des Miniſtres de France & d'Eſpagne.

Ce traité étoit l'ouvrage du Duc d'Olivarès & du Cardinal de Richelieu. Le premier de ces Miniſtres, en tirant ainſi les Valtelins de la dépendance des Griſons, conſervoit à ſon Maître tous ſes avantages en Italie; il rempliſſoit l'objet qu'il avoit toujours eu en vue de dominer les deux peuples, en les diviſant; il acquéroit plus de facilité pour achever de ſubjuguer les Hollandois, à qui il avoit déja enlevé la forte place de Breda, & pour aider l'Empereur à détruire le parti Proteſtant, qui étoit aux abois en Allemagne, en profitant des nouvelles diviſions de la France, qu'il fomentoit de tout ſon pouvoir. On crut que Richelieu avoit été la dupe du Miniſtre Eſpagnol; mais la ſuite fit voir que ce

Cardinal, par une politique ſage, n'avoit abandonné l'Italie que pour courir au plus preſſé. Il vouloit abattre le parti Huguenot en France par la priſe de la Rochelle. Il voyoit le ſyſtême de l'Angleterre changé par la mort de Jacques I, & ſon ſucceſſeur livré au Duc de Buckingham, qui, par des mécontentemens particuliers, inſpiroit à ſon Maître, contre la France, tous les projets de vengeance que Jacques étoit ſur le point d'effectuer contre l'Eſpagne. Richelieu fut trop heureux de rompre pour un temps ſes engagemens au ſujet de la Valteline, afin de ſe livrer tout entier au deſſein de rétablir l'autorité du Roi ſur ſes Sujets, ſçachant bien qu'il lui ſeroit très-aiſé de le faire triompher au-dehors, lorſqu'il l'auroit rendu maître au-dedans.

An. 1626. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

Ces vues de politique, habilement dérobées aux ennemis de la France, échapperent à ſes alliés. Les Véniticns furent d'autant plus irrités du traité de Monzon, que M. d'Aligre, Ambaſſadeur de France, les avoit poſitivement aſſurés, que Louis XIII n'accepteroit, n'écouteroit même aucune propoſition ſans l'aveu de ſes alliés. Ils ſe plaignirent de ce qu'on avoit trahi la foi à

Mécontentement des Vénitiens.

An. 1626. JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Vénise.

leur égard, & prétendirent qu'on les avoit sacrifiés, contre toute raison de politique, à l'ambition des Espagnols. Le Duc de Savoie invectiva avec encore plus d'amertume contre l'infidélité des François. Le Sénat délibéra sur le parti qu'il devoit prendre dans les circonstances, & Jerôme Trivisani parla en ces termes.

Délibération dans le Sénat.

» Lorsqu'on s'unit à un Prince plus » puissant, il est rare que les effets ré- » pondent aux espérances. Le desir & » le besoin d'un appui considérable ont » déterminé notre union avec la Fran- » ce. Dans le traité qu'elle vient de » conclure, cette Couronne, en négli- » geant nos intérêts, a manqué à la » foi qu'elle nous devoit, & a trahi sa » propre gloire. Pour nous, il nous » reste celle d'avoir résisté à l'ennemi » le plus à craindre, secouru nos voi- » sins, rempli tous les devoirs d'alliés » fideles. Que le blâme du traité re- » tombe sur ceux qui l'ont négocié. » L'amitié des François a toujours été » pour nous très-critique. Elle nous a » procuré de grands biens & de grands » maux; mais la vicissitude des évé- » nemens n'a jamais ébranlé notre » constance. Examinons présentement,

» ſi l'abandon que les Miniſtres de » France ont fait de leurs avantages, » doit renverſer l'ordre & le ſyſtême » de nos réſolutions. Nous avons été » négligés dans le traité de Monzon; » faut-il pour cela rompre avec un » grand Roi, & expoſés que nous » ſommes aux inſultes des Eſpagnols, » nous convient-il de perdre l'appui de » la France ? La fortune favoriſe le » parti Autrichien, la victoire cou- » ronne toutes ſes entrepriſes; à qui » aurons-nous recours dans le péril » qui nous menace ? Le Pape prétend » qu'on lui a manqué, & paroit dé- » goûté de nous. Dans toute l'Italie, » il n'y a que le Duc de Savoie qui » nous donne quelque eſpérance. C'eſt » donc une néceſſité de nous livrer à » la France, quoique ce parti ne ſoit » pas ſans inconvénient. C'eſt la ſeule » Puiſſance capable de balancer le pou- » voir Antrichien; c'eſt donc à nous » de diſſimuler vis-à-vis d'elle. Ne » nous arrêtons point au bruit qu'on » affecte de répandre, que les deux » Couronnes ſe ſont réunies dans le » deſſein d'opprimer tous les foibles » Etats. Il y a entr'elles une trop grande » oppoſition d'intérêts, pour qu'elles

An. 1626.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

An. 1625.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

» concourent à changer le ſyſtême de
» l'Europe. L'ame des Politiques n'eſt
» un abîme impénétrable, que pour
» ceux qui ignorent l'intérêt des Puiſ-
» ſances. A la faveur de ce flambeau,
» qui ne trompe jamais, je juge hardi-
» ment que la paix actuelle n'eſt qu'un
» leurre préſenté par un habile Mi-
» niſtre pour faire illuſion. Que la
» France agiſſe pour l'utilité & la gran-
» deur de l'Eſpagne, c'eſt un effort
» contre nature, qui tombera de lui-
» même, auſſi-tôt que les troubles
» qui l'agitent auront ceſſé. La confu-
» ſion regne dans l'intérieur de ce
» royaume, mais le nuage ſe diſſipera.
» La nature de ce climat eſt trop va-
» riable, pour que les troubles mêmes
» y ſoient permanents. Pour nous, ac-
» coutumés à laſſer la mauvaiſe for-
» tune par notre conſtance, cédons
» au temps avec notre dextérité ordi-
» naire, attendons de meilleures cir-
» conſtances; gardons-nous d'accorder
» notre confiance à des ennemis re-
» conciliés, & de la refuſer à d'anciens
» amis ».

Il approuve le traité.

Ce ſage diſcours fit ceſſer tous les murmures. On ſe fit une néceſſité & une prudence d'approuver le traité de

An. 1626.
JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Monzon. Le Sénat exhorta le Duc de Savoie à entrer dans les mêmes vues. Peu de temps après, Louis XIII envoya à Venise M. de Châteauneuf, & à Turin le Président de Bullion, pour rejetter ce qui s'étoit fait à Monzon sur le malheur des temps. Ces deux Ambassadeurs assurerent que la France ne vouloit point laisser l'Italie à la merci des Espagnols ; qu'elle voleroit au secours du Duc & des Vénitiens, si l'un ou l'autre étoit attaqué. Ils offrirent à la République de lui procurer chez les Grisons la liberté du passage, & firent espérer au Duc de Savoie de grands avantages avec le temps. Les Vénitiens reçurent ces propositions avec une honnêteté, qui tenoit plus de la dissimulation que de la confiance. Il n'en fut pas de même du Duc de Savoie. Piqué au vif de l'infidélité qu'on lui avoit faite, il jura la perte du Cardinal de Richelieu, & se lia secrettement avec tous les ennemis de ce Ministre au-dedans & au-dehors du royaume. Il fit un traité particulier avec l'Angleterre, pour attaquer la Provence, tandis que les flottes Angloises insulteroient la Normandie & la Bretagne, protégeroient la Rochelle, &

Ressentiment du Duc de Savoie.

An. 1626.
JEAN CORNARO, XCVI Doge de Venise.

tenteroient une entreprise sur Bordeaux. De concert avec Charles I, il invita les Vénitiens & les Hollandois à entrer dans cette confédération ; mais les Chefs des deux Républiques rejetterent hautement de concourir à l'affoiblissement de la France, dans la crainte de donner à la Maison d'Autriche un empire capable d'opérer la servitude générale.

Exécution du traité de Monzon.

Les Grisons unis aux Cantons Protestans, refusoient d'exécuter le traité de Monzon ; mais les Vénitiens concourant avec l'Espagne & la France à les y contraindre, ils furent obligés de se soumettre. On convint, que les forts seroient restitués aux troupes de l'Eglise ; qu'elles en sortiroient, aussitôt que la Cour d'Espagne auroit déclaré par écrit qu'elle étoit satisfaite de la maniere dont le séquestre avoit été effectué ; & qu'ensuite tous les forts seroient démolis par les Habitans. Le tribut que les Valtelins devoient payer aux Grisons, fut fixé par la France à vingt-cinq mille écus.

Suite des affaires d'Allemagne.

L'Empereur continuoit de triompher en Allemagne. Ses troupes remporterent une victoire signalée sur le Roi de Dannemarck près de Lutter,

dans le Duché de Brunſwich, & la conquête des Etats de Brunſwich & de Lunébourg furent le fruit de cette victoire. Le Comte de Mansfeld, battu ſur les bords de l'Elbe, avoit traverſé la Siléſie. Pourſuivi juſques dans la Hongrie, la déroute avoit détruit ſon armée, & il étoit mort miſérablement dans un village de Boſnie. Ainſi tout ſuccomboit ſous la main victorieuſe de Ferdinand.

An. 1626. JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Veniſe.

Au milieu de ces grandes agitations, la République de Veniſe veilloit au maintien de la diſcipline intérieure de ſon Gouvernement. Urbain VIII venoit d'élever à la dignité de Cardinal Fréderic Cornaro, Evêque de Bergame. Comme ce Prélat étoit fils du Doge régnant, & que la Loi défend aux enfans des Doges de recevoir du Saint-Siége aucun bénéfice, il fut agité ſi l'Evêque de Bergame étoit dans le cas de la Loi, & le Sénat déclara, que la dignité de Cardinal n'étoit point compriſe ſous la dénomination de bénéfice. Ce trait de faveur doit être remarqué dans un Gourvernement accoutumé à interpréter toujours les Loix en toute rigueur. Le Sénat montra plus de ſévérité contre Charles Quirini,

Vigilance des Vénitiens pour le maintien de leurs loix.

An. 1626.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

qui avoit obtenu l'Evêché de Sébénigo. Il refusa de le laisser prendre possession, parce que le Conseil des Dix avoit découvert, que pour parvenir à cet Evêché, il avoit employé des moyens défendus par les Loix, & particulierement l'intercession des Puissances étrangeres. La preuve de son intrigue ayant été acquise, on publia un décret, qui le bannissoit à perpétuité; & l'Evêché fut donné à un autre.

An. 1627.
Affaires de Mantoue.

Les troupes Impériales, après avoir forcé le Prince de Transilvanie à recevoir la paix, & le Roi de Dannemarck à se retirer dans ses Etats, dominoient l'Allemagne durement. Le siége de la Rochelle occupoit toutes les forces de la France & de l'Angleterre. La succession au trône de Mantoue tenoit toute l'Italie en suspens. Le Duc Ferdinand étoit mort sans enfans l'année précédente. Son frere Vincent, qui lui avoit succédé, mourut lui-même cette année sans postérité. On avoit songé, avant la mort de ces deux Princes, à la nécessité de régler l'ordre de la succession au Duché de Mantoue, qui étant un fief masculin, ne pouvoit appartenir à la Princesse Marie de

An. 1627. JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Gonzague, dernier rejetton de la branche ainée de cette Maiſon, La branche cadette étoit établie en France, & le Duc de Nevers, chef de cette branche, devenoit l'héritier préſomptif de l'Etat de Mantoue; mais comme la Princeſſe Marie pouvoit prétendre des droits ſur le Montferrat, qui n'étoit pas fief maſculin, pour éviter une guerre ou un démembrement, on avoit propoſé le mariage de Marie de Gonzague avec le Duc de Réthel, fils du Duc de Nevers.

Les Eſpagnols, qui ne vouloient point à Mantoue d'un Prince naturaliſé François, propoſoient de marier la Princeſſe avec Ferrant, Prince de Guaſtalla, d'une troiſiéme branche plus éloignée de la Maiſon de Gonzague. Tant que le Duc Ferdinand vécut, il évita de s'expliquer ſur cet article, dans l'eſpérance que ſon frere Vincent, qui étoit encore jeune, pourroit avoir des enfans. Après la mort de Ferdinand, Vincent projetta d'épouſer lui-même ſa niéce; mais la foibleſſe de ſa ſanté, ruinée par d'anciennes débauches, & la difficulté que fit le Pape de lui accorder la diſpenſe, déterminerent les Vénitiens à le preſ-

An. 1627. JEAN CORNARO, XCVI Doge de Venise.

ser de conclure le mariage de la Princesse Marie avec le Duc de Rhétel; mais ils eurent de la peine à l'y résoudre.

Intrigues du Duc de Savoie.

Le Duc de Savoie songeoit à faire revivre ses droits sur le Montferrat, après la mort de Vincent, & vouloit les fortifier, en faisant épouser à Maurice, son fils, la Princesse de Mantoue. Dans cette vue, il déclara au Duc Vincent, qu'il ne souffriroit point qu'on disposât d'elle sans son aveu. Il intrigua à la Cour de Madrid pour y trouver de l'appui à ses desseins, & il lui fut facile de mettre le Duc d'Olivarès dans ses intérêts, en lui offrant de partager le Montferrat avec l'Espagne. C'étoit sans doute un grand inconvénient pour lui, d'augmenter ainsi la puissance Espagnole à son voisinage; mais passionné du desir de s'agrandir lui-même, il espéroit ou en se rejettant entre les bras des François, ou en brouillant l'Espagne avec la France, trouver des ressources contre ce danger. La Maison de Nevers n'avoit pour elle que la protection de la France & la justice de sa cause.

Louis XIII. partage la Maison de Nevers, héritiere de Mantoue.

Louis XIII avoit déclaré que, s'il le falloit, il passeroit les Monts avec une

armée, pour appuyer les droits de cette Maiſon ; mais occupé alors au ſiége de la Rochelle, il avoit envoyé M. de Saint-Chaumont au Duc de Mantoue, afin de ménager cet intérêt auprès de ce Prince. Saint-Chaumont avoit paſſé enſuite à la Cour de Turin, pour offrir au Duc de Savoie des terres dans le Montferrat, en dédommagement de ſes prétentions. Un ſi foible avantage ne pouvoit ſatisfaire l'ambition de Charles-Emmanuel. Plus il voyoit la France & l'Eſpagne s'engager contradictoirement dans cette affaire, plus il concevoit d'eſpérances.

An. 1627. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

Enfin le Duc Vincent voyant ſa fin approcher, appella de France le Duc de Rhétel, & dès que ce Prince fut arrivé à Mantoue, il le déclara ſon héritier. Il ſollicita & obtint du Pape la diſpenſe pour lui faire épouſer ſa niéce. Le mariage fut célébré le jour même de Noël, & le Duc Vincent mourut la nuit ſuivante. Le Duc de Rhétel prit auſſi-tôt, pour ſon pere, poſſeſſion du Duché de Mantoue, & reçut le ſerment de fidélité des Peuples. Quelques jours après, il le fit proclamer dans le Montferrat, malgré les intrigues des Eſpagnols & les

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

oppositions du Prince de Guastalla, qui avoit reçu une commission Impériale, pour tenir le Duché de Mantoue en séquestre, jusqu'à ce que l'Empereur eût fait droit aux Parties.

Venise se déclare pour elle.

Les Vénitiens, qui virent la tranquillité de l'Italie & leur propre sûreté intéressées au maintien de la Maison de Nevers sur le trône de Mantoue, s'occuperent des moyens de l'y affermir contre les attaques de la Maison d'Autriche, qui paroissoit déterminée à l'en faire descendre. Le souvenir du procédé de la France dans l'affaire de la Valteline, leur ôta l'envie de s'appuyer de cette Couronne. Ils crurent qu'une ligue avec le Pape & les autres Etats d'Italie seroit plus propre à garantir le nouveau Duc de Mantoue de toute violence, & l'Ambassadeur de Venise eut ordre d'en conférer avec Sa Sainteté.

Négociation des Vénitiens à Rome sur ce sujet.

Urbain VIII voyoit un égal danger à laisser agir la Maison d'Autriche & à lui résister. Il approuvoit le zèle des Vénitiens, mais il étoit arrêté par les difficultés. » Que pouvons-nous, di- » soit-il, à leur Ambassadeur, avec le » seul secours du bon droit, contre » des Princes qui ne connoissent que la

» la force ? L'autorité des Papes est » méprisée, & leur nom ne sert plus » qu'à décorer vainement le préambule des traités. Il seroit peut-être » facile d'unir ensemble les Princes » d'Italie ; mais leurs forces réunies » seront un contre-poids bien léger. Le » Duc de Savoie renonçant à la gloire » de protéger notre liberté commune, » malgré le poids des ans qui lui annonce sa mort prochaine, médite » contre nous les projets les plus turbulents. Le Grand Duc est entiererement livré aux Autrichiens. Les » autres Princes ont peu de pouvoir. » Croyez-vous que les seules forces » du Saint-Siége & de la République » suffisent pour affranchir le Duc de » Mantoue de l'oppression de l'Empereur & de l'Espagne ? Pour moi je » suis prêt à faire tout ce qui sera en » mon pouvoir ; mais jamais nous ne » pourrons nous soutenir sans quelque » puissant appui. Il me semble, malgré tout ce qui s'est passé, que nous » ne sçaurions mieux faire que de recourir à celui de la France ; & si la » République veut le rechercher, je » me joindrai à elle pour l'obtenir ».

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Avec la France & la Savoie.

Le Sénat jugea, que la faveur du

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Pape pour la Maison de Nevers n'iroit point jusqu'à lui faire prendre les armes ; & qu'il ne vouloit mettre la France en jeu, qu'afin que les forces fussent assez balancées pour lui laisser la gloire d'intervenir en qualité de Médiateur pour la paix. Cette disposition obligea les Vénitiens à vaincre la répugnance qu'ils avoient eue d'abord à implorer le secours de la France. Ils représenterent vivement à Louis XIII que le salut de l'Italie dépendoit de sa promptitude à secourir le Duc de Mantoue. Le Pape appuya fortement cette représentation ; mais la Rochelle se défendoit encore, & il n'y avoit rien à espérer de la France, jusqu'à ce qu'elle eût ôté ce dernier refuge aux rebelles Huguenots. On chercha à ébranler le Duc de Savoie ; mais son ambition fondoit de si vastes espérances sur l'ébranlement de l'Etat de Mantoue, qu'il fut impossible de l'en détacher. Il se plaignit hautement de ce qu'on avoit forcé la Princesse de Mantoue, qui étoit sa nièce & celle du Roi d'Espagne, d'épouser, sans leur aveu le Duc de Rhétel sur le cercueil du Duc Vincent.

Gonzalès de Cordoue, qui avoit

succédé dans le Gouvernement du Milanois au Duc de Féria, prétendoit, que le Duc de Rhétel avoit violé le respect dû à l'Empereur, en s'ingérant, sans son aveu, & contre la teneur de sa commission, dans un Etat qui étoit fief de l'Empire. Ferdinand II se constituant juge entre les divers Prétendants, les laissoit tous dans l'attente de la décision qu'il devoit prononcer. Le Prince de Guastalla & la Duchesse de Lorraine, sœur des deux derniers Ducs de Mantoue, se présentoient concurremment à son tribunal, pour jouir de l'exclusion du Duc de Nevers. Les Ambassadeurs du Pape & de la République reclamoient sa justice en faveur de ce dernier Prince. Ferdinand II leur laissa concevoir des espérances; mais il manifesta sa partialité, lorsque l'Evêque de Mantoue arriva à Vienne, chargé de lui demander l'investiture, & de lui rendre hommage pour le Duc de Nevers. L'Empereur lui refusa audience, & ne lui permit de demeurer à sa Cour, que comme un particulier sans caractère.

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Démarches des Prétendans au Duché de Mantue près de l'Empereur.

Cependant le Duc de Savoie avoit déja disposé du Montferrat dans un traité de partage avec l'Espagne. Il

Traité du Duc de Savoie avec l'Espagne.

An. 1628. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

abandonnoit à cette Couronne Casal, Pont-de-Sture, Nizze, Aqui, & toute la partie maritime, se réservant Trino, Albe, San-Damiano, & toute la partie contiguë à ses Etats; à condition que les Espagnols démoliroient les nouvelles fortifications de Casal, & que toutes les autres places des deux côtés resteroient dans leur état actuel. Cordoue fit agréer ce traité au Duc d'Olivarès, qui en envoya la ratification au Duc de Savoie, avec cent mille écus pour le mettre en état de faire la guerre. Cordoue n'avoit dans tout le Milanois que douze mille hommes de pied & trois mille chevaux dont il étoit obligé de tenir une partie du côté de la Valteline, pour observer les mouvemens des Grisons, & un autre dans le Cremonois pour l'opposer aux Vénitiens & au nouveau Duc de Mantoue, qui avoit porté ses troupes à dix mille hommes, dont quatre mille étoient à Casal & dans le Montferrat, & le reste près de Mantoue.

Les Espagnols veulent tromper les Vénitiens.

Cordoue reçut de gros renforts de l'Etat de Gênes. Il fit publier dans le Montferrat une proclamation, dans laquelle il promettoit toutes sortes de récompenses à ceux qui se soumet

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

troient & il menaçoit des plus durs traitemens tous ceux qui feroient résistance. Dans le doute que la frontière du Milanois ne fût pas suffisamment assurée contre les Vénitiens, il envoya à Venise un de ses Officiers, pour déclarer au Sénat, que l'intention du Roi d'Espagne étoit de se saisir du Montferrat pour l'Empereur, à qui le jugement, pour régler l'ordre de la succession, étoit dévolu, & de le garder, jusqu'à ce que Sa Majesté Impériale, après avoir examiné le droit des Parties, eût prononcé en faveur du légitime Souverain; que cette entreprise étoit un effet de la bonté du Roi & de la sagesse de ses Ministres, pour prévenir les troubles, que l'incertitude de la sucession pouvoit occasionner; & qu'elle devenoit nécessaire, pour éloigner du Milanois les hostilités que la France pourroit commettre, sous prétexte de protéger la Maison de Nevers.

Réponse du Sénat.

Le Sénat répondit à Cordoue; qu'il ne pouvoit lui dissimuler le déplaisir de la République, en voyant cette atteinte donnée à la tranquillité de l'Italie, qu'elle avoit toujours eue tant à cœur; qu'elle ne pouvoit se dispenser

An. 1628. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

de l'exhorter au maintien de la paix; que le Roi d'Eſpagne le devoit pour ſa gloire, pour le bonheur de ſes Peuples, & que c'étoit par-là que ſes Miniſtres devoient montrer leur ſageſſe & leur modération.

Le péril étoit preſſant, & dans une aſſemblée particuliere que le Sénat tint ſur ce ſujet, Siméon Contarini prononça le diſcours ſuivant.

Délibération dans le Sénat.

» Jamais les maximes de notre gouvernement ne nous ont portés aux » réſolutions vives & précipitées. Une » conduite ſage & meſurée nous a toujours tirés des pas les plus embarraſſants. J'avoue, que les entrepriſes » actuelles de l'Eſpagne, & le funeſte » avenir qu'elles nous préſagent, attaquent directement notre ſûreté & » celle de l'Italie; mais avant que de » nous déterminer, examinons la nature du mal & des remèdes. Il me » ſemble que, pendant que les Eſpagnols exécuteront l'invaſion qu'ils » nous annoncent, nous ne riſquons » rien de nous tenir renfermés dans » nos frontières. C'eſt un torrent qu'il » faut laiſſer paſſer. La violence, » odieuſe par elle-même, eſt d'ordinaire, pour ceux qui l'emploient,

» une source d'humiliation. Le pou- » voir de la Maison d'Autriche est » excessif, & tend à subjuger tous les » Etats, comme une eau débordée » abbat les fleurs des champs. Que » ceux qui veulent qu'on lui résiste, » me disent où est leur force pour » l'arrêter. Pour moi, mon sentiment » est, que nous suspendions nos mou- » vemens, que nous observions les » circonstances, & que nous laissions » dissiper l'orage. Pour l'ordinaire on » répare aisément les ravages de la » foudre; mais il n'est point de force » humaine qui puisse contraindre son » activité. Je crains beaucoup les suites » de l'affaire qui nous occupe, mais je » n'en désespere pas. Je vois le Gou- » verneur de Milan & le Duc de » Savoie unis pour envahir le Mont- » ferrat. Je vois rejaillir sur nous le » contre-coup des malheurs du Duc » de Mantoue; mais ne sçait-on pas » que les plus beaux projets rencon- » trent souvent dans leur exécution » des difficultés insurmontables, & » ont quelquefois l'issue la plus mal- » heureuse. Le Duc de Savoie n'est » pas si ferme dans ses alliances, qu'on » ne puisse le faire changer; les forces

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

An. 1628. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

» du Gouverneur de Milan ne ſont pas
» ſi conſidérables, qu'il puiſſe oppri-
» mer l'Italie en un moment; les ar-
» mées de l'Empereur, qui tiennent
» l'Allemagne ſous le joug, ne peu-
» vent s'en éloigner, ſans que l'Alle-
» magne briſe ſes chaînes; la France
» eſt ſur le point de triompher des Ro-
» chelois. Croirons-nous que cette
» belliqueuſe Nation, que ſon Roi
» magnanime, que ſon Miniſtre, l'un
» des plus habiles de l'Univers, ſouf-
» friront qu'on dépouille un Prince,
» qui n'a d'autre crime que d'être né
» François? Et s'ils s'arment pour ſa
» défenſe, qu'avons-nous à craindre?
» Pourquoi nous affliger d'un mal dont
» le remède ne peut tarder? Ne nous
» expoſons point à ſuccomber nous-
» mêmes pour donner au Duc de Man-
» toue un inutile ſecours. Souvenons-
» nous, que nos anciens efforts ont
» cauſé notre impuiſſance actuelle.
» Nous avons prodigué notre or pour
» avoir l'amitié du Duc de Savoie, &
» le voilà aujourd'hui ligué contre nous
» avec l'Eſpagne. Nous nous ſommes
» épuiſés pour la défenſe de la Valte-
» line, & cela n'a produit qu'un ac-
» cord funeſte entre les deux Cou-

» ronnes. Que l'expérience du passé » nous apprenne à éviter certains en » gagemens. Tenons-nous sur la défen- » sive, & craignons, en déclarant la » guerre, de mettre la Patrie en dan- » ger ».

An 1628.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Dominique Molino parla ensuite pour faire sentir les dangers de l'indétermination dans cette affaire, qu'il représenta comme l'une des plus critiques pour la République. Le Sénat, après avoir flotté quelque temps entre les pensées courageuses & les résolutions timides, s'arrêta à un dernier parti, qui fut de bien munir ses places, de mettre ses troupes en bon état, de solliciter vivement la France en faveur du Duc de Mantoue, & lorsque cette Puissance s'ébranleroit, de se joindre à elle. Il résolut en même temps de faire de nouvelles représentations à la Cour de Madrid pour l'engager à une conduite plus pacifique; non qu'il se flattât d'arrêter ses mouvemens, mais afin d'avoir un motif de plus d'agir hostilement contre elle, lorsque les circonstances y seroient favorables. Le Duc d'Olivarès fit peu de cas des représentations des Vénitiens, & le Sénat, qui l'avoit prévû, tourna

Résolution qu'elle produit.

An 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI Doge de Venise.

toute son activité du côté de la France.

Divisions en France.

L'esprit de faction n'étoit point éteint dans la Cour de Louis XIII, & les affaires souffroient de la rivalité & des passions qui divisoient les esprits. La Reine mere n'avoit point pardonné au Duc de Nevers d'avoir pris parti contre elle durant les troubles de la Régence, & l'espérance de lui faire perdre le Duché de Mantoue lui fournissoit une vengeance trop naturelle, pour la laisser échapper. Elle soupçonna le Cardinal de Richelieu de s'intéresser au sort de cette Maison. Il n'en fallut pas davantage pour lui inspirer contre ce Ministre autant de haine qu'elle lui avoit marqué d'abord de faveur. Elle se répandit contre lui en invectives. Elle usa de tout le crédit qu'elle pouvoit avoir sur le Roi son fils, pour le détourner de se brouiller avec l'Espagne & la Savoie, étant déja en guerre avec l'Angleterre.

Sages vûes de Richelieu.

Mais Richelieu, dont la politique, supérieure aux petits motifs de la Reine mere & à ses clameurs, voyoit la gloire de son maître intéressée à ne pas laisser l'Italie sous le joug des Espagnols, faisoit sentir à Louis XIII, qu'il ne lui convenoit pas d'abandon-

ner un Prince qu'on n'opprimoit, que parce qu'on lui supposoit les inclinations françoises. Il exhortoit les Vénitiens à le défendre de tout leur pouvoir, leur promettant, qu'aussi-tôt après la prise de la Rochelle, la France s'accommoderoit avec l'Angleterre & porteroit toutes ses forces au-delà des Monts. Le Sénat apprit avec joie les dispositions de ce Ministre, mais sans rien changer au parti qu'il avoit pris de ne se déclarer que conjointement avec la France.

An. 1628. Jean Cornaro, XCVI. Doge de Venise.

Guerre dans le Montferrat. Conduite du Duc de Savoie.

Les troupes de Cordoue étoient déja dans le Montferrat & assiégeoient Casal. Le Duc de Savoie avoit soumis en peu de temps, les villes d'Albe, de San-Damiano & de Trino, & toute la partie qui lui avoit été cédée par le traité. Cette promptitude de succès donna de la défiance au Gouverneur de Milan. Il connoissoit le caractère de Charles-Emmanuel, dont l'ambition se jouoit des promesses & des sermens, & qui ne faisoit aucune difficulté de changer de parti, lorsqu'il y trouvoit son intérêt. Cordoue craignoit que ce Prince, ayant obtenu tout ce qu'il pouvoit attendre de la protection des Espagnols, ne se joi-

An. 1628. JEAN CORNARO XCVI Doge de Venise.

gnît aux François, pour tirer d'eux de plus grands avantages. La hardiesse avec laquelle le Duc de Savoie, contre la foi du dernier traité, fortifioit Trino, augmentoit cette crainte. Elle parut encore plus fondée, par la découverte que l'on fit à Gênes d'une conjuration tramée par le Duc de Savoie. Cordoue osa lui en faire des reproches; mais loin de désavouer cette perfidie, il menaça, si l'on s'avisoit de punir les Conjurés ses complices, de s'en venger sur les prisonniers Génois qu'il avoit conservés depuis la dernière guerre. Cette menace intimida tellement le Gouverneur de Milan, que pour éviter de plus grands inconvéniens, il poussa la lâcheté jusqu'à accorder lui-même sa protection aux conjurés. Les Génois en porterent leurs plaintes à Madrid; mais le Duc d'Olivarès, déterminé à tout pour retenir le Duc de Savoie dans ses liens, consentit à se joindre à lui pour conquérir l'Etat de Gênes, & à lui en abandonner la meilleure partie. Les Génois ne furent pas plutôt informés de cette lâche résolution, que leur attachement pour l'Espagne se changea contr'elle en haine & en fureur; & ce

changement produisît tous ceux que nous verrons dans la suite.

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Négociation des Vénitiens à la Cour de l'Empereur.

Les Ambassadeurs du Pape & de la République sollicitoient l'Empereur d'arrêter l'embrâsement que l'affaire de Mantoue alloit causer. Il leur répondit, que l'invasion du Montferrat s'étoit faite à son insçu & contre son gré, & qu'il alloit donner ses soins à accommoder ce différend à l'amiable; mais les intrigues de l'Espagne lui firent changer de dessein. On sçut qu'il faisoit avancer des troupes du côté de la Suisse, & qu'il envoyoit un Commissaire en Italie pour se saisir du Duché de Mantoue & de toutes ses dépendances, en laissant seulement au Duc une pension alimentaire, & le palais de Mantoue pour sa résidence.

Dès-lors, la guerre parut inévitable, le Duc de Mantoue ne pouvant se soumettre à la volonté de l'Empereur sans tout perdre, & ne pouvant lui résister sans encourir sa vengeance. Les Espagnols lui avoient déja enlevé Castiglioné dans le Mantouan, à peine avoit-il des forces suffisantes pour défendre quelque temps sa capitale & deux ou trois autres places. Il demanda du secours aux Vénitiens, & n'ob-

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

tint d'eux que la liberté de tirer de leurs Etats, des armes, des munitions & des vivres.

Embarras du nouveau Duc de Mantoue.

Cependant le Commiſſaire Impérial arriva dans le Milanois, & ſomma le Duc de lui livrer les citadel es de Mantoue & de Caſal, & de recevoir garniſon Allemande dans toutes ſes autres places. Le Duc de Mantoue demanda un délai de douze jours, après leſquels il appella des procédures du Commiſſaire à l'Empereur mieux informé. A ce premier embarras en ſuccéda un ſecond. L'argent lui manquoit pour payer ſes troupes & elles déſerterent la plûpart. Il demanda aux Vénitiens des troupes & de l'argent. Sa demande fut fortement appuyée par l'Ambaſſadeur de France, qui aſſura de nouveau le Sénat, que le Roi ſon maître n'attendoit que la priſe de la Rochelle, pour venir en perſonne au ſecours du Duc de Mantoue. Il repréſenta, que ſi dans l'intervalle on laiſſoit accabler ce Prince, il ne ſeroit plus temps de remédier à ſes malheurs; mais les Vénitiens conſtants dans l'opinion que la France ne vouloit qu'engager leur République & tirer parti de cette diverſion, perſiſterent dans

leur premier ſyſtême, de ne ſe déclarer, que lorſque les François ſeroient en Italie. Le Pape tint la même conduite & ſe contenta de recruter ſes troupes & de bâtir un fort ſur la frontière du Modénois, qui fut nommé le fort Urbain.

An. 1628. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

Le Duc de Nevers ſoudoya en France douze mille hommes de pied & deux mille chevaux, que le Marquis d'Uxelles conduiſit vers l'Italie avec ſix pièces de canon. Le Maréchal de Créquy, Gouverneur du Dauphiné, eut ordre d'aſſurer leur marche. Cordoue, inſtruit de leur approche, ſe tint prêt à lever le ſiège de Caſal. Ses craintes au ſujet du Duc de Savoie redoublerent, & il chercha à le flatter par toutes ſortes de promeſſes & de ſoumiſſions. La France de ſon côté faiſoit à Charles-Emmanuel les offres les plus ſéduiſantes; en ſorte que ce Prince en état de tenir la balance entre les deux Couronnes, ſe vit tout-à-coup parvenu au degré de conſidération qu'il avoit toujours ambitionné. Il ſe défioit du Cardinal de Richelieu, à qui il avoit ſuſcité trop d'embarras, pour ne pas craindre ſa vengeance. Il regarda ſes offres comme des piéges,

Secours qu'il tire de France & que le Duc de Savoie rend inutile.

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

& il les rejetta. Le Marquis d'Uxelles voulut tenter le passage par Château-Dauphin. Il lui opposa des troupes qui l'obligerent à rétrograder dans le Dauphiné, où sa petite armée se dissipa d'elle-même.

Diverses propositions rejettées.

Cordoue, délivré de cette appréhension, fit surprendre Nizze de la Paille par un de ses détachemens & continua le siége de Cazal. Le Pape fit proposer une suspension d'armes, que Cordoue refusa. On proposa de la part de l'Empereur au Duc de Mantoue un équivalent pour le Montferrat en d'autres Etats; mais les Espagnols n'ayant point voulu y consentir, la négociation tomba d'elle-même. L'Evêque de Mantoue qui étoit resté à la Cour de Vienne, fit une autre proposition, qui étoit de donner au Prince de Guastalla un appanage convenable dans le Mantouan, à condition qu'il y auroit suspension d'armes dans le Montferrat, jusqu'à ce qu'on se fût accommodé avec le Duc de Savoie; mais la faction Espagnole fit rejetter ces conditions, & engagea Ferdinand II à faire intimer une nouvelle sommation au Duc de Mantoue, en ne lui accordant qu'un mois de délai pour se soumettre.

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Le Duc de Mantoue se voyant sans troupes & sans appui, envoya son fils aîné à Vienne, qui offrit à l'Empereur, pour prix de l'investiture qu'il étoit chargé de solliciter, de remettre Casal à un Prince neutre, pour le garder avec garnison Impériale, jusqu'à la décision du procès, à condition que la Savoie & l'Espagne en useroient de même à l'égard des places qu'ils occupoient dans le Montferrat. On lui répondit en lui présentant un autre plan d'accommodement préliminaire. On exigeoit que Casal fût remis aux Allemands qui étoient dans l'armée Espagnole, pour garder la place au nom de l'Empereur; que Cordoue retînt tout ce qu'il occupoit d'ailleurs en nantissement des droits du Prince de Guastalla; & que le Duc de Savoie conservât ce qu'il avoit acquis pour la garantie de ses prétentions, jusqu'à ce que le Conseil Aulique en eût décidé. Le Prince de Mantoue protesta, qu'il n'étoit point autorisé à souscrire à de pareilles conditions & retourna auprès de son pere.

La France accorde son appui au Duc de Mantoue.

Le Pape, la France, l'Impératrice & le Grand Duc de Toscane, employoient tous leurs bons offices, pour

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

tâcher de terminer cette affaire par la voie de la négociation; le Duc de Mantoue ne cessoit de proposer divers expédients pour gagner du temps. Enfin, la Rochelle se rendit le vingt-neuf Octobre; & le Cardinal de Richelieu, contre l'avis des deux Reines & de la plûpart des Courtisans, détermina Louis XIII à marcher en personne en Italie. Le desir de se venger du Duc de Savoie & d'éloigner le Roi des cabales de la Cour, se joignit à la nécessité de secourir le Duc de Mantoue, pour lui inspirer cette entreprise, malgré les inconvénients de l'arrière-saison. Il fit sçavoir aux Vénitiens, que le Roi se disposoit à passer les Alpes, & le Sénat lui garantit la jonction de ses troupes dès que ce passage seroit effectué.

Assassinat commis à Venise par le fils du Doge.

Pendant que les Vénitiens étoient occupés de cet objet, un évenement particulier mit le trouble dans la ville de Venise. La famille des Zéno avoit une ancienne haine contre celle des Cornaro, dont étoit le Doge régnant. Renier Zéno, l'un des Chefs du Conseil des Dix, parloit en toute occasion contre les Cornaro avec l'aigreur la plus indécente. Il usa de l'autorité que

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

lui donnoit ſa place, pour reprocher au Doge certaines libertés qu'il permettoit à ſes fils, & le ſomma durement d'y remédier. George Cornaro, l'un des fils du Doge, ſur qui tomboit principalement le reproche, en fut ſi outré, que, quelques jours après, ayant rencontré ſur le ſoir Renièr Zéno à la ſortie du Palais, il ſe jetta ſur lui, & le bleſſa de pluſieurs coups de poignard. Le bruit de cet aſſaſſinat, dans lequel la dignité publique & l'autorité du Gouvernement avoient été violées, excita l'indignation des Nobles, qui, malgré la conſidération qu'ils avoient pour le Doge, dont la modération & la ſageſſe avoient gagné l'eſtime de tous les Citoyens, refuſerent toute indulgence au coupable.

Il excite la diviſion parmi les Nobles.

Georges Cornaro avoit pris la fuite. Le Conſeil des Dix lança contre lui une Sentence de proſcription, avec les clauſes les plus rigoureuſes. Son nom fut effacé du Livre d'or. On fit ériger dans le lieu où le crime avoit été commis, un monument en marbre, pour conſerver à la poſtérité la mémoire de la punition. Renier Zéno, guéri de ſes bleſſures, mais plus paſſionné que jamais contre les Cornaro,

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Vénise.

se livra à ce sentiment avec si peu de mesure, qu'il irrita contre lui-même un grand nombre de Sénateurs. Tous les Nobles prirent parti pour ou contre, & il en résulta deux factions, qui firent craindre une guerre civile. La faction des Cornaro, non contente d'invectiver contre Renier Zéno & ses adhérents, voulut profiter de la circonstance pour faire réformer le Conseil des Dix, dont elle prétendoit l'autorité abusive, par l'usage que ce Chef en avoit fait, & continuoit d'en faire.

On propose de réformer le Conseil des Dix.

On s'assembla à l'ordinaire pour renouveller les Membres de ce Tribunal; mais on fut fort étonné de voir, que tous les sujets proposés pour en remplir les places, étoient exclus à la pluralité des suffrages. On craignit les suites de cette nouveauté, qui annonçoit une révolution prochaine. Pour les prévenir, les plus sages du Grand-Conseil proposerent de nommer cinq Correcteurs, que l'on chargeroit de dresser un plan de reformation. Cette proposition fut agréée, & le choix tomba sur Nicolas Contarini, Antoine Daponté, Pierre Bondulmieri, Jean-Baptiste Nani, & Zacharie Sagrédo.

Projet de réformation.

Ces cinq Correcteurs tinrent plu-

ſieurs conférences ſur l'objet de leur commiſſion. Le changement le plus important dont ils convinrent, fut d'ôter au Conſeil des Dix le pouvoir que les anciennes Loix lui avoient accordé, d'annuller les décrets du Grand-Conſeil lui-même, à la réſerve de ceux, qui, revétus de certaines formalités connues, portoient le caractère d'une obligation irrévocable. Ils jugerent qu'on ne devoit point toucher aux autres prérogatives de ce Tribunal, & notamment à celle qui lui attribue excluſivement le droit de juger les Nobles au criminel.

An. 1628. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

Ce qui déplaiſoit le plus à certains Patriciens, c'étoit de ſe voir aſſujettis, pour les cauſes les plus légeres, à la maniere de procéder du Conſeil des Dix, qui joint à l'eſpionage & au ſecret une rigueur extrême. L'autorité & les formes de ce Tribunal avoient paru juſques-là le lien le plus eſſentiel de l'Ariſtocratie. Elle ne pouvoit ſe ſoutenir, qu'en ôtant toute reſſource à l'ambition des Particuliers, & en lui oppoſant un frein qu'elle ne pût briſer. C'eſt à quoi les Correcteurs jugerent qu'on ne pouvoit toucher, ſans altérer la conſtitution juſques dans ſes fondemens.

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Lorsqu'ils proposerent au Grand-Conseil leur décret de réformation, les opposants furent en si grand nombre, qu'on ne put rien décider dans cette premiere séance. On se rassembla le lendemain. Nicolas Contarini soutint le décret avec beaucoup de force; mais il fut contredit par François Contarini, l'un des Chefs de la Quarantie criminelle, qui parla sur cette matiere avec tant d'éloquence, qu'il alloit entraîner tous les suffrages, lorsque Jean-Baptiste Nani s'étant fait faire silence, harangua en ces termes.

Les esprits se divisent.

L'éloquence d'un Sénateur les réunit.

» Je sçais qu'on est ordinairement » plus sûr de plaire & d'être applaudi, » en parlant pour l'intérêt particulier, » qu'en défendant la cause publique; » mais rien ne m'empêchera de soutenir la vérité librement & avec courage. L'ambition n'a aucun empire » sur moi; la soif des honneurs ne » trouble point mes pensées, & mon » cœur ne cherche point les applaudissements. Dans les malheurs de la » Patrie, je souffre constamment & » sans crainte. Dans ses prospérités, » je me tiens à ma place, sans briguer » l'avancement. Mon seul but est celui » qu'ont toujours eu en vue nos véné-

An. 1628.

JEAN CORNARO XCXVI. Doge de Venise.

» rables ayeux pour la perpétuité de ce
» Gouvernement. Nous ſommes tous
» également obligés à tranſmettre in-
» violable à nos neveux l'excellen-
» te conſtitution que nos peres ont
» établie depuis tant de ſiècles. Je ſçai
» que le plus grand privilége de l'hom-
» me eſt de commander aux autres;
» mais l'exercice de ce pouvoir, diffi-
» cile du ſupérieur à l'inférieur, l'eſt
» encore plus, lorſque des égaux le
» partagent. Ce qui fait notre gloire,
» c'eſt que nous ſçavons tour-à-tour
» commander & obéir, gouverner les
» autres & être gouvernés, joindre à
» l'éclat de la ſouveraineté, la modé-
» ration de la vie privée & la parfaite
» ſoumiſſion aux Loix. Notre Répu-
» blique eſt comme un ciel, & tous
» ceux qui la compoſent ſont autant
» d'aſtres différents, dont la fonction
» eſt d'influer ſous différents aſpects
» & par des mouvements inégaux ſur
» la félicité commune; des aſtres, qui
» ſucceſſivement reçoivent la pléni-
» tude de la lumière, la réfléchiſſent
» ſur d'autres, & s'éclipſent quelque-
» fois. Nous plaindrons-nous de ce
» que la Providence ne nous donne
» pas à tous la même portion d'auto-

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

» rité ? La Patrie sera-t-elle la victime
» de nos haines & de nos rivalités,
» parce que nous ne pouvons pas être
» tous compris dans un Conseil su-
» prême, où dix d'entre nous ont en-
» trée tous les ans ? Je frémis de pen-
» ser, qu'il y a ici des gens, qui ont
» en horreur l'autorité & les Loix sé-
» veres du Conseil des Dix ; ou ils
» sont coupables, ou ils ont envie
» de l'être, & ils veulent abolir la
» Justice, pour pécher impunément.
» Ah ! qu'ils tournent au contraire
» toute leur horreur contre les délits
» & contre ceux qui les commettent,
» & révérons tous ensemble ce rayon
» de la Divinité, qui foudroye le cou-
» pable & protége l'innocent. Je ne
» parlerai point de l'antiquité véné-
» rable de ce Conseil ; des siècles qui
» se sont écoulés depuis son établisse-
» ment. Je ne vous rappellerai point
» que c'est nous qui le formons, nous
» qui le composons ; qu'il est le ven-
» geur de nos Loix & l'appui de notre
» liberté. Quel sera notre sort & celui
» de nos enfants, si, privés de cette
» défense sacrée, nous restons en proie
» à l'impunité & à la licence ? Qui
» protége vos personnes & vos fa-
milles,

An. 1628.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

» milles, qui fait la tranquillité publique & particuliere, sinon le Conseil des Dix, qui en punissant sévèrement les fautes, imprime une crainte capable d'ôter la pensée d'en commettre ? Affoiblir son autorité, c'est l'exposer au mépris, & l'audace augmentera au même degré que vous diminuerez sa rigueur. Que ceux d'entre nous, qui veulent se soustraire aux Loix & aux châtiments, soient bannis comme des monstres dangereux. Loin de nous toute maxime qui tend à diminuer les freins à proportion de la dignité & des emplois, ou à faire espérer à certains coupables de l'adoucissement dans les peines. Quelques Législateurs n'ont point déterminé de châtiment pour certains crimes atroces, persuadés qu'ils ne pouvoient avoir lieu dans un Gouvernement bien réglé. Nos peres ont établi des Juges sévères contre les plus petites fautes, parce qu'il n'en est aucune qui ne puisse troubler l'ordre du Gouvernement. Heureuse constitution, qui a la Loi pour fondement & la liberté pour récompense, où les plus élevés en dignité sont les plus assujettis au

An. 1628.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

» devoir, où les plus grandes craintes » sont pour ceux qui ont le plus d'au- » torité. Consolons nos Sujets, édi- » fions les Etrangers, méritons l'esti- » me de l'Univers. Que l'on sçache, » que la Noblesse Vénitienne, dans » la plus auguste de ses Assemblées, a » déterminé de consacrer à la Justice » le pouvoir qu'elle a reçu de Dieu; » & que pour assurer la sagesse & la » modération de son Gouvernement, » elle a soumis l'examen de sa con- » duite au Tribunal le plus rigou- » reux ».

On n'eut rien à répliquer à la force de ce discours. Il fit une telle impression, que le décret des Correcteurs passa à la grande pluralité des suffrages. Deux jours après on procéda sans trouble à l'élection des Membres du Conseil des Dix. Jean-Baptiste Nani fut du nombre; & on consigna dans les registres publics la mémoire du service important qu'il avoit rendu à l'Etat.

An. 1629.
Ligue des Vénitiens avec la France & le Duc de Mantoue.

Louis XIII s'avançoit vers l'Italie avec une armée de trente mille hommes. Les troupes de la République, aux ordres de François Erizzo, étoient sur la frontière du Milanois, & celles du Duc de Mantoue avoient fait une

An. 1629.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

irruption dans le pays de Crémone. Cordove avoit été obligé de diviser ses forces pour faire face de tous côtés. Le Duc de Savoie lui avoit demandé un renfort de trois mille hommes, pour s'opposer au passage des François; en sorte que l'armée Espagnole, devant Casal, se trouva réduite à deux mille hommes de troupes réglées, & à quatre mille hommes de milice. Ce fut dans cette circonstance, que les Vénitiens signerent la ligue avec la France & le Duc de Mantoue, les trois Etats s'obligeant à une défense mutuelle; le contingent de la France fut de vingt mille hommes de pied & de mille chevaux, celui de la République de douze cents chevaux & de dix mille hommes de pied, & celui du Duc de Mantoue de cinq mille fantassins & de cinq cents hommes de cavalerie.

Le Duc de Savoie s'accommode avec la France par le traité de Suze.

Les François, parvenus au pied des Alpes, forcerent avec impétuosité les barricades que leur opposoit le Duc de Savoie, entrerent dans la ville de Suze, & mirent le siége devant la citadelle. Charles-Emmanuel, qui voyoit ses Etats menacés par un ennemi formidable, avoit déja envoyé le Prince de Piémont pour négocier un accommo-

An. 1629

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

dement. Richelieu, dont l'objet étoit rempli en partie, écouta ses propositions, & conclut à Suze un traité, par lequel le Duc de Savoie s'obligea à fournir le logement & des vivres aux troupes Françoises destinées à secourir Casal, à procurer les munitions nécessaires pour ravitailler la place, & à remettre au Roi la Citadelle de Suze. Le Duc s'engagea encore, au cas que les Espagnols ne voulussent point s'en tenir à cet arrangement, de se joindre à la France pour envahir le Milanois. En reconnoissance de cet engagement, le Roi lui garantit la propriété de la ville de Trino, avec quinze mille écus de revenu sur le Montferrat, à compte de ses prétentions.

Le Duc de Savoie se rendit en personne à Suze pour ratifier ce traité, trop heureux de s'être tiré d'embarras à si peu de frais, & ne se faisant aucun scrupule de trahir les Espagnols, dont le ressentiment n'étoit plus à craindre. Richelieu, content d'avoir sauvé Casal, & de s'être assuré dans les Etats du Duc une entrée capable de le tenir en bride, ne songea qu'à profiter de cet avantage, pour achever d'étouffer dans le royaume les semen-

ces de division excitées par les intrigues de l'Espagne.

An. 1629.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Les Vénitiens, dont les troupes avoient joint celles de Mantoue dans le Crémonois, furent très-mécontents du traité de Suze, & prévirent tous les maux qui devoient suivre de la retraite des François. Le Duc de Mantoue se plaignit de la France, qui paroissoit le sacrifier au Duc de Savoie. Le Cardinal de Richelieu chercha à les calmer, en leur représentant, que le motif de délivrer Casal, qui étoit aux abois, & qu'on n'auroit pu secourir à temps par une autre voie, avoit déterminé sa conduite. En effet, sur la nouvelle du traité de Suze, Cordoue avoit levé le siége de Casal, invectivant beaucoup contre la perfidie du Duc de Savoie, mais très-content dans le fond de voir par-là le Milanois sauvé, qu'il n'étoit point en état de défendre. Casal fut ravitaillé; Richelieu y mit garnison Françoise, aux ordres de M. de Thoiras, Maréchal de Camp, & fit entrer des troupes dans Aqui & dans Nizze-de-la-Paille, que les Espagnols avoient abandonnés.

Ce Traité mécontente les Vénitiens.

Peu de temps après, le P. Joseph, Capucin, l'ami, le confident & le

Le Duc de Mantoue est forcé d'y adhérer.

An. 1629. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Ministre secret du Cardinal de Richelieu, arriva à Mantoue, & proposa au Duc Charles de céder le Montferrat à la France, qui lui offroit en échange une Souveraineté voisine des Etats que sa Maison possédoit dans le royaume. Alors Charles de Gonzague reconnut à quel prix les grandes Couronnes accordent leur protection aux petits Etats. Il éluda adroitement la proposition du Capucin, & envoya un Plénipotentiaire à Suze pour ratifier le traité.

Retraite de Louis XIII & de Richelieu.

L'Ambassadeur de Venise auprès du Roi, pressoit ce Prince & son Ministre de différer la retraite de l'armée, jusqu'à ce que la Cour de Madrid se fût expliquée. Il leur représentoit l'injustice & le danger d'abandonner leurs alliés à la foi d'un traité, que le Duc de Savoie n'avoit souscrit que malgré lui, & auquel l'Espagne ne consentiroit, qu'autant qu'elle y seroit contrainte par la force ; mais Louis XIII, impatient d'aller réprimer en Languedoc les Huguenots rebelles, refusa de se rendre à ses raisons, & se retira avec une partie de l'armée, laissant l'autre à Suze, aux ordres du Cardinal. Ce Ministre ne put se résoudre à

rester si long-tems éloigné du Roi, auprès duquel les cabales des favoris lui donnoient plus d'embarras, que toutes les intrigues des cabinets de l'Europe. Il laissa à Suze le Maréchal de Créqui avec six mille cinq cents hommes, & partit pour le Languedoc, où il eut le bonheur de terminer la guerre civile par un traité, qui acheva d'abattre le parti Huguenot.

An. 1629. JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Le Gouverneur de Milan resta dans l'inaction jusqu'à l'arrivée des secours qu'il attendoit d'Allemagne. L'Empereur Ferdinand II, en faisant la paix avec le Roi de Dannemarck, avoit levé le dernier obstacle au despotisme qu'il se proposoit d'exercer sur les Etats de l'Empire. Il ne lui restoit que les Hollandois à réprimer, & l'Italie à assujettir. Il envoya contre le Prince d'Orange une armée, aux ordres du Comte de Montécuculli, & il en fit marcher une seconde en Italie, qui força les passages, & pénétra dans le pays des Grisons.

L'Ambassadeur d'Espagne & le Résident de l'Empire à Venise, informerent le Sénat de la marche de cette armée, destinée, disoient-ils, à soutenir en Italie les droits de l'Empire.

Insinuations des Cours de Vienne & de Madrid au Sénat.

An. 1629.
JEAN CORNARO, XCXVI Doge de Venise.

Ils lui firent entendre, que le Roi d'Espagne, attaché à l'Empereur par les liens du sang, ne pouvoit lui refuser son assistance; & ils inviterent la République à se joindre à ces deux Puissances, dont l'amitié ne pouvoit que lui être avantageuse.

Il se tient uni à la France.

Le Sénat répondit à ces deux Ministres en termes généraux & mesurés, & voyant bien que c'étoit à Mantoue qu'on en vouloit, il résolut de faire tout ce qui étoit en son pouvoir pour sauver cet Etat, dont le sort l'intéressoit d'autant plus, qu'il étoit comme enclavé dans la Lombardie Vénitienne. Il envoya au Duc de Mantoue de grosses sommes d'argent, des munitions, du canon, des Ingénieurs & des Travailleurs pour fortifier sa capitale. Il eut recours au Roi de France, pour l'engager à quelque puissante diversion. Louis XIII étoit alors à Paris, occupé, avec le Cardinal de Richelieu, à éteindre les troubles excités par la Reine mere & le Duc d'Orléans. Il envoya ordre au Maréchal de Créqui de sommer le Duc de Savoie de remplir son dernier engagement avec la France, & fit négocier auprès des Suisses une levée de quatre mille

An. 1629.
JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

hommes, qui, joints à quatre mille cinq cents François, devoient chasser les Impériaux du pays des Grisons. Mais cette levée se fit lentement. Les Suisses refuserent de faire directement la guerre à l'Empereur. Le Duc de Savoie, au lieu de se joindre à la France contre les Espagnols, demanda qu'on lui rendît la ville & la Citadelle de Suze, prétendant qu'il avoit satisfait à tout, en aidant à délivrer & à ravitailler Casal. Ses liaisons avec l'Empereur & l'Espagne étoient presque à découvert. On n'en douta plus, lorsque, de concert avec l'Espagne, il fit dire à Louis XIII, que s'il vouloit retirer ses troupes du Piémont & du Montferrat, on n'entreprendroit rien contre le Duc de Mantoue & ses adhérents.

Nouvelle infidélité du Duc de Savoie.

L'armée Impériale, forte de trente mille hommes de pied & de cinq mille chevaux, arriva dans le Milanois. Elle étoit commandée par Rambauld, Comte de Collalto, qui, quoique vassal de la République, & inscrit au nombre de ses Nobles, étoit depuis long-tems au service de l'Empereur, qui l'avoit comblé d'honneurs & de biens. Cette armée occupa les bords

Armée Impériale dans le Milanois.

An. 1629. JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

de l'Adda & de l'Oglio, sur la frontière des Vénitiens, qui, outre dix mille hommes de leurs troupes, avoient reçu divers renforts amenés de France par le Duc de Rohan, le Duc de Candales & le Chevalier de la Valette.

Fermeté du Duc de Mantoue.

Ambroise Spinola étoit arrivé de Madrid avec des troupes & de l'argent, & avoit remplacé Gonzalès de Cordoue. Il joignit une partie des forces du Milanois à l'armée Impériale, qui se portoit sur Mantoue, & exhorta le Duc Charles à s'abandonner sans réserve à la clémence de Ferdinand II & de Philippe IV. Jules Mazarini, Secrétaire du Nonce Pancirole, commençoit dès-lors à donner des signes de cette capacité, qui l'éleva dans la suite aux places les plus éminentes. C'étoit lui qui portoit les propositions de Spinola à Mantoue, & qui rapportoit les réponses. Il s'agissoit, pour le Duc de Mantoue, d'obtenir une suspension d'armes, en séquestrant ses places entre les mains des Impériaux, & en donnant dans ses Etats des quartiers à leur armée. Il aima mieux tout risquer, que de consentir à une pareille oppression; & il déclara, qu'étant sous la protection de la Fran-

ce, il ne pouvoit point faire d'accord ſans l'aveu de cette Couronne.

An. 1629.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

La République vit que le Duc de Mantoue étoit perdu, ſi elle ne faiſoit pas pour lui les plus grands efforts; & elle donna ſes ordres en conſéquence. François Erizzo, qui commandoit ſon armée, forte de dix-huit mille hommes, établit ſon camp près de Valezzo, d'où il étoit à portée de couvrir le Véronois, & d'envoyer du ſecours à Mantoue. Le Comte de Collalto défendit, par une proclamation, à tous les Sujets du Mantouan de reconnoître Charles de Gonzague. Immédiatement après il entra dans le Mantouan, & y commit les plus affreux ravages. Le Duc de Mantoue avoit tout abandonné pour ſe borner à la défenſe de ſa capitale, dont la ſituation au milieu d'un lac, rendoit les approches difficiles. Les Vénitiens lui avoient fait paſſer un ſecours de cinq à ſix mille hommes.

Les Vénitiens le ſoutiennent.

Pendant que toutes les petites places de cet Etat ſuccomboient l'une après l'autre, & que les Allemands brûloient les bourgs & les villages, les troupes de Spinola envahiſſoient la partie baſſe du Montferrat. On en-

An. 1629.

JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

voyoit en France couriers sur couriers, qui ne rapportoient que des espérances & des exhortations à tenir ferme. Enfin l'extrémité du mal détermina Louis XIII à envoyer une armée en Italie, aux ordres du Cardinal de Richelieu.

Les Impériaux assiégent Mantoue.

Les incommodités du climat, le défaut de subsistances, les maladies & les désertions affaiblissoient l'armée Impériale, qui avoit commencé d'investir Mantoue, & qui avoit entrepris l'attaque du fauxbourg Saint-Georges. Le Prince de Bozzolo alla trouver le Duc Charles, & voulut lui persuader de céder ce fauxbourg aux Impériaux, qui ne demandoient de sa part qu'une marque de soumission, qui sauvât l'honneur de leur Maître, pour lever le siége. Un Officier Vénitien, qui étoit présent, s'y opposa, & s'offrit à défendre le fauxbourg avec sa troupe, ajoutant qu'en fait de guerre on ne gagnoit rien à marquer de la foiblesse; mais le Duc Charles donna dans le piége, & livra le fauxbourg aux Allemands. Alors ceux-ci demanderent qu'on leur livrât la citadelle & une des portes de la ville. Le Duc, outré de leur mauvaise foi, les refusa avec indignation. Les attaques succéderent, & furent soutenues

vigoureuſement. Le pain manquoit dans le camp ennemi, les Vénitiens interceptant tous les paſſages pour le tranſport des vivres. Les Impériaux vinrent à bout d'en tirer de Ferrare, & on ſoupçonna les neveux du Pape d'avoir fait vendre les grains à leur profit par une perſonne interpoſée.

An. 1629. JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Veniſe.

Le Duc Charles fatiguoit ſes ennemis par des ſorties fréquentes. Le Comte de Collalto lui fit propoſer une ſuſpenſion d'armes, à condition que pendant l'armiſtice les Impériaux auroient la liberté de fortifier leurs poſtes, qu'il ne ſeroit point permis de faire entrer des vivres dans la place, & que Charles prendroit le ſimple nom de Duc de Nevers. Le Duc de Mantoue refuſa de ſouſcrire à ces conditions humiliantes. Les Vénitiens jettoient de temps en temps du ſecours dans la place, & les Impériaux déſeſpérant également de la ſoumettre & de l'affamer, réſolurent de ſe retirer. Une ſeule difficulté les arrêta, ce fut la crainte de ne pouvoir emmener leur canon, à cauſe des mauvais chemins & des ſorties continuelles de la garniſon. Ils députerent Jules Mazarini pour demander une trêve de dix jours au

Ils ſont obligés de s'en éloigner.

An. 1629.
JEAN CORNARO, XCXVI. Doge de Venise.

Duc de Mantoue, qui l'accorda avec quelque peine. Les Impériaux en profiterent pour retirer leur canon & étendre leurs quartiers.

Les Vénitiens auroient voulu qu'on laissât l'armée ennemie se consumer dans les fatigues du siége, qui lui devenoient de jour en jour plus incommodes; & ils prétendoient que cette trève ne serviroit qu'à retarder l'arrivée du secours de France. En effet, le Duc de Savoie n'en fut pas plutôt informé, qu'il dépêcha un courier au Cardinal de Richelieu, pour l'avertir que l'affaire de Mantoue étoit en voie d'accommodement; mais Richelieu pénétra l'artifice, & continua sa marche.

Les quartiers des Allemands étoient disposés de maniere à tenir Mantoue bloqué. Il importoit au Duc Charles de se r'ouvrir une communication avec le camp des Vénitiens; & il en vint à bout, en forçant quelques postes ennemis; après quoi l'hiver suspendit les hostilités de part & d'autre.

Contestations des Vénitiens avec la Cour de Rome.

Le Doge Jean Cornaro mourut vers la fin de cette année dans un âge très-avancé. Sur la fin de ses jours il s'éleva entre les Vénitiens & la Cour de Rome une contestation, qui lui fut

très-désagréable. Le Pape avoit conféré l'Evêché de Padoue au Cardinal Cornaro, fils de ce Doge, & Evêque de Vicense. Les Loix de la République, dont nous avons parlé plus haut, & qui défendent aux enfans des Doges de recevoir aucun Bénéfice de la Cour de Rome, s'opposoient à cette translation. Le Sénat ne voulut point y consentir, & pria le Pape de donner l'Evêché de Padoue à un autre. Le Cardinal Cornaro écrivit lui-même au Saint Pere dans les mêmes vues; mais Urbain VIII prétendit que l'ayant préconisé dans le Consistoire, il ne pouvoit se dispenser de le nommer. Le Cardinal offrit sa démission, qui ne fut point acceptée, & le Sénat aima mieux laisser l'Evêché de Padoue vacant, que de souffrir qu'on donnât atteinte à ses Loix. La contestation dura encore quelque temps après la mort du Doge. La mort du Patriarche de Venise, qui survint, fraya la voie à un accommodement. Le Cardinal Cornaro fut élu Patriarche par le Sénat, & le Pape donna l'Evêché de Padoue à son frere Marc-Antoine Cornaro, Primicier de Saint Marc.

An. 1629.

JEAN CORNARO, XCVI. Doge de Venise.

Les Vénitiens eurent une seconde

An. 1629.

JEAN CORNARO, XCXVI Doge de Venise.

contestation avec la Cour de Rome. Quelques vaisseaux de Raguse, chargés pour Ancone, voulurent traverser le golfe, sans payer à la République les droits anciennement attachés à l'empire dont elle jouit sur cette mer. Ils furent saisis par le Capitaine du golfe. Le Pape s'en plaignit amèrement; mais les vaisseaux ne furent relâchés, que lorsque la République de Raguse eut envoyé à Venise un Ambassadeur, pour demander grace & réparer la contravention. Le Sénat voulut aussi remédier au commerce illicite de grains qui se faisoit entre les Impériaux & l'Etat de Ferrare. Il envoya sur les lieux des galeres, qui enleverent plusieurs bateaux chargés de bled; & fit dire au Pape, qu'on en useroit de la sorte à l'avenir contre tous ceux de ses Sujets qui fourniroient des vivres à l'ennemi, au préjudice de la parole donnée par sa Sainteté en faveur du Duc de Mantoue. Urbain VIII dissimula cette voie de fait, & les grains demeurerent confisqués.

An. 1630.

Entrée des François en Italie.

Nicolas Contarini fut élu Doge au commencement de Janvier de l'année suivante. Le Cardinal de Richelieu, arrivé avec son armée près d'Embrun,

An. 1630.

NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

fit demander au Duc de Savoie le passage, des vivres, & de joindre ses troupes à celles du Roi. Charles-Emmanuel, qui par défiance & par mauvaise volonté, ne songeoit qu'à retarder la marche de l'armée Françoise, fit naître plusieurs difficultés sur le choix de la route, & sur la maniere de pourvoir à sa subsistance; mais le Cardinal trancha ces difficultés, & marcha en avant. Il fut surpris, en avançant, de se voir cotoyé par le Duc de Savoie à la tête d'une armée nombreuse. Il s'arrêta à Casolette, & parut très-mécontent de la conduite du Duc, qui affectoit de lui fournir des vivres en petite quantité, & qui se montroit plus disposé à gêner ses mouvements, qu'à les favoriser. Dans une entrevue qu'ils eurent ensemble, les excuses du Prince augmenterent les soupçons du Cardinal. Ils se séparerent avec une aigreur réciproque. Le 18 Mars l'armée de France passa la Dora. Le Cardinal poussa un détachement sur Rivoli, maison de plaisance du Duc, où il espéroit le surprendre & l'enlever; mais Charles-Emmanuel, averti à temps de son dessein, se retira précipitamment à Turin, rompit avec co-

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

lere toute communication avec le Cardinal, & renvoya l'Ambassadeur des Vénitiens à cause de leurs liaisons avec la France.

Ils prennent Pignerol & le fortifient.

Richelieu ne fut pas fâché que Charles-Emmanuel fournit un si juste prétexte à sa vengeance. Il fit mine d'assiéger Turin, pour y attirer toutes les forces du Duc, & tourna sur Pignerol, qui ne fit point de résistance. Sa citadelle se défendit peu, & lui fut rendue le dernier jour de Mars. Il donna aussi-tôt ses ordres pour fortifier l'une & l'autre de maniere à en faire une place imprenable, & qui pût servir d'appui à ses vastes desseins. Le Duc de Savoie se jetta de désespoir entre les bras des Autrichiens, qui lui envoyerent du renfort, & qui furent très-aises de le voir dans un embarras qui mettoit un frein à son inconstance.

Louis XIII se rend maître de la Savoie.

Cette révolution détermina le Gouverneur de Milan à recommencer le siége de Casal. Pendant qu'il investissoit cette place, Richelieu soumit toute la vallée de Pignerol & tout le Marquisat de Saluces. Louis XIII entra dans la Savoie, & la conquit toute entiere, à la réserve de Montmélian, qu'il fit bloquer par le Marquis de Vi-

An 1630.

NICOLAS CONTARINI, XCXVII. Doge de Venise.

gnoles. Les maladies commençoient à se faire sentir dans les armées de part & d'autre, & elles ralentirent bientôt leurs opérations. Richelieu alla joindre le Roi en Savoie, le trouva malade, & le reconduisit à Lyon, où la mauvaise humeur des deux Reines, qui y accoururent, exposa son crédit à de nouveaux orages. Le Nonce Pancirole proposa divers projets d'accommodement ; mais la difficulté de concilier des intérêts devenus de jour en jour plus incompatibles, fit échouer la négociation.

Situation du Duc de Mantoue.

Les Allemands déployoient toute leur férocité dans le Mantouan. La peste, qui s'étoit déclarée dans leurs quartiers, se communiqua à la ville de Mantoue, & en consumoit journellement la garnison. Le plus grand mal étoit l'aliénation des Peuples, qui n'obéissoient que malgré eux à un Prince François. Ils le trompoient par de faux avis, l'allarmoient par d'injustes craintes, lui tendoient toutes sortes de piéges pour accélérer sa ruine.

Les Vénitiens, à qui la conservation de Mantoue coûtoit des frais immenses, sans être assurés de la sauver, sollicitoient la France d'y envoyer un

An. 1630.

NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

gros corps de troupes par mer, & offroient leurs vaiſſeaux pour en faire le tranſport ; mais le Cardinal de Richelieu leur fit entendre, que la guerre du Piémont ayant attiré & occupant dans cette partie le fort des troupes Impériales, l'armée de la République ſuffiſoit pour chaſſer les Allemands des poſtes qu'ils conſervoient autour de Mantoue ; & il les exhorta vivement à faire un effort pour que cet objet fût rempli.

Le Sénat délibere ſur ce ſujet.

On en délibéra dans le Sénat. Pierre Foſcarini ſoutint l'affirmative, & expoſa avec force tous les motifs qui pouvoient favoriſer ſon opinion ; la néceſſité d'éloigner un ennemi qu'on avoit irrité, & dont le ſuccès ſeroit ſuivi d'une vengeance implacable ; l'eſpérance preſque certaine de le vaincre dans l'état d'affoibliſſement où il ſe trouvoit, la gloire de ſauver Mantoue, l'aſſurance d'inſpirer une nouvelle ardeur aux François, par cet encouragement. Jean Nani opina pour la négative, & ſe renferma dans les raiſons de prudence, qui ne permettoient pas d'expoſer la République, déja en danger, à des riſques plus imminents.

Ses efforts en faveur du Duc de Mantoue.

Les ſuffrages furent quelque temps

An 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

partagés entre les deux opinions; mais enfin la plus courageuse prévalut; & on envoya ordre au Général de la République de se concerter avec le Duc de Mantoue pour l'attaque des postes ennemis. Charles de Gonzague avoit l'esprit dans une agitation & un trouble, qui ne lui laissa entrevoir dans cette entreprise que des dangers. On demandoit qu'il prêtât la main aux Vénitiens; il craignoit, en se dégarnissant de troupes, la perfidie de ses Sujets; & il faut convenir, que dans sa cruelle situation il lui étoit difficile de prendre un parti qui n'eût pas de dangers. Il refusa d'affoiblir la garnison par des détachemens. Les Vénitiens n'en furent pas moins exacts à suivre leur projet. Ils chasserent les Allemands de quelques postes. Ils manquerent celui de Goito, l'un des plus importants. Les Impériaux se rassemblerent de toutes parts pour leur faire résistance. Il en résulta un combat, où les Vénitiens eurent du dessous. Ils se retirerent en désordre dans leur camp de Valesso, & se voyant sur le point d'y être attaqués, ils se replierent sur Vérone & Peschiera. Les Impériaux les poursuivirent, maltraiterent leur

An. 1630. NICOLAS CONTARINI, XCVII Doge de Venise.

arrière-garde, & après l'avoir dissipée, revinrent sur Valesso, dont ils se rendirent maîtres, & dont ils firent un de leurs meilleurs postes.

La constance du Sénat ne fut point ébranlée par ce mauvais succès. Il envoya à ses Généraux de nombreux renforts; les provinces y joignirent leurs milices; les soldats, revenus de leur premiere terreur, chasserent à leur tour les Impériaux, & les forcerent de se replier dans le Mantouan. On profita du désordre de leur retraite, pour jetter dans Mantoue quelques mille hommes d'infanterie & de cavalerie.

Surprise de Mantoue par les Impériaux.

Bientôt après on reçut divers avis, que les Impériaux préparoient en secret des ponts & des échelles, ce qui ne pouvoit avoir d'autre objet que de tenter une surprise. C'étoit à la ville de Mantoue qu'ils en vouloient, & les intelligences qu'ils entretenoient avec les principaux habitans, ne les servirent que trop bien. Les gens même du Conseil du Duc travaillerent à lui ôter toute vigilance, & à lui inspirer une sécurité qui le perdit.

Les Allemands firent porter de nuit des barques sur le bord du lac. Ils y

embarquerent des troupes, qui passerent sans opposition. Elles se présenterent devant le château, dont elles firent sauter la porte avec un pétard. On accourut au bruit, & les premiers qui se présenterent furent renversés à coups de mousquets. En même temps on entendit sauter la porte de Saint-Georges, à laquelle une autre troupe d'Allemands avoit appliqué le pétard. L'effroi s'empara de tous les esprits, & la confusion devint générale. Toute la garnison prit la fuite, & la plupart des soldats, à qui l'horreur des ténèbres grossissoit le péril, se précipiterent dans le lac. Pas un des habitans ne fit le moindre effort en faveur de leur maître. Ils parurent au contraire favoriser ouvertement les Allemands. On les vit se montrer avec des flambeaux à leurs fenêtres, tenant l'aigle Impériale à la main. Cette lâcheté n'empêcha pas l'ennemi d'abandonner leur ville à toute la fureur du soldat. Elle fut au pillage pendant trois jours, & éprouva toutes les horreurs que la guerre autorise dans les places prises d'assaut. Le palais du Duc ne fut point épargné, on en dévasta les ap-

An 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCXVII. Doge de Venise.

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

partements, & on en dissipa tous les meubles.

Le Duc de Mantoue perd ses Etats.

Au milieu de ce désordre, le Duc de Mantoue obtint, pour lui & pour sa famille, la liberté de se retirer à Melara, dans le Ferrarois. Il y fut conduit avec une escorte de deux compagnies de cavalerie, n'ayant pour toute ressource que la commisération du Sénat, qui se chargea de son entretien : » Prince doublement malheureux, dit Nani, parce qu'à la perte » de ses Etats, se joignit la douleur » de voir que tout le monde lui en » attribuoit la faute; quoiqu'on ne » pût lui reprocher que des incertitudes & des irrésolutions, dont la » perfidie de ses Sujets étoit l'unique » cause ».

Fermeté des Vénitiens à défendre l'Empire du golfe.

La perte de Mantoue fut un coup très-sensible pour les Vénitiens, qui éprouvoient toutes les autres calamités de la guerre. La peste désoloit leurs provinces, & s'insinua dans leur capitale. A tous ces maux, se joignit une inquiétude nouvelle de la part des Espagnols. Marie, sœur de Philippe IV, étoit promise à Ferdinand, Roi de Hongrie, fils de l'Empereur. Une escadre

cadre la conduisit de Barcelonne à Naples, & se disposoit à traverser le golfe pour la débarquer à Trieste. Le Sénat s'y opposa, comme à une entreprise contraire à son empire sur la mer Adriatique, & offrit ses galères pour le transport de la Princesse. On les refusa, dans la crainte que les équipages ne fussent infectés de peste, & on menaça de passer de force. Alors le Sénat fit tenir une flotte prête pour livrer bataille, au cas qu'on entreprît de passer contre son gré. Cette fermeté fit changer de résolution à la Cour de Madrid. Elle se conforma aux justes prétentions du Sénat, & treize galères de Venise, aux ordres d'Antoine Pisani, prirent la Princesse à Ancone, & la conduisirent à Trieste.

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

Le siége de Casal alloit lentement. Les Maréchaux de la Force & de Schomberg, avec le Duc de Montmorenci, amenerent de France à Pignerol un corps de trois mille hommes, destiné au secours de la place. Le Prince de Piémont fut envoyé pour les combattre au passage; mais ils fondirent sur lui avec impétuosité, le mirent en fuite, forcerent Avigliana,

Malheurs du Duc de Savoie.

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

Ville-Franche, Poncalier, & le Pont-de-Carignan.

Sa mort.

Les malheurs du Duc de Savoie étoient à leur comble. La guerre, la peste, la famine désoloient à l'envi ses Etats. Une attaque d'apoplexie le mit lui-même au tombeau, & délivra l'Italie du principal auteur de ses maux. L'humanité, qui n'accorde son suffrage qu'aux bons Princes, désavouera toujours les louanges que le préjugé a prodiguées aux qualités guerrieres & politiques de Charles-Emmanuel. Victor-Amédée, son fils aîné & son successeur, signala les commencements de son règne par une sincere disposition à la paix. Il procura une trève d'un mois, pendant laquelle les François devoient remettre la ville de Casal aux Espagnols, & ceux-ci devoient fournir des vivres à la citadelle, qui devoit leur être rendue, si elle n'étoit pas secourue à l'expiration de la trève. Spinola n'y avoit consenti, que dans la crainte que son refus ne déterminât Victor-Amédée à se déclarer pour la France; sa femme, sœur de Louis XIII, lui inspirant pour cette Couronne des sentiments dont on devoit

ſe défier : mais il s'en fallut peu que la Cour de Madrid ne regardât cette prudence de Spinola comme une trahiſon véritable. Il fut rappellé, & en mourut de chagrin.

An. 1630. NICOLAS CONTARINI, XCXVII. Doge de Veniſe.

Paix concluë à Ratisbonne.

Ferdinand II tenoit alors la Diette de l'Empire à Ratisbonne. Il y fut traité de la paix de l'Italie, par l'entremiſe de la France. On convint ſur l'affaire de Mantoue, que les prétentions du Duc de Lorraine ſeroient examinées par l'Empereur, & ſatisfaites par un accommodement à l'amiable ; que le Prince de Guaſtalla renonceroit à tous ſes droits, moyennant un appanage dans le Mantouan de ſix mille écus de revenu ; que le Duc de Savoie conſerveroit Trino dans le Montferrat, avec une rente perpétuelle de dix-huit mille écus ſur ce Duché ; que l'inveſtiture des Duchés de Mantoue & de Montferrat ſeroit donnée à Charles de Gonzague, Duc de Nevers, dans ſix ſemaines au plus tard; qu'immédiatement après, les troupes impériales évacueroient toutes les places, excepté Mantoue, Porto & Caneto ; que le Montferrat & le Piémont ſeroient évacués par les Eſpagnols & par les François ; que ces derniers retiendroient Pigne-

An. 1630.

NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

rol, Suze, Avigliana & Briqueras; que tout cela étant effectué, les forts seroient démolis chez les Grisons, & les trois ligues rétablies dans leurs anciens droits; que la paix auroit lieu à l'égard des Vénitiens, à qui on rendroit tout ce qui leur avoit été enlevé, & qu'on donneroit des ôtages de part & d'autre pour l'exécution du traité.

Mécontentement des parties Belligérantes.

Cette paix déplut à la plupart des Parties intéressées. Le Duc de Mantoue vit avec chagrin qu'on l'obligeoit à faire tous les frais de l'accommodement. Les Vénitiens se plaignirent de ce qu'on avoit terminé sans leur aveu. Les Espagnols, surtout, accoutumés à dominer dans les traités, pousserent les hauts cris, en apprenant que l'Empereur & la France entreprenoient de leur faire la loi.

La trève du Montferrat étoit expirée avant la conclusion de ce traité. Les Maréchaux de la Force & de Schomberg s'étoient mis en marche pour secourir la citadelle de Casal, & Victor-Amédée favorisoit leur mouvement, dans la crainte que cette citadelle, entre les mains des Espagnols, n'apportât de nouveaux obstacles à la paix.

Les deux Maréchaux, pendant leur marche, reçurent par un courier la nouvelle du traité de Ratisbonne. Toute réflexion faite, ils pousserent en avant. Le Marquis de Sainte-Croix, nouveau Gouverneur de Milan, leur envoya Jules Mazarin, pour leur dire, qu'il acceptoit les conditions dont on étoit convenu à Ratisbonne, & qu'il continueroit de fournir des vivres à la citadelle, jusqu'à ce que l'investiture eût été accordée au Duc Charles.

An. 1630. NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

Cette précaution timide enhardit les deux Maréchaux. Ils exigerent, que la ville de Casal & tout le Montferrat fussent évacués sur le champ par les Espagnols; & sans attendre de réponse, ils arriverent à une portée de canon du camp ennemi. Mazarin profita de la consternation des Généraux Espagnols pour les déterminer à rendre Casal aux François. Il courut au quartier des Maréchaux; & dans le moment que les deux armées se mettoient en bataille, il leur fit signer la convention suivante; qu'aussi-tôt que les Espagnols auroient évacué Casal & tout le Montferrat, on en séquestreroit les places entre les mains d'un Commissaire Impérial, qui résideroit à Ca-

Convention entre les François & les Espagnols au sujet du Montferrat.

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCXVII. Doge de Venise.

ſal, ſans autre ſuite que ſes domeſtiques ordinaires ; que ce Commiſſaire ſe retireroit dès que l'inveſtiture ſeroit donnée, & qu'alors les François ſortiroient de la citadelle & de tout le pays.

Après la ſignature de la convention, les deux armées ſe retirerent à égale diſtance de Caſal ; mais les François, en ſe retirant, jetterent deux mille hommes dans la place. Le Marquis de Sainte-Croix ſe plaignit avec aigreur de cette infidélité, & ſe mit en devoir d'en tirer vengeance ; mais les Médiateurs vinrent à bout d'éteindre cette nouvelle ſource de diviſion. Les François ſortirent de Caſal, & il n'y reſta que le fils du Duc de Mantoue, avec le Commiſſaire de l'Empereur.

Politique de Richelieu.

Ferdinand ne s'étoit porté à conclure le traité de Ratisbonne, que parce que les Suédois, ſecrettement excités par Richelieu & les Vénitiens, étoient ſur le point de faire une irruption dans l'Empire. Le Cardinal de Richelieu avoit conſenti à ce traité, dans un moment où Louis XIII étant dangereuſement malade, la haine du Duc d'Orléans & le reſſentiment des deux Reines lui préſentoient des crain-

An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venife.

tes trop bien fondées. Auffi à peine vit-il fa faveur rétablie, par la convalefcence du Roi, qu'il affecta beaucoup de colère contre M. de Lionne & le P. Jofeph, qui avoient négocié le traité. Il lui importoit, que les Suédois ne puffent pas lui imputer tant de facilité à abandonner les Alliés de la France. Il fe hâta de faire dire à tous les amis de la Couronne, que le traité ayant été conclu fans l'aveu du Roi, & contre le gré de fes Alliés, Sa Majefté alloit prendre des mefures pour en faire réformer les articles.

Les Vénitiens font conftans dans leur alliance avec la France.

M. de Lionne & le P. Jofeph eurent ordre d'attendre à Ratisbonne les nouveaux ordres du Roi. L'Ambaffadeur de Venife, Sébaftien Vénier, fuivit l'Empereur à Vienne, & eut défenfe du Sénat de ratifier le traité; les Vénitiens, malgré toutes les follicitations qu'on leur fit, & malgré tout ce qu'ils avoient fouffert, perfiftant à ne vouloir fe déterminer que de concert avec la France.

L'Empereur avoit laiffé les Electeurs affemblés à Ratisbonne, pour procéder à l'élection d'un Roi des Romains; & fon intention étoit que le choix tombât fur l'Archiduc Ferdinand, fon fils,

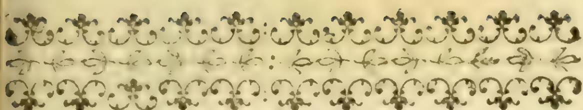
An. 1630.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

déja couronné Roi de Hongrie & de Bohême. Il y eut à ce sujet de grands débats dans le Collége Electoral. Les vues de l'Empereur rencontrerent les plus fortes oppositions de la part du parti Protestant & du Duc de Baviere lui-même, qui, quoique parvenu à la dignité Electorale par la seule faveur de ce Prince, haïssoit son despotisme, & étoit déja lié d'intérêt avec la France.

Gustave Adolphe en Allemagne.

Sur ces entrefaites Gustave Adolphe, Roi de Suéde, débarqua en Poméranie avec une armée, annonçant qu'il venoit dans l'Empire pour protéger la Religion Protestante & pour faire cesser partout la tyrannie des Autrichiens. A son arrivée, les choses changerent de face, & l'on vit commencer une guerre, qui désola l'Allemagne pendant une longue suite d'années, & causa à la Monarchie Autrichienne un ébranlement dont elle n'a pu se relever.

Fin du Livre XLII.



SOMMAIRE

DU

LIVRE QUARANTE-TROIS.

Peste à Venise. Congrès à Chiérasque. Nouveau traité au sujet des affaires d'Italie. Intrigues des diverses Cours. Affaires de Mantoue. Démarches hardies de Richelieu. Elles donnent de la défiance aux Vénitiens. Progrès des Suédois en Allemagne. François Erizzo 98e Doge. Démêlé des Vénitiens avec Rome. Il est terminé par la médiation de la France. Conduite du Sénat relativement aux affaires générales. Ascendant de Richelieu dans les affaires d'Italie. Suite des affaires de Mantoue. Démêlé des Vénitiens avec le Duc de

Savoie. Passage du Cardinal Infant en Italie. Nouveau démêlé des Vénitiens avec le Pape. Discorde dans la Maison de Savoie. Affaires d'Allemagne. Habileté du Cardinal de Richelieu. Il fait la guerre à l'Empereur. Le Sénat demeure neutre. Guerre en Italie. Sollicitations des François & des Espagnols à Venise. Le Sénat persiste dans la neutralité. Opérations dans le Milanois; dans la Valteline; en Allemagne. Fausse espérance de paix. Troisiéme démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII. Abus réformé à Venise. Suite de la guerre en Lombardie; avec peu de succès pour la France. Embarras de la France. Fermeté de Richelieu. Le Duc de Parme forcé d'adhérer aux Espagnols. Révolution chez les Gri-

ſons. Ils chaſſent les François pour ſe donner aux Eſpagnols. Efforts des Vénitiens pour la paix. Mort de Victor-Amédée, Duc de Savoie. Mort du Duc de Mantoue. Nouvelles ſemences de guerre. Les Vénitiens répriment les corſaires de Barbarie. Ils les forcent dans le port de la Vallone. Reſſentiment du Sultan Amurat. Fermeté des Vénitiens. Ordres d'Amurat contre les Vénitiens. Négociations du Sénat avec le Pape. Urbain exhorte en vain les Princes à la paix. Diviſions en Piémont. Le Sénat négocie avec Amurat. Paix avec le Sultan. Trève en Piémont. Exploits du Comte d'Harcourt en Italie. Ligue des Vénitiens avec le Pape, ſans effet. Troubles en France, en Eſpagne & en Allema-

gne. Suite de la guerre de Piémont. Affaire du Duché de Castro. Les Vénitiens prennent le parti du Duc de Parme. Hardiesse du Duc de Parme. Mort du Cardinal de Richelieu. Suite de l'affaire de Castro. Fin de la guerre sur ce sujet. Paix publiée à Venise.





HISTOIRE
DE LA RÉPUBLIQUE
DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-TROIS.

L'Italie étoit dans l'incertitude d'avoir la guerre ou la paix. La peste continuoit ses ravages en Lombardie. Toutes les villes du Milanois étoient pleines de malades & de mourants. Ce terrible fléau répandu dans l'Etat de Venise résistoit à tous les remèdes. Le Sénat, après avoir épuisé tous les secours humains, ordonna des prieres publiques, envoya une lampe d'or à l'Eglise de Lorette, fit vœu de bâtir un Temple à la Vierge, sous l'invocation de Nôtre-Dame du Salut, & vit insensiblement cesser cette affreuse contagion qui enleva dans Venise seule soixante mille personnes, & plus de

An 1631.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

Peste à Venise.

An. 1631.
NICOLAS CONTARINI, XCXVII. Doge de Venise.

cinq cent mille dans les provinces.

Le Duc d'Olivarès ne pouvoit se résoudre à accepter la paix de Ratisbonne ; & l'Empereur, menacé par les Suédois, la jugeoit plus nécessaire que jamais. On redonna le gouvernement du Milanois au Duc de Féria, pour y exciter de nouveaux troubles. La Cour de Madrid pressoit celle de Vienne de lui donner Mantoue & de lui laisser le soin des affaires d'Italie ; mais Ferdinand II, décidé à y rétablir la paix, fit ouvrir un congrès à Chiérasque, où les Plénipotentiaires des Puissances intéressées furent invitées de se rendre. Le Pape fut choisi pour Médiateur ; & Jules Mazarin, ne laissant qu'un vain nom au Nonce Pancirole, fut chargé de manier les esprits avec la souplesse qui lui étoit naturelle.

Congrès à Chiérasque.

Ce congrès fut suivi d'un nouveau traité conclu à Chiérasque le 6 Avril 1631, par lequel, les villes de Trino & d'Albe avec quatre-vingts villages adjacents furent adjugés au Duc de Savoie pour toutes ses prétentions sur le Montferrat. Le traité de Ratisbonne, en ce qui concernoit l'évacuation des places, fut renouvellé & confirmé,

Nouveau traité au sujet des affaires d'Italie.

An. 1631.

NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

avec cet unique changement, que les garnisons de Suze & d'Avigliana seroient formées par les troupes des Cantons Suisses, amis de la France & de la Savoie, à condition de les rendre à la France, si les Allemands n'évacuoient pas le pays des Grisons au jour marqué. Les Vénitiens furent compris dans ce traité de la maniere la plus formelle & la plus honorable. L'Espagne promit de rappeller toutes ses troupes dans le Milanois, & de vivre en bonne intelligence avec tous les Etats qui avoient eu part à la derniere guerre.

De nouvelles difficultés survenues produisirent une convention postérieure qui fut signée le 19 Juin. On laissa le choix de deux expédients qui avoient été proposés. Le premier étoit, que tout fût restitué en un seul jour que l'on fixa au 20 Août. Le second étoit que ce jour-là les Allemands évacuassent le pays des Grisons, & les François Briqueras; que le 26, Suze & Avigliana fussent rendues au Duc de Savoie, Porto & Caneto au Duc de Mantoue; & qu'enfin le premier de Septembre la ville même de Mantoue fût rendue au Duc Charles, & celle

An. 1631.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

de Pignerol au Duc de Savoie. Les ôtages furent donnés de part & d'autre ; le Duc de Féria promit de renvoyer hors de l'Italie sept mille hommes des troupes qui étoient à ses ordres, & au bout d'un certain temps de licencier le reste, ne réservant dans le Milanois que les garnisons ordinaires.

Intrigues de diverses Cours.

L'Espagne avoit pris tous ces engagements sans intention de les remplir. La France elle-même, d'intelligence avec le Duc de Savoie, n'avoit pas été plus sincere. Le Duc de Féria intriguoit auprès du Duc de Mantoue, & employoit l'appas de divers intérêts pour l'engager à donner toute sa confiance aux Espagnols. Le Cardinal de Richelieu de son côté sollicitoit les Vénitiens d'envoyer du secours à ce Prince, pour lui inspirer la fermeté nécessaire. Le Sénat s'en défendoit, protestant un épuisement qui n'étoit que trop réel. On avoit commencé à évacuer les places de part & d'autre.

Affaires de Mantoue.

Mantoue même venoit d'être rendue à son Souverain. Les François retenoient encore Pignerol, & le Gouverneur de Milan différoit, sous divers prétextes, le renvoi & le licenciement

An. 1631. CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

de ſes troupes. Sur ces entrefaites, le fils aîné du Duc de Mantoue mourut, ne laiſſant qu'une Princeſſe en bas âge & un Prince au Berceau. Cette mort fut ſuivie bientôt après de celle du ſecond fils du Duc de Mantoue, qui n'avoit point encore été marié. Ce double événement détermina les Vénitiens à des efforts en faveur d'un Etat à qui il reſtoit des appuis ſi foibles. Ils envoyerent à Mantoue un corps de deux mille hommes, & ce ſecours vint très-à-propos, pour croiſer les intrigues de l'Eſpagne, qui entreprenoit déja de ſe mêler de l'éducation des deux pupilles, & du ſoin de les marier avec le temps.

Démarches hardies de Richelieu

On preſſoit le Duc de Féria de remplir ſon engagement, en réduiſant l'état militaire du Milanois aux garniſons ordinaires, lorſque les François lui donnerent un nouveau prétexte de rompre cet engagement Le Duc de Savoie, entierement livré à la France, vendit Pignerol à cette Couronne; & les troupes du Roi, après avoir évacué en apparence cette place, y rentrerent, pour ne la plus abandonner. La Cour de Madrid, honteuſe de voir la politique du Cardinal de Richelieu

An. 1631.
NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

triomphér ainsi de ses artifices, se répandit en invectives contre lui, & le représenta partout comme un homme sans foi ; mais ce Ministre qui, en assurant Pignerol à la France, enchaînoit le Duc de Savoie, & se rendoit l'Italie dépendante, méprisa les murmures des Espagnols, qu'il avoit dupés. Ceux-ci armerent de toutes parts, pour se venger de sa perfidie. Richelieu n'avoit pas résolu de s'en tenir là. Il projettoit, en s'emparant du pays des Grisons, de rompre la communication du Milanois avec l'Allemagne, où il nourrissoit un feu qui devoit bientôt tout consumer. Il proposa aux Vénitiens de joindre deux mille hommes de leurs troupes à trois mille François, aux ordres du Duc de Rohan, pour occuper les postes de la Valteline.

Elles donnent de la défiance aux Vénitiens.

On se défioit à Venise des vues hardies de ce Cardinal, & la circonspection du gouvernement Vénitien ne permettoit pas d'adopter un projet qui, au lieu d'assurer la paix, ne pouvoit qu'allumer une nouvelle guerre. Le Sénat refusa ouvertement son assistance à Richelieu ; mais ce refus n'empêcha pas le Duc de Rohan, qui depuis les derniers troubles du Languedoc s'étoit

An. 1631. NICOLAS CONTARINI, XCVII. Doge de Venise.

réfugié à Venise, de saisir cette occasion de rentrer en grace auprès du Roi. Il partit pour la Suisse, négocia auprès des Cantons Protestans, auxquels sa religion le rendoit très-agréable, passa chez les Grisons, & de concert avec M. Delalande, il établit les François dans la Valteline, de maniere à n'en pouvoir aisément être chassés.

Progrès des Suédois en Allemagne.

Le Duc de Féria eut recours à Léopold, Archiduc d'Inspruch, lequel se contenta d'exhorter les trois Ligues à s'abstenir de toute nouveauté, & refusa de se mêler autrement de cette affaire. Féria implora le secours de l'Empereur, qui avoit alors bien d'autres embarras. Le Roi de Suéde, après avoir soumis la Poméranie, joint les troupes de Saxe, avoit défait près de Leipsick l'armée Impériale, aux ordres de Tilli. La Bohême avoit été envahie par l'Electeur de Saxe; la Franconie, le bas-Palatinat, & l'Electorat de Mayence avoient cédé aux Suédois. L'Electeur de Trèves s'étoit déclaré pour la France, ainsi que celui de Bavière. Richelieu, auteur de tous ces événemens, venoit enfin de mettre son crédit à couvert, en procurant l'évasion de la Reine mere hors du royau-

An. 1632.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

me, & en forçant le Duc de Lorraine à retirer sa protection au Duc d'Orléans.

Il étoit impossible aux Espagnols de rien entreprendre dans des circonstances si embarrassantes; & pendant que le tonnerre grondoit sur l'Allemagne, l'Italie n'eut que des jours sereins. Le Doge Nicolas Contarini étoit mort depuis peu. On lui donna pour successeur François Erizzo, qui avoit commandé les armées de la République pendant la derniere guerre.

Démêlé des Vénitiens avec Rome.

La mort de François Marie de la Rovere, dernier Duc d'Urbin, occasionna un petit démêlé entre la République & le Saint-Siége. Les Papes prédécesseurs d'Urbain VIII, avoient sagement ordonné la réunion de tous les fiefs qui viendroient à vaquer. Pour faire rentrer ainsi dans le domaine de l'Eglise tout ce qui en avoit été démembré, il avoit fallu lier les mains aux Papes eux-mêmes, & leur ôter un pouvoir dont ils avoient tant de fois abusé pour satisfaire l'ambition de leur famille. C'est à quoi l'on avoit pourvu par des bulles, qui déclaroient nulles & illégitimes toutes les nouvelles inféodations, & qui les défendoient

ſous les peines les plus ſévères. Urbain VIII ſe vit forcé de reſpecter ces bulles ; & tout ce qu'il put s'attribuer de la dépouille du Duc d'Urbin, ce fut la Préfecture de Rome, qu'il conféra à ſon neveu Taddée Barberin, Prince de Paleſtrine.

Cette dignité tiroit ſon origine des anciens Préfets du Prétoire, & elle n'étoit plus qu'un vain titre ſans autorité. Cependant le nouveau Préfet de Rome prétendit à la préſéance ſur tous les Ambaſſadeurs dans les cérémonies publiques. Soutenu par le Pape, il voulut en vain engager l'Empereur à lui céder cette prérogative. Ses inſtances, ſes promeſſes furent rejettées avec hauteur, & tous les Ambaſſadeurs, de concert, prirent le parti de ne plus aſſiſter aux Chapelles pontificales.

Jean Péſaro étoit alors Ambaſſadeur de Veniſe à Rome. Son carroſſe rencontra dans une rue celui du Préfet. Son cocher s'étoit laiſſé corrompre ; il laiſſa tomber ſon chapeau, arrêta pour le reprendre, & le carroſſe du Préfet paſſa. Péſaro en rentrant chez lui, vit ſon carroſſe entouré par des gens armés, qui enleverent ſon cocher, pour le ſouſtraire au châtiment qu'il avoit

An. 1632.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

mérité. Cette petite affaire mit en rumeur toute la ville de Rome, où ces sortes d'événements font tout autant de sensation, que les batailles gagnées ou perdues dans les autres Etats. Tous les Ambassadeurs offrirent leur secours à celui de Venise, pour l'aider à tirer vengeance de cet affront; mais le Sénat, à qui il en rendit compte, pour éviter de se compromettre inutilement, lui envoya ordre de partir sans prendre congé, & suspendit à Venise les audiences au Nonce du Pape.

Ce premier démêlé fut suivi d'un second & d'un troisiéme. Urbain VIII avoit, l'année d'auparavant, donné le titre d'Eminence à tous les Cardinaux, aux trois Electeurs Ecclésiastiques, & au Grand-Maître de Malte, avec défense de recevoir de personne un autre titre, les seuls Rois exceptés. La République continua, en écrivant aux Cardinaux, de suivre les formes anciennes. Depuis l'aventure de leur Ambassadeur, quelques Membres du Sacré Collége s'aviserent de refuser les lettres du Sénat, parce qu'il ne leur donnoit point de l'Eminence; & ce procédé augmenta l'aigreur.

Enfin le Légat de Ferrare fit des en-

treprises sur les frontières des deux Etats. Il fit construire de nouvelles digues, qui rejettoient les eaux du Pô sur le Polesin, & qui incommodoient la navigation du fleuve. Les Vénitiens étoient en état de se faire justice sur ce dernier article. Ils envoyerent des galeres qui détruisirent les ouvrages du Légat. Celui-ci envoya des troupes, on lui en opposa. Il construisit un fort sur sa frontière; les Vénitiens en éleverent un sur la leur.

An. 1632.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Comme cette affaire menaçoit d'avoir des suites, la France se rendit médiatrice entre les Parties, & l'accommodement suivit de près. Le Pape déclara à M. de Brissac, Ambassadeur du Roi, que l'affront fait à l'Ambassadeur de Venise avoit été sans son aveu, que son neveu n'avoit eu aucune part à l'enlévement du cocher, & qu'ils en avoient ressenti l'un & l'autre un déplaisir extrême. Il bannit les auteurs de cet enlévement. Il signifia aux Cardinaux que la République de Venise, qui avoit toujours eu rang parmi les Têtes couronnées, devoit être comprise dans la réserve, qui exceptoit les Rois de l'obligation de lèur donner le titre d'Eminence; & il leur ordonna

Il est terminé par la médiation de la France.

An. 1632.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

de recevoir les lettres du Sénat à la maniere ordinaire. Les Vénitiens, contents de cette espéce d'amende-honorable, rendirent les audiences au Nonce du Pape, & envoyerent à Rome Louis Contarini, avec la qualité d'Ambassadeur ordinaire. L'affaire des limites fut plus difficile à terminer. On envoya des Commissaires sur les lieux, qui ne purent convenir de rien. La négociation fut ensuite transférée à Venise; & comme la discussion augmentoit le cahos des difficultés, on en renvoya la décision à des temps plus heureux.

Conduite du Sénat relativement aux affaires générale.

L'incendie allumé par les Suédois continuoit d'étendre ses ravages dans toutes les provinces de l'Allemagne. L'Empereur eut recours au Pape, & le pressa de venir à l'appui des Catholiques, prêts à succomber sous les Protestans. Urbain VIII accorda un jubilé & quelques décimes, & crut encore en avoir trop fait. Les Ministres de l'Empereur & du Roi Catholique s'efforcerent d'intéresser les Vénitiens aux malheurs de la Maison d'Autriche. Ils voulurent les animer contre la France, qui, au préjudice du traité de Chiérasque, ayant déja surpris Pignerol,

An. 1633. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

rol, venoit tout récemment d'introduire ses troupes dans Casal ; mais le Sénat ne voulut jamais se départir du systême de neutralité qu'il avoit embrassé ; croyant, avec raison, que tous les embarras de la Maison d'Autriche servoient à maintenir le repos de l'Italie.

Mort de Gustave Adolphe.

Cependant la fortune commençoit à abandonner Gustave Adolphe. Battu par les Impériaux à Nuremberg, il leur livra une seconde bataille près de Lutzen, en Saxe, & y perdit la vie. Christine, sa fille unique, lui succéda, ayant à peine sept ans. Ce changement en apporta peu aux affaires de l'Allemagne. La Régence de Suéde renouvella l'alliance avec la France & le parti Protestant, & ses Généraux continuerent d'entretenir la guerre dans le sein de l'Empire, tandis que le Cardinal de Richelieu, qui l'année précédente avoit réprimé la rébellion du Duc d'Orléans dans le combat de Castelnaudari, forçoit actuellement le Duc de Lorraine à lui céder ses Etats, pour le punir de ses intrigues anciennes, & le mettre hors d'état d'en former de nouvelles.

[illegible]

Ce Ministre, qui avoit vu jusques-là

An. 1633.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

ses desseins prospérer, non content des grands coups qu'il avoit déja frappés contre la Maison d'Autriche, songeoit à l'exclure de l'Italie, pour l'abattre plus efficacement. Avec Pignerol & Casal il tenoit les Ducs de Savoie & de Mantoue dans sa dépendance. Il étoit sûr des dispositions du Pape Urbain VIII, qui les dissimuloit si peu, qu'il permit au Cardinal Antoine, son neveu, d'accepter la Protectorie des Eglises de France. Il avoit gagné le jeune Edouard Farnese, Duc de Parme. Il rompit habilement toutes les mesures des Espagnols, qui n'avoient plus en Italie qu'une autorité chancelante. Il leur auroit ôté ce reste de pouvoir, si les Vénitiens avoient voulu céder à ses insinuations; mais leur conduite lente & mesurée ne répondoit point à son activité. Tout ce qu'il put obtenir d'eux, ce fut de renforcer la garnison de Mantoue, où le parti Espagnol cabaloit sourdement.

Suite des affaires de Mantoue.

Marguerite de Savoie, mere de Marie de Gonzague, s'étoit rendue auprès de sa fille, pour la consoler de la mort de son époux. Elle avoit si bien tourné l'esprit de cette Princesse, qu'elle l'avoit rendu toute Espagnole,

en lui faisant espérer de la remarier avec l'Infant Ferdinand, alors Cardinal, qui devoit bientôt arriver en Italie, pour aller prendre possession du Gouvernement des Pays-Bas, vacant par la mort de l'Infante Isabelle. Un jour que le Duc de Mantoue étoit absent, Marie de Gonzague présenta au Conseil d'Etat un écrit en forme de protestation contre tous les engagements qu'elle avoit pû prendre avant sa majorité. Cet écrit tendoit à révoquer la promesse qu'elle avoit faite au Duc son beau-pere de ne point disposer d'elle-même & de ses enfans sans son aveu. Cette démarche donna beaucoup d'inquiétude au Duc de Mantoue, il en informa la Cour de France; & Louis XIII ayant appris que le conseil étoit venu de Milan, exhorta le Duc de Mantoue à congédier Marguerite de Savoie sans délai. Le parti étoit violent, mais nécessaire. Cette Princesse eut ordre de sortir dans vingt-quatre heures des Etats de Mantoue. Elle se retira à Milan, & s'embarqua quelque temps après pour l'Espagne; de sorte que son intrigue fut sans effet.

An 1633.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Démêlé des Vénitiens avec le Duc de Savoie.

Le Cardinal Infant arriva sur ces

An. 1635.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII Doge de Venise.

entrefaites en Italie. Le Duc de Savoie, qui devoit s'aboucher avec lui à Nice, pour s'exempter du cérémonial nouvellement introduit en faveur des Cardinaux, prit le titre de Roi de Chypre, s'y croyant suffisamment autorisé, parce qu'anciennement un Prince de sa Maison avoit épousé l'héritiere de ce Royaume. Les Vénitiens s'éleverent avec chaleur contre cette nouveauté. Quoique le royaume de Chypre leur eût été enlevé par les Turcs, ils y conservoient des prétentions & des droits, sur lesquels ils trouvoient très-mauvais que la Maison de Savoie entrât avec eux en concurrence. Si la justice seule en avoit décidé, prétentions pour prétentions, celles de la Maison de Savoie n'auroient peut-être pas été les moins légitimes; & il étoit assez inutile de se disputer un vain titre à une couronne usurpée par une Puissance à laquelle on n'étoit point en état de la ravir; mais comme les Souverains sont dans l'usage de se consoler de la perte de leurs Etats, par le titre qu'ils en conservent, les Vénitiens, très-jaloux de cette prérogative, se plaignirent à toutes les Cours de l'Europe du procédé du Duc de Sa-

An 1633.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

voie, en déclarant qu'ils feroient forcés de rompre avec lui toute correspondance. Victor-Amédée ne fut point arrêté par cette menace. Il traita en qualité de Roi de Chypre avec le Cardinal Infant, qui étoit chargé de terminer les différends de la Maison de Savoie avec l'Etat de Gênes, & qui en vint à bout. Les Vénitiens firent des protestations; Victor-Amédée conserva son titre, & le fit passer à sa postérité.

Passage du Cardinal Infant en Italie.

Tous les Princes d'Italie envoyerent leurs Ambassadeurs à Milan pour complimenter le Cardinal Infant. Bertuce Valier s'y rendit par ordre du Sénat, & fut accueilli avec une distinction particuliere. Ce Prince étoit pressé de se rendre en Allemagne, & d'y mener le secours que l'Empereur lui avoit demandé. La difficulté étoit de s'ouvrir un passage, le Duc de Rohan étant maître de la Valteline. Le Cardinal Infant donna ordre au Duc de Féria de s'avancer vers cette frontière avec dix mille hommes d'infanterie & quinze cents chevaux. Le Duc de Rohan, qui n'étoit pas fâché de voir le Milanois se dégarnir de troupes, laissa passer cette armée, que le Duc de

M iij

An. 1633.

FRANCOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Féria conduisit dans le Tirol, & de-là en Souabe, où ayant sçu la prise de Nuremberg par le Duc de Véimar, il la distribua en quartiers d'hiver. Le Cardinal Infant le suivit bientôt après, avec un corps de sept mille hommes, & laissa le Gouvernement du Milanois au Cardinal Albornos.

Nouveau démêlé des Vénitiens avec le Pape.

Le Sénat eut cette année un nouveau différend avec le Saint-Siége, au sujet de Michel Oberti, Consul de la République à Ancône. Le Gouverneur de cette ville l'accusoit de donner avis aux galeres de Venise des vaisseaux de Raguse qui passoient en fraude. Quoiqu'en cela Oberti ne fît que remplir le devoir de son ministère, le Gouverneur d'Ancône eut pour lui tant de mauvais procédés, que ce Consul se rendit à Venise pour en rendre compte au Sénat. A peine fut-il parti, que le Gouverneur fit saisir ses meubles & ses papiers, sans excepter ceux qui appartenoient à son ministère. Tandis que le Sénat, appuyé par l'Ambassadeur de France, demandoit au Pape réparation de cette insulte, le Gouverneur d'Ancône publia contre Michel Oberti une Sentence de bannissement, pour avoir, en temps de peste, introduit

An. 1633. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

des marchandises d'une barque Vénitienne suspecte de contagion. Le prétexte étoit d'autant plus injuste, que l'introduction des marchandises n'avoit été faite qu'avec la permission des Magistrats. Ce nouveau grief augmenta le mécontentement du Sénat, & l'Ambassadeur de France employa avec encore plus de chaleur ses bons offices, pour lui obtenir satisfaction. Il fut convenu que la Sentence seroit révoquée, que Michel Oberti retourneroit à Ancône, qu'on lui rendroit ses meubles & ses papiers, le Sénat faisant espérer qu'il le rappelleroit bientôt après, & qu'il enverroit un autre Consul. Comme on étoit sur le point d'exécuter cette convention, Michel Oberti mourut, & le Sénat envoya son frere à Ancône pour y exercer le Consulat; mais à peine y fut-il arrivé, que le Gouverneur le fit mettre en prison, & le chassa ensuite, en le menaçant de le traiter beaucoup plus durement s'il s'avisoit de revenir.

On connut alors que ce n'étoit point à la personne de Michel Oberti qu'on en vouloit, mais au Consulat lui-même, qu'on avoit envie de supprimer, & l'affaire devint beaucoup plus sérieuse.

An. 1633. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

L'Ambaſſadeur de France, qui avoit donné ſa parole aux Vénitiens, que leur Conſul ſeroit bien reçu, ſe plaignit vivement au Pape de ce manque de foi. Urbain VIII biaiſa, & le Sénat qui vit qu'on cherchoit à l'amuſer, ſuſpendit à Veniſe les audiences au Nonce, & défendit à ſon Ambaſſadeur à Rome de ſe préſenter devant le Pape.

An. 1634. Diſcorde dans la Maiſon de Savoie.

Les inſtigateurs de cette déſunion étoient les Eſpagnols, attentifs à brouiller enſemble tous les amis de la France, qui leur avoit enlevé en Italie leurs principaux adhérents. Ils réuſſirent cette année à mettre la diſcorde entre les Princes de la Maiſon de Savoie. Le Cardinal Maurice prit à Rome la Protectorie des Egliſes d'Allemagne. Le Prince Thomas s'enfuit du Piémont, envoya ſa femme & ſes enfants à Madrid, & alla dans les Pays-Bas prendre le commandement des troupes d'Eſpagne. La foible ſanté de Victor-Amédée, leur frere, & la néceſſité de ſe procurer des appuis contre la Ducheſſe, leur belle-ſœur, qu'ils jugeoient capable de ſacrifier leurs intérêts à ſon inclination pour la France, furent les motifs de cette déſunion. Le Duc de Savoie en fut ſi piqué, qu'il fit ſaiſir

les revenus de leurs appanages ; mais ils s'en consolerent en vûe des dédommagements que la protection de la Maison d'Autriche leur faisoit espérer.

A[illegible]

Fr[illegible]s E[illegible], [illegible]. Doge de Venise.

Les progrès des Suédois en Allemagne avoient obligé l'Empereur d'abandonner le commandement de ses armées à Albert de Valstein, Duc de Fridland, avec un pouvoir presque absolu dans l'Empire. Ce Général, après avoir servi avec succès la Maison d'Autriche & éprouvé plus d'une fois son ingratitude, aspiroit à se faire un sort indépendant. Le secret de ses liaisons avec le Cardinal de Richelieu & les Suédois eux-mêmes fut découvert, & on résolut sa perte. Valstein comptoit sur l'attachement de ses troupes & ne croyoit pas qu'il fût facile de les lui débaucher. Cependant lorsqu'on signifia à son armée l'ordre de l'Empereur qui lui en ôtoit le commandement, la plûpart des Régimens lui tournerent le dos. Il se retira à Egra avec ceux qui lui resterent fideles. Il y avoit parmi eux des traîtres, qui corrompus par l'argent de la Cour de Vienne, conjurerent sa mort & l'assassinerent dans sa maison à coups de piques. L'Empereur, délivré ainsi de

Affaires d'Allemagne.

An. 1634.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

ſon ennemi le plus dangereux, ſe vit bientôt en état de triompher des Suédois affoiblis par leurs propres victoires & qui n'avoient plus Guſtave à leur tête. Le Roi de Hongrie, ſon fils, prit le commandement de ſes armées. Il donna la fameuſe bataille de Nordſingue, où les Suédois entiérement défaits, laiſſerent ſur le champ de bataille dix mille morts & ſix mille priſonniers.

Habileté du Cardinal de Richelieu.

Le Cardinal de Richelieu, qui avoit tiré ſi grand parti de la fortune des Suédois, ſçut profiter auſſi habilement de leur diſgrace. Il envoya ſur le Rhin une puiſſante armée aux ordres du Maréchal de la Force & retira la ville de Philisbourg des mains des Suédois, qui ne pouvoient plus la défendre. Le Duc de Lorraine, chaſſé de ſes Etats & forcé de ſe retirer à Florence, pour s'éloigner des lieux ſuſpects à la France; le Duc d'Orléans, obligé d'abandonner à Bruxelles la Reine ſa mere & la Ducheſſe ſon épouſe, pour venir en France recevoir d'une maniere humiliante le pardon de ſes égaremens; tant d'avantages à la fois annonçoient les talens ſupérieurs de ce Miniſtre & faiſoient trembler l'Europe devant lui.

Il venoit de s'unir avec la Hollande pour partager avec elle la conquête des Pays-Bas ; mais, comme on n'est pas toujours heureux, le Cardinal Infant lui enleva la ville de Trèves, fit l'Electeur prisonnier & l'envoya à Vienne pour subir la peine que méritoit, suivant les loix de l'Empire, l'introduction des troupes étrangeres dans ses Etats. En même tems les Impériaux surprirent Philisbourg. Richelieu demanda fierement la liberté de l'Electeur. On la lui refusa avec la même fierté, & il déclara la guerre. L'armée de France forte de cent quarante-cinq mille hommes joignit celle du Prince d'Orange, & fit d'abord quelques progrès ; mais les Hollandois, qui vouloient l'appui de la France & non son agrandissement, la laisserent manquer de vivres, & cette belle armée fut bientôt presque réduite à rien.

An. 1635. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Il fait la guerre à l'Empereur.

La guerre allumée de toutes parts étendit ses ravages jusques dans l'Italie. Le Duc de Rohan & M. de la Lande s'étoient rendus maîtres de toute la Valteline & des deux Comtés adjacents ; mais comme il leur étoit impossible de s'y maintenir sans le concours des Vénitiens, l'Ambassa-

Le Sénat demeure neutre.

[illegible] 1655. [illegible] s [illegible] o. [illegible] XV[illegible]. [illegible] nue.

deur de France sollicitoit vivement la République de prendre les armes en leur faveur. De son côté le Cardinal Albernos, peu capable & hors d'état avec ses forces actuelles de faire face aux François, excitoit contr'eux la jalousie du Sénat; mais il résista constamment aux insinuations de l'un & de l'autre, & se contentant de bien munir ses frontieres, il observa entre les deux partis une exacte neutralité, qui assuroit son repos.

Guerre en Italie.

Les Espagnols eurent le tems de faire venir des troupes de Suisse & de Naples, & d'y joindre le contingent que le Grand Duc pour l'investiture de Sienne étoit obligé de fournir, lorsque le Milanois étoit attaqué. M. de Bellievre fut envoyé à Turin pour demander à Victor-Amedée la jonction de ses troupes à celles du Roi. Le Duc de Savoie s'y soumit à regret, ne pouvant se détacher de la France, depuis que cette Couronne possédoit Pignerol & Casal, & se voyant destiné à être moins son ami que son esclave, si elle acquéroit le Milanois. Bellievre passa de Turin à Parme, & n'eut aucune peine à déterminer le Duc Edouard à une alliance publique avec

la France. Les Espagnols avoient aliéné ce Prince par leurs mépris, & en le menaçant de rétablir son frere aîné, qui avoit été jugé incapable de régner, parce qu'il étoit muet de naissance, & qu'il étoit gardé dans la Citadelle de Plaisance. Le Duc de Modène après avoir balancé quelque temps entre les François & les Espagnols, se déclara pour ces derniers, qui lui firent espérer l'investiture du fief de Corre gio, vacant par la mort du dernier Seigneur de ce nom.

An. 1625. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Le Duc de Mantoue, que M. de Bellievre sollicitoit, demanda conseil aux Vénitiens; ils le laisserent le maître d'en user selon sa prudence, & il signa la ligue avec la France. Le traité étoit pour trois ans. Il portoit, que tous ces Princes demeureroient unis au Roi, qui s'obligeoit à entretenir une armée de dix mille hommes dans la Valteline, & de soudoyer en Italie douze mille hommes de pied & quinze cents chevaux, répartis avec proportion entre les Ducs de Savoie, de Mantoue & de Parme. La France s'engageoit à ne point faire la paix, sans avoir fait rendre à ses Alliés tout ce que les Espagnols pourroient leur avoir

An. 1635.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII Doge de Venise.

envahi. Quant aux conquêtes qui pourroient survenir, on renvoyoit à en régler le partage après l'expédition du Milanois.

Sollicitations des François & des Espagnols à Venise.

Le point essentiel étoit de gagner les Vénitiens. Le Cardinal de Richelieu leur fit proposer de leur céder Tirano dans la Valteline, de renouveller leur alliance avec les Grisons, de leur faire avoir les pays de Côme, la Ghierra d'Adda, & quelques autres places à leur choix. M. de Bellievre passa à Venise; & dans une audience qu'il eut au Collège avec M. de la Tuilerie, Ambassadeur ordinaire, il exposa fort au long les brillants succès qui avoient couronné jusques là toutes les entreprises du Roi, le desir qu'il avoit de faire partager son bonheur à ses amis; que son unique dessein étoit de rendre à l'Italie sa liberté & sa gloire, de donner en particulier aux Vénitiens des marques de son affection & de prouver à tout le monde son désintéressement, en ne retenant rien pour lui des conquêtes qu'il pourroit faire. Après avoir observé les sentimens que devoit inspirer à tous les vrais Italiens la conduite opposée des deux Couronnes, il protesta que la seule vûe de

Louis XIII étoit d'enlever le Milanois aux Espagnols & de le partager entre ses Alliés. Il assura que tous les Princes d'Italie étoient déja ou ennemis déclarés de l'Espagne ou amis secrets de la France, & que ces derniers n'attendoient, pour se déclarer, que d'y être encouragés par les Vénitiens. Il fit sentir que, depuis que les Espagnols s'étoient emparés du Duche de Milan, l'Italie n'avoit jamais eu de paix, & que la décadence de la Maison d'Autriche, déja bien avancée, donnoit des facilités qu'on n'avoit point eues encore pour affranchir l'Italie de son joug.

An. 1635. FRANCOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Immédiatement après, le Collège donna audience au Comte de la Roque, Ambassadeur d'Espagne. Celui-ci dit, que rien n'étoit plus propre à le rassurer, que l'habitude où les Vénitiens avoient toujours été de ne faire la guerre que pour de justes motifs; il attribua les mouvemens que les François se donnoient pour se faire des partisans en Italie, au génie inquiet de cette nation, qui porte le trouble chez les autres, lorsqu'elle ne l'a pas dans son sein. Il soutint que leur entreprise contre le Milanois n'avoit ni motif ni

An. 1535. FRANÇOIS FRIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

prétexte ; que leurs offres insidieuses ne tendoient qu'à embrâser l'Italie & à se l'assujettir par ses propres armes. Il représenta la puissance Espagnole sous le symbole d'une colonne qui subsiste par son propre poids, qu'il est difficile d'ébranler & qui écrase infailliblement ceux qui ont aidé à sa chûte. Il rappella tous les anciens sujets qu'on avoit de se défier de la France & de peu compter sur ses promesses. Il fit valoir le scandale qu'elle donnoit à l'univers en protégeant en tous lieux les ennemis de la Religion, & finit en proposant l'union des Vénitiens avec le Roi son maître, comme le seul moyen de sauver à l'Italie les plus grandes calamités.

Le Sénat persiste dans sa neutralité.

S'il avoit été question de se déterminer par le plus ou moins de foi que méritoient les paroles & les offres des deux Cours, les Vénitiens auroient vû de part & d'autre les reproches également fondés, parce que l'ambition & la politique étoient les mêmes, que les uns & les autres alloient à leurs fins par les mêmes voies & ne cherchoient qu'à couvrir par le succès la honte des moyens. Le Sénat ne consulta que son intérêt, & il crut le

trouver dans une neutralité persévérante. Il exhorta les deux Rois à la paix & déclara que la République ne se mêleroit point de leur querelle, son indifférence à cet égard pouvant contribuer à leur réunion. M. de Bellievre fut étonné de voir les Vénitiens si fermes à refuser des avantages, dont l'appas les avoit séduits tant de fois. Il soupçonna que leur froideur étoit occasionnée par le ressentiment qu'ils conservoient contre le Duc de Savoie au sujet du titre de Roi de Chypre. Il voulut proposer à ce sujet quelques tempéraments ; mais le Sénat laissa tomber sa proposition, & il fallut se résoudre à se passer de son assistance.

An. 1635. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Les troupes de la Ligue se mirent en campagne. Victor-Amedée en étoit Généralissime & avoit sous lui le Maréchal de Créquy. L'armée passa la Sessia, & força les retranchemens de la Villota. En même temps le Duc de Parme poussa un corps de cavalerie au-delà du Pô. Le Maréchal de Créquy investit Valence, & le Duc de Parme le joignit avec quatre mille hommes de pied & mille chevaux. Le Duc de Savoie arriva bientôt après avec un corps de six mille hommes. Après cin-

Opérations dans le Milanois.

An. 1635.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

quante jours d'attaque, la place ayant été ſecourue pluſieurs fois, on fut obligé de lever le ſiége. Les Chefs de la ligue s'en imputerent réciproquement la honte. Le Duc de Parme ſe rendit à Paris pour informer le Roi de l'état des choſes. Le Duc de Savoie & le Maréchal de Créquy s'établirent ſur la frontiere du Milanois, & l'hiver ſurvenu ſuſpendit les hoſtilités.

Dans la Valteline.

Les Impériaux voyant le Milanois attaqué, avoient fait filer quatre à cinq mille hommes dans le Comté de Bormio. Le Duc de Rohan les arrêta au Pont de Mazzo ſur l'Adda, les battit & les chaſſa hors des terres de la Valteline. Ils ſe détournerent pour tenter un autre paſſage; mais le Duc de Rohan leur tomba deſſus une ſeconde fois & les mit en fuite. Tandis qu'il étoit occupé à les combattre, le Comte de Serbelloni s'avança par le pays de Côme ſur Marbegno, à la tête de ſept à huit mille hommes. Le Duc de Rohan débarraſſé des Impériaux, fondit ſur ce corps d'Eſpagnols, le mit en déroute, & demeura tranquille poſſeſſeur de la Valteline, les Impériaux & les Eſpagnols n'ayant oſé rien entreprendre pendant l'hiver.

Ar. 1635.

FRANCOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

La conquête des Isles d'Hieres sur la côte de Provence, tentée & effectuée par une flotte Espagnole, donna de l'inquiétude au Cardinal de Richelieu. Il fut bien plus affligé des succès de l'Empereur en Allemagne, qui, après avoir forcé l'Electeur de Saxe, celui de Brandebourg, le Duc de Brunswich & plusieurs villes libres à recevoir la paix, tenoit les Suédois renfermés dans la Poméranie, & désoloit les bords du Rhin avec une armée, malgré les efforts du Cardinal de la Valette joint au Duc de Véimar.

En Allemagne.

Fausse espérance de la paix.

Tandis que ce Ministre travailloit à rétablir dans l'Empire son ascendant par une nouvelle alliance avec les Suédois, & en intéressant le Duc de Véimar à sa gloire, par la promesse de lui faire avoir l'Alsace en souveraineté, le Pape & les Vénitiens employoient avec chaleur leurs bons offices pour la paix. L'Empereur n'étoit point éloigné de consentir à une suspension d'armes avec la France. Richelieu n'étoit pas fâché de voiler à l'Europe ses desseins en affectant des dispositions pacifiques; le Duc d'Olivarès vouloit tromper son rival en prenant le même masque; & on

An. 1635. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

crut quelque temps que la paix alloit se négocier ; mais ce ne fut qu'un rayon de sérénité au milieu des orages.

Troisieme démêlé des Vénitiens avec Urbain VIII.

La République eut le bonheur à la fin de cette année de terminer l'affaire du Consul d'Ancône. Ce Consul fut rétabli dans ses fonctions, & la bonne intelligence parut renaître. On reprit l'affaire des limites, pour laquelle on se donna encore des peines inutiles, par la difficulté de constater la propriété d'un terrein dont chaque débordement du Pô changeoit la disposition. On proposa de tirer une ligne entre deux points fixes, qui fît la séparation des deux Etats, sans égards aux variations du fleuve ; mais tandis qu'on étoit occupé à la décider, Urbain VIII donna aux Vénitiens un désagrément, qui les affligea plus que tous ceux qui avoient précédé.

Dans une des salles du Vatican, qu'on appelle la Sala Regia, & où l'on donne audience aux Ambassadeurs, on avoit placé, du temps de Pie IV, & par ses ordres, des inscriptions relatives aux principaux événements qui intéressoient le Saint-Siege. Une de ces Inscriptions rappelloit d'une ma-

An 1635.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

niere honorable la protection accordée par les Vénitiens au Pape Alexandre III contre l'Empereur Frédéric Barberousse, la victoire qu'ils avoient remportée contre la flotte Impériale, & la part qu'ils avoient eue à la réconciliation de ces deux ennemis. Quelques successeurs de Pie IV avoient vû avec peine qu'on eût consacré à la postérité, avec tant d'éclat, un événement qui flattoit l'orgueil d'une Nation la moins complaisante de toutes pour le Saint-Siége. Cependant aucun d'eux jusques-là n'avoit touché à l'inscription. Urbain VIII, plus affecté que ses prédécesseurs de cet inconvénient, se prévalut de l'autorité de Baronius, qui avoit élevé des doutes contre la vérité du fait, & dont le témoignage pourroit faire impression, s'il avoit moins souvent sacrifié le devoir d'Historien aux préjugés de son état & au désir de faire sa cour. L'ancienne inscription fut supprimée, & on en substitua une nouvelle, où le fait étoit altéré, de maniere à ôter aux Vénitiens tout le mérite du bienfait.

Louis Contarini, Ambassadeur de la République, étoit absent. Son Secrétaire, François-Marie T[illegible], qui il

An. 1635.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

avoit laissé chargé des affaires, n'eut pas été plutôt témoin de cette nouveauté, qu'il en rendit compte au Sénat. L'indignation fut grande à Venise, lorsqu'on apprit qu'Urbain vouloit ravir à la République la gloire d'un événement dont les preuves étoient consacrées dans ses annales. Les Sénateurs, excités par le cri de la Nation, & déterminés eux-mêmes à ne point tolérer cette injustice, convinrent unanimement que la République ne pouvoit, avec bienséance, envoyer des Ambassadeurs à une Cour qui substituoit si hardiment, à son égard, l'ingratitude à la reconnoissance. François-Marie Tozzi eut ordre de partir de Rome sans prendre congé; & il fut défendu au Collége d'admettre le Nonce à l'audience. Le Pape voulut mettre cette affaire en négociation; mais le Sénat fit déclarer à toutes les Cours de l'Europe, qu'il n'entendroit à aucun accommodement, que l'ancienne inscription n'eût été rétablie dans son entier; & les choses en demeurerent pendant quelques années à ce point de discorde.

An. 1636.
Abus réformé à Venise.

Au commencement de l'année suivante, on proposa à Venise la réfor-

An. 1636. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

mation d'un usage qui intéressoit un grand nombre de Praticiens. L'habit des Nobles étoit une grande robe noire à manches étroites, & ceux qui exerçoient les principales Magistratures, portoient une robe distinguée des autres par la couleur & par la longueur des manches. Une ancienne coutume avoit introduit l'usage pour les Nobles sortis du rang de Conseillers du Collége, ou de Sages-Grands, ou revenus d'Ambassade avec la qualité de Chevaliers, de porter la robe noire à grandes manches leur vie durant. Le nombre de ces privilégiés s'étoit multiplié à un point, que la distinction du privilége n'en étoit plus une. Comme les distinctions qui servent à récompenser les services, ou à honorer les emplois, sont de grande conséquence dans toutes sortes d'Etats, & qu'on en avilit toujours le prix, en les rendant trop communes, ces principes firent sentir l'abus de la coutume introduite. On trouva qu'elle n'étoit établie sur aucune Loi. On la jugea contraire à l'égalité, qui est la base du Gouvernement Aristocratique. On vit même de l'injustice à assigner pour des fonctions qui n'a-

An. 1636.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

voient qu'un temps aſſez court, une diſtinction perpétuelle.

Deux Conſeillers du Collége, Antoine Vénier & André Moroſini, avec deux Chefs des Quarante, Jean-Baptiſte Foſcarini & Jean Corrovich, propoſerent au Grand-Conſeil de borner l'uſage de la robe à grandes manches, la vie durant, aux Procurateurs de Saint-Marc, au frere & au fils aîné du Doge, & au Grand Chancelier, à qui elle étoit attribuée par les Loix; & d'accorder ſeulement aux Chevaliers l'étole & la ceinture d'or ſur la robe ordinaire. On alla aux voix, & la pluralité jugeant la réforme trop ſévère, accorda l'uſage de la robe à grandes manches, leur vie durant, à tous ceux qui auroient rempli deux fois la fonction de Conſeiller, ou quatre fois celle de Sage-Grand. Ainſi la coutume ne fut que reſtreinte, ſans être tout-à-fait abolie. Tous les Nobles qui étoient dans le cas de dépoſer la robe à grandes manches, obéirent ſur le champ. Quelques jours après les Avogadors voulurent faire modérer la rigueur du nouveau décret; mais leur propoſition ne fut point admiſe.

Les

An. 1636.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Suite de la guerre en Lombardie.

Les hoſtilités avoient commencé en Lombardie entre le Duc de Parme & le Duc de Modene, intéreſſés contradictoirement dans la querelle des deux Couronnes. Le Duc de Rohan avoit fait une courte irruption dans le pays de Côme. Le plus grand effort contre le Milanois fut de la part du Maréchal de Créqui, lequel, conjointement avec le Duc de Savoie, voulut aſſiéger Vigevano; mais la méſintelligence de ces deux Chefs fit évanouir l'entrepriſe. Créqui fouragea la Lomelline, ſurprit quelques poſtes dans le Novarois, s'avança vers le lac Majéar, paſſa le Téſin, rompit le canal de communication entre ce fleuve & Milan, & cauſa un ſi grand effroi à cette capitale, que pluſieurs de ſes habitans coururent ſe réfugier dans l'Etat de Veniſe. L'objet de ce Maréchal avoit été de ſe joindre au Duc de Rohan, & de tenter, avec leurs forces réunies, une entrepriſe ſur Milan ou ſur quelqu'autre ville principale du Milanois; mais ce projet de réunion échoua, parce que le Duc de Rohan s'ébranla trop tôt & le Maréchal de Créqui trop tard. Les marches qu'on avoit combinées ne purent avoir lieu, parce que le fer-

An. 1636.
FRANÇOIS ÉRIZZO, XCVIII Doge de Venise.

vice des vivres fut mal fait, & que le Duc de Savoie n'agiſſoit que mollement pour la France.

Avec peu de ſuccès pour la France.

Le Marquis de Léganès, Commandant des troupes Eſpagnoles, céda enfin aux murmures des Peuples, qui lui reprochoient ſa lenteur & ſon inaction. Il ſe porta ſur l'armée Françoiſe dans le moment que le Duc de Savoie s'en étoit ſéparé, & avoit repaſſé le Téſin pour avoir plus de facilité à ſubſiſter. Il engagea hardiment le combat, & étoit au point d'avoir la victoire, ſi le Duc de Savoie n'eût pas quitté ſes quartiers pour venir au ſecours du Maréchal de Créqui. La nuit ſépara les combattans. Les deux partis s'attribuerent la victoire; mais la retraite des François & des Savoyards, qui ſuivit de près, laiſſa tout l'avantage aux Eſpagnols. Le peu de ſuccès de cette campagne ne fit qu'augmenter l'aigreur entre le Maréchal de Créqui & le Duc de Savoie, qui ſe firent mutuellement les reproches les plus aigres.

Embarras de la France.

Les Princes d'Italie, alliés de la France, lui demandoient de nouveaux ſecours; mais alors cette Couronne avoit la Picardie à défendre contre les

Eſpagnols, & voyoit la Bourgogne & la Champagne en proie aux Impériaux, commandés par le Maréchal Galas & le Duc de Lorraine. Le Prince de Condé avoit été forcé de lever le ſiége de Dôle, en Franche-Comté. La Chapelle & le Catelet avoient été ſoumis par le Prince Thomas de Savoie, à la tête des Eſpagnols. Il venoit d'enlever Corbie, & ſes partis s'étoient fait voir juſques ſous les murs de Pontoiſe. La France, dans cette ſituation, n'étoit guères en état de ſatisfaire aux demandes des Italiens. Le Cardinal de Richelieu alla au plus preſſé. Il envoya une armée en Champagne, qui chaſſa les Impériaux hors du Royaume. Il conduiſit le Roi avec une autre armée en Picardie, qui eut le même ſuccès contre le Prince Thomas.

An. 1636. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Veniſe.

Ce Miniſtre, dont le courage augmentoit par les difficultés, loin d'accorder la paix aux vœux de ſa Nation accablée par les malheurs de la guerre, ne vouloit point la finir qu'il n'eût triomphé de la Maiſon d'Autriche. Il fit un nouveau traité avec les Suédois, par lequel ceux-ci s'obligerent à marcher en Bohême, tandis que les ar-

Fermeté de Richelieu.

An. 1637.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

mées de France feroient une irruption au-delà du Rhin. Le Roi de Hongrie venoit d'être élu Roi des Romains. Il refusa de le reconnoître, protestant que l'élection n'avoit pû être réguliere, tandis que l'Electeur de Trèves étoit retenu dans les prisons de Vienne.

Le Duc de Parme forcé d'adhérer aux Espagnols.

La retraite des François avoit laissé le Duc de Parme exposé à toute la vengeance des Espagnols. Le Marquis de Léganès fit avancer un gros corps de troupes dans le Parmesan, qui, après avoir soumis quelques places peu importantes, mit le siége devant Plaisance, où le Duc Edouard s'étoit renfermé. Ce Prince, après avoir vainement sollicité l'appui de toutes les Puissances que son sort pouvoit intéresser, se trouva forcé de traiter avec les Espagnols, qui lui accorderent la paix à condition qu'il chasseroit les François de ses Etats; ce qu'il exécuta, en usant contre ces derniers de surprise & de perfidie. Il fut obligé de céder aux Espagnols la forte place de Sabionetta qu'il avoit envahie. Tous ses autres Etats lui furent rendus; & le même accommodement le réconcilia avec le Duc de Modène.

Cette révolution fit beaucoup de

An. 1637.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

peine au Cardinal de Richelieu ; il craignit qu'elle ne fit perdre à la France tout ce qu'elle avoit d'amis en Italie. Il écrivit au Duc de Parme, pour s'excuser de ne pas lui avoir envoyé du secours, en ayant été empêché par de plus grands embarras. Edouard se justifia auprès de lui du dernier accommodement, par la nécessité où il s'étoit trouvé de le conclure. Louis XIII le plaignit, le fit assurer de toute son affection ; & le Duc de Parme resta dans le cœur aussi François qu'auparavant.

Révolution chez les Grisons.

Une révolution beaucoup plus fâcheuse pour la France, fut celle qui arriva chez les Grisons. Ils avoient admis le Duc de Rohan avec des troupes, dans l'espérance que leurs droits, protégés par le Roi son maître, alloient être pleinement rétablis. Ils reconnurent bientôt que ce qu'ils avoient pris pour du zèle, n'étoit que partialité contre les Espagnols, & desir de leur enlever un pays moins intéressant par sa valeur, que par sa situation. Ils pressoient le Duc de Rohan de leur remettre la Valteline, & ce Seigneur, après bien des délais pour arranger les conditions, étoit enfin convenu de la

An. 1637.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

leur restituer, en laissant aux Valtelins leur Religion & l'administration de la Justice. Le Cardinal de Richelieu, à qui il convenoit pour ses desseins de conserver cette clef de l'Italie, imagina des prétextes pour éviter de s'en désaisir. Les Grisons s'impatienterent, & leur impatience dégénéra en fureur. Ils tinrent une assemblée générale à Sante, & envoyerent des Députés à l'Archiduc d'Inspruck pour le prier de les aider à se débarrasser des François. Le Duc de Rohan étoit malade, il se fit porter à Coire, pour tâcher de ramener les esprits; mais il éprouva combien il est difficile de leurrer une multitude qui connoit ses droits, & qui se croit jouée. Les Grisons lui donnerent des gardes; & dans la crainte qu'ils ne lui fissent violence, il n'osa retourner dans la Valteline, où il avoit laissé M. de Lègues avec huit mille hommes.

Ils chassent les François pour se donner aux Espagnols.

Sa timidité enhardit les Grisons. Les trois Ligues signerent à Inspruck un traité avec l'Ambassadeur d'Espagne, par lequel le Gouverneur de Milan promit de s'unir à eux pour chasser les François de la Valteline, de remettre les trois Ligues en possession de

cette province, à condition que le passage y seroit toujours ouvert aux troupes d'Espagne, & qu'il y auroit une alliance perpétuelle entre les trois Ligues & le pays de Milan.

An. 1637. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Ce traité étoit à peine signé, que, sans en attendre la ratification, tous les Grisons se souleverent contre les François. Le Duc de Rohan n'eut que le temps de se jetter dans le fort du Rhin avec huit ou neuf cents hommes; il y fut investi le moment d'après, & forcé de se rendre, en promettant que toutes les troupes Françoises sortiroient du pays dans six semaines; engagement pour lequel il devoit lui-même servir d'ôtage. Le Cardinal de Richelieu, qui avoit tant d'affaires sur les bras, ne trouva point à celle-ci de remède. Il remit à y revenir, lorsque les circonstances auroient changé. En attendant, les troupes de France évacuerent la Valteline; & le pays des Grisons, avec tous les avantages qui pouvoient résulter de l'amitié de ce Peuple, resta aux Espagnols.

Le Duc d'Olivarès conçut de grandes espérances de ce retour de fortune; mais ce qu'il gagnoit de ce côté, ne

An. 1637. FRANÇOIS ERIZZO, XCXVIII. Doge de Venise.

pouvoit compenser les pertes qu'il faisoit ailleurs. La France chassa les Espagnols des isles d'Hieres, sur la côte de Provence; le Prince d'Orange leur enleva la forte place de Bréda, dans le Brabant; & leur armée fut défaite au siége de Leucate, sur la frontière du Languedoc.

Efforts des Vénitiens pour la paix.

Les Vénitiens & le Pape Urbain VIII faisoient agir partout leurs Ambassadeurs pour insinuer des vues de paix aux Puissances belligérantes. Leur zèle rencontra un obstacle qu'il ne put franchir. L'Empereur Ferdinand II étoit mort, & la France, pour les raisons que nous avons dites plus haut, refusoit de reconnoître Ferdinand III, son successeur à la Couronne Impériale. Cette difficulté empêcha la tenue du Congrès que le Pape proposoit d'ouvrir dans quelqu'une des villes d'Allemagne.

Mort de Victor-Amedée, Duc de Savoie.

Deux événements concoururent cette année pour perpétuer en Italie la guerre, qui ne faisoit que d'y commencer. Le Duc de Savoie, Victor-Amédée, mourut le 7 Octobre à Verceil, âgé de cinquante-un ans. Le bruit courut qu'il avoit été empoisonné par les François, mécontents de la conduite

qu'il avoit tenue à leur égard; mais ce bruit, semé par les Espagnols, n'avoit d'autre fondement que leur animosité. Il laissa deux fils & trois filles en bas âge. François Hyacinthe, l'aîné de ses enfans, mourut quelque temps après, & la succession appartint à Charles-Emmanuel, son second fils. La Duchesse Christine, sa veuve, prit la tutelle & la Régence, y étant autorisée par le testament de son mari. Le Cardinal Maurice & le Prince Thomas, ses beaux-freres, voulurent lui disputer l'une & l'autre. Le premier partit de Rome pour se rendre à Turin; mais il reçut, en entrant en Piémont, un ordre de la Régente, qui lui défendoit d'approcher; & comme il n'avoit pas la force en main, il se retira dans l'Etat de Gênes. La Régente de Savoie, assurée de la protection du Roi de France, dont elle étoit la sœur, crut avoir peu de chose à craindre de ses beaux-freres; mais cette liaison ne servit qu'à lui attirer la haine des Espagnols, & à la rendre le jouet des partialités des deux Couronnes.

An 1637. François Erizzo, XCVIII. Doge de Venise.

Le Duc de Mantoue, Charles de Gonzague, étoit mort le 20 Septembre, âgé de soixante-un ans. Il laissa

Mort du Duc de Mantoue.

An. 1637.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

pour ſucceſſeur Charles II, ſon petit-fils, qui étoit auſſi mineur. Il le recommanda, par ſon teſtament, à la protection de la France & des Vénitiens, & conféra la Régence à la Princeſſe Marie, veuve du Duc de Rhétel, & mere du jeune Prince. La Régente de Mantoue reçut, au nom de ſon fils, le ſerment des Peuples; & envoya un Ambaſſadeur à Veniſe pour s'aſſurer de l'amitié du Sénat. Les Vénitiens, qui avoient toujours pris un grand intérêt au ſort de cette Maiſon, employerent leurs bons offices à Vienne & à Madrid pour la mettre à l'abri de toute inquiétude; & il leur fut d'autant plus aiſé d'y réuſſir, que les circonſtances où ſe trouvoit la Maiſon de Savoie occupoient la principale attention de la Cour d'Eſpagne. Elle donna tout ſon appui aux Princes Maurice & Thomas contre la Régente, qui fut forcée de ſe jetter entre les bras de la France, & de ſubir toutes les conditions qu'il plut au Cardinal de Richelieu de lui impoſer.

An. 1638.
Nouvelles ſemences de guerre.

Le Marquis de Léganès commença contr'elle les hoſtilités par le ſiége de Verceil, dont il ſe rendit maître en moins de trois mois. Les Eſpagnols

An. 1638. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

parvinrent, par leurs intrigues, à détacher du parti de la France la Régente de Mantoue; & le prétexte de défendre ces deux Princeſſes fournit un nouvel aliment à la rivalité des deux Couronnes.

Les Vénitiens répriment les corſaires de Barbarie.

Les Vénitiens voyoient avec chagrin le repos de l'Italie troublé par ces diviſions. Le ſoin de leur propre défenſe les mit bientôt eux-mêmes aux priſes avec les Corſaires de Barbarie. Le Sultan Amurat IV avoit mené une armée de trois cent mille hommes au ſiége de Bagdat; & pour aſſurer dans ſon abſence les côtes de l'Empire Ottoman, il avoit ordonné aux Régences d'Alger & de Tunis de réunir dans l'Archipel leurs Eſcadres. Ces Barbareſques profiterent de l'occaſion pour exercer leurs pirateries ordinaires. Seize de leurs galiottes bien armées entrerent dans le golfe, ſaccagerent la petite ville de Nicotéra, ſur la côte de Calabre, ſe préſenterent devant Catharo, & furent forcées par la tempête de chercher un aſyle dans le port de la Vallonne.

Ils les forcent dans le port de la Vallone.

Marin Capello, à la tête de l'eſcadre prépoſée à la garde du golfe, parut à la hauteur de ce port, dans le

An. 1638.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

dessein de les combattre. Les capitulations de la République avec la Porte autorisoient ses Généraux de mer à poursuivre les Corsaires sans exception de lieux, & il étoit défendu aux Commandants des places du Grand-Seigneur de les protéger. Capello, sur la foi de ces capitulations, s'approcha des seize galiottes, & les canonna; mais le Commandant du fort fit tirer sur lui, & le força de prendre le large. Les Barbaresques voulurent profiter de son éloignement pour effectuer leur retraite. Capello courut à eux, & les obligea de rentrer dans le port, où il les tint bloqués pendant plus d'un mois. Le Capitan Bacha s'avançoit avec vingt-deux galeres pour dégager les Barbaresques, qui avoient imploré son secours. Capello, averti de ce mouvement, résolut d'en prévenir les suites. Il entra avec son escadre dans le port de la Vallonne; & malgré le feu du canon de la place, il se rendit maître des seize galiottes, dont les équipages s'étoient sauvés à terre à son approche, & les emmena à Corfoue.

Lorsque la nouvelle en parvint à Constantinople, le Caïmacan en témoigna la plus vive indignation. Il fit

appeller le Baile, & lui demanda avec hauteur raison de cette insulte. Le Baile lui répondit, que quiconque entroit furtivement dans la maison d'autrui, méritoit punition. Il réclama les capitulations, & prouva que, s'il y avoit eu de la faute, elle étoit toute entiere du côté des Commandants Turcs, qui n'auroient pas dû donner main-forte aux Corsaires. Il demanda que l'on châtiât exemplairement les Officiers des seize galiottes, qui, contre la volonté d'Amurat, avoient changé de route pour violer le domaine d'une République amie de la Porte. Le Caïmacan parut s'adoucir, & n'osa rien entreprendre avant d'avoir reçu les ordres d'Amurat.

An. 1638. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Ce Prince étoit alors sur les frontières de Perse. Il ordonna au Caïmacan de faire arrêter le Baile, & lui défendit, sous peine de la vie, de consentir à aucun accommodement qui ne seroit pas suivi de la restitution des seize galiottes. Cet ordre fut exécuté sur le champ. Le Baile eut beau réclamer le droit des gens, violé en sa personne; tous les Ministres étrangers se réunirent en vain pour empêcher cette insulte faite à leur caractère; le Caïma-

Ressentiment du Sultan Amurat.

An. 1638. François Erizzo, XCVIII. Doge de Venise.

can fit enfermer l'Ambaſſadeur de la République dans une maiſon de Galata. Il fit mettre des gardes au palais de Veniſe, & menaça de déclarer la guerre à la République, ſi les ſeize galiottes n'étoient pas rendues ou leur équivalent.

Fermeté des Vénitiens.

Le Sénat, informé de ces procédés violents, n'en fut pas moins ferme dans la réſolution de s'expoſer à tout, plutôt que de céder au deſpotiſme des Turcs. Les diviſions des Puiſſances Chrétiennes ne lui laiſſoient aucun ſecours à eſpérer. L'abſence d'Amurat diminuoit le danger; les menaces du Caïmacan demandoient des précautions, on les prit. On envoya des Provéditeurs extraordinaires dans toutes les places du Levant; on arma nombre de galeres à l'Arſenal, dans les ports de la Dalmatie & de l'Archipel; & dans les lettres que le Sénat écrivit au Sultan & au Grand-Viſir, on prouva, par la teneur des capitulations, que les Barbareſques n'avoient fait que recevoir la juſte peine de leur témérité.

La déciſion de cette querelle dépendoit du ſort de l'expédition de Perſe; & elle n'eut malheureuſement que trop de ſuccès. Amurat prit d'aſ-

faut la ville de Bagdat, & fit passer la garnison & les habitans au fil de l'épée.

An 1639.

FRANÇOIS ERIZZO, XCXVIII. Doge de Venise.

Ce fut au milieu de ce triomphe barbare qu'il reçut la lettre du Sénat. La circonstance dicta la fierté de sa réponse. Elle fut aigre & menaçante. Amurat envoya ordre au Caïmacan de cesser tout commerce avec les Etats de Venise, de saisir & de mettre en séquestre tous les navires & tous les effets des Vénitiens, & de faire tous les préparatifs nécessaires pour un armement formidable. L'infection d'une multitude de cadavres restés sans sépulture, mit la peste dans Bagdat. Amurat laissa dans cette ville désolée son Grand-Visir, chargé de ses instructions pour conclure la paix avec le Roi de Perse, & reprit la route de Constantinople.

Ordres d'Amurat contre les Vénitiens.

Un si prompt retour augmenta les allarmes du Sénat. Le Pape l'invita à envoyer à Rome un Ambassadeur, avec qui il pût traiter des moyens de défendre la Chrétienté menacée par les Turcs. Le Sénat eut quelque peine à donner cette marque de confiance à Urbain VIII, de qui il avoit reçu les mécontentements que nous avons vûs;

Négociation du Sénat avec le Pape.

An. 1639.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII Doge de Venise.

mais l'embarras de sa situation fit céder cette répugnance. Le Procurateur Jean Nani fut choisi pour l'ambassade de Rome, & on le chargea expressément de borner sa négociation au seul objet de la guerre contre les Turcs, sans écouter aucune proposition au sujet des différends particuliers de la République avec le Pape.

Le Cardinal Cornaro, Patriarche de Venise, étoit alors à Rome. Il fit tant d'instances auprès d'Urbain VIII, que ce Pontife consentit à faire disparoître la nouvelle inscription au sujet d'Alexandre III, qui avoit offensé les Vénitiens; mais il ne put jamais obtenir que l'ancienne inscription fût rétablie. Urbain laissa ce soin à son successeur. Cependant la République parut touchée de ce commencement de satisfaction de sa part, & en marqua sa reconnoissance, en admettant les sujets qui avoient été nommés par le Pape aux Bénéfices vacants.

Urbain exhorte en vain les Princes à la paix.

L'Ambassadeur Nani arriva à Rome sur ces entrefaites. Le Pape l'entretint du desir qu'il avoit de pacifier les Princes Chrétiens, pour les réunir contre Amurat. En effet, il envoya des Nonces extraordinaires à Paris, à Vienne

An. 1639.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

& à Madrid, & proposa que les différends qui agitoient l'Europe, fussent discutés dans un Congrès à Rome, & qu'il y eût, en attendant, une générale suspension d'armes ; mais les intérêts étoient trop opposés pour que cette voie de conciliation pût réussir.

Divisions en Piémont.

Le Prince Thomas de Savoie, de concert avec son frere le Cardinal Maurice, ayant obtenu de l'Empereur la cassation du testament du Duc Victor-Amédée, publia un manifeste contre la Régente de Savoie. Le Prince Thomas surprit Chivas & Ivrée, fit soulever le Val d'Oste, soumit Verrue, Crescentin & Pont-de-Sture, & marcha droit à Turin. La Régente fit transporter à Montmélian le jeune Duc & les Princesses ses filles. Le Pape fit des propositions au Prince Thomas, qui furent rejettées. La France voulut gagner le Cardinal Maurice ; mais ces deux Princes étoient trop intéressés à demeurer unis, pour donner dans ce piége. Asti, Moncalvo, Trino, Albe, Coni, & presque toutes les places du Piémont, à la réserve de la capitale, subirent leur joug.

Pendant que la Régente faisoit ses

An. 1639.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

dernieres conditions avec la France, & livroit ſon Etat à la diſcrétion du Cardinal de Richelieu, le Prince Thomas ſurprit la ville de Turin; & un corps de François, qui aſſiégeoit Coni, eut à peine le temps d'arriver pour ſauver la citadelle de Turin, & mettre en lieu de ſûreté la Ducheſſe Régente, qui s'y étoit réfugiée en déſordre dans la confuſion de la ſurpriſe.

Le Sénat négocie avec Amurat.

Les Vénitiens, qui n'avoient pas perdu le ſouvenir des procédés de Victor-Amédée, paroiſſoient inſenſibles aux malheurs de ſa veuve & de ſes enfans. Les Ambaſſadeurs des deux Couronnes, étonnés de leur indifférence, en firent au Sénat des reproches contradictoires, & ne purent l'intéreſſer à leurs animoſités. Il avoit trop à craindre des Turcs pour s'engager directement dans une querelle capable de faire diverſion à ſon objet principal. Amurat revenoit à Conſtantinople victorieux & irrité. Le bruit couroit qu'il avoit fait vœu de ne point poſer l'épée, qu'il n'eût ſoumis tous les Chrétiens à la Loi de Mahomet. Le Sénat, juſtement allarmé, & ne ſe fiant que foiblement à ſes meſures

prises pour la résistance, eut recours à la négociation, pour tâcher d'accommoder l'affaire de la Vallonne.

An. 1639.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Amurat étoit arrivé à Constantinople. La peste avoit détruit son armée, la débauche avoit altéré sa santé à l'excès. On s'attendoit à des coups de tonnerre; il fut le premier à proposer la paix. Le Caïmacan entra en conférence avec le Baile; & moyennant une somme d'argent que ce dernier promit, en réparation du dommage fait à la Vallonne, il fut convenu qu'on oublieroit le passé; qu'il seroit défendu aux Corsaires de Barbarie de faire aucune insulte aux Vénitiens, & aux Gouverneurs des places maritimes d'ouvrir leurs ports aux Barbaresques, à moins qu'ils ne donnassent caution pour la sûreté des Sujets de la République; & qu'il seroit libre aux Généraux Vénitiens de poursuivre & de châtier les Corsaires, conformément aux capitulations. Le Baile fut remis en liberté; le Caïmacan lui fit donner la robe d'honneur, & le fit reconduire avec un cortége dans son palais.

Paix avec le Sultan.

On ne s'attendoit point à Venise à tant de bonheur; & lorsque cette nouvelle y parvint, le Sénat accepta avec

An. 1639. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

empressement le traité conclu à Constantinople. Un si prompt accommodement surprit toutes les Puissances de l'Europe. On soupçonna que le Sultan Amurat avoit dessein de porter la guerre en Hongrie ou en Pologne; mais sa mort délivra de cette crainte. Il eut pour successeur son frere Ibrahim, dont l'esprit foible dissipa les allarmes de la Chrétienté.

Traité en Piémont.

Le Pape étoit parvenu à procurer en Piémont une trève de trois mois. La Cour de Madrid en fit un crime au Marquis de Léganès, & envoya le Marquis de Fuente pour le remplacer dans le Gouvernement de Milan. Le Prince Thomas avoit consenti à cette trève pour ôter aux Espagnols un surcroît d'avantages, dont ils pouvoient abuser. La France en profita pour enlever l'Alsace à l'Empereur. Elle envoya vers les Pyrénées une armée, aux ordres du Prince de Condé; & tandis que l'Amiral Tromp battoit la flotte Espagnole aux Dunes, Louis XIII marcha à Grenoble, pour se mettre à portée de secourir sa sœur à l'expiration de la trève. La Régente se rendit dans cette ville pour conférer avec le Roi son frere, qui lui demanda de lui remettre

Montmélian, & d'envoyer ſon fils à Paris, pour y être élevé avec le Dauphin. Elle répondit en verſant un torrent de larmes. Le Roi n'inſiſta pas, l'aſſura de ſa protection, & retourna à Paris, laiſſant le ſoin des affaires du Piémont à Henri de Lorraine, Comte d'Harcourt.

An. 1639. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Veniſe.

Exploits du Comte d'Harcourt en Italie.

Dès que la trève fut expirée, la ville & la citadelle de Turin recommencerent à ſe canonner. Le Comte d'Harcourt tenoit la campagne avec un corps de ſix mille hommes. Se trouvant preſſé d'un côté par le Marquis de Léganès, & de l'autre par le Prince Thomas, & manquant de vivres, il attaqua bruſquement les troupes du Prince, leur paſſa ſur le ventre, vint à bout d'aſſurer ſa poſition, & donna par ce début l'idée la plus avantageuſe des grands talents qui le rendirent dans la ſuite ſi célebre.

An. 1640.

L'hiver ſe paſſa en négociations frauduleuſes & inutiles. Les Eſpagnols en vouloient à Caſal, qui étoit occupé par les François. Ils inveſtirent cette place au commencement d'Avril ; & la foibleſſe de la garniſon leur fit concevoir l'eſpérance de s'en rendre maîtres ſans beaucoup de peine ; mais le

An. 1640. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Comte d'Harcourt survint, leur livra bataille, leur tua plus de trois mille hommes, les mit en déroute, prit leur canon, leur bagage, la caisse militaire, & Casal fut sauvé.

Ligue des Vénitiens avec le Pape sans effet.

Les Vénitiens, qui n'avoient plus rien à craindre des Turcs, & qui ne voyoient pas sans inquiétude l'Italie en proie à la rivalité des deux Couronnes, négocierent une ligue défensive avec le Pape pour la garantie mutuelle de leurs Etats. Ils devoient former en commun une armée de douze mille hommes de pied & de trois mille chevaux, dont la République s'obligeoit à fournir les deux tiers. Cette armée étoit destinée à se secourir réciproquement en cas d'invasion ou de déclaration de guerre. Le Sénat avoit d'abord consenti à cette Ligue, en supposant que les Vénitiens ne seroient chargés que de la défense du domaine actuel du Saint-Siége; mais les Ministres d'Urbain voulurent y comprendre les fiefs mouvants de ce domaine; & le Sénat découvrit que l'objet de cet engagement étoit un mauvais dessein conçu par les Barberins contre le Duc de Parme, qu'ils avoient envie de dépouiller pour s'approprier son

An. 1640. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Etat. Il fit les plus vives inſtances auprès du Pape pour le détourner de cette entrepriſe, & n'ayant pû le vaincre, il rompit la négociation.

La hardieſſe du Comte d'Harcourt étonna toute l'Italie. Avec une armée au plus de dix mille hommes, il oſa aſſiéger la ville de Turin, défendue par plus de trois mille hommes aux ordres du Prince Thomas, & ſous les yeux de près de vingt mille Eſpagnols. Aſſiégé lui-même dans ſon camp, la diſette de vivres le réduiſit plus d'une fois aux dernieres extrémités; mais il ſurmonta tous ces obſtacles avec un bonheur ſans exemple, & après pluſieurs mois d'un travail infatigable, la ville réduite aux abois ſe rendit à lui. Le Prince Thomas eut la permiſſion de ſe retirer à Coni, où mécontent des Eſpagnols, il fit en ſecret ſon accommodement avec la France.

Ce fut-là un des fruits de la politique du Cardinal de Richelieu, qui en même temps fit ſoulever contre l'Eſpagne, la Catalogne & le Portugal. Une révolution ineſpérée replaça les Ducs de Bragance ſur le trône de leurs ayeux, & un tumulte populaire porta les Catalans à ſe donner à la France.

An. 1641.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Troubles en France, en Espagne & en Allemagne.

Le même esprit de dissension agitoit les trois principales Monarchies de l'Europe. En France, la dureté du ministere de Richelieu occasionnoit sans cesse des troubles & des cabales, qu'il éventoit & qu'il étouffoit avec une activité inimitable. Le désordre étoit encore plus grand en Espagne, où le despotisme du Duc d'Olivarès donnoit les mêmes prises, mais dont la capacité fournissoit bien moins de ressources. La confusion étoit extrême en Allemagne, désolée depuis tant d'années par les divisions des Catholiques & des Protestans. Enfin, on ouvrit à Munster & à Osnabrug un congrès destiné à rendre la paix à tant de Peuples, victimes malheureuses de la discorde des Rois.

Suite de la guerre de Piémont.

Mais on étoit encore bien éloigné de voir la tranquillité rétablie. Au commencement de cette année, le Prince Thomas rompit ses derniers engagemens avec la France pour se livrer de nouveau aux Espagnols. Le Comte d'Harcourt toujours heureux, enleva Mondovi & Coni à ce Prince; mais une perte qui lui fût encore plus sensible & à ses adhérens fut celle de Monaco, où les Espagnols avoient garnison

An. 1641. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

nison depuis plus de trente ans. Richelieu avoit gagné le Souverain de cette place, Honorat Grimaldi, qui eut le bonheur de surprendre la garnison Espagnole & de la désarmer. Il la renvoya, reçut garnison Françoise & obtint en récompense le Duché de Valentinois.

Affaire du Duché de Castro.

Un nouveau différend entre les Barberins & Edouard Farnèse, Duc de Parme, prépara à l'Italie une autre semence de guerre. Edouard possédoit dans le patrimoine de S. Pierre, les Duchés de Castro & de Ronciglioné. Il avoit emprunté à Rome des sommes considérables hypothéquées sur ces deux fiefs. Les Barberins à qui il n'avoit pas voulu céder dans ce petit Etat des terres qui étoient à leur bienséance, cherchoient l'occasion de l'en faire repentir. Le paiement des rentes que les Romains avoient sur le Duché de Castro ne fut pas fait exactement; les Barberins firent citer Edouard aux tribunaux de Rome. Ce Prince, loin de répondre à la citation, envoya à Castro des troupes & des ingénieurs, avec ordre de fortifier la place. Cette entreprise fut taxée de

An. 1641.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

félonie par les Barberins ; il sortit de la Chambre Apostolique un monitoire, qui ne donnoit que trente jours au Duc de Parme pour démolir les fortifications & retirer la garnison de Castro, sous peine d'excommunication, & cette menace fut bientôt appuyée d'une armée.

Cette conduite des Barberins fut désapprouvée de toute l'Italie. Les Vénitiens fortement pressés par le Duc de Parme d'embrasser sa défense, lui conseillerent la modération, & prierent le Pape de ne pas en passer les bornes. Un second monitoire accorda un nouveau délai de quinze jours; mais Urbain fit avancer ses troupes & s'empara sans beaucoup de résistance du Duché de Castro. Les Vénitiens offrirent leur médiation pour terminer ce différend ; mais le Pape, ou plutôt les Barberins en son nom prétendirent qu'il ne pouvoit y avoir de médiateur entre le Seigneur & son vassal, & l'offre du Sénat fut rejettée. Le Grand-Duc de Toscane & le Duc de Modène proposerent divers projets d'accommodement qui n'eurent pas plus de succès. Enfin, le Duc de Parme publia

An. 1642. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

un manifeste, dans lequel son droit étoit clairement & sagement exposé; mais qui ne changea rien à la conduite des Barberins.

Les Espagnols, attentifs à fomenter toutes les divisions capables d'assurer leur empire en Italie, intriguoient pour suspendre la décision de l'affaire de Castro, jusqu'à ce qu'ils eussent terminé l'affaire du Piémont. Ils comptoient sur les Princes Thomas & Maurice de Savoie, lesquels, après bien des tergiversations, céderent enfin aux offres avantageuses que leur fit la Régente, & se réconcilierent avec elle en partageant son autorité. Louis XIII & le Cardinal de Richelieu étoient alors en Roussillon pour appuyer la révolte des Catalans. Ils envoyerent en Italie M. de Lione pour sonder les esprits au sujet de l'affaire de Castro, & les réunir s'il étoit possible, dans le projet de chasser de l'Italie les Espagnols.

Urbain VIII venoit de lancer l'excommunication contre le Duc de Parme, l'avoit privé de tous les fiefs & dignités qu'il tenoit du S. Siége, avoit ordonné la saisie de ses biens & en

An. 1642.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

particulier du Duché de Castro, sans pourtant le comprendre encore dans la rigueur des bulles de Pie V, qui défendent toute espèce d'aliénation des domaines réunis. Le Duc de Parme justement offensé d'un procédé si violent, avoit commencé par s'assurer de l'obéissance de ses sujets en bannissant de ses Etats tous ceux qui paroissoient déterminés à avoir égard à la Bulle du Pape, & s'occupa ensuite avec ardeur des moyens de soutenir & de défendre son droit.

Les Vénitiens prennent le part d Duc de Parme.

Les Barberins avoient prévu sa résistance. Leur armée de dix-huit à vingt mille hommes s'avançoit, & ils demanderent passage au Duc de Modène pour la conduire dans le Parmesan & le Plaisantin. Sur le refus qu'en fit le Duc de Modène, ils le menacerent d'en venir contre lui aux dernieres extrémités ; & comme il n'avoit pas des forces suffisantes à leur opposer, il fut contraint d'accorder le passage. Les Vénitiens & le Grand-Duc, effrayés du danger qui menaçoit le Duc de Parme, lui envoyerent dix mille écus pour soudoyer des troupes, & employerent la plus grande activité

auprès du Pape pour arrêter ses mouvemens ; mais n'ayant pû obtenir de lui de réponse satisfaisante, ils formerent en commun un corps de cinq à six mille hommes qu'ils joignirent aux troupes du Duc de Modène pour défendre l'entrée du Modénois à l'armée des Barberins.

An. 1642. FRANÇOIS ERIZZO, XCX. III. Doge de Venise.

Cette armée, composée de milices levées à la hâte, ne montra que de la crainte, lorsqu'elle vit qu'il falloit combattre ; les Généraux ne furent plus les maîtres des soldats dont plus de la moitié déserta. Alors les Barberins furent obligés de rabattre de leur fierté & consentirent à une suspension d'armes. On comprit qu'ils n'avoient fait que céder à la nécessité, & qu'aussi-tôt qu'ils le pourroient avec avantage, ils recommenceroient les hostilités. La connoissance de leurs dispositions détermina les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène à se liguer ensemble. Ils se garantirent mutuellement leurs Etats, & s'obligerent à entretenir à frais communs pour leur défense une armée de douze mille hommes de pied & de dix-huit cents chevaux. Par un article secret, ils s'en-

An. 1642.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

gagerent à ſecourir le Duc de Parme & à l'admettre au nombre de leurs Alliés aux conditions dont on conviendroit.

Hardieſſe du Duc de Parme.

Cette ligue étonna les Barberins & enhardit le Duc de Parme. Comme elle le délivroit de toute inquiétude pour le Parmeſan & le Plaiſantin, il réſolut d'employer ſes troupes au recouvrement du Duché de Caſtro. Le Duc de Modène lui accorda le paſſage. Il entra dans l'Etat Eccléſiaſtique à la tête de trois mille chevaux ſans infanterie & ſans canon, & contre les repréſentations des Vénitiens & du Grand-Duc, qui craignoient pour lui les ſuites de cette témérité. Les troupes du Pape qui étoient dans le Boulonois ſe diſſiperent à ſon approche. Il paſſa ſans oppoſition à Imola & à Forli : il entra par la Toſcane dans le Perouſin, mit ce pays à contribution, & y établit ſes quartiers.

Les Barberins, déconcertés par le ſuccès de cette marche extraordinaire & par la clameur des Peuples, eurent recours aux artifices de la négociation. Les Alliés & le Duc de Parme lui-même donnerent dans ce piége ; & la

Cour de Rome, accoutumée à vaincre tous les obſtacles en gagnant du temps, en eut aſſez pour aſſembler entre Orvieto & Viterbe une armée nombreuſe qui incommoda beaucoup celle de ſon ennemi, & qui lui ôta toute eſpérance de pénétrer dans l'Etat de Caſtro. On continuoit de négocier & l'hiver approchoit. Enfin, il fut convenu, que le Pape leveroit l'excommunication, que le Duché de Caſtro ſeroit ſéqueſtré entre les mains du Duc de Modène, pour le rendre au bout de ſix mois au premier poſſeſſeur, bien entendu qu'on en démoliroit les fortifications, & qu'on acquitteroit les rentes arrierées. A ces conditions le Duc de Parme promettoit de ſortir de l'Etat Eccléſiaſtique & de ſe retirer en Lombardie.

An. 1642.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Veniſe.

Il ne manquoit à ce traité que la ratification des Légats du Pape. Ils uſerent de divers prétextes pour la différer. L'armée du Duc de Parme manquoit de tout. Ce Prince voyant qu'on le jouoit, s'abandonna à ſa colere, ordonna la retraite de ſes troupes & partit en poſte pour la Lombardie. Les Barberins, au comble de leur joie, cher-

cherent à amuser les Alliés par de nouveaux projets d'accommodement, & remuerent en même temps toute espèce de ressorts pour les désunir; ceux-ci reconnurent trop tard leur duperie & rompirent le congrès.

An. 1642. François Erizzo, XCVIII. Doge de Venise.

Mort du Cardinal de Richelieu.

Pendant ce temps-là les armées de l'Empereur étoient battues en Allemagne par les Suédois à la tête du parti Protestant, & tout l'Empire étoit ouvert aux vainqueurs jusqu'à Vienne. La mort du Cardinal de Richelieu laissoit la France au milieu de ses vastes projets, comme un vaisseau sans pilote au milieu de l'orage. Jamais Ministre ne mit si peu de bornes au pouvoir monarchique, ne donna un mouvement si fort à tous les ressorts du Gouvernement, n'étouffa tant de cabales au-dedans, n'opera de si grandes révolutions au-dehors. Seul contre les murmures des peuples, contre la haine des grands, contre la jalousie de son propre maître, il changea le systême de la France & de l'Europe entiere, & laissa un nom aussi fameux dans la postérité qu'il fut odieux à son siècle.

An. 1643. Suite de l'affaire de Castro.

Le Duc de Parme voulut tenter pendant l'hiver une nouvelle entreprise

An. 1643. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

ſur Caſtro. Il fit partir ſecrettement trois mille hommes, qui s'embarquerent ſur des tartanes à l'embouchure de la Magra; mais à peine furent-ils en armes qu'une violente tempête les diſperſa ſur différentes côtes où ils échouerent, & l'entrepriſe fut manquée. Les Alliés prenoient des meſures ſecrettes pour réprimer les Barberins, qui avoient porté la témérité juſqu'à inſulter par le Ferrarois les frontières de la République. Le Duc de Parme bouillant du deſir de ſe venger, voyoit avec impatience les lenteurs circonſpectes des Alliés. Ils voulurent en vain le retenir, il entra dans le pays de Ferrare avec un corps d'infanterie & de dragons, & y ſurprit quelques places. Les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène ſaiſirent ce moment pour déclarer la guerre aux Barberins. Ils la firent & elle fut ſuivie d'événements peu conſidérables, dont l'avantage fut balancé de part & d'autre. Les Barberins recoururent de nouveau à la négociation, comptant tromper les Alliés comme ils avoient fait la premiere fois. Ils rechercherent la médiation des Cours de France & de Ma-

An. 1643. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

drid; mais le trouble qui agitoit ces deux Cours rendoit leur influence peu efficace. La disgrace du Duc d'Olivarès remplacé par Dom Louis de Haro, son neveu, & son ennemi, avoit occasionné à Madrid une révolution dans le ministere. La mort de Louis XIII avoit jetté la France dans les embarras d'une minorité, qui ne pouvoit manquer d'être orageuse dans les circonstances.

An. 1644. Fin de la guerre sur ce sujet.

La guerre continuoit entre les Alliés & les Barberins; ils s'enlevoient mutuellement des postes, ils étoient tour à tour vainqueurs & vaincus, & leur acharnement s'opposoit à toute conciliation. Urbain VIII voyoit avec douleur cette amertume répandue sur les derniers jours de sa vie. Il voulut rendre Castro au Duc de Parme; mais ses neveux ne lui permirent pas d'effectuer cette bonne intention. Il tomba malade, & son grand âge fit craindre sa mort prochaine. Les Alliés convinrent d'une suspension d'armes pendant le conclave, au cas que le S. Siége vînt à vaquer. La convalescence d'Urbain donna lieu à un congrès où la paix fut enfin heureusement rétablie. Les Bar-

An 1644.

FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

berins craignirent & voulurent s'épargner le désagrément d'être désavoués, & inquiétés sous un autre Pontificat qui menaçoit d'être prochain. Le conseil de France dirigé par le Cardinal Mazarin leur étoit favorable. Ils l'intéresserent au dessein qu'ils avoient de sortir d'embarras vis-à-vis du Duc de Parme & des Alliés, & le Cardinal Bichi, qu'ils avoient choisi pour Négociateur, fut autorisé par la Régente de France à traiter l'affaire en son nom.

Paix publiée à Venise.

Les Vénitiens, le Grand-Duc & le Duc de Modène ne demandoient pas mieux que de finir une guerre qui ne les intéressoit point directement & qu'ils ne continuoient qu'à regret. Le seul Duc de Parme personnellement offensé auroit voulu ne pas mettre de bornes à sa vengeance ; mais il fut obligé de céder à ses Alliés. On tint un congrès à Venise. L'absolution du Duc de Parme fut demandée & obtenue au nom du Roi de France. Le Pape consentit de lui rendre le Duché de Castro, laissant subsister l'hypothèque des rentes sur ce Duché comme elle étoit avant la guerre. On restitua de part & d'autre tout ce qui avoit

An. 1644. FRANÇOIS ERIZZO, XCXVIII. Doge de Venise.

été envahi. La paix fut publiée à Venise, & le Duc de Parme s'y rendit pour faire ses remerciements au Sénat à qui il se reconnut redevable du recouvrement de ses Etats.

Fin du Livre XLIII.





SOMMAIRE
DU
LIVRE QUARANTE-QUATRE.

Mort d'Urbain VIII. Satisfaction donnée aux Vénitiens par Innocent X. Congrès de Munster. Les Turcs veulent envahir Candie. Précaution des Vénitiens. Mauvaise foi des Turcs. Ils débarquent dans l'Isle. Siége de la Canée. Ardeur patriotique des Vénitiens. Détail du siége. La Canée capitule. Arrivée de la flotte de Venise. Inutilité de cette flotte. Le Sénat nomme le Doge pour la commander. Discours du Doge à cette occasion. Opposition au choix. Mort du Doge. François Molino, 99e Doge. Le Sénat écrit au Sultan & au Grand-Visir. Vaines espérances du côté de la Pologne. Moyens extraordinaires de Finances. Etat de la guerre en

Candie. Détroit des Dardanelles, bloqué par les Vénitiens. Peste en Candie. Incapacité du Capitaine-Général. Guerre en Italie, excitée par le Cardinal Mazarin. Rethimo prise par les Turcs. Etat du congrès de Munster. Le Sénat ne peut rien obtenir des principaux Etats Chrétiens. Exploits de J. B. Grimani. Belle défense d'un seul vaisseau Vénitien. Etonnement du Sultan. Belles manœuvres de Grimani. Troubles à Constantinople. Suite des opérations de la flotte de Venise. Succès en Dalmatie. Paix de Munster. Troubles en Angleterre, en France & en Espagne. Les Vénitiens songent à leur paix avec les Turcs. Guerre en Dalmatie. Méchanceté du Sultan Ibrahim. Flotte de Venise, détruite par la tempête. Le Détroit, bloqué de nouveau par les Vénitiens. Embarras du Sénat. Négociations infructueuses à Constantinople. Siége de Candie.

Progrès des Turcs. Opérations des Vénitiens. Suite du siége de Candie. Le siége est levé. Délibération dans le Sénat, où il est agité de céder Candie aux Turcs. Débats dans le Sénat. Révolution à Constantinople. Le Sénat se décide pour la guerre. Nouveaux troubles à Constantinople. Mort de Charles I en Angleterre. Négociation du Baile à la Porte. Lettre du Grand-Visir au Sénat. Réponse ferme du Sénat. Colere du Grand-Visir. Flotte du Capitan-Bacha, brûlée par les Vénitiens. Déposition du Grand-Visir. Opérations des flottes respectives. Le siége de Candie repris par les Turcs. Ils le levent une seconde fois. Le Détroit est bloqué par les Vénitiens. Guerre en Dalmatie. Plan d'hostilités, proposé dans le Sénat. Les Turcs ne peuvent s'ouvrir le passage du Détroit. Exploits du Capitaine-Général Mocénigo. Etat de la guerre en Candie. Intrigues de la Por-

te en Espagne. Le Baile est renvoyé à Venise. Nouveaux troubles à Constantinople. Les Vénitiens négocient avec les Tartares. Tremblement de terre à Santorin. Opérations des flottes. Combat d'un seul vaisseau Vénitien contre la flotte Turque. Combat naval des deux flottes. Eclatante victoire des Vénitiens. Suite des opérations navales. Continuation de troubles à Constantinople. Les Vénitiens cherchent des Alliés de toutes parts. Abus réformés à Venise. Révolte à Candie. Suite des opérations navales. Perfidie d'un noble Vénitien. Dissensions dans le Serrail. Ambassadeur de Venise envoyé à Constantinople. Mauvais accueil qu'il y reçoit. Il est mis en prison. Désordre du Gouvernement à Constantinople. Opérations navales. Démêlé des Vénitiens avec le Pape. Il est suivi d'un accommodement. Abus réformés à Venise. Maintien des loix somptuaires. Opéra-

tions navales. Combat naval dans le Détroit. Bravoure ſans exemple de Delphino. Mort du Capitaine Général Mocénigo. Accident arrivé à Jean Capello dans ſa priſon. Le Sénat reclame l'appui de Cromwel. Mort d'Innocent X. Alexandre VII lui ſuccède. Charles Contarini, 100e Doge de Veniſe. Opérations navales. Combat naval dans le Détroit. Victoire des Vénitiens. Blocus de Malvoiſie. Négociation à Conſtantinople ſans ſuccès. Affaires étrangeres. François Cornaro, 101e Doge. Bertucce Vallier, 102e Doge. Troubles à Conſtantinople. Combat naval dans le Détroit. Les Turcs entiérement défaits Terreur à Conſtantinople. Suites de la victoire des Vénitiens. Conſpiration à la Porte. Affaires étrangeres. Le Sénat cherche en vain des Alliés. Suppreſſion d'Ordres Religieux. Jéſuites rétablis à Veniſe. Habileté du Grand-Viſir Kiupergli. Opérations





HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE.

LIVRE QUARANTE-QUATRE.

Rbain VIII mourut le 29 Juillet de l'an 1644, âgé de soixante-seize ans. Il auroit été compté au nombre des meilleurs Papes, s'il avoit été plus en garde contre l'ambition de ses neveux. Ses créatures faisoient le plus grand nombre dans le conclave qui suivit, & le Cardinal Antoine Barberin, qui étoit à leur tête, paroissoit maître de disposer de la tiare ; cependant il se laissa leurrer par la faction Espagnole au point de favoriser son ancien ennemi, le Cardinal Pamphile, qui fut élu le 14 Septembre, & prit le nom d'Innocent X.

An. 1644. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Mort d'Urbain VIII.

An. 1644.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Satisfaction donnée aux Vénitiens par Innocent X.

A peine fut-il élevé sur le trône Pontifical, qu'il satisfit de lui-même au desir des Vénitiens, en faisant remettre dans la salle des Ambassadeurs l'ancienne inscription d'Alexandre III, que son prédécesseur avoit fait effacer. Le Sénat en fut si touché, que sur le champ il fit écrire au Livre d'or le nom de tous les Pamphile, & les éleva, eux & leur postérité, à la dignité de Nobles Vénitiens.

Congrès de Munster.

Le Congrès pour la paix générale avoit été ouvert à Munster & à Osnabruck. Fabio Chigi, Nonce du Pape, & Louis Contarini, Ambassadeur de Venise, y faisoient la fonction de médiateurs. Outre la difficulté de concilier une multitude d'intérêts contradictoires, la négociation étoit embarrassée dans un labyrinthe de formalités, qui ne présentoient à l'Europe que dans l'éloignement, le repos après lequel elle soupiroit depuis tant d'années.

An. 1645.
Les Turcs veulent envahir Candie.

Tandis que ce premier rayon de paix commençoit à luire sur les Chrétiens, il se formoit à Constantinople un terrible orage contre la République. Les galeres de Malte avoient,

An. 1645.

FRANÇOIS ERIZZO, XCXVIII. Doge de Venise,

l'année précédente, livré combat à plusieurs navires du Grand-Seigneur, & s'en étoient emparées. La Porte, après avoir vainement demandé raison de cette insulte aux Ambassadeurs des Princes Chrétiens, ordonna un grand armement, & résolut le siége de Malte; mais dans un Divan secret, les Ministres d'Ibrahim représenterent que la sûreté de leur navigation dans l'Archipel demandoit une plus grande entreprise; que l'isle de Candie, entre les mains des Vénitiens, tenoit cette mer ouverte à tous les Corsaires ennemis des Musulmans; qu'il falloit leur ôter cet asyle & cette ressource; que la conquête de Candie seroit l'affaire d'une campagne; & que, cette isle une fois soumise, on n'en auroit que plus de facilité contre Malte, la Sicile, & tous les lieux où se faisoient des armements contre les Etats du Grand-Seigneur. Le projet parut bon; mais parce qu'il falloit du secret pour le faire réussir, on donna des assurances d'amitié aux Vénitiens, & la guerre fut déclarée contre Malte au commencement de Mars.

Précautions des Vénitiens.

Le Sénat reçut un premier avis de France qu'on en vouloit à Candie, &

An. 1645.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

ce ſoupçon fut confirmé par la défenſe faite en Turquie de laiſſer ſortir des grains pour cette Colonie. La Porte couvroit à la vérité cette défenſe du prétexte d'approviſionner la flotte deſtinée contre Malte; mais le Sénat n'en fut pas moins attentif à veiller à ſa ſûreté. Il fit promptement armer en Candie vingt-trois galeres, & y envoya treize gros vaiſſeaux, aux ordres d'Antoine Capello, qui commandoit à la derniere affaire de la Vallone. Il donna les ordres les plus preſſants à André Cornaro, Général des troupes de Candie, pour aſſembler & exercer les milices, fortifier les places, & les munir.

Mauvaiſe foi des Turcs.

La flotte Ottomane alloit mettre à la voile. Le Baile de Veniſe rendit viſite aux principaux Officiers, qui lui proteſterent tous qu'ils n'avoient aucun mauvais deſſein contre les Etats de la République, ajoûtant que s'ils étoient obligés d'aborder à quelqu'un de ſes ports, ils ſe flattoient qu'on les y recevroit avec amitié. Elle ſortit du détroit. Elle portoit cinquante mille hommes de troupes de débarquement, & ſoixante-dix gros canons de ſiége. Elle paſſa à la hauteur de Tine, dont

es habitans, sujets de la République, ui fournirent amicalement tous les rafraîchissements dont elle avoit besoin. Elle cotoya la Morée, fut jointe par une forte escadre de Barbaresques, & parut faire voile vers Malte.

On attendoit ce moment à Constantinople pour lever le masque. Le Grand-Visir chargea le Vaivode de Galata d'investir le palais du Baile, & de le retenir prisonnier dans sa maison. Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre firent sur ce sujet des représentations, qui ne furent point écoutées. On imputa aux Vénitiens des griefs dont ils n'étoient point coupables; & le commun des Turcs ne toléra qu'en rougissant la trahison qu'on leur faisoit.

Ils débarquent dans l'Isle.

La flotte Ottomane, forte de trois cents soixante-dix voiles, parut le 24 Juin à la hauteur de l'isle de Candie. Le débarquement se fit sans opposition à deux milles de la Canée. Les Turcs, en débarquant, donnerent l'assaut au fort Saint-Théodore, dont le Commandant, Blaise Juliani, se voyant sur le point d'être emporté, mit le feu aux mines, & sauta en l'air avec ceux qui l'attaquoient. Le Capi-

An. 1645.

FRANCOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

tan Bacha abandonna la campagne voisine à la brutalité de ses soldats, & établit son quartier à Casal-Galata.

Siége de la Canée.

La terreur dont le Peuple de la Canée fut saisie ne peut s'exprimer. Les fortifications de la place étoient en mauvais ordre, & sa garnison montoit au plus à deux mille hommes. Les Recteurs demanderent du secours à Cornaro, occupé dans ce moment à rassembler les milices de l'isle; & à Capello, qui étoit avec sa flotte au port de la Soude. Cornaro leur envoya un petit corps de cavalerie, & conduisit lui-même dans la place tout ce qu'il avoit pû ramasser de soldats. Les secours que Capello envoya, ne purent pénétrer, le Capitan Bacha ayant déja formé l'investissement & ouvert la tranchée.

Ardeur patriotique des Vénitiens.

Ces nouvelles parvenues à Venise, y exciterent un empressement général à se sacrifier pour la défense de la Patrie. Le Patriarche, le Clergé, les Moines, les Nobles, les Citadins, tous se taxerent à l'envi. On arma tout ce qu'on avoit de galeres, on soudoya des vaisseaux dans tous les ports, on en fit venir jusques du sein de la Hollande. On répandit partout de l'argent pour

pour lever des troupes. On s'adreſſa à toutes les Cours, où l'on repréſenta vivement la néceſſité de ſouſtraire Candie au joug des Infideles. Le Pape publia un jubilé, accorda des décimes extraordinaires, & donna cinq galeres. L'Eſpagne & le Grand-Duc en fournirent chacun autant. Malte en donna ſix; & on en compoſa une eſcadre, aux ordres de Nicolas Ludoviſio, Prince de Venoſe, neveu du Pape. L'Empereur excuſa ſon impuiſſance par les embarras de ſa ſituation. La France donna cent mille écus & quatre brûlots.

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCXVIII. Doge de Veniſe.

La flotte Vénitienne, qui étoit à Zante, entreprit une diverſion en Morée, d'où les Turcs de Candie tiroient leurs renforts & leurs munitions. Elle aſſiégea Patras, prit la ville & la ſaccagea, mais elle ne put ſoumettre la citadelle; de ſorte que ce coup de main ne donna aux Turcs qu'une allarme paſſagere. Cette flotte, aux ordres de Jérôme Moroſini, ne fut jointe par le Prince de Venoſe que vers la fin d'Août.

La Canée ſe défendoit, dans l'eſpérance qu'elle ſeroit bientôt ſecourue. Les Recteurs de cette place auroient

Détail du ſiége.

An. 1645.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

voulu que Capello tentât quelque entreprise contre la flotte ennemie; mais ce Général ne voulut jamais quitter le port de la Soude, le regardant comme le poste le plus important à conserver. Cornaro eut le bonheur de jetter plusieurs fois du secours dans la place; mais l'ennemi étoit déja établi dans le fossé. Les travaux & les combats de part & d'autre étoient continuels & sans relâche. On creusoit des mines, on les éventoit. Les assauts se succédoient, & il y en eut un des plus furieux, que la garnison repoussa avec la plus grande bravoure. Le Clergé & tout le Peuple concourant à la résistance, acquéroient beaucoup de gloire; mais leurs forces s'affoiblissoient. Les Turcs avoient déja perdu plus de vingt mille hommes par les assauts, les maladies & les désertions. Le 17 Août une de leurs mines ouvrit une large bréche. Ils y donnerent un assaut, qui dura sept heures, & où ils perdirent un monde infini. La garnison épuisée par cette foule d'exploits, se trouva hors d'état de pousser plus loin la résistance.

La Canée capitule.

On proposa de capituler, & malgré l'opposition des principaux Officiers,

la propoſition paſſa à la pluralité des voix. Le Capitan Bacha vit avec joie le ſuccès d'une entrepriſe, dont il avoit pluſieurs fois déſeſpéré. Il fut très-facile ſur les conditions. Il accorda aux Recteurs, aux Officiers & aux Soldats de ſortir avec les honneurs de la guerre, & d'emmener avec eux tous ceux des habitans qui voudroient les ſuivre. Il promit toute liberté à ceux qui reſteroient. La place lui fut rendue le 22 Août; mais à peine en eut-il pris poſſeſſion, qu'il viola la foi qu'il avoit donnée, en impoſant le plus rude joug aux malheureux habitans, qui ſur ſa parole avoient pris le parti de demeurer. Il changea en Moſquées les deux principales Egliſes; il fit ſervir les autres d'écuries & de caſernes. Il choiſit les plus belles filles & les plus beaux garçons, qu'il envoya à Conſtantinople pour le ſervice du Serrail; & bientôt après, ſur un faux prétexte d'intelligence avec les Généraux Vénitiens, il ordonna que la ville fût ſaccagée, & qu'on fit main-baſſe ſur les habitans.

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Veniſe.

Le ſort de la Canée jetta l'épouvante dans Rétimo & dans Candie. Le Général Cornaro courut à la Capi-

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

tale pour rassurer les esprits chancelants; & il recommanda à Capello de garder soigneusement le port de la Soude; mais ce dernier prenant toujours les partis les plus contraires aux circonstances, prétexta la nécessité de renouveller sa provision d'eau, sortit de la Soude, & conduisit son escadre à Sirtia, vers l'extrêmité occidentale de l'isle. A peine se fut-il éloigné, que le Capitan Bacha fit sommer la Soude de se rendre, en lui offrant le traitement le plus favorable; mais les Recteurs de cette ville répondirent à la sommation avec une fermeté, qui lui ôta toute espérance.

Arrivée de la flotte de Venise.

La grande flotte, qui s'étoit réunie à Zante, arriva sur ces entrefaites, & entra dans le port de la Soude le 4 Septembre. Le Généralissime Morosini envoya ordre à Cornaro & à Capello de l'y venir joindre. Ils obéirent; Cornaro lui amena quinze galeres, & Capello dix-sept gros vaisseaux. La flotte, ainsi réunie, étoit composée de soixante galeres, quatre galéasses, trente-six vaisseaux, dix galiottes, & d'un grand nombre de bâtiments inférieurs. On tint Conseil de guerre, & il fut résolu qu'on sortiroit le 15 Sep-

tembre au soir pour livrer bataille. La flotte sortit au jour marqué ; mais le vent contraire l'obligea de rentrer. Elle sortit de nouveau quelques jours après ; mais au moment que la canonnade commençoit, il s'éleva un coup de vent furieux, qui la contraignit de regagner le port de la Soude.

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

Ces contre-temps lasserent la patience des auxiliaires. Ils n'avoient consenti au combat qu'avec répugnance ; & voyant qu'il ne pouvoit avoir lieu, par les difficultés de la mer, ils partirent le premier Octobre pour regagner les ports d'Italie. Leur départ fit évanouir le dessein de combattre la flotte Ottomane. On proposa d'autres opérations, que la diversité des avis fit rejetter. On sçut qu'il y avoit à Milo trois Sultanes chargées pour la Canée. On fit voile vers cette isle, & malgré le vent contraire on attaqua ces trois bâtiments, dont deux se sauverent à la faveur des ténebres, & le troisiéme resta au pouvoir des Vénitiens. La mer devenoit de jour en jour plus orageuse. Le Capitan Bacha, après avoir ravitaillé la Canée, partit avec sa flotte pour Constantinople. Celle des Vénitiens fut distribuée dans les diffé-

Inutilité de cette flotte.

An. 1645.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

rents ports de l'iſle ; & le reſte de l'hiver fut employé à y faire paſſer des renforts, à réparer & à augmenter les fortifications de la capitale.

Le Sénat nomme le Doge pour la commander.

Le Sénat, informé d'une multitude d'inconvénients occaſionnés par la rivalité des Généraux qui partageoient le commandement, crut que la conduite d'une guerre de cette importance demandoit un chef à l'autorité duquel tous les autres fuſſent ſubordonnés. Il renouvella ce qui s'étoit pratiqué dans certaines conjonctures difficiles, & ordonna qu'il ſeroit créé un Capitaine général, avec pouvoir abſolu de décider des opérations. L'élection de ce Commandant ſuprême fut faite par voie de ſcrutin. On trouva que la pluralité des ſuffrages concouroit à nommer le Doge François Erizzo, qui avant de monter ſur le trône Ducal avoit donné de grandes preuves de valeur & de capacité dans le ſervice militaire. Cette découverte fit ſuſpendre le ſcrutin ; & tous, d'une voix unanime, ſupplierent le Doge de tendre la main à la Patrie qui le réclamoit, & de ne pas lui refuſer une aſſiſtance d'où elle attendoit ſon ſalut.

Diſcours du Doge à cette occaſion.

François Erizzo fit d'un air riant la

An. 1645.
FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

réponse suivante : » Tous les jours de » ma vie ont été consacrés à l'amour » de la Patrie & au desir de lui être » utile ; & je regarderai comme un » bienfait du ciel de pouvoir en em- » ployer les derniers moments pour » satisfaire au vœu des Citoyens & » au besoin des Peuples. J'ai toujours » aimé la République. Elle a toujours » eu mon respect & mon obéissance. » A Dieu ne plaise que pour m'éviter » un fardeau, dont je sens le poids, » je prétexte mes quatre-vingts ans & » le repos qui semble nécessaire à ma » vieillesse. Mon cœur se ranime & » s'enflamme ; & si je meurs pour le » salut de la République, je lui aurai » rendu le prix de cette pourpre dont » elle m'a honoré. Oui, j'accepte vo- » lontiers & avec courage le comman- » dement de vos armées pour la dé- » fense de notre Etat & pour le salut » commun. Que le Dieu Tout-puis- » sant daigne seconder ma bonne vo- » lonté, vos desirs & le vœu général » Je réponds que rien ne sera négligé » de ma part pour l'avantage & la » gloire de notre chere Patrie ».

Opposition au choix. Mort du Doge.

Les paroles du généreux vieillard arracherent des larmes à l'assemblée.

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII. Doge de Venise.

On nomma deux Conſeillers pour accompagner le Doge & lui ſervir de conſeil ; on régla tous les frais de ſon embarquement. Un ſeul Noble entreprit de contredire cette réſolution ; ce fut le Chevalier Jean Péſaro, l'un des Procurateurs. Il repréſenta que la commiſſion donnée au Doge étoit contraire aux ſages coutumes de la République, & occaſionnoit une dépenſe, dont on pourroit faire un meilleur emploi ; qu'il étoit à craindre que le bruit de ſon embarquement n'invitât le Sultan Ibrahim à s'arracher aux délices du Serrail, pour ſe mettre lui-même à la tête de ſes armées ; que le grand âge du Doge offroit plus de reſſources pour le conſeil que pour l'action ; qu'il réſiſteroit difficilement aux incommodités du climat ; & que le moins qu'il en pouvoit réſulter, c'étoit de la lenteur & de l'embarras dans les opérations. Ces conſidérations n'eurent aucun effet contre l'eſpéce d'enthouſiaſme qu'avoit produit la généroſité d'un Doge, qui, à quatre-vingt ans, trouvoit encore dans ſes veines du ſang à verſer pour la Patrie. Il ſe prépara courageuſement au départ, & un grand nombre de Nobles ſe diſpoſoient à le ſuivre ;

mais la force de son corps ne répondit point à celle de son ame. Il succomba aux premieres fatigues de son embarquement, & mourut au moment qu'il alloit mettre à la voile, laissant, par ce seul trait de patriotisme, un nom digne d'être célébré à jamais.

An. 1645. FRANÇOIS ERIZZO, XCVIII Doge de Venise.

Son successeur fut François Molino, Procurateur de Saint-Marc; & le commandement en chef de la guerre de Candie fut donné à Jean Capello, l'un des six Conseillers, que l'on décora en même temps de la dignité de Procurateur.

François Molino, 99e Doge.

An. 1646.

La République continuoit de solliciter l'assistance des Princes Chrétiens; mais leurs malheureuses divisions & les difficultés du Congrès de Munster ne leur laissoient à cet égard qu'une bonne volonté impuissante. Le Sénat profita de l'envoi que fit la France de M. de Varenne, Ambassadeur extraordinaire à Constantinople, pour écrire au Sultan & au Grand-Visir, que la République n'ayant donné à la Porte aucun juste sujet de plainte, sa douleur égaloit sa surprise de se voir attaquée contre la foi des traités; qu'elle avoit assez de confiance en l'équité du Sultan & en la sagesse de ses Ministres,

Le Sénat écrit au Sultan & à son Visir.

An. 1646.
FRANÇOIS MOLINO, XCVIII. Doge de Venise.

pour espérer que, lorsque sa Hautesse auroit bien voulu s'instruire de l'état des choses, elle rendroit son amitié aux Vénitiens.

M. de Varenne, que la Cour de France avoit chargé de faire de sa part les mêmes représentations, remit les lettres du Sénat à la premiere audience, au défaut du Baile de Venise, qui étoit retenu prisonnier dans sa maison; mais le Grand-Visir répondit, que la raison & la justice n'ayant aucun pouvoir sur l'esprit d'Ibrahim, personne n'auroit la hardiesse de lui proposer la paix, à moins que la cession du royaume de Candie, & le remboursement des frais de la guerre n'en fussent les premieres conditions. Il ajouta que si on le mettoit dans la nécessité d'employer la force, il faudroit des torrents d'or & de sang pour appaiser son courroux.

Vaines espérances du côté de la Pologne.

Cette réponse fit connoître au Sénat qu'il n'avoit plus rien à ménager avec la Porte. Il étoit en traité avec Ladislas, Roi de Pologne, qui, moyennant un subside de deux cent mille écus, promettoit de faire une puissante diversion, soit en Crimée, soit en Hongrie. Le Sénat, pour donner

de l'ombrage aux Turcs, rendit cette négociation publique; mais comme son succès dépendoit de celui de la Diette de Pologne, qui ne tourna point au gré de Ladislas, cette ressource manqua encore aux Vénitiens.

An. 1646. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Réduits à leurs propres forces, il leur fallut recourir à des moyens extraordinaires pour se procurer de l'argent. Il fut ordonné à tous les Citoyens de porter à la Monnoie les trois quarts de leur vaisselle d'or & d'argent. On créa trois nouvelles places de Procurateurs, pour être données au concours à ceux qui en offriroient plus de vingt mille ducats. On renouvella pendant la guerre plusieurs fois ce concours, & il y eut jusqu'à quarante-trois nouveaux Procurateurs, dont quelques-uns débourserent cent mille ducats pour parvenir à cette dignité éminente. On proposa de vendre la noblesse; & il se présenta quatre sujets de condition honnête, qui en offrirent chacun cent mille ducats. Cette proposition fut fortement combattue au Grand-Conseil par Angé Michieli, l'un des Avogadors; mais Jacques Marcello, l'un des Conseillers du Collége, représenta plus fortement encore; qu'il

Moyens extraordinaires de finances.

An. 1645
FRANCO MOLINO, XCVIII. Doge de Venise.

étoit question de fournir des secours à la Patrie, qui en manquoit; que ce seroit un orgueil coupable de laisser ses provinces en proie aux Infideles, plutôt que d'élever quelques Citoyens à un rang supérieur à leur naissance; qu'on n'avoit rien à attendre des Cours étrangeres; qu'il falloit des soldats & des vaisseaux; que la République avoit ses colonies à défendre & ses peuples à ménager; qu'il n'y avoit pas d'inconvénient que le droit aux Magistratures Vénitiennes fût la récompense de la vertu, & non le seul appanage de la naissance; que le nombre des familles Patriciennes, diminué par divers accidents, ne pouvoit être augmenté dans une circonstance plus favorable; qu'on ne profanoit point la dignité de Noble Vénitien, en la conférant à des hommes qui sacrifioient leur fortune au besoin de la Patrie; qu'on avoit accordé cette dignité à une foule d'Etrangers, ou en reconnoissance de leurs services, ou dans la seule intention de gagner leur amitié; que Rome, dont Venise se vantoit d'avoir hérité les sentiments, avoit soumis l'Univers en donnant à des Nations entieres le droit de Citoyen;

qu'on ne pouvoit mieux faire que de ſuivre ſon exemple, en élevant au rang des Nobles ceux des Citadins qui ſe montreroient généreux envers la Patrie.

An. 1646.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

L'opinion de Michieli étoit ſenſée, & elle perſuada. Quatre-vingt familles furent écrites ſucceſſivement au Livre d'or. Elles furent toutes tirées ou de l'ordre des Secretaires & des Citadins de la capitale, ou de celui des Gentilshommes des provinces. On admit même quelques Etrangers; & la République en tira huit millions de ducats *.

Etat de la guerre en Candie.

Le Généraliſſime Moroſini bloquoit la Canée. Les vivres étoient en ſi petite quantité dans la place, qu'il ſuffi-

* Les noms des familles qui obtinrent alors la nobleſſe Vénitienne ſont les ſuivants : Labia, Vidman, Ottoboni, Zaguri, Taſca, Rubini, Gozi, Correggio, Fonté, Martinelli, Antelmi, Lombria, Catti, Zanobrio, Belloni, Tornaquinci, Suriani, Macarelli, Bonfadini, Zambelli, Ferramoſca, Bergani, Crota, Tofetti, Santa-Soffia, Fini, Minelli, Marini, Zoni, Breſcia, Ghirardini, Papafava, Cavazza Leoni, Medici, Zanardi, Zachi, Dondi, Honelagi, Statio, Gambara, Mora, Conduimieri, Navé, Luca, Mafetti, Piovené, Angurani, Aniberti, Zolio, Soderini, Ravagnini, Dolcé, Valmarini, Vianuoli, Lazari, Caſſetti, Bonvicini, Giapponi, Laghi, Berlendi, Raſpi, Ferri, Tolvari, Poli, Flangini, Farſetti, Fonſeca, Cornari, Bergonci, Mora, Barbarani, Albrici, Ghedini, Verdizotti, Donini, Bolini, Canti, Giovanello, Poſta.

An. 1646.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ſoit pour la ſoumettre d'empêcher l'entrée des ſecours ; mais il avoit beſoin lui-même de recruter ſes chiourmes ; & ne trouvant point aſſez de bonne volonté dans les Candiots, il fut obligé de s'éloigner pour aller faire ſes recrues dans les iſles de l'Archipel. Delicuſſein, Bacha de Bude, qui étoit à Malvoiſie, profita de ſon éloignement pour tranſporter à la Canée quatre mille ſoldats, avec des proviſions de toute eſpéce. Moroſini trouva à ſon retour la place ravitaillée ; & comme il cherchoit les nouveaux expédients qu'il pourroit mettre en uſage pour enlever aux Turcs cette conquête, un Officier de ſes parents, nommé Thomas Moroſini, s'offrit à aller barrer le détroit des Dardanelles avec la diviſion de vaiſſeaux qu'il commandoit. Il comptoit par-là empêcher la ſortie de la flotte Ottomane, rendre les Vénitiens maîtres de l'Archipel, & ôter aux Turcs la poſſibilité de ſecourir la Canée, qui céderoit enfin ou par la force des aſſauts, ou par le ſeul défaut de ſubſiſtances. Le Généraliſſime accepta l'offre de ſon parent. Thomas Moroſini partit avec vingt-quatre vaiſſeaux, entra dans le détroit, & y

mouilla au commencement de Mars.

An. 1646.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Détroit des Dardanelles, bloqné par les Vénitiens.

Cette entreprise jetta l'épouvante dans Constantinople. Ibrahim la trouva si offensante, que dans un premier transport de colere, il ordonna qu'on fît main-basse sur tous les Chrétiens; mais bientôt la crainte ayant succédé à ce mouvement de fureur, il révoqua cet ordre barbare, & fit partir sa flotte pour forcer le passage du détroit. Thomas Morosini n'avoit pas cru que les Turcs pussent mettre sitôt à la voile, & avoit tenté une descente dans l'isle de Ténedos. Il avoit soumis la capitale, & assiégeoit actuellement le château, lorsque la flotte ennemie parut, forte de cinquante-cinq galeres. Le Commandant Vénitien rembarqua promptement son monde & son canon. Sa retraite fut si précipitée, que quelques-uns de ses soldats & une de ses piéces d'artillerie resterent au pouvoir de l'ennemi, qui les emmena en triomphe à Constantinople.

L'essentiel étoit d'empêcher la flotte Turque de passer plus avant. Elle rentra dans le détroit; & Thomas Morosini reprit sa croisiere pour lui fermer le passage. Il attendoit un renfort de galeres qu'on lui avoit promis, &

An. 1640. François Molino, XCXIX. Doge de Venise.

ſans lequel il ne pouvoit réſiſter long-temps à des forces très-ſupérieures; mais la méſintelligence des Généraux reſtés à Candie, le priva d'un appui ſi néceſſaire; & divers accidents qui lui ſurvinrent, le mirent hors d'état de tenir ſa croiſiere; en ſorte que le Capitan Bacha franchit le détroit, preſque ſans oppoſition, à la tête de quatre-vingt bâtiments.

Peſte en Candie.

Le Capitaine Général, Jean Capello, étoit entré dans le port de la Soude avec trente-ſix galeres, qui peu de temps après furent jointes par cinq galeres du Pape & ſix galeres de Malte. Il trouva en arrivant l'état de la colonie en aſſez mauvais ordre. On avoit perdu beaucoup de monde en divers petits combats, dont le mauvais ſuccès avoit été occaſionné par la diſcorde des Commandants, & avoit produit le découragement des troupes. Le fléau de la peſte mit le comble aux embarras du Capitaine Général. Il ne ſe paſſoit point de jour que l'on ne perdît grand nombre de ſoldats & de gens de mer. Les principaux Officiers furent atteints de la contagion. Pierre Badouer & Dominique Tiepolo, Capitaines des Galeaſſes, en moururent, ainſi que le Com-

missaire Pierre Loredan, Jérôme Minotto *, Provéditeur de la Soude, & quantité d'autres Nobles.

An. 1646.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Ces pertes journalieres affoiblissoient la flotte de la République, qui, composée de cinquante-deux galeres, de six galéasses, de cinquante vaisseaux de guerre, de cinq brûlots, & d'une vingtaine de brigantins, auroit, sans tous ces accidents, été plus forte qu'il ne falloit pour détruire la marine des Ottomans. Le Commandement en chef, donné à Jean Capello, laissoit le sort des opérations entre les mains d'un vieillard septuagénaire, qui mettoit une égale lenteur à agir & à résoudre. Il resta dans l'inaction, jusqu'à ce que le Capitan Bacha, que Thomas Morosini avoit harcelé de tout son pou-

Incapacité du Capitaine Général.

* Les Minotto sont Alliés avec les d'Inguimbert de Provence. Christine de Serre d'une famille noble de Dauphiné, & cousine-germaine de Charles-François d'Inguimbert, Seigneur de Prumiral, fut mariée a Venise au noble Gaëtan Gradénigo. Gaëtance Gradénigo, née de ce mariage, a épousé André Minotto Avogador. Et les enfans de celui-ci sont cousins au quatrieme degré de Joseph-Charles d'Inguimbert de Prumiral, Baron de These, sénéchal de Systeron, en Provence. M. le Baron de These m'avoit procuré la correspondance de Madame Gradénigo, sa cousine. J'ai tiré d'elle bien des éclaircissemens tant qu'elle a vécu. Elle est morte récemment, & je saisis avec empressement cette occasion de payer le tribut que je dois à sa mémoire.

An. 1646.

FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

voir, eut abordé à la Canée. Il lui donna le temps de se retrancher dans ce port; & lors qu'il se détermina à le combattre, le vent fut contraire. Il détacha ses brûlots, qui prirent feu avant d'être à portée de l'ennemi. Le calme survint, & il n'employa les galeres à la remorque des vaisseaux, que pour les faire rentrer dans leurs ports.

Les Turcs, enhardis par sa timidité, se présenterent devant le port de la Soude. Les troupes Vénitiennes, déconcertées par l'incertitude du commandement, abandonnerent tous les postes qu'elles occupoient autour de cette place; & l'ennemi s'en empara. Capello se transporta avec toute sa flotte à l'isle de Cerigo, pour intercepter un convoi de quarante bâtiments Turcs chargés de biscuit. Le convoi lui échappa. On étoit au mois de Septembre, & les escadres auxiliaires repartirent pour l'Italie. Capello, après avoir couru quelque temps l'Archipel, où la tempête dispersa une partie de ses bâtiments, rentra dans le port de Rétimo, en Candie.

Guerre en Italie, excitée par le Cardinal Mazarin.

La brouillerie du Pape avec les Barberins, & l'acharnement du Cardinal Mazarin à venger l'injure personnelle

An. 1646.

FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

que lui avoit fait Innocent X, en refusant à son frere un chapeau de Cardinal, occasionnerent la guerre en Italie. Mazarin envoya une flotte dans la mer de Toscane, pour assiéger les places que Philippe II avoit réservées à sa Couronne, en cédant l'état de Sienne aux Médicis. Cette flotte échoua devant Orbitello; mais elle répara cet échec en s'emparant de Piombino & de Porto-Longoné. Mazarin en enlevant ces deux places aux Espagnols, qui étoient en guerre avec la France, goûtoit le plaisir de se venger du Pape, dont le neveu avoit la Principauté de Piombino, & sacrifioit à ce plaisir la parole qu'il avoit donnée aux Vénitiens d'envoyer du secours en Candie.

Retimo pris par les Turcs.

Le succès de son expédition le détermina enfin à céder aux sollicitations pressantes du Sénat. Neuf vaisseaux furent détachés de la flotte Françoise, & eurent ordre de voler à la défense de cette colonie. Ils arriverent tard, furent d'un médiocre secours, & repartirent dès le mois de Novembre. Les Turcs tenoient la Soude bloquée, & assiégeoient Rétimo. La garnison de cette derniere place tenta une sortie, qui ne réussit point. Dans un as-

An. 1646.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ſaut que l'ennemi donna le 20 Octobre, le feu ayant pris à quelques barrils de poudre qui étoient ſur le rempart, les aſſiégés prenant cet accident pour l'effet d'une mine, s'enfuirent lâchement. L'ennemi entra dans la place, & le ſabre à la main fit main-baſſe ſur une multitude de fuyards, qui ſe preſſoient les uns les autres pour ſe réfugier dans le château. Quinze cents ſoldats, plus de quatre-vingt officiers, & une multitude innombrable d'habitans périrent dans ce maſſacre. Le château capitula le 13 Novembre. La garniſon ſortit avec les honneurs de la guerre; & ce qui reſtoit d'habitants eut la liberté de ſe retirer à Candie, & dans les autres lieux qui n'avoient point encore ſubi le joug du vainqueur.

Les Turcs mirent leurs troupes en quartiers de rafraîchiſſement. Les Généraux de la République s'appliquerent principalement à bien fortifier la ville de Candie, voyant le ſalut de la colonie attaché à la conſervation de cette capitale. La conduite de Jean Capello n'avoit été rien moins que ſatisfaiſante. Le Sénat le rappella, & le commandement en chef fut donné à Jean-

Baptiste Grimani, homme vif, éloquent, décidé, & d'une activité surprenante. En Dalmatie les événements de la guerre furent médiocres. Le Bacha de Bosnie entra dans cette province avec une armée de vingt mille hommes, ravagea le plat pays, enleva aux Vénitiens la petite place de Rovigned, & fut repoussé devant Zara.

An. 1646. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

La République auroit eu de grands secours à espérer, si les difficultés du Congrès de Munster & d'Osnabrug n'avoient pas retardé la paix entre les Puissances Chrétiennes. L'Ambassadeur Contarini, l'un des médiateurs, travailloit avec autant de patience que de dextérité à concilier les prétentions & les intérêts ; mais son zèle étoit arrêté par les piéges que se tendoient réciproquement les divers cabinets de l'Europe, livrés alors presque tous à la politique la plus artificieuse.

Etat du congrès de Munster.

An. 1647.

Le Sénat, qui voyoit ses espérances combattues par les embarras de cette négociation, ne laissa pas de faire de nouvelles instances dans toutes les Cours étrangeres, pour tâcher d'obtenir d'elles tout ce que les circonstances leur permettoient de faire en sa faveur. Ses Ambassadeurs en France & à M-

Le Sénat [illegible] rien [illegible] des [illegible] paux [illegible] Véni-

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

drid demanderent qu'au moins on convînt d'une suspension d'armes pour la Méditerranée, afin de faciliter en Candie l'envoi des secours, & d'ôter aux Turcs la confiance que leur donnoit le spectacle de la guerre que les deux Couronnes se faisoient sous leurs yeux; mais les Ministeres de France & d'Espagne trouverent à cette neutralité des inconvénients, qui n'étoient fondés que sur leur jalousie réciproque, & la rejetterent comme un piége. Les affaires de l'Empereur étoient en si mauvais état, qu'on se borna à le prier d'applanir les obstacles qui, de sa part, retardoient la paix générale. On insista davantage auprès d'Innocent X, qui, malgré le trouble que lui causoit la guerre suscitée en Italie par le Cardinal Mazarin, accorda la jonction de ses galeres avec celles de Malte pour le secours de Candie, & envoya mille hommes de ses troupes pour défendre la Dalmatie.

Mazarin, occupé à multiplier les embarras des Autrichiens, & à satisfaire sa vengeance personnelle, en poussant la guerre en Italie, avoit attiré le Duc de Modene au parti de la France. Il osa proposer aux Vénitiens,

An. 1647.

FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

dans la cruelle ſituation où ils ſe trouvoient, de l'aider de leurs forces pour les conquêtes qu'il projettoit ; leur promettant de les dédommager de toutes les pertes qu'ils pourroient faire en orient, en partageant avec eux les débris de la monarchie d'Eſpagne. La propoſition étoit trop déraiſonnable, & le caractere de ce Miniſtre étoit trop connu pour que le Sénat ſe laiſſât abuſer. Il rejetta les eſpérances qu'on lui donnoit, comme une dériſion, & ſe détermina à lutter courageuſement contre ſa mauvaiſe fortune.

Exploits de J. B. Grimani.

La flotte Turque avoit hiverné à Scio & à Négrepont, afin de ne pas courir le riſque d'être bloquée dans le détroit, comme l'année précédente. Celle de la République étoit reſtée dans les différents ports de Candie. Le nouveau Capitaine Général Grimani mit à la voile de très-bonne heure, & courut la mer avec vingt galeres, trois galéaſſes & quinze vaiſſeaux. Il rencontra près de Milo deux vaiſſeaux d'Alger. Il les canonna ſi vivement, que les équipages effrayés ſe ſauverent ſur le rivage, abandonnant leurs bâtiments à la merci des Vénitiens. Thomas Moroſini, le même que nous

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

avons vu chargé l'année précédente de bloquer le détroit, poursuivit ces fuyards, & les força tous de se rendre à discrétion. En partant de Milo, un coup de vent sépara le vaisseau de Morosini, & le poussa sur les côtes de Négrepont. Le Capitan Bacha, qui étoit dans ce parage avec quarante-cinq galeres, fondit avec toute sa division sur ce vaisseau pour l'envelopper.

Belle défense d'un seul vaisseau Vénitien.

Morosini se prépara courageusement au combat, & fit un si terrible feu des deux bords, que les galeres Turques plierent. Le Capitan Bacha, furieux de la lâcheté de ses équipages, fit pendre quelques-uns des forçats, & menaça avec tant de dureté ses mariniers, qu'ils revinrent à la charge. Le feu du vaisseau Vénitien continuoit avec une vivacité extrême. Une des galeres Turques l'aborda à la poupe ; un coup de fusil au travers d'une des fenêtres atteignit Thomas Morosini dans le moment qu'il étoit occupé à donner ses ordres. Il en eut la tête fracassée, & mourut sur le champ. Son équipage, transporté de fureur à la vue de cette victime, n'en fut que plus opiniâtre au combat ; & vengea la mort de Morosini par celle du Capitan Bacha, qui fut

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

fut emporté d'un coup de canon. Le vaisseau étoit entouré des galeres ennemies. Il étoit abordé en trois endroits, les soldats Turcs étoient montés à bord; quelques-uns même avoient grimpé au haut des mâts pour y arborer leur étendard. Le combat duroit encore; lorsque le Capitaine général, averti par le bruit du canon, accourut avec un gros vaisseau & deux galéasses. Son approche délivra le vaisseau, qui étoit sur le point de succomber. Les galeres Turques prirent le large, & se réfugierent, fort maltraitées, dans le canal de Négrepont. Il y en eut quatre qui, faisant eau de toutes parts, échouerent à l'entrée du canal. Grimani ramena le vaisseau qui avoit combattu, & sur lequel il trouva nombre de Turcs qui n'avoient pas eu le temps de se sauver.

Etonnement du Sultan.

La nouvelle de ce combat glorieux parvenue à Venise, fit pleurer à tous les Citoyens la perte d'un héros tel que Thomas Contarini. Le Sénat ordonna qu'on lui fit des obséques magnifiques; & le contraste d'un tel exploit, avec l'inaction si justement reprochée à Jean Capello, détermina la Sentence qui condamna ce Capitaine général à un

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

an de priſon. On ne pouvoit comprendre à Conſtantinople qu'un ſeul vaiſſeau eût pû réſiſter à quarante-cinq galeres. Le Grand-Seigneur entra dans une colere furieuſe en apprenant le ſuccès de ce combat, dans lequel, outre pluſieurs galeres détruites, & toutes les autres maltraitées, il avoit perdu plus de quinze cents hommes. Il uſa de la ſeule vengeance qui lui reſtoit contre ſon Capitan-Bacha, en confiſquant tous ſes biens.

Belles manœuvres de Grimani.

La peſte continuoit ſes ravages dans l'iſle de Candie, & les Turcs n'en étoient pas moins incommodés que les Vénitiens; ce qui n'empêchoit pas une multitude de petits combats, dans leſquels tantôt les uns, tantôt les autres avoient l'avantage. Le nouveau Capitan Bacha s'étoit rendu en diligence à Négrepont, & y avoit raſſemblé cinquante galeres & douze vaiſſeaux barbareſques. Le Capitaine général Grimani, dont le but principal étoit d'arrêter les ſecours deſtinés aux Turcs de Candie, ſépara ſa flotte en pluſieurs diviſions. Il aſſigna à chacune les poſtes convenables, & ſe porta ſur Négrepont avec vingt-quatre galeres, quatorze vaiſſeaux & trois galéaſſes. A ſon ap-

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

proche le Capitan Bacha courut avec toutes ses galeres à Volo, où il devoit charger son biscuit. Grimani l'y suivit, & s'y empara de trois saïques Turques, au moment que le Capitan Bacha fuyoit à toutes voiles vers l'isle de Scio. Grimani le joignit, lorsqu'il entroit dans le port de la ville principale, & il le canonna si rudement, que cet ennemi fût obligé d'abattre ses mâts & de se cacher derriere les moles qui couvrent l'embouchure de ce port. Les Bourgeois de Scio se croyant à la veille d'éprouver les derniers malheurs, allerent se cacher la plûpart dans les montagnes; mais Grimani hors d'état d'assiéger une ville défendue par de bons forts, & par une garnison des plus nombreuses, se contenta de croiser à l'entrée de la rade. Le Capitan Bacha, pressé par les ordres menaçants de son Maître, craignoit les suites de son inaction. Il désarma quelques-unes de ses galeres, & avec quarante des plus légeres, il sortit de nuit, & eut le bonheur d'arriver à Métélin, où il devoit embarquer cinq mille hommes. On avoit rassemblé trente saïques dans le port de Cismes pour cet embarquement.

Grimani, ardent à poursuivre l'en-

An. 164-. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

nemi, & à faire échouer toutes ses manœuvres, parut devant le port de Cismes; fit attaquer & emporta d'assaut un fort récemment construit à l'entrée, entra dans le port, & à travers une grêle de coups de canons & de mousquetades, saisit & emmena vingt-cinq saïques qui étoient chargées de grains & de toutes sortes de provisions pour la Canée. Le Capitan Bacha avoit souffert cet affront avec une honte mêlée de rage. Il voulut présenter la bataille; mais voyant les Vénitiens très-empressés à la recevoir, il fit sur eux une décharge, revira de bord, & perdit encore quatre saïques, qui resterent au pouvoir de Grimani. Il s'évada de nouveau la nuit, & se rendit à Malvoisie, en Morée. Il trouva en arrivant les troupes qu'il étoit chargé d'y embarquer, réduites presqu'à rien par la désertion & les maladies. Il passa à la Canée avec quelques provisions, & quinze cents soldats qu'il y embarqua.

Les divisions de la flotte Vénitienne bloquoient tous les ports où les Turcs avoient des magasins & préparoient des embarquements. Grimani couroit avec la principale après le Capitan Bacha. Il le rencontra à la hauteur de la

Canée, & lui présenta le combat; mais cet ennemi s'enfuit lâchement à Naples de Romanie, en Morée, & fut incontinent après bloqué dans ce port.

An. 1647. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Trouble à Constantinople.

Les grands succès des Vénitiens remplissoient le Serrail de consternation & d'épouvante. Le Sultan Ibrahim ordonna au Grand-Visir d'assembler une armée, d'en prendre le commandement, & de la conduire lui-même en Candie; mais ce premier Ministre vint à bout, par ses intrigues, de rejetter sur d'autres ce fardeau, qu'il ne se sentoit pas en état de porter. Cussein, Bacha de la Canée, écrivit contre lui au Sultan; imputant les malheurs de cette campagne à la faute qu'il avoit faite de laisser hiverner la flotte de l'Empire dans des lieux peu favorables à son approvisionnement. Ses ennemis l'accuserent en même temps d'avoir conspiré pour détrôner Ibrahim; & comme les Princes ont d'autant plus de facilité à croire le mal, qu'ils ont plus de férocité dans le caractere, le Sultan, sans autre examen, manda le Grand-Visir, & dès qu'il parut, il lui enfonça lui-même un poignard dans le cœur. Sa place fut donnée au Defterdar Achmet.

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Suite des opérations de la flotte de Venise.

Pendant ce temps-là Grimani, dont la flotte avoit été renforcée par les galeres du Pape & de Malte, retenoit à Naples de Romanie le Capitan Bacha, qui n'ayant jamais osé hazarder le combat, avoit plusieurs fois vainement tenté de sortir. Quinze galeres & neuf vaisseaux partirent de Constantinople pour rompre ce blocus. Cette escadre fut jointe à la sortie du détroit par vingt-huit bâtiments pris de force aux Francs de Smyrne & d'Alexandrie, & chargés de troupes de débarquement. Elle cingla directement vers Scio pour dégager une partie des galeres Turques qui étoient restées dans ce port ; & George Morosini, qui croisoit dans cette partie, ne se trouva pas assez fort pour lui en disputer l'entrée. Le Capitaine général Grimani, informé de ce mouvement, détacha le Provéditeur général Mocénigo avec une forte division. Sa commission portoit de bloquer cette escadre dans le port de Scio, ou s'il ne pouvoit arriver à temps, de la combattre dans le canal d'Andro. Mocénigo fut près d'un mois dans sa traversée, à cause des vents contraires ; cependant son arrivée devant Scio prévint la sortie de l'escadre

Turque. Il la canonna quelque temps, & lui coula à fond deux galeres.

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

On étoit au mois d'Octobre : Grimani, qui craignoit les accidents de la mer ordinaires dans l'arriere-saison, jugea à propos de réunir toutes ses divisions ; ce qui donna la facilité aux Turcs de rassembler eux-mêmes les parties de leur flotte éparses çà & là. Grimani les poursuivoit avec dessein de les combattre ; mais au travers du labyrinthe d'isles dont l'Archipel est couvert, l'ennemi eut le bonheur de lui échapper. Il aborda à la Canée, y débarqua neuf mille hommes, avec des provisions, & retourna à Constantinople ; regardant comme un triomphe d'avoir secouru cette place & de s'être dérobé aux poursuites des Vénitiens. Grimani se consola du déplaisir de n'avoir pû combattre, par le bonheur qu'il avoit eu de tenir les Turcs en échec pendant toute la campagne, & de leur faire redouter le pavillon Vénitien. Il parcourut l'Archipel, mit à contribution la plûpart des isles Turques, & alla hiverner en Candie.

Succès en Dalmatie.

Les Vénitiens ne furent pas moins heureux cette année en Dalmatie. Ils enleverent aux Turcs Zéménigo, à

An. 1647.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ſept milles de Zara, & y mirent le feu, après en avoir fait emporter toutes les munitions & tout le canon. Ils reprirent Novigrad & le démolirent. Les châteaux de Tin, de Noſtizzina, d'Obroaſſo, de Nodin, & pluſieurs autres eurent le même ſort, ainſi que les villes de Scardone & de Salone. Cette proſpérité détermina une partie des Morlaques, qui ſouffroient impatiemment le joug des Turcs, à ſe mettre ſous la protection de la République. Ils prirent les armes, & furent d'un grand ſecours aux Vénitiens; mais vers le mois d'Août, le Bacha Téchiéli arriva avec un gros corps de Janiſſaires & de Spahis. Il châtia ſévèrement la rébellion des Morlaques, & s'avança pour faire le ſiége de Sébénigo. Il donna pluſieurs aſſauts à la place: la garniſon exécuta contre lui les plus vigoureuſes ſorties; & il ſe retira le neuf Septembre après un aſſaut général, qui fut vivement repouſſé, & où il perdit la fleur de ſon armée.

Paix de Munſter

La paix qui ſe négocioit à Munſter & à Oſnabrug, étoit prête à ſe conclure. Un premier traité entre l'Eſpagne & la Hollande établit l'indépendance & la ſouveraineté des ſept Pro-

vinces-Unies. Un ſecond traité fixa à perpétuité les droits des Princes & Etats de l'Empire avec les bornes où l'autorité des Empereurs devoit ſe renfermer; garantit à la France la poſſeſſion indépendante de l'Alſace & des trois Evêchés; maitint la Suéde dans une partie de ſes conquêtes, & mit une ſage balance entre les deux Religions, dont l'incompatibilité faiſoit depuis trente ans le malheur de l'Allemagne. Ce traité, chef-d'œuvre de la politique françoiſe, fut le réſultat des grandes vues du Cardinal de Richelieu. Il avoit ſi bien arrangé ſes reſſorts pendant ſa vie, qu'on ne put en arrêter le jeu après ſa mort; & qu'il fallut que l'Europe pliât devant lui, lorſqu'il n'étoit déja plus.

An. 1543.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

Le calme étoit rétabli dans tout le nord; la guerre duroit entre l'Eſpagne & la France. L'Angleterre éprouvoit les premieres convulſions du fanatiſme de liberté, qui devoit dans peu bouleverſer cette Monarchie. Charles I, livré par les Ecoſſois perfides aux rebelles Anglois, attendoit en priſon le jugement monſtrueux auquel on étoit réſolu de le ſoumettre. L'Eſpagne n'étoit pas exempte de cette fermenta-

Troubles en Angleterre, en France, & en Eſpagne.

An. 1648.

FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

tion. A Palerme & à Naples les impôts établis avec imprudence, & exigés avec trop de rigueur, sur les denrées de premiere nécessité, avoient occasionné des soulevements & des tumultes. Le Peuple avoit forcé l'autorité de fléchir; devenu insolent à l'excès, parce qu'on avoit paru le craindre, il vouloit changer le Gouvernement; & auroit opéré la révolution, s'il avoit eu des Chefs de la trempe de Cromwel. La France étoit à la veille de voir de pareilles causes exciter dans son sein les mêmes tempêtes; en sorte que les obstacles aux secours que les Vénitiens pouvoient attendre, se multiplioient au lieu de s'applanir.

Les Vénitiens songent à leur paix avec les Turcs.

Fatigués du poids de la guerre qu'ils soutenoient contre les Turcs, ils eurent l'idée de la terminer par des sacrifices, auxquels le sentiment de leur foiblesse fut sur le point de les déterminer. On proposa d'autoriser le Baile, retenu captif à Constantinople, à céder l'isle de Candie au Sultan, afin d'obtenir à ce prix la confirmation des capitulations anciennes; mais deux Sénateurs, Louis Valaresso & François Quirini s'éleverent avec force contre cette proposition; & ils en exposerent

An 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

avec tant de chaleur les dangereuses conséquences, qu'elle fut rejettée, & on reprit la résolution de défendre cette colonie jusqu'à la derniere extrêmité. On envoya pourtant à Constantinople Jean-Baptiste Balarini, Secretaire du Conseil des Dix, sous le prétexte de consoler le Baile dans sa prison, mais avec l'ordre secret de profiter des dispositions qui pourroient naître pour entrer en négociation de paix.

Guerre en Dalmatie.

Les Généraux Vénitiens en Dalmatie furent tout l'hiver en mouvement. Ils ravagerent tout le pays, jusqu'aux confins de la Bosnie, forcerent les châteaux de Dernis & de Knin, où les Turcs avoient leurs magasins, & les abandonnerent, après les avoir brûlés & démolis. Les Chrétiens de ces contrées trouvant l'occasion favorable de briser leurs fers, couroient au-devant des Vénitiens pour se soumettre à eux. Le Sénat donna du service à tous ceux qui en voulurent, & fit transporter le reste en Istrie. La forte place de Clissa, près de Spalatro, fut assiégée. Deux assauts rendirent les Vénitiens maîtres de ses deux premieres enceintes. Ils alloient emporter la troi-

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ſiéme, lorſque Téchiéli, Bacha de Boſnie, parut à la tête d'une armée. On abandonna l'attaque pour le combattre; il fut défait, & obligé de s'enfuir, laiſſant tout ſon bagage & un grand nombre de morts ſur le champ de bataille. La garniſon de Cliſſa capitula quelques jours après. L'importance de la place détermina le Sénat à la conſerver, contre l'avis de ceux qui propoſoient de la démolir & de l'abandonner comme les autres. Sa ſituation ſur un rocher eſcarpé, en faiſoit une barriere avantageuſe pour mettre les poſſeſſions de la République à couvert. On prit donc le parti d'en réparer les fortifications, d'y tenir une bonne garniſon; & Marc Bembo y fut envoyé pour veiller à ſa défenſe, avec la qualité de Provéditeur.

Méchanceté du Sultan Ibrahim.

Le Sultan Ibrahim, embarraſſé alors dans les intrigues du Serrail, parut peu ſenſible à la perte de Cliſſa. Son avarice étoit telle, que ſes Miniſtres encouroient infailliblement ſa diſgrace, en lui demandant de l'argent pour les beſoins même les plus preſſants. Il prétendoit que la guerre augmentât ſes tréſors, au lieu de les épuiſer. Le Capitan Bacha ayant oſé lui demander une

somme pour les réparations de sa flotte, peu s'en fallut que dans sa colere il ne lui fit trancher la tête. Il se contenta de le déposer, & donna sa place au Chiaïa de l'arsenal, qui ne l'obtint qu'à prix d'argent. Les Turcs seroient trop puissants, si le mérite chez eux étoit compté pour quelque chose. La basse vénalité du Serrail détruit dans leur ame tous les sentiments d'honneur ; & le salut des Etats Chrétiens n'a pas de plus forte barriere.

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Le Capitaine général Grimani se disposoit à ouvrir la campagne. Il sépara sa flotte en trois divisions. Il en laissa une à Candie. Il en envoya une autre croiser à la hauteur de la Canée, pour intercepter les secours. Il partit avec la troisiéme, forte de vingt-quatre galeres, de cinq galéasses, & de vingt-sept vaisseaux, pour occuper le détroit des Dardanelles ; mais la nuit du 17 Mars il fut assailli par une tempête si violente, qu'il perdit son gouvernail & ses mâts. Il erra quelque temps au milieu des flots, jusqu'à ce qu'enfin un coup de mer ayant entr'ouvert sa galere, il périt avec tout son monde. Dix-huit de ses galeres & neuf de ses vaisseaux eurent la même

Flotte de Venise détruite par la tempête.

An. 1648.
François Molino, XCXIX. Doge de Venise.

sort. Lorsque la tempête eut cessé, on tint conseil de guerre, & malgré le dommage qu'on venoit de souffrir, il fut résolu que le Provéditeur Bernard Morosini seroit détaché vers le détroit avec tous les vaisseaux en état de naviger, & que le reste retourneroit à Candie pour s'y radouber. A peine avoit-on pris cette résolution, qu'on apperçut une escadre de vaisseaux qui arrivoit de Venise; on reçut d'elle les provisions nécessaires. On la joignit, avec les cinq galéasses, à la division du Provéditeur Morosini, qui partit sur le champ, & arriva bientôt après au détroit.

Le détroit bloqué de nouveau par les Vénitiens.

On célébroit à Constantinople, avec une joie tumultueuse, l'événement de la flotte Vénitienne, dispersée & détruite par la tempête, lorsqu'on apprit l'arrivée de Morosini aux Dardanelles. Personne ne voulut le croire, & le Capitan Bacha donna hardiment le démenti à tous ceux qui assuroient l'y avoir vu. Cependant il fallut se rendre à la vérité, qu'on ne pouvoit plus révoquer en doute. Les ordres furent envoyés pour rassembler les milices de l'Asie & de la Grece. Le Grand-Visir manda les Drogmans de toutes les

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Nations Chrétiennes, & leur enjoignit de fournir tout ce qu'elles avoient de bâtiments pour le transport. Les Ambassadeurs étrangers s'y opposerent; & comme on étoit sur le point d'user de violence, celui d'Angleterre s'embarqua sur les vaisseaux de sa Nation, protestant qu'il les brûleroit plutôt que de souffrir qu'on les enlevât de force. Il entra dans le canal, se présenta devant le Serrail, & fit les signaux qui sont d'usage quand on veut demander justice au Sultan. Cette intrépidité intimida le Grand-Visir, & le força de se désister de sa prétention.

Le nouveau Capitan Bacha sortit à la tête de quarante galeres & de quelques navires chargés de cinq mille soldats. Il avoit eu la présomption d'avancer que les Vénitiens n'oseroient pas soutenir sa présence. Il voulut tenter le passage du détroit; mais Morosini vint à sa rencontre, & lui lâcha de si furieuses bordées, qu'il se retira en désordre. Alors le Sultan, irrité de la jactance de ce Général, le rappella, & lui fit trancher la tête.

Embarras du Sénat.

La nouvelle du désastre arrivé à la flotte de la République étoit parvenu à Venise, & ce malheur, à l'entrée de

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

la campagne, avoit vivement frappé l'esprit des Sénateurs. La difficulté de le réparer étoit grande. Ce n'est pas que dans les Arts & Métiers de Venise, & des autres villes maritimes, il n'y eût par une Loi ancienne des Matelots & des Rameurs enclassés pour completter l'équipement de cent galeres; mais le Sénat sentoit l'inconvénient de dépeupler ses ports; & il résolut de convertir le service obligé des classes en une contribution en argent. La contribution, quoique très-forte, fut payée sans difficulté; & on eut de quoi soudoyer des hommes chez l'Etranger. On expédia des ordres en Dalmatie & dans les isles, pour y armer incessamment un bon nombre de galeres, & les envoyer tout de suite à Candie. On implora l'assistance des Puissances Chrétiennes. Le Pape envoya ses galeres avec celles de Malte, & accorda une décime de cent mille écus sur le Clergé Vénitien. Le Roi d'Espagne ordonna à Dom Juan qui commandoit à Naples, de détacher de sa flotte une escadre & de l'envoyer au secours de Candie; mais quoique la rébellion des Napolitains & des Siciliens fût alors presque éteinte, d'au-

An 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

tres embarras qui survinrent furent cause que ce secours n'eut pas lieu.

Négociations infructueuses à Constantinople.

Le Secrétaire Ballarini étoit arrivé incognito à Constantinople. Les Ministres du Serrail, qui en furent bientôt informés, le manderent dans la confiance qu'il étoit chargé de leur faire des propositions ; mais lorsqu'ils virent qu'il n'avoit point d'ordre de traiter, ils lui permirent de se retirer dans la maison du Baile où ils lui donnerent des gardes. Le peuple de Constantinople desiroit la paix, parce que la guerre enchérissoit les vivres & interrompoit le commerce. Le Grand-Visir voyoit avec inquiétude le passage du détroit fermé aux galères du Grand-Seigneur, & les troubles qui commençoient à s'exciter en Asie, depuis qu'il avoit été obligé de la dégarnir de troupes. Le Baile profitoit de cette agitation pour insinuer indirectement des vûes de paix, faisant demander la restitution de la Canée & de Rétimo, & offrant à ces conditions de satisfaire à tous les autres desirs de la Porte ; mais comme le caractere des Turcs est de marquer la plus grande opiniâtreté pour les expéditions dans lesquelles ils ont eu un

An 1648.
FRANÇOIS MOLINO. XCXIX. Doge de Venise.

commencement de succès, il ne fut jamais possible de leur faire renoncer à la conquête de Candie, qu'ils regardoient comme le fruit nécessaire de leur constance & de la lassitude de leurs adversaires.

Siége de Candie.

Louis-Léonard Mocénigo avoit été envoyé en Candie pour remplacer l'infortuné Grimani enlevé à la Patrie par le naufrage. Ce nouveau Capitaine-Général pressoit avec vivacité les travaux pour la défense de la capitale de cette Colonie. Le Bacha Cussein ne négligeoit rien pour fatiguer & incommoder les travailleurs ; ce qui occasionnoit de part & d'autre des escarmouches journalieres. Il tomba malade, & demanda à Mocénigo, son Médecin, qui lui fut envoyé & qui le guérit. Ce trait d'humanité prouve de la part de Mocénigo le véritable esprit qui caractérise les héros. Cussein avoit reçu par pelotons & en différents temps des secours, dont les accidens de la mer favorisent ordinairement le passage, quelque soin qu'on se donne pour les arrêter. Il se trouva en état d'investir Candie, & il le fit. Les Vénitiens dans deux ou trois premieres sorties lui tuerent deux cents janissai-

res, & un bon nombre de ſoldats avec le Bacha Commandant des milices de Natolie. Cela ne l'empêcha pas d'ouvrir la tranchée, & toutes les opérations pour l'attaque & pour la défenſe ſe trouverent bien-tôt dans l'état d'un ſiége en regle.

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

La principale attaque étoit dirigée ſur quatre baſtions nommés Sabionara, Vitruri, Giéſu & Martinengo. Les deux du milieu étoient couverts par le fort San-Dimitri, qui par ſon étendue & la force de ſon rempart pouvoit être comparé à une bonne citadelle; les deux autres étoient défendus par des demi-lunes, des ouvrages à cornes, & des ouvrages couronnés. Le camp ennemi occupoit une demi-lieue de terrein. Ses batteries foudroyoient en même temps le fort San-Dimitri, le baſtion Giéſu & le baſtion Martinengo. La tranchée étoit pouſſée juſques ſur la contreſcarpe, & le feu continuel avoit ouvert des bréches en divers endroits. Il y eut deux aſſauts donnés à l'ouvrage couronné du baſtion Martinengo; mais ils furent repouſſés avec grande perte de la part des Turcs. Les Aſſiégés creuſerent pluſieurs mines & fourneaux, attirant par

An 1648
FRANÇOIS
MOLINO
XCIX
Doge de Veniſe.

leurs ſorties l'ennemi ſur les endroits dangereux, & faiſant ſauter en l'air ſes bataillons entiers. Les Turcs creuſoient de leur côté des mines pour faire ſauter les ouvrages, & on fut longtemps à ſe chicaner par cette méthode meurtriere.

Progrès des Turcs.

Cependant les Turcs ſe rendirent maîtres de l'ouvrage couronné du baſtion Martinengo, qui fut lâchement abandonné par ceux qui étoient chargés de le défendre. Le Capitaine-Général Mocénigo, qui avoit l'œil à tout, punit ſévérement les officiers & les ſoldats, & mit tout en œuvre pour réparer ce malheureux échec, par des travaux ordonnés & exécutés autour de ce baſtion.

Opérations des Vénitiens.

Le Provéditeur Moroſini avoit eu ordre de quitter le détroit pour intercepter les ſecours, qui ſortoient continuellement des différents ports de la Turquie. Il eut peut-être mieux valu le laiſſer dans cette croiſiere, où ſa préſence coupoit la communication de Conſtantinople avec l'Archipel; mais l'impoſſibilité de pourvoir à tout, fit préférer la néceſſité de donner la chaſſe à une multitude de petites eſcadres occupées à porter du renfort aux

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Turcs de Candie. Le Capitaine-Général Mocénigo, étoit retenu dans cette isle par les soins qu'il étoit obligé de donner à la défense de la capitale ; les secours qu'il attendoit d'Italie n'avoient pas joint ; il perdoit du monde dans les attaques continuelles. Toutes ces raisons déterminerent l'ordre qu'il envoya au Provéditeur Morosini, de se rapprocher avec une partie de sa division. Morosini obéit, il prit avec lui huit galères & laissa dans le détroit vingt vaisseaux aux ordres de Jacques Riva, qui eut le bonheur de conserver sa croisiere jusqu'à la fin de la campagne, en sorte que la flotte de Constantinople demeura bloquée tout l'été.

Morosini, après avoir chassé quelque temps plusieurs navires ennemis à la hauteur de Métélin, arriva à la rade de Candie. Presque en même temps le Provéditeur extraordinaire, Laurent Marcello, y amena de Venise neuf galères, une galéasse & quelques vaisseaux. Il fut suivi du Général Lippoman, qui débarqua des troupes fraiches avec toutes sortes de munitions. Mocénigo n'eut pas plutôt reçu tous ces renforts qu'il voulut te-

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

nir la mer pour éloigner ou combattre les escadres ennemies; mais il fut retenu par les instances de la garnison & des habitans de Candie, qui ne purent se résoudre à se priver de l'appui d'un tel Chef. Marcello & Morosini furent chargés de croiser à sa place. Morosini attaqua une escadre de Tripoli, se rendit maître d'un vaisseau & dissipa le reste. Marcello arriva devant la Canée deux jours trop tard; vingt-quatre galères Turques y étoient entrées la surveille. Il les bloqua dans le port, & débarqua du monde au voisinage pour ravager le pays autour de la place. Tandis qu'il effectuoit sa descente, vingt galères ennemies sortirent furtivement du port. Il courut après, en prit une, & donna tant d'effroi aux autres, qu'elles se sauverent à toutes voile svers l'isle de Rhodes. Il fallut bientôt après rappeller à Candie ces deux divisions, parce qu'on se trouva dans la nécessité de prendre une partie des Chiourmes pour renforcer la garnison qui s'affoiblissoit de jour en jour. Les galères de l'Eglise & de Malte arriverent enfin à l'isle de Standia, qui n'est qu'à douze mille de celle de Candie. Mocénigo fit demander à ceux

qui les commandoient un ſecours de mille ou douze cents hommes, & il en obtint à peine cent, ſous prétexte qu'ils n'avoient que le monde néceſſaire pour le ſervice de mer. On les employa à une entrepriſe ſur Miſopotamo, qui ne réuſſit point; & après avoir croiſé quelque tems ſans utilité, ces auxiliaires repartirent pour l'Italie au commencement d'Octobre.

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

Suite du ſiége de Candie.

Les aſſauts à Candie ſe ſuccédoient preſque ſans interruption. Une face entiere du baſtion Martinengo avoit été renverſée par le canon & par les mines. Le Bacha Cuſſein y donna un aſſaut des plus furieux. Ses ſoldats qu'il pouſſoit le ſabre à la main monterent hardiment ſur la bréche, & y planterent trois étendards. Le tocſin de la place amena contr'eux une foule de ſoldats & de bourgeois mêlés enſemble; une ſortie que la garniſon fit en même temps, mit les Turcs entre deux feux; ils furent culbutés dans le foſſé, pourſuivis & mis en déroute. Cuſſein fit remonter à l'aſſaut le lendemain avec une fureur nouvelle. Dans le plus fort de la mêlée, le feu prit à quelques barils de poudre: on crut que c'étoit une mine qui alloit ſauter; & tous,

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

assiégeants & assiégés, prirent la fuite de concert. Un officier de la place rencontrant le Capitaine-Général Mocénigo, lui dit avec épouvante, que tout étoit perdu & lui conseilla de s'embarquer au plus vîte ; mais Mocénigo, indigné de la lâcheté de cet officier, le maltraita de paroles & le frappa de sa canne. » Mourons, s'écria-t-il, » mourons pour la Patrie, & qui a du » cœur me suive «. En disant ces mots, il monta sur le bastion ; les soldats, les bourgeois, les femmes mêmes l'y suivirent pêle-mêle. Il trouva les Turcs qui revenoient à la charge, & en fit un si grand carnage qu'ils se retirerent laissant le fossé comblé de leurs morts.

Le siége est levé.

Le siége avoit duré six mois & l'hiver approchoit. Le Bacha Cussein, qui avoit perdu vingt mille hommes dans les attaques, s'éloigna de la place avec dix mille qui lui restoient, & alla occuper son camp retranché, où il passa l'hiver. On profita de son éloignement pour nettoyer le fossé, combler les tranchées, réparer exactement toutes les bréches, rétablir avec soin tous les ouvrages, & tout le monde prêta la main avec ardeur à ce travail. Mocénigo passa avec une division de sa flotte à la

Soude,

Soude, pour tâcher de rompre le blocus de cette place, qui n'avoit pas discontinué. Il força divers postes des Turcs, ruina leurs batteries, & leur fit si bien perdre toute espérance, qu'ils se retirerent après avoir jetté leur poudre en l'air dans plusieurs décharges de mousqueterie & de canon. Mocénigo revint hiverner à Candie, fort content d'avoir sauvé une place de cette conséquence.

An 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

La guerre épuisoit les finances de l'Etat. Jamais Colonie n'occasionna de si grands frais, & tout l'argent de la République alloit se précipiter dans ce goufre, qui menaçoit de tout engloutir; les impositions & les emprunts ne pouvoient suffire à la continuité des armemens. On mit en vente la plûpart des charges. Tous les bannis obtinrent leur liberté en payant, ou en s'engageant à des services personnels. On prit tous les fonds des Procuraties de S Marc à six pour cent d'intérêt. On accorda pour de l'argent aux jeunes nobles l'entrée au Grand-Conseil, & l'éligibilité aux charges publiques avant l'âge prescrit par les loix. Toutes ces ressources étoient encore inférieures à l'étendue du besoin; &

Délibération dans le Sénat, où il est agité de céder Candie aux Turcs.

An 1648. FRANCOIS MOLINO, XCXIX Doge de Venise.

il fut agité au Collége d'autoriser le Baile de Constantinople à demander la paix, en cédant à la Porte l'isle de Candie, avec toutes les conquêtes qu'on avoit faites en Dalmatie.

Le Chevalier, Vincent Cussoni, fut chargé de porter cette proposition au Sénat & il parla en ces termes:

» La République est dans le plus » grand danger. Il s'agit ou de sauver » le corps en retranchant un membre » malade, ou de nous exposer à perdre » tout pour vouloir sauver une partie. » Je sçais que les démembremens sont » des plaies fâcheuses pour la dignité & » pour la puissance des Empires; mais on » ne peut pas toujours vaincre la fata- » lité de sa destinée. Lorsqu'autrefois » nous avons eu la guerre contre les » Turcs, le zèle de la Religion & l'in- » térêt d'Etat ont suscité en notre faveur » les Nations entières. Les Papes, les » Rois, les Peuples venoient à notre » secours. Aujourd'hui Rome prétexte » son impuissance, toutes les autres » Cours se défendent de nous secou- » rir par les maux qu'elles ont soufferts » ou par les convulsions qui les agi- » tent. A peine avons-nous pu obte- » nir de tant de Princes, quelques

An 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» galères, quelques compagnies de
» soldats & un peu d'argent. Calcu-
» lons la quantité de navires, d'armes
» & de canons qui sont sortis de nos
» arsenaux, le nombre de citoyens &
» d'étrangers que nous avons employés
» à grands frais & qui ont perdu la
» vie à notre service. Ce qui m'épou-
» vante le plus, c'est l'étonnante con-
» sommation de l'argent. Nous n'a-
» vons point de mine qui nous en four-
» nisse, nous ne le tirons que de la fi-
» délité & du zèle des citoyens &
» cette source est bientôt tarie. Nous
» avons plus dépensé en une année
» que nous n'avions fait pendant toute
» la guerre que nous soutînmes au-
» trefois contre le Sultan Sélim. Notre
» embarras est extrême pour retrouver
» de l'argent. Nous n'avons négligé
» aucune des ressources extraordinai-
« res. Nous mettront-elles en état de
» réprimer la puissance Ottomane ?
» C'est sans doute une grande gloire
» d'avoir pu contre un ennemi si re-
» doutable, défendre nos places, élar-
» gir nos frontières, bloquer ses flot-
» tes dans ses ports, tenir ce lion ren-
» fermé dans sa caverne; mais pour-
» rons-nous long-temps agir de mê-

An. 1648.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» me ? Un souffle de vent a submergé » nos flottes. Le moindre accident » peut culbuter nos places. Que sera-» ce, si après avoir perdu Candie, » nous voyons la guerre étendre ses » ravages jusques dans le centre de » cet Empire ? Je connois le sort des » choses humaines ; je vois qu'après » une longue lutte, c'est toujours le » fort qui écrase le foible. La grande » maxime en politique est, après avoir » mesuré ses forces, de préférer un » mauvais accommodement à une op-» pression inévitable. Que voulons-» nous faire ? plutôt que de consentir » à la paix, nous laisserons-nous don-» ner des fers ? plutôt que de rien cé-» der, consentirons-nous à tout per-» dre ? C'est ainsi que doivent pen-» ser des particuliers obligés à sacrifier » leurs biens, leur vie même pour le » salut de la Patrie ; mais la Républi-» que qui peut perdre un Royaume » sans rien perdre de sa liberté, ne » doit point être exposée à ce danger. » Plût au ciel que nous pussions enco-» re compter l'isle de Candie au nom-» bre de nos Colonies ; mais l'illusion » seroit trop grande. Les Turcs sont » maîtres de la campagne, il ne nous

» reſte que deux ou trois places dont les murs ſont ébranlés. J'ignore quel ſera le ſort de la capitale. Le zèle & la valeur de ceux qui la défendent donnent de grandes eſpérances; mais l'ennemi a déja fait contr'elle tant de progrès, que je doute ſi nous donnons nos ſoins à un mourant ou à un cadavre. Peut-être, tandis que nons dormons ici en sûreté, l'étendard des Turcs eſt-il arboré ſur ſes murs. Si Candie eſt perdue, il ne nous reſte plus de motif de continuer la guerre. Si elle réſiſte encore, profitons de ſa réſiſtance pour faire la paix avec moins de déſavantage. Si je croyois qu'il nous fût poſſible en prolongeant la guerre, de donner la loi à nos ennemis, j'aime trop la gloire du nom Vénitien pour vous conſeiller la paix; mais je vois que nous nous épuiſons ſans eſpérance. Un premier convoi n'eſt pas plutôt parti, qu'il faut en préparer un ſecond. Nous n'avons pas plutôt fourni de l'argent, qu'on nous en redemande. Nos Provinces ſe dépeuplent d'habitans; les pays étrangers ſe laſſent de nous vendre des ſoldats. Retranchons, Excellentiſſi-

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

An. 1648.

FRANCOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» mes Seigneurs, retranchons ce membre malade; qui menace de porter » dans tout le corps l'inflammation & » la mort. On peut céder quelque cho» se sans honte à un ennemi auquel » on ne peut résister sans un péril ex» trême. De la part des Turcs les hos» tilités sont à découvert; de la part » des autres le feu est caché sous la » cendre. L'éclat de cette République » a excité l'ambition des uns & la ja» lousie des autres. J'ignore ce qui se » trame dans les cabinets des Princes; » mais leur politique m'est suspecte. » Ne vous abandonnez point à la lé» thargie des espérances vaines. Procu» rez la paix, & songez que le sort de » cette République n'est point attaché » à celui de Candie ».

L'opinion qu'on avoit de Cussoni donna du poids à ce discours; mais on fut généralement fâché de le voir se déclarer si hautement pour les conseils timides. Le Chevalier Jean Pésaro se leva, & combattit ainsi son opinion.

» Depuis quatre ans que la guerre » est allumée, il est encore permis de » parler de Candie comme d'un royau» me dont la Couronne ne nous a pas

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» été enlevée. Banniſſons les vaines » terreurs, & diſcutons de ſang-froid » nos périls & nos eſpérances. Je ne » méconnois point la puiſſance Otto- » mane, & je n'ai que trop de regret » de la voir maîtreſſe de la plus belle » partie de l'univers; mais il me ſem- » ble que cette grande machine s'af- » faiſſe par ſon propre poids; & la » guerre que nous ſoutenons nous en » a fourni plus d'une preuve. Où ſont » donc ces formidables armements des » Turcs? notre flotte, preſque dé- » truite par la tempête, leur a barré le » paſſage du détroit. Où ſont leurs ar- » mées innombrables? nous n'avons » vu que quelques troupes ſe gliſſer » furtivement & par pelotons. La Mo- » narchie des Sultans languit ſous un » chef efféminé, qui, au lieu de ſe » montrer à la tête de ſes armées, reſte » plongé dans les délices du Serrail, » où il eſt le jouet de ſes eſclaves. Au- » trefois les Viſirs ſuppléoient au dé- » faut des Sultans; mais ceux d'au- » jourd'hui ne ſont occupés qu'à parer » les traits de leur mauvaiſe fortune, » aujourd'hui les idoles de la fa- » veur, & demain les victimes de l'a- » varice de leur Maître. Ainſi l'Em-

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» pire eſt ſans majeſté, l'autorité ſans
» vigueur, les troupes ſans diſcipline,
» & les Turcs ſont abbatus, moins
» par nos forces, que par les vices de
» leur Gouvernement. Il eſt certain
» que ſi nous balançons les avantages
» & les pertes de cette guerre, nos
» ennemis ont plus à regretter que
» nous; & je n'aurois pas cru qu'il y
» eût parmi-nous des Citoyens aſſez
» aveuglés par l'amour de la paix,
» pour faire à ce ſujet les odieuſes exa-
» gérations que nous venons d'enten-
» dre. Quoi qu'on en diſe, notre ſort
» n'eſt rien moins qu'indifférent aux
» Puiſſances Chrétiennes. Elles paroiſ-
» ſent aujourd'hui nous abandonner,
» parce qu'elles nous jugent en état de
» nous défendre; mais pour peu que
» nous venions à chanceler, ne dou-
» tez pas qu'elles ne ſe réuniſſent en
» faveur de cet Etat, qui eſt leur plus
» forte barrière. D'ailleurs pourquoi
» prématurer notre défaite? Candie
» réſiſte à tous les efforts de l'ennemi.
» Les fatigues, les veilles, les aſſauts,
» le feu continuel de l'artillerie & des
» mines, rien ne peut ébranler la
» conſtance des généreux guerriers qui
» la défendent; & nous, pour qui ils

» se sacrifient, nous céderons la place » au plus foible de tous les hommes, » quoiqu'il soit de tous les Princes le » plus puissant ! Ah ! si nous prenons » cette funeste résolution, que diront » nos envieux, nos amis, nos peuples? » que dira l'univers ? Quand même la » Capitale de cette précieuse colonie, » qui est la clef de l'Archipel, devroit » succomber, abandonnerons-nous les » autres places, qui sont elles-mêmes » les clefs de cette colonie? Livrerons-» nous la Soude, cette place que l'art » & la nature ont rendu imprenable, » qui a supporté les horreurs de la fa-» mine & de la peste, qui a triomphé » des plus funestes accidents ? Con-» sentirons-nous à perdre toutes les » sûretés pour notre navigation & no-» tre commerce ? Nous céderons Clissa » aux ennemis ; & si Ibrahim, en-» hardi par notre foiblesse, nous de-» mande des dédommagements, des » tributs, d'autres isles, d'autres Etats, » il faudra donc encore céder? Con-» sultons, je ne dis pas l'esprit magna-» nime de nos peres, & de tant de » héros qui ont pour nous prodigué leur vie; consultons ces braves guerriers, qui sur les bréches de Candie,

An. 1648.

FRANÇOIS MOLINO, XCIV. Doge de Venise.

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» baignés de sueur & de sang, com-
» battent pour la Religion & pour la
» liberté. Demandons-leur si une hon-
» teuse paix peut être mise en compa-
» raison avec les périls où ils cherchent
» la gloire. Lisons ce qu'ils nous écri-
» vent. Ils demandent du secours, &
» le veulent prompt; mais pas un mot
» de leur part qui annonce la pensée de
» se rendre. Ouvrons les portes de ce
» sanctuaire, appellons ici des Sujets
» de tous les ordres; que nous diront-
» ils? Que les dangers ne doivent point
» nous abbatre, & que le succès est
» attaché à notre constance. Les uns
» nous offrent leurs bras, les autres
» nous donnent leurs biens; jamais
» on ne vit tant de zèle pour la Patrie.
» Craignons de décourager les Ci-
» toyens, & d'ôter aux Puissances
» étrangeres toute volonté de nous se-
» courir. Nous avons reçu d'elles peu
» d'assistance; c'est le malheur des
» temps & la suite des embarras d'une
» longue guerre; mais voilà qu'elles
» vont être en paix. Leurs forces seront
» employées en notre faveur; & il
» n'en faudra pas davantage pour jetter
» l'épouvante dans le Serrail, où l'on
» ne craint rien tant que l'union des

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» Princes Chrétiens ; mais si nous nous » ôtons cette ressource par une paix » précipitée, on perdra pour toujours » l'envie de nous secourir dans nos » malheurs. Présentement nous faisons » trembler le Sultan sur son trône ; » nous avons l'empire des mers, les » isles de l'Archipel nous payent tri- » but ; les côtes de l'Asie & de la » Gréce sont exposées à nos invasions. » A l'avenir, resserrés dans l'étroite » enceinte du golfe, le centre de nos » Etats ne sera plus en sûreté. L'invin- » cible constance de nos peres a fait » connoître que le courage & la pru- » dence donnent toujours la supériori- » té. Seuls ils ont résisté à toute l'Eu- » rope, & soutenu plus d'une fois tout » l'effort de l'Empire Ottoman. Com- » bien n'a-t-on pas vu de Monarchies » abbatues par des Puissances infé- » rieures ? La guerre a ses révolutions, » la fortune ses caprices. Pour moi je » suis persuadé que la grande prospé- » rité des Turcs est sur son déclin. Un » Empire où tout se régle par le des- » potisme du chef ne peut subsister, » lorsque celui qui régne languit dans » l'oisiveté des plaisirs ; mais quand » toutes les autres esperances seroient

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» vaines, nous devons compter ſur la » protection du ciel, qui ne laiſſera » pas prévaloir l'injuſtice. Je vous ai » dit la vérité. C'eſt à vous de délibé- » rer avec la ſageſſe & la généroſité » qui vous eſt propre, en conſidérant » que l'univers fera plus d'attention à » vos décrets, qu'à tout autre événe- » nement ».

Débats dans le Sénat. Révolution à Conſtantinople.

Il y eut un aſſez long débat parmi les Sénateurs; les opinions ſe partagerent entre l'affirmative & la négative, & l'affaire étoit trop importante pour la décider à la hâte. Pendant la délibération, qui occupa pluſieurs ſéances, on apprit la révolution qui venoit d'arriver à Conſtantinople. Le Sultan Ibrahim s'étoit tellement rendu odieux par ſa cruauté & par ſon avarice, que les principaux de l'Etat conſpirerent pour affranchir les Turcs de ſa tyrannie. Ce Prince étoit généralement regardé comme le plus barbare des hommes; on l'accuſoit de n'avoir ni religion ni foi, de punir les ſervices comme les fautes, afin d'avoir occaſion de s'enrichir aux dépens de tout le monde, & de prodiguer ſes richeſſes à ſon luxe & à ſes plaiſirs. On murmuroit ouvertement de la

guerre injuste qu'il avoit déclarée aux Vénitiens, & de la maniere honteuse dont il la faisoit, laissant détruire ses armées & ne les payant point, souffrant que ses flottes fussent bloquées ignominieusement dans le détroit ; & pendant ce temps-là accablant son Peuple d'impôts, tenant tous les Grands dans la crainte, & punissant de mort les bons comme les méchants.

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

On étoit las d'obéir à un monstre de cette espéce. Trois Chefs des Janissaires se réunirent avec le Mufti & les Gens de Loix, & firent annoncer à la Milice, que l'honneur & la sûreté de l'Empire demandoient qu'Ibrahim fût déposé. Il y avoit alors à Constantinople quinze mille Janissaires & cinq mille Spahis, qui entrerent tous avec ardeur dans ce complot, & qui garderent un secret inviolable. Le 16 Août ces troupes investirent le Serrail, déclarant qu'elles vouloient punir les auteurs du mauvais Gouvernement. Le Cadilesker de Romélie fut la premiere victime de ce soulévement. On demanda la tête du Grand-Visir, qui se réfugia auprès du Sultan. Alors on présenta à Ibrahim le décret du Mufti, qui condamnoit à mort ce premier Mi-

An. 1648.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

niſtre. Ibrahim déchira le décret avec colere, menaçant de poignarder tous ceux qui oſeroient le mettre à exécution; mais comme cette menace n'intimida point les mécontents, & que le tumulte augmentoit, il fit étrangler le Grand-Viſir en ſa préſence, & fit jetter ſon corps par les fenêtres. Les Janiſſaires le mirent en piéces, & incontinent après ils pénétrerent dans le Serrail, proclamant Empereur Mahomet, fils d'Ibrahim, âgé de ſix ans, & le cherchant pour le couronner. Ibrahim, agité par la crainte & par la fureur, voulut maſſacrer cet enfant; mais on l'arracha d'entre ſes bras, & on le livra aux Janiſſaires. Ceux-ci, après avoir enfermé Ibrahim dans une chambre, prirent le jeune Mahomet, qui demandoit la vie en pleurant, le mirent ſur le trône, lui ceignirent le ſabre, & le ſaluerent Empereur. Ibrahim rempliſſoit la chambre où il étoit détenu, de cris de fureur & de rage; on comprit qu'il y avoit du danger à le laiſſer en vie, & dans un Conſeil tenu la nuit ſuivante, il fut délibéré qu'on l'étrangleroit le lendemain. En effet, dès qu'il fut jour, quelques ſoldats entrerent dans ſa chambre, ils ſe

jetterent ſur lui ; il eut beau ſe défendre à coups de pieds & de poings, il fut renverſé ; on lui paſſa autour du cou la corde d'un arc, & on l'étrangla.

An. 1648. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

Tout étoit tranquille dans Conſtantinople, où l'on ignoroit ce qui ſe paſſoit au Serrail. Lorſque le Peuple apprit la mort d'Ibrahim, il ne ſentit que l'eſpérance d'un meilleur ſort dans un changement de régne. Les Janiſſaires qui avoient diſpoſé du trône, choiſirent pour Grand-Viſir un vieillard de quatre-vingt ans, nommé Mehemet ; & il parut par le choix du Maître & du Miniſtre qu'ils vouloient ne pas ſe deſſaiſir de l'autorité qu'ils avoient uſurpée. Ils reléguerent dans le vieux Serrail les Sultanes favorites d'Ibrahim, & envoyerent en exil tous ceux qui avoient eu part à ſa confiance.

Le Sénat ſe décide pour la guerre.

La nouvelle de cette révolution donna à Veniſe beaucoup de poids à l'opinion de ceux des Sénateurs qui étoient oppoſés à la paix ; & le Sénat rendit un décret, par lequel il déclaroit qu'il n'entendroit à aucune propoſition de la part des Turcs, à moins qu'ils ne conſentiſſent à reſtituer tout ce qu'ils avoient envahi. Il fut enſuite mis en délibération ſi on enverroit un

An. 1648.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Ambaſſadeur au nouveau Sultan pour le féliciter de ſon avénement à la Couronne, & l'affirmative paſſa. On choiſit Louis Contarini, qui avoit ci-devant négocié à la Porte, & qui venoit de remplir avec tant de gloire la fonction de médiateur au Congrès de Munſter. On écrivit au Baile, pour qu'il en donnât avis au Grand-Viſir, & qu'il demandât les paſſe-ports néceſſaires; mais à Conſtantinople les auteurs de la révolution ayant motivé principalement leur entrepriſe ſur l'inapplication d'Ibrahim aux affaires de la guerre, voulurent la juſtifier par des efforts conſidérables contre les Vénitiens.

Nouveaux troubles à Conſtantinople.

Cette volonté rencontra un premier obſtacle dans un nouveau tumulte excité par les partiſans de l'ancien Gouvernement. Ils s'aſſemblerent dans la place de l'Hippodrome, au nombre de trois mille, demandant la tête du Viſir, du Mufti, des Cadileskers, & de quatre Chefs des Janiſſaires, qu'ils accuſoient d'avoir trempé dans l'aſſaſſinat d'Ibrahim. Ceux-ci s'étoient promptement réfugiés dans une Moſquée, eſpérant qu'un pareil aſyle ſeroit reſpecté. Ils députerent aux Mécontents

l'Aga des Janiſſaires, avec quatre des principaux Officiers de cette Milice, pour négocier un accommodement; mais à peine vit-on paroître ces Députés, qu'on ſe jetta ſur eux, & on les mit en piéces. Cette troupe de ſéditieux auroit opéré une ſeconde révolution, ſi elle n'avoit pas donné le temps à ſix mille Janiſſaires de prendre les armes, d'occuper des poſtes avantageux, & de marcher contr'elle en bon ordre. Les rebelles furent chargés vigoureuſement, il y en eut quatre cents de tués, & le reſte prit la fuite en déſordre. En peu de jours le calme fut rétabli; & les Miniſtres du Serrail perſiſterent dans la réſolution de pouſſer avec vivacité la guerre contre les Vénitiens.

An. 1648.

FRANÇOIS MOLINO XCIX., Doge de Veniſe.

An. 1649.

Mort de Charles I en Angleterre.

L'année ſuivante commença en Angleterre par la plus terrible des cataſtrophes. L'infortuné Charles I, condamné à mort par ſes Sujets rebelles, eut la tête tranchée ſur un échafaud. Au Gouvernement monarchique ſuccéda le Gouvernement républicain; & Cromwel, après avoir eu l'adreſſe de s'en faire déclarer le chef, ne laiſſa aux Anglois que ſon deſpotiſme pour Loi. Les Puiſſances étrangeres, en déteſ-

An. 1649.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

tant son parricide, reconnurent son autorité, & les Vénitiens suivirent en cela l'exemple qui leur fut donné par l'Espagne, la Suéde & la Hollande. En France Louis XIV fut forcé par les Frondeurs d'abandonner sa Capitale, & vit son autorité obligée de céder à la haine des Peuples contre un Ministre, qui venoit de la rendre respectable à toute l'Europe par la paix de Munster.

Négociation du Baile à la Porte.

Ces troubles, dont la fin ne paroissoit pas prochaine, enlevoient aux Vénitiens la plus grande partie des secours que leurs besoins exigeoient. Leur Baile Soranzo, d'après les derniers ordres du Sénat, demanda au nouveau Grand-Visir une audience, qu'il obtint avec peine. Il lui présenta des lettres de félicitation au sujet de l'avénement de Mahomet IV au trône des Sultans. Il lui insinua que la République, malgré l'injuste guerre qu'on lui avoit faite, étoit disposée à rétablir l'ancienne harmonie entre les deux Etats; que la paix, pour être durable, devoit avoir la justice pour fondement; qu'il falloit par conséquent remettre les choses sur le pied où elles étoient avant la guerre; que dans la vue de se concilier l'amitié du nouveau Sultan, la République

se proposoit de lui envoyer un Ambassadeur, si on lui donnoit les sûretés nécessaires.

An. 1649.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Lettre du Grand-Visir au Sénat.

Le Grand-Visir l'écouta tranquillement, & répondit qu'il en délibéreroit avec son Conseil. Il tint en effet un Divan, où furent appellés tous ceux qui avoient procuré la révolution. Ils furent tous d'avis que leur sûreté commune exigeoit que les Milices fussent occupées au-dehors, qu'on évitât toute lâcheté capable de leur attirer le blâme des Peuples, & qu'on déclarât au Baile, que l'Ambassadeur de la République seroit bien reçu, pourvu qu'il vînt avec le pouvoir de restituer Clissa & de céder l'isle de Candie. Ils crurent que cela suffiroit pour relever l'honneur de leur parti, & n'insisterent point sur les autres prétentions du précédent Ministere, au sujet des dédommagements pour les frais de la guerre. Cette décision fut signifiée au Baile par ordre du Grand-Visir, qui en écrivit lui-même au Sénat dans des termes fort honnêtes, & qui fit porter sa lettre par un exprès, accompagné du premier Drogman de la République.

Réponse ferme du Sénat.

Ces deux couriers arriverent à Ve-

An. 1649.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

nise, après avoir publié partout qu'ils étoient porteurs de la paix, ce qui excita un empressement général à sçavoir l'objet de leur mission; mais lorsque le Sénat eut fait lecture de la lettre du Visir, il en rejetta unanimement les conditions humiliantes, & renvoya les deux couriers avec une réponse pleine de modération & de fermeté, où il déclaroit nettement au Grand-Visir, que la République n'accepteroit point la paix, à moins que la restitution réciproque de ce qui avoit été envahi n'en fût la condition essentielle. Le Baile eut ordre de porter lui-même cette réponse au Grand-Visir. Il se rendit à son audience, accompagné du Secrétaire Ballarini, de ses Drogmans, & de vingt-quatre autres Sujets de la Nation; mais à peine eut-il exposé sa commission, que le Grand-Visir transporté de colere fit fermer les portes, & ordonna qu'on mît le Baile aux fers avec toute sa suite. On les traîna tous dans une chambre voisine, où on leur fit essuyer toutes sortes de mauvais traitements. Ensuite on les conduisit, comme des criminels, au château des Sept Tours, au milieu des insultes de la populace, & on les enferma dans des

cachots. Le lendemain le premier Drogman de la République fut étranglé par ordre du Grand-Visir, qui l'accusa d'avoir abusé de la confiance de la Porte. Le Baile & le Secretaire Ballarini s'attendoient à éprouver le même sort; & déja leurs gardes marchandoient le prix de leurs vêtements, comme de gens condamnés au dernier supplice; mais le Grand-Visir & son Conseil n'oserent s'exposer aux suites d'une violence si contraire au droit des gens. De tous les Ministres étrangers, l'Ambassadeur de France fut le seul qui parla au Visir de ce procédé barbare, de maniere à l'en faire rougir. Tout ce qu'il put obtenir, fut pour le Baile une prison moins incommode, & la permission à deux de ses gens de sortir pour lui procurer les choses dont il avoit besoin.

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO XCXIX. Doge de Venise.

Les Turcs reçurent peu de temps après le juste châtiment de leur férocité. Riva avoit passé tout l'hiver dans le détroit avec son escadre. Il avoit essuyé les mauvais temps, & avoit eu beaucoup de peine à se procurer de l'eau & des vivres, l'épée à la main. Dès le mois d'Avril, le Capitan Bacha mit à la voile à la tête de quatre-

Flotte du Capitan Bacha, brûlée par les Vénitiens.

An. 1649.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

vingt-trois bâtiments. Son deſſein étoit de franchir le détroit, pour ſe joindre à vingt ou trente galeres de Barbarie, & à un nombre de vaiſſeaux que les Nations Chrétiennes avoient fournis par crainte ou par intérêt. Il arriva le 6 Mai aux châteaux des Dardanelles. Dans ce moment Riva avoit envoyé ailleurs une partie de ſon eſcadre pour renouveller ſa proviſion d'eau. Avec ce qui lui reſtoit de vaiſſeaux dans le détroit, il ne put s'oppoſer au paſſage de l'ennemi. Il le canonna vivement, coupa ſes cables, le pourſuivit juſques à l'entrée de la rade de Foſchie, ſur les côtes de Natolie. Le bruit de ſon canon avoit rappellé ſes vaiſſeaux diſperſés. Il en raſſembla dix-neuf, propoſa à ſes Capitaines d'entrer courageuſement dans le port & d'y brûler la flotte ennemie. Ils approuverent tous ſon deſſein, & lui montrerent une ardeur pareille à la ſienne.

Sans perdre de temps, ſon eſcadre s'avance vers le port, le château fait feu ſur elle, il en démonte les batteries avec ſon canon. Il entre, foudroye les navires Turcs qui reculent les uns ſur les autres en déſordre. Le Capitan-Bacha fait un effort avec quelques-

An. 1649.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

uns de ſes Capitaines pour aborder les vaiſſeaux Vénitiens ; mais leur feu terrible & continuel le repouſſe après avoir couvert ſon bord de morts & de bleſſés. La terreur s'empare des infidèles ; ſoldats, matelots, tous ſe ſauvent à terre ; le feu prend à leurs navires ; le vent change & pouſſe la flamme contre les Vénitiens ; Riva eſt forcé de ſortir du port pour ſauver ſon eſcadre de l'incendie. Quinze navires ennemis réduits en cendres, tous les autres fracaſſés ; cinq cents priſonniers de leur part & ſept mille morts ſont le fruit de ce combat, qui ne coûte aux Vénitiens que quinze morts & quatre-vingt-dix bleſſés.

Riva crut que c'en étoit fait de la flotte Ottomane ; il courut à Smyrne où ſe trouvoient les vaiſſeaux Chrétiens que les Turcs avoient pris à leur ſervice. Il parla aux Capitaines, menaça de les brûler s'ils perſiſtoient dans leur engagement avec l'ennemi. Ils promirent de le rompre ; mais à peine ſe futil écarté, qu'ils s'engagerent de nouveau ; & cette courſe inutile donna le temps au Capitan-Bacha de prendre des meſures pour remettre en état les navires qui lui reſtoient.

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Le Sénat envoya diverses récompenses aux Officiers qui s'étoient signalés dans l'affaire de Foschie, & le dépit qu'en conçurent les Turcs retomba sur le Grand-Visir, qui fut déposé & remplacé par Amurat, Aga des Janissaires. Ce nouveau Ministre voulant donner l'idée aux Nations étrangeres de sa sagesse & de sa modération, tira du château des Sept Tours le Baile de Venise avec toute sa suite, & se contenta de le faire garder dans sa maison. Le Capitaine-Général Mocénigo n'avoit pu jusques-là envoyer à Riva le renfort dont il auroit eu besoin pour arrêter les mouvemens de l'ennemi. Dès qu'il eût satisfait à tout ce que la sureté de Candie exigeoit de sa vigilance, il partit avec vingt-une galères, trois galéasses & quatre vaisseaux & joignit Riva dans l'Archipel.

Déposition du Grand-Visir.

Opérations des flottes respectives.

L'Amiral Ottoman avoit remis à la voile, & ayant reçu de Smyrne, d'Alexandrie & de Barbarie tous ses renforts, il parut à la hauteur de Tine avec près de deux cents navires. Les Généraux de la République ne doutant pas que ce prodigieux armement ne fût destiné contre Candie, prirent le

le parti de séparer leur flotte. Mocénigo retourna à Candie afin de veiller au danger qui la menaçoit ; & Riva dont l'escadre fut renforcée de quelques vaisseaux & galéasses, eut ordre d'observer l'ennemi. Cet arrangement déplut à Riva, & il s'éleva à ce sujet entre Mocénigo & lui une contestation très-vive, dans laquelle ils s'accuserent mutuellement d'avoir fait manquer l'occasion de combattre avantageusement. Le Sénat à qui leurs plaintes parvinrent séparément, chargea le Provéditeur, Marc Contarini, d'informer de la vérité des faits, il en fut de cette contestation comme de beaucoup d'autres survenues pendant le cours de cette guerre, qui prenoient leur source dans l'émulation des Chefs, & dont, après la vérité éclaircie, il ne résultoit rien qui donnât lieu à un juste blâme.

La séparation de la flotte Vénitienne donna la facilité au Capitan-Bacha de s'avancer jusqu'à l'isle de Standia. Il se montra à l'entrée de la rade de Candie. Il tira de loin quelques volées de canon, n'osant approcher davantage pour ne pas s'exposer au feu des batteries de la place. Il s'éloigna ensuite pour assiéger le fort de Paléo-Castro,

An. 1649.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

qu'il ſoumit ſans beaucoup de peine ; mais au moment qu'il en prenoit poſſeſſion, un Grec mit le feu à une mine, qui fit ſauter le château avec tous les Turcs qui étoient dedans. Il débarqua dans le voiſinage ſept mille ſoldats avec une prodigieuſe quantité de munitions. Riva arriva ſur ces entrefaites & fut joint par les galères de Malte. Sa préſence détermina le Capitan-Bacha à ſe réfugier dans le port de la Canée, où Riva le ſuivit & lui brûla un de ſes vaiſſeaux. Ce brave officier qui avoit ordre de ne pas perdre l'ennemi de vûe, établit ſa croiſiere entre la Canée & l'iſle de Cérigo; mais le Capitan-Bacha ayant trouvé le moment de ſortir avec quarante galères, ſe porta ſur la Soude, & entreprit de l'aſſiéger. Comme il faiſoit ſes diſpoſitions, il eut la tête emportée d'un coup de canon. Cet accident mit la confuſion dans ſa flotte. Tous les vaiſſeaux Chrétiens l'abandonnerent, & en attendant que la Porte envoyât un autre Chef, elle rentra dans le port de la Canée & paſſa le reſte de la campagne dans l'inaction.

Le ſiége de Candie repris par les Turcs.

Le Bacha Cuſſein, chargé du ſiége de Candie, n'avoit pu rien entrepren-

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

dre jusqu'à l'arrivée du secours. Lorsqu'il eut reçu de nouvelles troupes, l'argent lui manqua, parce que le bâtiment qui portoit la caisse militaire avoit péri dans le combat de Fochia. Ses soldats se souleverent, pillerent les tentes de leurs officiers, en tuerent plusieurs, & le Bacha lui-même n'évita la mort que par la fuite. Il vint pourtant à bout d'appaiser ce tumulte, en payant les troupes de ses propres deniers, & en leur faisant espérer les plus grandes récompenses, s'ils servoient avec leur valeur accoutumée. Il reprit enfin les opérations du siége, & dirigea ses attaques vers la partie occidentale de la place contre les bastions de Bethléem, de Ponigra & de Saint-André. Ses batteries furent dressées contre le bastion de Bethléem à la fin d'Août, & ce ne fut pas sans répandre beaucoup de sang dans les sorties que firent les assiégés pour troubler ce travail.

Ils le levent une seconde fois.

Dans un assaut, les Turcs emporterent la demi-lune; ils en furent chassés le lendemain. Ils la reprirent dans un second assaut, & en furent encore chassés avec perte de plus de quinze cents hommes. Ils firent de pareilles tenta-

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

tives contre d'autres ouvrages extérieurs qui n'eurent pas plus de succès. Cussein eut recours aux mines & aux fourneaux; mais on eut le bonheur de les éventer & de les rendre inutiles. Il faisoit pleuvoir sur la place une grêle de boulets & de bombes; & tout ce fracas ne lui servant de rien, il se retira le 9 Octobre dans son camp.

Le détroit bloqué par les Vénitiens.

Pendant ce temps-là, Riva couroit l'Archipel, mettant à contribution toutes les isles Turques. La flotte Ottomane n'osoit sortir du port de la Canée dans la crainte de le rençontrer. Ceuxqui la commandoient, ayant appris que la nécessité de faire eau l'avoit obligé de relâcher à l'Argentiere, mirent à la voile bien vîte, & après avoir perdu cinq galères par un coup de vent, ils regagnerent Constantinople. Riva continua ses courses dans l'Archipel, prit ou coula à fond plusieurs barques ennemies, & alla reprendre avec vingt-quatre vaisseaux sa croisiere dans le détroit.

Guerre en Dalmatie.

Il ne se passa cette année rien de bien considérable en Dalmatie. Les Généraux de la République tenterent une entreprise sur Alessio & Scutari qui ne leur réussit pas. Ils soumirent en

onze jours d'attaque la place de Risano, & ils attirerent au parti des Vénitiens les Aiducs, Nation féroce & belliqueuse, qui, jusqu'à la fin de la guerre, ne cessa d'agir contre les Turcs avec l'animosité la plus violente. Cette Province fût exposée pendant plusieurs mois aux ravages de la peste, qui fit périr avec quantité d'officiers & de soldats un nombre prodigieux d'habitans.

An. 1649. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

On voyoit clairement que l'intention des Ministres de la Porte étoit de prolonger la guerre. Ils n'osoient, pendant la minorité du Sultan, accepter les conditions plusieurs fois proposées par les Vénitiens & qu'ils jugeoient humiliantes. Les factions qui les divisoient & qui occasionnoient des variations continuelles dans leur gouvernement, leur ôtoient tous les moyens de terminer la guerre selon leurs desirs. Il ne leur restoit donc d'autre ressource que de fatiguer les Vénitiens & de les réduire par une guerre opiniâtre à un état d'épuisement, qui les forçât de céder. Le Sénat ne pouvant douter que ce ne fût là l'objet du ministere Ottoman, vouloit par la vivacité de ses opérations

An. 1650.

An. 1656.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

augmenter la foiblesse de son ennemi, & se flattoit de lui donner la loi, en remportant avec promptitude tous les avantages que sa prospérité actuelle sembloit lui promettre.

Plan d'hostilités proposé dans le Sénat.

Il fut proposé d'envoyer ordre à Riva, de forcer avec son escadre le détroit des Dardanelles, d'aller à Constantinople, de bombarder cette capitale, de mettre le feu à son arsenal, & de brûler la flotte Turque dans le port. Jacques Badouer soutint l'affirmative avec beaucoup de force Il discuta les difficultés de l'entreprise & il s'efforça de prouver qu'elles n'avoient rien d'insurmontable, ajoutant que Riva lui-même s'étoit offert à l'executer, pourvû qu'on lui envoyât les renforts qu'il demandoit. Il s'étendit fort au long à faire sentir les avantages & la gloire d'une opération si propre à rendre le nom Vénitien redoutable à tout l'Empire Ottoman, & à pousser à l'extrême le trouble & la confusion qui régnoient déja dans les délibérations du Serrail ; mais le plus grand nombre des Sénateurs ne vit que le danger d'exposer une escadre de cette conséquence à l'incertitude de l'événement, qui entraînoit nécessairement

An. 1650.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ſa perte, ſi un ſeul accident venoit à traverſer ſon ſuccès. Il fut donc réſolu, que les inſtructions qu'on alloit envoyer à Riva borneroient ſes devoirs à empêcher la ſortie de la flotte Turque ; & afin qu'il pût remplir plus parfaitement cet objet, il fut ordonné au Capitaine-Général de lui envoyer un renfort de deux galéaſſes & de huit galeres.

Les Turcs ne peuvent s'ouvrir le paſſage du détroit.

Riva s'étoit tranſporté pendant l'hiver à Volo où les Turcs avoient leurs fours & leurs magaſins de vivres. Il avoit ruiné les uns & les autres, & s'étoit emparé de cinq vaiſſeaux chargés de biſcuit pour la Canée. Il s'étoit enſuite rapproché du détroit, au moment que le Capitan Bacha appareilloit avec quarante-deux galères & deux vaiſſeaux de haut-bord. Cet ennemi arriva à la hauteur des châteaux, tandis que trente galères Barbareſques venoient du côté oppoſé pour lui donner la main. Riva garda fierement ſa poſition entre les deux eſcadres ; aucune d'elles n'oſa l'entamer, & les Barbareſques voyant l'impoſſibilité de joindre le Capitan Bacha, ſe retirerent. Cependant on frémiſſoit à Conſtantinople de la lâcheté d'Ali Mazzamam-

An. 1650.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ma, c'étoit le nom du Capitan Bacha; le Grand Visir la lui reprochoit avec amertume, le peuple en murmuroit hautement, & il lui vint des ordres de passer le détroit à quelque prix que ce fût.

Ali les communiqua à ses Capitaines & voulut les animer au combat; mais ils s'en excuserent sur la foiblesse de leurs équipages, ils mirent le sabre à la main, menaçant de tuer quiconque oseroit leur imputer une faute qui n'étoit point la leur, mais celle du gouvernement. Alors Ali envoya ordre aux galères Barbaresques de se rapprocher des côtes de Natolie. Il leur mena lui-même huit cents soldats, qui furent embarqués avec des provisions pour Candie, & il revint à bord de sa flotte, sans pouvoir rompre la barriere que le brave Riva lui opposoit.

Exploits du Capitaine-Général Mocénigo.

Les Vénitiens étant ainsi maîtres de la mer, le Capitaine-Général Bernard Mocénigo sépara sa flotte en deux divisions. Il parcourut l'Archipel avec la principale, donnant la chasse aux Barbaresques & mettant toutes les isles Turques à contribution. Son neveu Louis Mocénigo se porta avec la seconde à Malvoisie en Morée. Il rom-

pit le pont qui joignoit cette place au continent, & malgré le feu des châteaux, il enleva dans le port dix-ſept frégates & ſaïques chargées pour la Canée, brûla ou coula à fond tous les autres bâtimens. De retour dans la mer de Candie, il attaqua le Fort Saint-Théodore & s'en rendit maître. Le Capitaine général, informé de cette conquête, qui étant au voiſinage de la Canée, donnoit de grandes facilités pour arrêter les ſecours, y vint avec toute ſa diviſion & s'y maintint tout le reſte de la campagne, cherchant l'occaſion de tenter quelque ſurpriſe contre la Canée elle même.

An. 1650. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Veniſe.

Les opérations du ſiége de la capitale alloient lentement, & ſe réduiſirent cette année à quelques foibles attaques de la part des Turcs, qui furent repouſſées avec le plus grand ſuccès. Les Vénitiens n'eſſuyerent qu'un ſeul échec en voulant envoyer du ſecours à Scittia, dont la garniſon trop foible faiſoit craindre pour cette place. Jacques Barbaro & Marin Badouer furent chargés d'y conduire ſept cents hommes de pied avec quelques compagnies de cavalerie. Il falloit paſſer des défilés, que les Turcs avertis de leur marche avoient

Etat de la guerre en Candie.

An. 1650.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

fait garder par des troupes supérieures. A l'entrée de la nuit, les Vénitiens apperçurent l'ennemi sur les hauteurs, & sentant le danger de leur position, ils délibérerent de se retirer à la faveur des ténébres; mais Barbaro & Badouer en jugeant que ce parti peu honorable avoit lui même ses dangers, résolurent d'attendre le jour & de forcer le passage. Dès que le jour parut, ils marcherent en avant. La cavalerie doubla le pas & franchit le défilé. L'infanterie fit bataillon quarré & fut bientôt investie de toute part. Ces braves gens défendirent courageusement leur vie; mais ils furent accablés par le nombre. Six cents périrent les armes à la main, le reste fut fait prisonnier. Badouer se jetta en désespéré au milieu des ennemis & y perdit la vie; & Barbaro mourut quelques heures après des blessures qu'il avoit reçues dans le combat.

Intrigues de la Porte en Espagne.

Le ministere Ottoman ne pouvant réduire les Vénitiens par la force, travailloit à leur enlever l'appui des Puissances dont ils pouvoient espérer du secours. Le Grand Visir étoit venu à bout de signer une trève avec l'Empereur. La France étoit désolée par la

An. 1660.

FRANÇOIS MOLINO, XCVIX. Doge de Venise.

guerre civile. La ſeule Couronne d'Eſpagne faiſoit appréhender des mouvements en faveur des Vénitiens, par l'intérêt qu'elle avoit à affoiblir la puiſſance Ottomane. Le Grand Viſir Amurat avoit imaginé l'année précédente d'envoyer un Ambaſſadeur à Madrid, pour tâcher d'engager l'Eſpagne à vivre d'intelligence avec la Porte ou du moins à garder une exacte neutralité. L'Ambaſſadeur Turc, qui étoit un Portugais renégat, avoit été bien reçu, & le miniſtere Eſpagnol avoit envoyé à Conſtantinople un homme de confiance, qui étoit un Prêtre de Raguſe, nommé Allégretti. Ce Miniſtre avoit ordre ſeulement de ſonder le terrein au ſujet des offres faites par l'Ambaſſadeur Turc à Madrid. Ces offres conſiſtoient en un traité de commerce conforme aux capitulations des autres Nations Chrétiennes, ſuivi de la délivrance de tous les eſclaves Eſpagnols, avec la permiſſion d'envoyer un Ambaſſadeur à la Porte, qui auroit la protection des Saints lieux & la préſéance ſur tous les Ambaſſadeurs Chrétiens. Ce projet d'accommodement avec la Cour de Madrid étoit contraire aux anciennes conventions de la Porte avec la Fran-

An. 1650.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ce; & dès qu'il fut rendu public, les Sultanes & le Mufti reprocherent durement au Grand Visir, d'avoir violé la Majesté de l'Empire, en demandant honteusement la paix aux Espagnols; en sorte qu'Amurat craignant pour lui-même les suites de cette improbation, renvoya le Prêtre Allégretti, & rappella de Madrid son Ambassadeur.

Le Baile est renvoyé à Venise.

Presque en même temps, il fit dire au Baile de Venise, que sa Hautesse lui ordonnoit de partir dans trois jours avec toute sa suite, ne trouvant pas convenable le séjour à Constantinople du Ministre d'une Puissance qui lui faisoit les plus cruelles insultes. Le Baile fut obligé d'obéir, on lui donna une escorte pour le conduire à Corfou. Il recommanda les intérêts de la Nation à l'Ambassadeur de France & retourna à Venise.

Nouveaux troubles à Constantinople.

Mais le Grand Visir lui-même ne tarda pas à être la victime du mécontentement occasionné par les mauvais succès de la guerre. Les Janissaires, excités par les intrigues du Serrail, demanderent sa tête. Il leur fit distribuer une grosse somme d'argent, & obtint la vie à condition d'échanger le premier Ministere contre le Gouverne-

An. 1650.

FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

ment de Bude. On lui substitua Mélec Achmet, qui voyant qu'il n'avoit de ressource pour se maintenir, que de faire la guerre avec plus de succès que son prédécesseur, s'appliqua avec le plus grand soin aux préparatifs pour la campagne suivante.

Les Vénitiens négocient avec les Tartares.

Les Vénitiens tenterent une négociation auprès des Cosaques d'Ukraine, & des Tartares de Crimée. Les premiers étoient alors en rébellion ouverte contre la Pologne, & les seconds, mécontents du joug des Turcs, paroissoient disposés à le secouer. Ces deux Nations, auparavant ennemies, avoient été réconciliées par la nécessité de se soutenir mutuellement contre leurs tyrans. On espéra à Venise, qu'il ne seroit pas impossible de calmer le ressentiment des Cosaques contre les Polonois, d'engager cette nation féroce à se joindre aux Tartares contre les Turcs; & cette diversion, si on l'avoit obtenue, auroit mis le comble aux embarras déja très-grands de la Cour Ottomane; mais le chef des Cosaques, à qui le Sénat envoya un Ministre, ne voulut jamais entendre à aucun accommodement avec les Nobles de Pologne, qu'il regardoit comme les

An. 1647.
François Molino, XCIX Doge de Venise.

oppresseurs de la nation ; & cet obstacle fit évanouir l'espérance qu'on avoit conçue.

Tremblement de terre à Santorin.

L'isle de Santorin essuya cette année un tremblement de terre, dont les effets furent ressentis jusques à Candie, qui en est éloignée de près de cent mille. La terre fut agitée pendant plusieurs jours par de violentes secousses, la mer mugit au loin, & on vit sortir du milieu des eaux des tourbillons de flamme & de fumée. Une escadre Vénitienne qui passoit auprès, eut peine à éviter le naufrage. Dans le port de Candie, l'eau monta tout à coup à une hauteur considérable, les galères & les vaisseaux chasserent sur leurs ancres, se heurterent, & quelques petits navires furent fracassés. L'isle de Santorin avoit déja éprouvé plusieurs fois cette calamité ; & nous avons vû de nos jours se former à son voisinage une nouvelle isle sur la surface des eaux, dans une forte eruption du Volcan que la nature a placé dans le fond de cette mer.

Opérations des flottes.

Le long séjour de l'escadre de Riva dans le détroit des Dardanelles, en avoit beaucoup endommagé les vais-

An. 1650.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

ſeaux. On fut obligé de la rappeller pendant l'hiver, pour donner du repos aux équipages & pour radouber les bâtiments. Le nouveau Capitan Bacha ne fut pas plutôt informé de ſa retraite, que malgré l'incommodité de la saiſon il ſortit avec vingt galeres, joignit à Métélin une eſcadre de Barbareſques, & alla débarquer dans l'iſle de Candie trois mille ſoldats, avec des proviſions & de l'argent, dont le Bacha Cuſſein avoit un beſoin extrême. Les garniſons des places Vénitiennes de Candie murmuroient des longueurs d'une guerre qui les expoſoit à des fatigues ſans relâche. A la Soude, à Spinalunga & à Scittia il y eut des complots parmi les ſoldats pour tuer leurs Commandants & ouvrir les portes à l'ennemi; mais les conſpirateurs furent découverts & punis. Les Généraux de la République, pour diminuer le nombre de leurs embarras, démolirent Scittia, place plus foible que les autres, & en diſtribuerent la garniſon à la Soude, à Spinalunga & à Candie, qui étoient plus en état de réſiſter.

Le Capitan Bacha étoit retourné à Conſtantinople, & travailloit à équiper une flotte puiſſante. Les bâtiments

An. 1650.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Chrétiens dont on s'étoit servi ci-devant lui paroissoient suspects. Il comptoit aussi peu sur les Barbaresques, à cause de leur indiscipline, & parce qu'ils cherchoient plus à butiner qu'à combattre. Il se servit d'un Renégat Vénitien, homme de basse naissance, qui, en embrassant le Mahométisme, avoit reçu le nom de Mustapha, & qui apprit aux Turcs à construire des vaisseaux depuis quarante jusqu'à soixante canons. Les services de ce transfuge furent si agréables au Capitan Bacha, qu'il lui donna le commandement de tous les vaisseaux construits sous sa direction. Avant la fin du printemps les Turcs eurent une flotte de soixante-quatre galeres, de six galéasses, de vingt-quatre vaisseaux, & d'une quantité prodigieuse de saïques. Ils embarquerent dix mille soldats, franchirent le détroit le 21 de Juin, & trouverent à Scio seize autres vaisseaux armés en guerre.

Le Capitaine Général Mocénigo avoit rassemblé vingt-quatre galeres, six galéasses & vingt-sept vaisseaux. Avec des forces si inférieures, ses desseins se bornoient à empêcher ou à retarder les entreprises de l'ennemi

ſur Candie, ſans riſquer un combat déſavantageux, que le Capitan Bacha, retenu par le mauvais ſuccès des rencontres précédentes, évitoit avec le même ſoin.

An. 1651. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Veniſe.

Combat d'un ſeul vaiſſeau Vénitien contre la flotte Turque.

Les deux flottes ſe rencontrerent le 7 Juillet à la hauteur de Santorin. Le Capitan Bacha, qui étoit en avant avec ſes ſeules galeres, revira de bord pour ſe rapprocher de ſes vaiſſeaux. Mocenigo détacha Jérôme Battaglia avec quatre des ſiens pour en faire la reconnoiſſance. Battaglia ayant apperçu l'ennemi entre les iſles de Sifanto & de Policandro, s'avança non-ſeulement avec courage, mais il pouſſa la témérité juſqu'à pénétrer dans la ligne des Turcs. Pluſieurs bâtiments l'entourerent, ſans pouvoir l'obliger à fuir. Il fit un feu terrible des deux bords. Il paſſa & repaſſa pluſieurs fois au travers des ennemis, en les foudroyant de ſon canon. Il démâta quelques-uns de leurs vaiſſeaux, il leur tua quantité de ſoldats & d'Officiers, du nombre deſquels fut le Bacha de Natolie, qui avoit été nommé pour remplacer Cuſſein au ſiége de Candie.

Combat naval des deux flottes.

Après cette courſe triomphante, Battaglia rapporta au Capitaine-Géné-

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

ral Mocénigo, que la flotte Turque étoit très-nombreuse, mais qu'elle étoit montée par des hommes sans cœur, dont on auroit bon marché s'il étoit question de les combattre. Le 10 Juillet les deux armées navales se trouverent en bataille à la hauteur de Paros. Thomas & Lazare Mocénigo, Commandants de deux galéasses, apperçurent près de Terre une petite escadre de galeres Turques qui faisoit eau. Ils se détacherent pour lui donner la chasse. Le Capitaine-Général, qui sentit le danger de ce mouvement, leur envoya ordre bien vîte de rentrer en ligne; mais il n'étoit plus temps. Le Capitan Bacha se porta sûr eux avec douze galeres pour les investir. Le feu terrible des deux galéasses engagea le combat. Dans le premier choc Thomas Mocénigo fut tué d'un coup de mousquet, & sa mort n'inspira à son équipage que plus d'ardeur pour la vengeance. Sa galéasse fut secourue par celle de François Morosini, qui mit en fuite toutes les galeres qui l'attaquoient, & la ramena couverte de sang, mais victorieuse.

Eclatante victoire des Vénitiens.

Lazare Mocénigo, blessé à la main & au bras, étoit aux prises avec le

Capitan Bacha, qui l'entouroit avec cinq ou six galeres. Son feu étoit si violent & si meurtrier, que pas une n'osoit l'aborder. Il déchargea contre la réale des Turcs un gros canon chargé de boulets, de chaînes, de clous, & de tout ce qui se présenta sous sa main. Le coup emporta la poupe de la réale, tua & blessa la glus grande partie de l'équipage. Le Capitan Bacha, légerement blessé, voyant sa galere hors d'état de manœuvrer, prit la fuite en se faisant remorquer. Toute sa flotte revira de bord. L'aîle droite des Vénitiens la poursuivit, & lui enleva une galéasse. Le Capitaine-Général arriva avec son corps de bataille. Une division de la flotte Turque osa lui faire face. Il fondit sur un de ses principaux vaisseaux, & s'en rendit maître. La déroute devint générale. Quatre autres vaisseaux furent pris. Cinq furent obligés de se brûler, & le vaisseau amiral fut de ce nombre. François Morosini combattoit un vaisseau de soixante canons de bronze, commandé par le Renégat dont nous avons parlé plus haut. Le désespoir de ce perfide rendoit sa résistance des plus opiniâtres. Trois galeres vinrent au secours de

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Morosini. Ses chiourmes aborderent le vaisseau, abbatirent à coups de sabre tous ceux qui le défendoient. Le Renégat Mustapha fut obligé de se rendre, & on le mit aux fers. Six autres bâtiments, parmi lesquels étoit une Sultane, furent pris dans la poursuite; & sans la nuit, qui survint, il ne s'en seroit pas sauvé un seul. Du côté de l'ennemi le nombre des morts fut très-grand, & celui des prisonniers monta à près de deux mille. La majeure partie se sauva à la nage, & il y en eut trois mille qui prirent terre à l'isle de Naxie. Joseph Morosini les y suivit; il en prit cent, & força tous les autres à capituler. On les renvoya à condition de ne pas servir le reste de la campagne, dont ils donnerent parole, laissant quatre ôtages pour garants de cet engagement.

Le Capitaine-Général envoya à Venise trois des meilleurs vaisseaux pris, comme des monuments de sa victoire. Il y fit conduire le Renégat Mustapha, qui expia sa perfidie par une mort obscure dans un cachot. Le Grand-Conseil étoit assemblé lorsque cette heureuse nouvelle parvint à la Capitale. Le Doge, accompagné de tous les

An. 1651. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Nobles, descendit aussi-tôt dans l'Eglise de Saint Marc pour faire chanter le *Te Deum*. Il y eut des discours prononcés à la louange de ceux qui avoient péri dans le combat ; Thomas Mocénigo fut distingué au-dessus de tous les autres, & on distribua des gratifications aux principaux Officiers, ainsi qu'aux veuves & aux enfants de ceux qui avoient perdu la vie.

Suite des opérations navales.

Le Capitan Bacha s'étoit réfugié à Rhodes avec un petit nombre de galeres en mauvais état. Le Grand-Visir appréhendant de la part des vainqueurs les entreprises les plus funestes, envoya promptement trois Bachas aux Dardanelles, à Scio & en Morée, pour veiller à la sûreté de ces postes importants.

Le Capitaine-Général Mocénigo retourna à Candie pour y mettre ses prises en sûreté, & faire donner le radoub à quelques-unes de ses galeres, qui en avoient besoin. Là il reçut un renfort de huit galeres de l'Eglise & de Malte. Il mit dix-huit vaisseaux en croisière à la hauteur de Scittia, pour empêcher le débarquement des secours ennemis ; & il remit ensuite à la voile, pour donner la chasse aux bâtiments

An. 1651. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Turcs, & pour mettre leurs isles à contribution.

Ces précautions ne purent empêcher l'Amiral Turc de porter du secours à la Canée. Il fit démâter ses galeres, pour être découvert plus difficilement. Il partit de Rhodes, relâcha à Scarpanto, & de-là se rendit sans obstacle à la Canée, où il laissa du monde & de l'argent. Il passa ensuite à Malvoisre, où il embarqua de nouveaux soldats; & n'osant rentrer à la Canée, parce que la flotte Vénitienne étoit au voisinage, il retourna à Rhodes.

Comme les Loix de la République ne permettent pas qu'un même Citoyen remplisse long-tems la même fonction, le Sénat avoit nommé un successeur au Capitaine-Général Mocénigo. Il avoit exercé cette charge plusieurs années consécutives, contre l'usage, qui borne à un an d'exercice ceux à qui la République confie cette portion de son autorité. Il avoit même demandé plus d'une fois son rappel; mais ses grands succès avoient déterminé à le continuer dans son emploi. La crainte de donner aux Loix une atteinte trop dangereuse, détermina enfin à sacrifier l'intérêt qu'on avoit de laisser le commande-

ment à un Citoyen qui s'en acquittoit si bien. On choisit pour le remplacer Léonard Foscolo, qui s'étoit extrêmement distingué en Dalmatie, dont il étoit Gouverneur. Il arriva avec huit vaisseaux à Candie, & Mocénigo alla jouir à Venise du repos & de la considération dûs à ses exploits.

An. 1651. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

On étoit dans l'arrière-saison, & les escadres auxiliaires d'Italie s'étoient déja retirées. Cela n'empêcha pas le nouveau Capitaine-Général Foscolo de chercher l'occasion de se signaler. N'ayant pû attirer au combat le Capitan Bacha, qui s'étoit réfugié à Rhodes, il pilla l'isle de Samos. Il prit & brûla dans le port de Stanchio une quantité de saiques chargées pour la Canée. Il soumit l'isle de Léro, & en démantela les châteaux, & ne pouvant plus tenir la mer, à cause des mauvais temps, il alla hiverner à l'isle de Standia, près de Candie.

Continuation de troubles à Constantinople.

Dès que le Capitan Bacha n'eut plus à craindre sa rencontre, il laissa dans le port de Rhodes une partie de ses galeres désarmées, & repassa avec le reste à Constantinople. Cette ville continuoit d'éprouver les animosités des deux factions qui divisoient le

An. 1651. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Gouvernement, & l'esprit de discorde, fomenté par la rivalité des Spahis & des Janissaires, qui avoient pris parti contradictoirement, agitoit toutes les parties de l'Empire Ottoman. La minorité du Sultan, & les intrigues du Serrail augmentoient la fermentation. Le Grand-Visir fut déposé. Son successeur, de la faction des Spahis, ayant appris qu'il y avoit un complot formé pour poignarder le jeune Sultan, lui substitua son frere Soliman, fit arrêter une partie des Eunuques, envoya des soldats dans l'appartement de la Sultane, grand-mere de sa Hautesse, & la fit immoler à son ressentiment, avec une centaine d'autres victimes, choisies parmi les divers Officiers du Serrail. Il sçut intimider les Janissaires, qui avoient pris les armes, fit étrangler quelques-uns de leurs Chefs, déposa le Mufti & les Cadileskers; mais bientôt après un nouveau soulevement des Janissaires le força lui-même de céder sa place à un vieux Bacha de leur faction; & il y eut encore bien du sang répandu.

Les Vénitiens cherchent des alliés de toutes parts.

La guerre en Dalmatie ne produisit cette année que les événements ordinaires, des courses, des rapines, quelques châteaux pris & repris. Il s'éleva en

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

en Hongrie quelques conteſtations au ſujet des limites, qui auroient pû occaſionner une diverſion favorable aux Vénitiens, ſi l'Empereur n'avoit pas préféré à tout le reſte le deſſein de vivre en paix avec les Turcs. Le Sénat tenta inutilement de mettre en jeu le Sophi de Perſe, qui, alors en guerre avec le Mogol, n'eut aucun égard à ſes ſollicitations. Il eut quelque lueur d'eſpérance du côté de la Pologne. Le Miniſtre Vénitien propoſa à la Diete de ce Royaume de faire la paix avec les Coſaques, & de s'unir enſuite contre l'ennemi commun avec la République, qui offrit pour cela un ſubſide annuel de deux cents cinquante mille écus. Il y eut en effet entre les Polonois & les Coſaques quelques paroles d'accommodement; mais elles n'aboutirent à rien. La Pologne arma & défit les Coſaques dans un combat ſanglant. Les vaincus demanderent la paix, qui leur fut accordée à des conditions avantageuſes. Le Miniſtre Vénitien voulut alors reparler de la ligue avec la République; mais la défiance, toujours ſubſiſtante entre les deux Peuples, fit échouer la négociation. On ne put rien obtenir de la Cour d'Eſpagne. La Fran-

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ce, toujours dans les embarras d'une guerre civile, étoit hors d'état de rien entreprendre au-dehors, & de conserver même ses conquêtes. L'Espagne, qui fomentoit le trouble de ce Royaume par animosité & par représailles, reprit sur les François Piombino & Porto-Longoné. La République continua donc d'être abandonnée à ses propres forces.

Abus réformés à Venise.

Malgré les dépenses extraordinaires de la guerre, le Sénat voulut réparer certains abus qui s'étoient glissés dans l'administration intérieure. Il y a à Venise un bureau de crédit, qu'on nomme *la Banca del Giro*. Ce bureau, au lieu d'argent, délivre des billets, qui passent dans le commerce, & qui y sont reçus sur l'assurance de la foi publique. Ces billets s'étoient multipliés à un tel excès, que le prix de l'argent étoit haussé de plus d'un quart. Ce désordre occasionnoit un grand désavantage dans le commerce avec l'Etranger, & diminuoit considérablement le produit des impositions publiques. Le Sénat sentit la nécessité de baisser le prix de l'argent, & de le réduire à sa valeur réelle. Il rétablit la balance, en remboursant des billets de crédit jus-

qu'à la concurrence d'un million ; il crut ſagement que ce ſacrifice, qui diminuoit en apparence ſes reſſources, les augmenteroit effectivement, & l'expérience juſtifia ſon opinion. Dans toute adminiſtration de finances, ce n'eſt qu'en ſemant habilement, qu'on ſatisfait à la néceſſité de recueillir.

An. 1651.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Veniſe.

An. 1652.
Révolte à Candie.

La ville de Candie, foiblement attaquée par les Turcs, éprouva l'année ſuivante un fâcheux effet du mécontentement d'une partie de la Garniſon deſtinée à la défendre. Une troupe de ſoldats Albanois n'ayant pû obtenir une augmentation de paye, ſe révolta, s'empara de deux principaux baſtions, & menaça de les livrer à l'ennemi ; mais ces rebelles ne firent qu'exciter contr'eux l'indignation générale. Tous les autres ſoldats prirent les armes pour venger cette perfidie. Les habitans ſonnerent le tocſin ; tous, juſques aux femmes & aux enfans, accoururent dans le deſſein de faire main-baſſe ſur les Albanois révoltés, & les Commandans eurent plus de peine à modérer la fureur de cette multitude, qu'à réprimer l'inſolence des coupables. Ces traîtres, trop foibles pour réſiſter à tant de forces, mirent armes bas, &

An. 1652.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

demanderent pardon. On en pendit quelques-uns, on fit grace aux autres, & tout fut tranquille. Le Bacha Cusſein informé de ce qui ſe paſſoit dans la place, avoit fait avancer un corps de troupes juſques ſur le foſſé, pour profiter de cet événement; mais ce gros de Turcs fut repouſſé à coups de canon. La garniſon exécuta en même temps une ſortie, pourſuivit l'ennemi juſques dans ſon camp, lui enleva trois étendards, revint avec un bon nombre de priſonniers; & le Bacha, déchu de ſon eſpérance, n'oſa rien tenter de nouveau.

Suite des opérations navales.

François Barbaro avoit été envoyé avec dix-ſept vaiſſeaux pour garder le paſſage des Dardanelles. Il avoit à peine établi ſa croiſiere, que l'Amiral Ottoman parut avec trente-cinq galeres mal armées; il ſe diſpoſa à combattre cet ennemi, qui voyant ſa réſolution, rétrogada lâchement. Le Capitaine Général Foſcolo étoit en mer pour aller joindre la diviſion de Barbaro. Il força, en paſſant, l'iſle de Sciro, brûla la ville, démolit le château, en fit emporter le canon, mit tout le pays à contribution, & emmena cent ſoixante hommes pour recruter ſes chiourmes,

An. 1652. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Quelques jours après il fut assailli d'une violente tempête, qui submergea une de ses barques, & qui lui fit perdre une galere. Pour réparer les désordres occasionnés par cet accident, il fut obligé de retourner à Standia, où il ne tarda pas d'être joint par sept galeres de Malte, qu'il envoya en renfort à Barbaro, & qui prirent à la hauteur de Négrepont quatre frégates chargées pour la Canée. Les galeres de l'Eglise arriverent tard cette année en Sicile ; & apprenant que celles de Malte s'étoient lassées de les attendre, elles n'oserent aller plus avant, & reprirent la route de Civita-Vecchia.

Le Capitan Bacha, désespérant de s'ouvrir un passage par le détroit, se transporta avec des troupes & de l'argent sur la rive du continent, voisin de Ténédos. Il y trouva vingt-cinq galeres Barbaresques, sur lesquelles il s'embarqua. Le Capitaine Général Foscolo avoit alors remis à la voile, pour se porter aux Dardanelles. Il apprit en y arrivant l'embarquement de l'Amiral ennemi, & revira de bord pour le poursuivre. Il le rencontra à Tine, où un détachement de Turcs avoit fait descente, & saccageoit l'isle impuné-

An 1652.
FRANÇOIS MOLINO XCXIX Doge de Venise.

ment. L'approche de la flotte Vénitienne causa tant de terreur aux Infidèles, qu'ils se rembarquerent avec précipitation & désordre, laissant sur le rivage une partie de leurs soldats, & tout leur butin. Leur fuite ne put être assez prompte; une de leurs galeres fut abordée par la Commandante de Malte, & forcée de se rendre. Le Capitan Bacha fit force de voiles avec les autres, & eut le bonheur de se réfugier dans le port de Rhodes.

Aprés cette expédition les Maltois se retirerent. Foscolo divisa sa flotte en plusieurs escadres, qui profiterent d'un reste de beau temps pour faire des prises, & exiger des contributions de toutes les isles qui n'avoient point encore été soumises à cette contrainte. L'hiver survint, les vivres manquerent à Barbaro; il fut obligé de s'éloigner du détroit pour s'en procurer, & le Capitan Bacha trouva dans cette circonstance la liberté de retourner à Constantinople. Sur ces entrefaites un Noble Vénitien, nommé Louis Navagier, & ci-devant Capitaine de vaisseau, commit une perfidie, qui jusques-là n'avoit point eu d'exemple. Il avoit perdu beaucoup d'argent au jeu;

Perfidie d'un noble Vénitien.

An. 1652.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

il s'enfuit de l'isle de Zante, où il étoit employé, passa à Constantinople, & se fit Turc. On eut d'abord à la Porte pour ce transfuge l'espéce de considération attachée au rang qu'il avoit tenu, & aux services qu'on se croyoit en droit d'en attendre. ; mais on découvrit bientôt qu'il y avoit dans son caractere plus de légereté d'esprit que de vrai talent. On le méprisa, il se rendit suspect par une conduite bizarre, & le Grand-Visir lui fit trancher la tête. En lui finit honteusement l'illustre famille des Navagier, qui avoit donné dans tous les temps de grands sujets à la République. Ce nom, qu'il porta le dernier, reçut de lui sa premiere infamie. Sa désertion, & le mépris qui la suivit, sont un exemple des risques que l'on court, & du sort que l'on mérite lorsqu'on s'écarte des voies de l'honneur.

En Dalmatie tout se borna cette année à des pillages réciproques, & à la prise des châteaux de Clin & de Duaré, qui incommodoient beaucoup les Morlaques, & que les Vénitiens démolirent, après les avoir reçus à discrétion.

Dissensions dans le serrail.

La discorde continuoit d'agiter le

An 1652
FRANÇOIS MOLINO, XCXII. Doge de Venise.

Serrail. Les Miniſtres, placés & déplacés par la cabale, laiſſoient flotter au hazard les rênes du Gouvernement. Le Grand-Viſir fut dépoſé, & on donna ſa place à Achmet, Bacha du Caire. Les Vénitiens auroient tiré de grands avantages de cette agitation, s'ils avoient été ſecondés par les Puiſſances Chrétiennes; mais dans la ſituation critique où ils ſe trouvoient, ils reçurent pour tout ſecours deux cents mille ducats de la Cour d'Eſpagne, deux mille hommes du Duc de Parme, qu'ils furent chargés de ſoudoyer, & quelque argent de divers Seigneurs d'Italie. La France, où régnoit encore le délire de la Fronde, bien loin de ſecourir les Vénitiens, implora leur aſſiſtance pour ſauver Caſal, que les Eſpagnols reprirent ſur elle, pour le rendre au Duc de Mantoue. Le Sénat, qui vit ce changement ſans déplaiſir, donna de vains regrets aux malheurs de ce Royaume, où l'autorité chancelante entre les mains d'une Reine qui la compromettoit par foibleſſe, & d'un Miniſtre que l'on décrioit par eſprit de parti, cauſa en Eſpagne la perte de Barcelone, & celle de Dunkerque & de Graveſines dans les Pays-Bas.

An. 1653.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Ambassadeur de Venise envoyé à Constantinople.

Le poids d'une guerre qui avoit duré ſept années, & qui étoit bien éloignée de finir, devenoit de jour en jour plus accablant pour la République. La gloire, digne prix de ſa conſtance, ne la dédommageoit point de ce qu'elle perdoit chaque année d'hommes & d'argent. L'Ambaſſadeur de France à Conſtantinople avoit tenté plus d'une fois, depuis le renvoi du Baile, d'inſpirer des vues pacifiques aux Miniſtres de la Porte; mais ſes bons offices étoient arrêtés, parce que les Turcs ſe faiſoient un point d'honneur de ne pas céder. On délibéra dans le Sénat de renvoyer à Conſtantinople le Secrétaire Ballarini, qui y étoit connu & eſtimé, avec la ſeule commiſſion de ſonder le terrein, & de ſaiſir la premiere occaſion qui ſe préſenteroit de prendre, avec ſûreté, le caractere de Miniſtre de la République. La nouvelle qu'on reçut de diverſes avanies faites par la Porte aux Drogmans de Veniſe, ſuſpendit cette réſolution. On écrivit à l'Ambaſſadeur de France, & on le pria de ſçavoir des Miniſtres du Serrail, ſi dans le cas que la République voulût leur envoyer un Ambaſſadeur, ils lui accorderoient les

An. 1653
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

passeports & la sûreté nécessaires. La réponse fut aussi favorable qu'on pouvoit le désirer. On choisit aussi-tôt le Chevalier Jean Capello, qui avoit déja fait à Constantinople la fonction de Baile. On lui donna le caractere d'Ambassadeur extraordinaire, & il partit avec Ballarini, qui devoit lui servir de Secrétaire d'Ambassade.

Mauvais accueil qu'il y reçoit.

Arrivé à Cataro, il trouva une escorte, qui le conduisit jusques à la Capitale de l'Empire. Le nouveau Visir Achmet se hâta de l'appeller à son audience, pour sçavoir l'objet de sa mission. Capello s'y rendit, & y fut reçu avec le cérémonial accoutumé. Il parla du desir qu'avoit la République de rétablir l'ancienne intelligence avec la Porte, pourvû que la raison & l'équité dictassent les conditions de l'accommodement ; mais s'appercevant que le premier Ministre donnoit des marques d'indignation & de colere, il s'abstint d'entrer dans le détail, & se contentant de lui insinuer en termes généraux des idées de paix, il demanda du temps pour en mettre le projet par écrit. Achmet lui répondit durement, qu'il n'avoit qu'à se retirer tout de suite dans sa maison, écrire son projet, &

le lui rapporter le jour même. Capello obligé de céder à l'impatïence du Visir, lui porta quelques heures après un plan d'accommodement, qui consistoit à rétablir toutes choses comme elles étoient avant la guerre; mais Achmet fut si courroucé de cette témérité prétendue, que malgré les représentations de Capello, soutenues de tout le crédit de l'Ambassadeur de France, il lui déclara qu'il ne vouloit plus rien entendre, & lui ordonna de repartir le lendemain.

An. 1653. FRANÇOIS MOLINO, XCVIX. Doge de Venise.

Il fallut obéir. Cette dureté du Visir ne fut pas approuvée par les autres Ministres de la Porte. Ils lui firent entendre, qu'il étoit de leur intérêt d'avoir à Constantinople un Ministre de la République; & que c'étoit diminuer leurs avantages, que de se priver d'une pareille facilité pour la négociation, & d'éloigner une personne de cette conséquence, qui pouvoit dans le besoin servir d'ôtage. Cette représentation détermina le Visir à une violence encore plus injuste. Il envoya ordre au Bacha d'Andrinople d'arrêter l'Ambassadeur Capello, & de le mettre en prison. Il voulut excuser cette atteinte donnée audroit des gens, en

Il est mis en prison.

An. 1653.
FRANÇOIS MOLINO XCXIX. Doge de Venise.

écrivant au Sénat, que les propositions insolentes de son Ambassadeur avoient excité une si grande colère dans l'ame du jeune Sultan, que, semblable à un lionceau blessé, il menaçoit de déchirer quiconque entreprendroit de le retenir. Il exhortoit les Vénitiens, dans la même lettre, à céder la ville de Candie & les autres places, afin d'appaiser le courroux du Sultan, & d'obtenir de lui la paix; mais ce voile, jetté sur la barbarie de son procédé, ne diminua rien de l'horreur d'une détention ordonnée contre la foi d'un passeport, muni du sceau Impérial.

Désordre du Gouvernement à Constantinople.

L'Ambassadeur de France fit de vains efforts pour procurer la liberté de Capello. Le Grand-Visir Achmet n'eut pas le temps de prendre à cet égard une résolution décisive. Il avoit d'abord publié qu'il iroit en personne commander le siége de Candie. Ensuite réfléchissant qu'il ne lui convenoit pas de s'éloigner pendant la minorité du Sultan, il avoit pris le parti de rester à Constantinople. Ses ennemis lui firent un crime de ce changement; il lui vint un ordre du Serrail de céder sa place; & comme il parut résolu de s'y maintenir, on le fit étrangler. Son

ſucceſſeur fut un Derviche, nommé Méhémet, qui n'avoit aucune habitude des affaires. C'eſt ainſi que la partialité choiſit; & c'en eſt fait d'un Gouvernement, lorſqu'au lieu de faire choix des ſujets, conformément à ce qu'exigent les places, on perd de vûe cet intérêt général, pour ne s'occuper que de convenances particulieres.

An. 1653. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Veniſe.

Opérations navales.

La flotte Ottomane ſortit du détroit à la fin de l'hiver, & prévint le temps où l'on ſe diſpoſoit à lui barrer le paſſage. Le Capitaine Général Foſcolo, avec des forces inférieures, chaſſa hardiment ſur elle, & la pourſuivit juſques à Rhodes, où il lui préſenta en vain la bataille. Elle étoit commandée par un nouvel Amiral, qui avoit promis de réparer les lâchetés de ſon prédéceſſeur, & qui ne fit comme lui que ſe cacher de port en port, ſans oſer tenir la mer devant les Vénitiens. Ceux-ci pillerent & ravagerent la côte de Natolie pendant tout l'été; ce qui excita de ſi grands murmures à Conſtantinople, que l'Amiral Ottoman reçut de la Porte les ordres les plus menaçants. Il ſortit de ſa retraite vers la fin de Septembre, & entra dans le port de la Canée à la faveur d'un bon

An. 1653.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

vent. Il y débarqua des provisions, du canon, & trois mille hommes; fit attaquer le château de Selin, défendu par une poignée de gens; & malgré la foi d'une capitulation, qu'il avoit signée, il envoya à Constantinople la garnison chargée de fers.

Après s'être signalé par cet unique exploit, il eut le bonheur de se sauver à Constantinople, sans éprouver de fâcheuses rencontres. La flotte des Vénitiens, occupée à lever des contributions dans les isles de l'Archipel, & à détruire près de Malvoisie un fort qui protégeoit les secours destinés pour la Canée, manqua l'occasion d'arrêter & de combattre cet ennemi; & on en fut si mécontent à Venise, qu'on rappella le Capitaine Général Foscolo pour rendre le commandement au brave Léonard Mocénigo, qui l'avoit exercé les années précédentes avec tant de succès.

Démêlé des Vénitiens avec le Pape.

La République, engagée dans les embarras d'une guerre opiniâtre contre les Infidèles, n'auroit pas dû s'attendre à rencontrer de la part du Saint-Siége des oppositions. Innocent X profitoit de la circonstance pour s'attribuer de vaines prérogatives sur le Clergé Vé-

An. 1653. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

nitien ; & la résistance du Sénat étoit le prétexte dont il couvroit le refus d'envoyer ses galeres à Candie, une économie dèshonorante en étant le vrai motif Le droit de nommer aux Evêchés de l'Etat de Venise appartenoit au Pape par un usage, contre lequel le Sénat avoit plus d'une fois reclamé. Forcé, par les circonstances, à dissimuler cette atteinte donnée à son indépendance, il s'étoit contenté d'exiger que la proposition des sujets fût faite dans le Consistoire par les Cardinaux de la Nation. Innocent X avoit depuis peu chargé de cette proposition, pour quatre Eglises, des Cardinaux étrangers, & le Sénat s'y étoit opposé avec fermeté ; mais le Nonce de Sa Sainteté lui ayant représenté, que si les Vénitiens donnoient satisfaction au Pape sur cet article de peu de conséquence, ils le détermineroient à faire pour eux les plus grands efforts, le Sénat voulut bien, pour cette fois seulement, se désister de son opposition.

Les promesses faites par le Nonce n'eurent aucun effet. Il vaqua deux autres Evêchés, & Innocent fit faire la proposition par des Cardinaux qui n'étoient pas Vénitiens. Cette infidélité

An. 1653
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

irrita le Sénat; & il arrêta que la possession seroit refusée à tous les sujets promus suivant cette forme insolite. Plusieurs Membres du Sacré Collége oserent représenter au Pontife, qu'il prenoit mal son temps pour donner des mortifications aux Vénitiens; qu'au lieu de leur contester une prérogative indifférente, il devoit, à l'exemple de ses prédécesseurs, employer son autorité à sauver Candie, ce dernier boulevard de la Chrétienté; que si cette barrière étoit franchie par les Turcs, il n'y auroit plus de sûreté pour l'Italie; que les provinces de l'Etat Ecclésiastique, la ville de Rome, les autels des Saints Apôtres, les sépultures des Martyrs, tout ce que la Religion avoit de plus sacré, courroit risque de devenir la proie des Infidèles.

Il est suivi d'un accommodement.

Innocent rejettoit ces considérations, en se persuadant que le mal étoit moindre qu'on ne le faisoit, ou qu'il ne vivroit pas assez pour en être témoin; & il n'étoit pas fâché que les Vénitiens, par leur fermeté, qu'il qualifioit de désobéissance, lui fournissent un motif apparent d'éviter des dépenses auxquelles il répugnoit par caractere. Les Barberins, rentrés depuis peu en fa-

veur, se chargerent avec zèle de l'accommodement, & eurent le bonheur de le procurer. Le Sénat, sur la parole qu'ils lui donnerent que l'abus dont il se plaignoit seroit réformé, prit le parti de s'en rapporter au bon plaisir du Pape. Innocent se réserva à lui-même la proposition pour l'Evêché de Verone, & abandonna celle de toutes les autres Eglises vacantes au Cardinal Ottoboni. Les choses étant parvenues à ce point de conciliation, l'Ambassadeur de la République renouvella ses instances pour obtenir du Pape des secours; mais le vieux Pontife fut ferme à garder son argent, & sa bonne volonté se borna à accorder sur le Clergé Vénitien une décime extraordinaire, & dans ses propres Etats une levée de deux mille hommes.

An. 1653. FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Un luxe contraire aux Loix régnoit alors à Venise. Le caprice des modes étrangeres & ultramontaines avoit séduit la vanité des Citoyens, & le désordre avoit fait des progrès, parce qu'on avoit négligé de l'arrêter dès sa naissance. Les femmes naturellement portées à tout faire céder à leur goût pour la parure, avoient donné l'exemple. Celles des Nobles portoient ancien-

Abus réformés à Venise.

An. 1653. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

nement un habit particulier & modeste, qui les distinguoit des simples Citadines & des femmes de province. Leur chaussure très-haute, ajoûtoit une nouvelle grace à la légereté de leur taille, & on ne voyoit sur elles ni pierreries, ni dorure. Dans ces derniers temps quelques-unes hazarderent de substituer à ce vêtement simple les singularités des modes Françoises. La nouveauté donna lieu d'abord à quelques reproches, & fut bientôt suivie de toutes les autres, par émulation. L'usage des étoffes d'or & des diamants devenu commun; toutes sortes de recherches sur les formes des habits & des coëffures annoncerent les progrès d'un luxe qui n'auroit plus de bornes, si on ne se hâtoit de le réprimer.

Maintien des loix somptuaires.

Il y avoit à Venise une Magistrature ancienne chargée de faire observer à la rigueur les loix somptuaires; mais on éludoit la sévérité de ses jugements en appellant à d'autres Tribunaux, où la faveur faisoit trouver des raisons pour pallier le délit, & pour dispenser du châtiment. L'abus étoit devenu si général, que le Gouvernement crut qu'il ne pouvoit trop-tôt appliquer le re-

An. 1653.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

mède. On tint à ce ſujet une aſſemblée extraordinaire du Grand-Conſeil. Tous convinrent que le luxe, maladie dangereuſe dans toutes ſortes d'Etats, où elle corrompt encore plus de ſentiments qu'elle ne dérange de fortunes, étoit particulierement à craindre dans une République, dont la conſtitution eſt altérée par tout ce qui nuit à l'égalité; mais pluſieurs crurent que le changement des circonſtances exigeoit une modération à la rigueur des anciennes loix ſomptuaires; & on en propoſa de nouvelles, qui tenoient le milieu entre la ſévérité d'autrefois & la licence actuelle. En même temps il fut propoſé d'interdire le recours aux autres Tribunaux, & de former un Collége de ſept Sénateurs, à qui la connoiſſance des décrets rendus par les ſur-Intendants des pompes, ſeroit excluſivement dévolue, & qui en jugeroit ſommairement & ſans appel. André Triviſani, & Jean-André Paſqualigo s'oppoſerent de tout leur pouvoir à cet arrangement; mais il fut ſoutenu avec chaleur par Jacques Badouer; & Louis Molino, qui l'avoit propoſé, parla en ces termes.

» Je n'ignore point ce que l'on riſ-

An. 1653.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

» que en s'élevant contre les abus gé-
» néraux ; mais ils ſont ſi grands, que
» je ne puis me défendre, après en
» avoir long-temps gémi en ſecret,
» d'en manifeſter publiquement mon
» indignation. Ma raiſon ſe révolte
» contre cet ennemi domeſtique, qui
» conſume nos forces, en nous faiſant
» adopter tous les vices étrangers. Il
» eſt temps, ou jamais, de purger la
» Patrie de cette contagion. Quoi ! tan-
» dis que les Turcs envahiſſent nos
» villes & nos provinces, il faudra que
» le luxe dévore nos facultés ! Ce que
» nos peres ont ſtatué unanimement
» dans des temps de tranquillité &
» d'abondance, rencontrera des contra-
» dicteurs au milieu de la miſere pu-
» blique & des calamités d'une guerre
» que nous ſoutenons en nous épuiſant !
» Comment oſons-nous expoſer aux
» yeux d'une foule de ſoldats, cou-
» verts de pouſſiere & de ſang, l'o-
» dieux ſpectacle du luxe qui régne
» dans nos habits & dans nos feſtins ?
» Cette robe, marque honorable de
» l'Empire que nous partageons, a été
» ſagement imaginée par nos peres,
» qui par la modeſtie du vêtement ont
» voulu écarter de nous les vanités du

An 1653.
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

» dehors. Cet habit simple & unifor-
» me est une leçon qui nous avertit
» de mettre de la simplicité dans nos
» mœurs, de la modération dans nos
» desirs, que nos fortunes sont le pa-
» trimoine de la Patrie, qu'elles doi-
» vent servir, non à nos voluptés, mais
» à ses besoins. Vainement prodi-
» guons-nous pour elle notre sang, si
» nous lui refusons, si nous dissipons
» en vanités folles, des biens que nous
» tenons de la faveur du Ciel ou de
» notre industrie; mais il ne suffit pas
» de nous interdire le luxe à nous-
» mêmes. Pour quoi souffrons-nous
» que nos femmes, qui ne devroient
» se distinguer que par la vertu, veuil-
» lent se faire remarquer par la ma-
» gnificence des vêtements? Cet or,
» ces diamants qui les couvrent, sont
» pour nous les liens de l'esclavage le
» plus honteux. Ils nous rendent tri-
» butaires d'une foule de Nations, qui
» nous vendent au plus haut prix ces
» funestes amorces de la vanité. Ils
» renversent parmi nous les régles de
» l'honneur & de la bienséance. Ils
» introduisent abus sur abus. Ils nous
» font perdre insensiblement ce carac-
» tere mâle, sans lequel il n'est point

An. 1653.
François Molino, XCIX. Doge de Venise.

» de citoyens. Les loix contre le luxe » sont utiles aux maris & retiennent » les femmes dans les bornes de l'hon- » nêteté. Faites pour maintenir l'éga- » lité, les contredire, c'est marquer » une ambition coupable. Considérons » combien ce délit, que l'on regarde » comme léger, a de dangers pour l'E- » tat & pour les Particuliers. Le luxe » offense nos anciennes loix, qui sont » le principe de notre sûreté & de no- » tre gloire; il enleve à la Patrie ses » ressources; il altere l'égalité des con- » ditions & des rangs; il change le » prix des métaux les plus rares en » une valeur d'opinion, qui double » dans la main des ouvriers par le » simple changement de forme. Il ac- » coutume à préférer l'imaginaire au » solide & à faire prépondérer des » goûts frivoles sur l'austere devoir. » Contre un mal de cette nature, com- » ment peut-on se plaindre de la du- » reté du remède? Un Tribunal char- » gé d'opposer un frein à ces excès, » est-ce une nouveauté qu'on puisse » blâmer? Si la menace ne suffit pas » pour contenir ce monstre, il faut » employer les chaînes. Les ménage- » ments donneront plus d'étendue à

» la licence. Le vice paſſera en coutu- An. 1653.
» me, il ſera applaudi, il deviendra
» preſque une vertu «.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

La véhémence de ce diſcours fit paſſer la nouvelle loi. Elle eut quelque temps l'avantage de réprimer les abus les plus révoltants; mais c'eſt le ſort de tout ce qui gêne la vanité, de ſe ſoutenir avec peine. On attache au luxe une fauſſe idée de magnificence. Cette opinion l'emporte ſur la loi; & pour un ſage qui mépriſe cette faſtueuſe repréſentation, il y a cent inſenſés qui en ſont la dupe. On a ſouvent renouvellé à Veniſe les loix contre le luxe; c'eſt une preuve que les tranſgreſſions n'y ont pas ceſſé.

An. 1654.

Opérations navales.

L'année ſuivante, les Généraux de la République échouerent en Dalmatie, contre le château de Clin que les Turcs avoient rétabli. Tandis que Léonard Mocénigo alloit reprendre le commandement de la flotte dans l'Archipel, Joſeph Delfino ſe porta aux Dardanelles avec une diviſion de ſeize vaiſſeaux, de deux galéaſſes & de huit galères. Les Turcs ſemblables à des hommes que le jeu maltraite, & qui cherchent à mettre de leur côté le haſard en changeant ſes inſtrumens avoient

An. 1654.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX Doge de Venise.

choisi pour leur nouvel Amiral, Amurat, Bacha de Bude; & le jeune Sultan lui avoit ordonné, sous peine de la vie, de forcer le passage du détroit. Il se présenta le 6 Juillet à la faveur d'un bon vent à la tête de soixante-quinze, tant galères que vaisseaux. Trente-deux bâtiments Barbaresques, qui avoient eu ordre de le joindre, étoient à l'ancre en-deçà du détroit. Delfino malgré la supériorité de l'ennemi, & bravant le risque de se mettre entre deux feux, ordonna à ses vaisseaux d'accrocher chacun une de ses galères, afin qu'ils pussent être remorqués au besoin; & lorsque l'avant-garde de la flotte Turque auroit passé, de fondre tous ensemble sur elle à la faveur du vent & de la marée. Cet ordre fut mal exécuté. Douze de ses vaisseaux prévinrent le signal dont on étoit convenu, & furent emportés par la force des courants au-delà du détroit avec six galères qu'ils traînoient après eux. Le reste tint ferme & essuya bientôt les plus grands efforts de l'ennemi. Une galère qui n'avoit pas eu le temps de se mettre à couvert derriere les gros vaisseaux, fut enveloppée par une multitude de galères Turques & forcée de se

Combat naval dans le détroit.

se rendre après un combat opiniâtre & sanglant. Le vaisseau de Daniel Morosini, entouré de même par les Turcs, se débarrassa par la vivacité de son feu, prit même une des sultanes ; mais l'ennemi ne pouvant souffrir l'ignominie de cette prise fit des efforts extraordinaires pour la ravoir, & ne pouvant y parvenir, il y mit le feu. L'embrâsement de la sultane se communiqua au vaisseau Vénitien & le fit sauter. Morosini qui s'étoit jetté dans la chaloupe avec une partie de son équipage, donna dans les bâtiments ennemis & fut fait prisonnier. Le vaisseau de Sébastien Molino eut le même sort. Les deux galéasses & le vaisseau d'Antoine Zéno eurent le bonheur de se sauver de la mêlée. Le plus terrible combat fut celui que Delfino soutint avec son vaisseau aidé d'une seule galère, contre quatre gros vaisseaux & deux sultanes. Sa galère criblée de coups de canon, fut bientôt réduite en un si mauvais état, qu'il en retira l'équipage & y mit le feu. Resté seul avec son vaisseau, il se battit en désespéré contre une multitude de navires qui l'entouroient. Il perdit ses mâts, ses voiles & son gouvernail. Il

An. 1654.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Bravoure sans exemple de Delfino.

An. 1654. FRANÇOIS MOLINO XCXIX. Doge de Venise.

fut percé de plusieurs coups à fleur d'eau, & il sortit du canal au milieu de la flotte ennemie, faisant sur elle un feu continuel qui la força de lui laisser le champ libre. Son vaisseau qui ne pouvoit plus manœuvrer fut poussé à la Côte. Il jetta une ancre, & se radouba à la hâte pour recommencer le combat. Il apperçut à quelque distance une multitude de galères qui s'approchoient pour le canonner. Il fit jurer à ses matelots & à ses soldats, qu'ils mourroient tous plutôt que de se rendre, & qu'en derniere extrémité, ils mettroient le feu aux poudres pour ne pas être pris. Tout de suite il leve l'ancre, il attaque la Capitane des Turcs, l'aborde & la soumet. Quatorze vaisseaux ennemis viennent pour la délivrer. Delfino la désarme & l'abandonne. Il avoit pour toutes voiles quelques linceuls & des morceaux de drap, il passe au travers des ennemis & va joindre sa division, qui l'ayant vû si long-temps exposé au feu des Turcs, & le croyant perdu, avoit déja choisi le plus ancien de ses subalternes pour la commander. Dès qu'on le découvrit, on mit en panne pour l'attendre, & on le reçut avec

toute la joie que pouvoit inſpirer la preuve de valeur ſans exemple qu'il venoit de donner.

An. 1654.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Veniſe.

Le Capitan Bacha s'étoit retiré ſur la côte de Natolie, près des ruines de Troye, avec trois mille hommes de perte, deux de ſes vaiſſeaux brûlés, & pluſieurs de ſes galères miſes hors de combat. Delfino voulut dès le lendemain ſe porter ſur cet ennemi & recommencer la bataille; mais le vent contraire s'y oppoſa. Il avoit eu ſur ſon bord cent hommes tués & des bleſſés en grand nombre. Cela joint aux bâtimens qui avoient péri, formoit une perte légere en comparaiſon de la gloire qu'il avoit acquiſe dans un combat ſi diſproportionné. On chanta le *Te Deum* à Veniſe. Les Turcs célébrerent avec encore plus de pompe le prétendu triomphe de leur flotte, qui fut obligée de perdre un mois entier à Métélin, pour ſe refaire des maux qu'elle avoit ſoufferts.

Amurat partit enfin, & après avoir ravagé en paſſant l'iſle de Tine, il fut bientôt rencontré par la flotte Vénitienne dont Mocénigo venoit de prendre le commandement. Il ſe mit en ordre de bataille; mais ſur le point

An. 1654.
FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

d'engager le combat, l'ennemi prit la fuite à toutes voiles & se retira à Métélin, laissant huit de ses vaisseaux dispersés, dont un fut enlevé près de Cérigo par les galères de Malte qui venoient joindre les Vénitiens.

L'Amiral Turc avoit évité sa défaite, mais il n'avoit pas rempli le principal objet de sa mission, qui étoit de porter du secours à la Canée. Pour satisfaire à ce devoir avec moins de risque, il laissa ses gros vaisseaux à Foschies, & remit en mer avec trente galères des meilleures voilieres. Il n'étoit qu'à quelques milles de l'isle de Candie, lorsqu'il entendit les saluts de canon, qui annonçoient la jonction de l'escadre de Malte à la flotte de Venise. Il revira de bord sur le champ & se porta à Volo pour y charger du biscuit. Le Capitaine-Général Mocénigo, informé de ses mouvemens, se posta à la hauteur de l'isle d'Andro pour l'attendre au passage. Ayant appris ensuite que le projet de l'ennemi étoit d'aller à Rhodes, il s'avança jusqu'à Nio, où il fut trompé par les manœuvres incertaines d'Amurat. Cet Amiral lui ayant donné assez habilement le change, se porta rapi-

dement à Paléo-Castro dans l'isle de Candie, débarqua bien vîte des soldats & des provisions, n'eut qu'une courte conférence avec le Bacha Cussein, retourna avec la même rapidité aux Dardanelles, passa le détroit & se trouva en sureté à Constantinople.

An. 1654.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

Le chagrin qu'eut Mocénigo de n'avoir pas réussi à empêcher l'arrivée des secours ennemis, le fit tomber malade. On le transporta à Candie, où il mourut âgé de soixante-onze ans. Sa modestie naturelle ne laissa découvrir que très-tard les grands talents qu'il avoit reçus de la nature. Il avoit peu servi, lorsqu'on hazarda de lui donner le commandement en chef des armées navales. Ses succès furent bien au-dessus de l'attente qu'on avoit fondée sur son zèle pour la Patrie. Il montra une capacité, qui, prenant sa source dans la sublimité de son génie & dans la noblesse de ses sentimens, lui fit franchir tout à coup, entre l'essai & la perfection, l'intervalle que les autres ne parcourent que par une longue expérience. On donna à sa mort des larmes d'autant plus sinceres, qu'il avoit accoutumé tous les Citoyens à

Mort du Capitaine-Général Mocénigo.

An. 1654
FRANÇOIS MOLINO, XCIX. Doge de Venise.

Accident arrivé à Jean Capello dans sa prison.

regarder sa conservation comme le salut de l'Etat.

L'Ambassadeur Capello languissoit dans sa prison à Andrinople. Le Sénat, pour lui en adoucir les rigueurs, l'avoit élevé à la dignité de Procurateur de Saint-Marc, & ne cessoit d'agir auprès de M. de la Haye, Ambassadeur de France à la Porte, pour obtenir sa délivrance. Ce Ministre la sollicitoit avec zèle, sans pouvoir vaincre l'opiniâtreté du Visir. Le malheureux Capello, dont la détention avoit affoibli le corps & un peu troublé l'esprit, s'imagina une nuit dans l'inquiétude d'un sommeil agité, que des bourreaux entroient dans sa prison pour l'étrangler. Ce songe fit sur lui une impression si vive, qu'il se donna plusieurs coups de couteau, dont il ne fut pourtant que légerement blessé. Le Sénat, informé de cet accident, en eut tant de pitié, qu'il lui envoya permission de retourner à Venise aussitôt que la Porte l'auroit élargi, avec le pouvoir de remettre sa commission au Secrétaire Ballarini. Les Turcs eux-mêmes blâmoient hautement le Grand-Visir d'en user avec tant de rigueur,

An. 1654. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

vis-à-vis d'un homme qui n'étoit venu que ſur la foi publique ; & Méhémet étoit déja déterminé à lui rendre la liberté, lorſqu'il fut ſurpris d'une attaque d'apopléxie dont il mourut. Les intrigues du Serrail pour le choix du ſucceſſeur prirent du temps. La faction des Spahis fit nommer Iplir Bacha d'Alep ; & en attendant qu'il pût venir prendre poſſeſſion de ſa nouvelle dignité, la captivité de Capello fut prolongée.

Le Sénat réclame l'appui de Cromvvel.

La paix entre l'Angleterre & la Hollande venoit de ſe faire, & Cromwel à qui tout avoit réuſſi juſques-là, ſous le nom modeſte de Protecteur, cachoit les prétentions & le jeu du plus fier deſpote. La République réclama ſon aſſiſtance ; & il répondit, que l'envoi de cent quarante vaiſſeaux qu'il devoit faire dans la Méditerranée pour châtier les corſaires de Barbarie, opéreroit une diverſion favorable aux Vénitiens, & déſavantageuſe pour les Turcs. Les troubles de la France étoient appaiſés, mais la guerre continuoit entre cette Couronne & celle d'Eſpagne, & tenoit leurs forces employées de maniere à ôter à la République toute eſpérance. L'Empereur,

An. 1654.

FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

occupé à faire élire son fils Ferdinand, Roi des Romains, qui mourut peu de temps après son élection, & à resserrer les nœuds de son alliance avec la Reine Christine de Suéde, qui céda bientôt après sa couronne à Charles Gustave, Prince Palatin, voyoit avec indifférence l'embarras des Vénitiens.

An. 1655.

Mort d'Innocent X; Alexandre lui succede.

Le Pape Innocent X mourut au commencement de l'année suivante. Le conclave qui suivit se trouva assez long-temps partagé entre deux factions, dont l'une portoit le Cardinal Jules Sacchetti, & l'autre le Cardinal Fabio Chigi. Le premier étoit un homme sage & vertueux; mais il avoit contre lui l'Espagne, qui, l'ayant déja exclus une fois à cause de son attachement pour la France, vouloit maintenir son exclusion. Le second joignoit à une vertu aussi apparente une capacité plus réelle dont il avoit donné des preuves dans le congrès de Munster; mais le Cardinal Mazarin s'opposoit à son élection, le supposant mal disposé pour lui & pour la France. Le Sacré Collége souffroit impatiemment le droit nouveau que les Puissances s'étoient attribué pour l'exclusion des sujets qui leur déplaisoient, & prétendoit rejet-

An. 1655. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

ter cette prérogative, comme contraire à la dignité & à la liberté du conclave; mais comme les intérêts particuliers influent beaucoup ſur la politique artificieuſe & timide des Cardinaux, ils murmuroient contre la peſanteur de ce joug ſans oſer le ſecouer. Leur manége leva les obſtacles qui les empêchoient de voter en faveur du Cardinal Chigi. Il fut élu le 7 Avril & prit le nom d'Alexandre VII.

Avant ſon élection & pendant la durée du conclave, il avoit été l'auteur & le rédacteur d'un decret, qui obligeoit le futur Pontife à joindre tous les ans les galères de l'Egliſe à celles de Malte pour la défenſe de Candie, & à y envoyer trois mille ſoldats, indépendamment des ſecours des autres Puiſſances chrétiennes qu'il ſeroit chargé de ſolliciter. Lorſqu'il fut élu, il affecta de marcher ſur les traces de ſes plus ſaints prédéceſſeurs, il éloigna de lui tous ſes parents. Il fit mettre dans ſon cabinet un cercueil & quantité de choſes qui tendoient à l'avertir continuellement qu'il étoit mortel. Tous ſes diſcours ne reſpirerent que la piété & le détachement de tout intérêt humain. Ces apparences n'é-

An. 1655. FRANÇOIS MOLINO, XCXIX. Doge de Venise.

toient point celles de la vertu qui eſt ſimple & n'affecte rien. Loin que ſa conduite répondit à ces heureux commencemens, on ne tarda pas à découvrir en lui toutes les foibleſſes des Papes les plus attachés à leur intérêt particulier ; & l'Europe dont il avoit excité l'attente ne vit en lui qu'un homme ordinaire.

Charles Contarini, 100e Doge.

La mort du Doge, François Molino, ſuivit de près celle d'Innocent X. Molino ſe rendit recommandable par une grande application aux affaires, par beaucoup de ſageſſe & de modération. Son unique défaut fut une certaine dureté dans les manieres & dans les propos, dont il avoit contracté l'habitude dans les emplois militaires qu'il avoit exercés ſur terre & ſur mer ; mais on eſt bien près de la perfection, quand on ne donne lieu qu'à des reproches de cette nature. Son ſucceſſeur fut Charles Contarini.

La mort de Léonard Mocénigo avoit laiſſé vacante la place de Capitaine-Général. Elle fut donnée à Jérôme Foſcarini, Procurateur de Saint-Marc, qui avoit commandé en Dalmatie, & qui joignoit à un génie très-actif une attention ſévere pour la diſ-

cipline. Il partit à la fin de Février avec une escadre & des troupes.

An. 1655.

CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

Opérations navales.

La flotte de la République étoit restée aux ordres du Provéditeur François Morosini. Dès qu'il put mettre en mer, il se porta sur l'isle d'Egene, qui servoit de retraite à tous les petits bâtimens chargés pour la Canée. Il força la ville & le château, les démolit, brûla toutes les barques qui étoient dans le port, tira de grosses contributions des habitans, & en condamna trois cents à la rame. De-là, après avoir longé la côte de Macédoine & enlevé tous les navires qui se trouverent dans ce parage, il se présenta devant Volo où les Turcs avoient leurs fours & de gros magasins de vivres. Il fit escalader la place, & tous les habitans prirent la fuite. Le Bacha avec une poignée de soldats résista quelque temps dans le château & l'abandonna. Tout ce qui n'eut pas le temps de se sauver, périt par le fer ou fut condamné à l'esclavage. Morosini trouva dans les magasins quatre millions de livres de biscuit; il en embarqua une partie & brûla le reste. Il fit enlever toutes les poudres avec vingt-sept piéces de canon, détruisit les fours, les magasins, la mosquée,

An. 1655.
CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

une partie des maisons & toutes les fortifications du port. Il remit à la voile, força en passant l'isle de Schiatto à payer contribution, & se rendit aux Dardanelles au commencement d'Avril. Comme la flotte ennemie n'avoit point encore appareillé, il laissa dans cette croisiere Lazare Mocénigo avec une escadre de vaisseaux, & revira de bord pour aller à la rencontre du nouveau Capitaine-Général. Il le trouva près de l'isle d'Andro dangéreusement malade d'une fievre maligne dont il mourut le 5 Mai. Ainsi, tous les projets formés par Foscarini s'évanouirent, & le défaut de Commandant en chef servit à faire retomber les opérations dans l'incertitude & dans la langueur.

Les affaires des Turcs souffroient encore davantage des révolutions continuelles de leur ministere. A peine le Bacha d'Alep avoit-il pris possession de la charge de Grand-Visir, avec le dessein d'opposer aux abus une rigueur inflexible, qu'il fut étranglé dans le Serrail. Les Janissaires, dont la faction avoit repris le dessus, proclamerent Amurat ci-devant Capitan Bacha, & le commandement de la flotte Otto-

An. 1655.
CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

mane fut donné à Mustapha, lequel pressé par les ordres du jeune Sultan & du nouveau Visir, appareilla au commencement de Juin, & parut aux Dardanelles à la tête de plus de cent voiles. Lazare Mocénigo, chargé de lui disputer le passage, avoit reçu du renfort, & sa division étoit composée de six galères, quatre galéasses & trente vaisseaux portés en divers endroits du canal. Il avoit ordonné à ses Capitaines de tenir ferme dans leurs postes, de canonner l'ennemi sans s'ébranler, & lorsqu'il seroit arrivé dans la partie la plus étroite du canal, de démarer tous ensemble pour le charger.

Combat naval dans le détroit. Victoire des Vénitiens.

L'Amiral Ottoman entra courageusement dans le canal. Les Barbaresques étoient en-deçà comme les années précédentes, à portée de le soutenir & de se joindre à lui. Les Vénitiens laisserent approcher son avant-garde, & lorsqu'elle fut à la portée du canon, ils lui firent une si furieuse décharge, qu'elle rompit sa ligne. Le reste de la flotte accourut & ne fit qu'augmenter le desordre. Les Vénitiens leverent leurs ancres & la mêlée commença. Le vaisseau de Mustapha

An. 1655. CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

fut criblé de coups de canon, une des sultanes coula à fond, & une galère ennemie sauta dans ce premier choc. Mustapha se sauva de la mêlée avec une partie de ses galères; laissant les autres à la merci des Vénitiens, qui les fracasserent & les mirent en piéces. Trois grands vaisseaux furent obligés de se rendre à eux, onze périrent par les flammes, neuf autres bâtimens à demi brûlés furent engloutis par les eaux; plusieurs échouerent, & il n'en échappa qu'un petit nombre qui allerent joindre en très-mauvais état leur Capitan-Bacha dans le port de Fochies. Le combat avoit duré six heures, & il ne finit qu'à la nuit. Les Vénitiens ne perdirent qu'un seul de leurs vaisseaux qui avoient pris feu, & ils n'eurent sur tous leurs autres bâtiments que deux cents morts & autant de blessés. Le brave Mocénigo montra que s'il sçavoit vaincre, il sçavoit profiter de la victoire. Dès le lendemain il se présenta devant Fochies pour achever de détruire les débris de la flotte ennemie; mais le timide Capitan-Bacha se tenant soigneusement renfermé dans ce port, dont l'entrée étoit défendue par deux bons châteaux, Mocénigo ne

put faire autre chose que de l'y bloquer & de l'empêcher de porter du secours à Malvoisie attaquée par le Provéditeur Morosini.

An. 1655.
CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

Blocus de Malvoisie.

Cette place située sur la côte orientale de la Morée, étoit l'endroit où l'on rassembloit le plus de bâtiments pour porter du secours à la Canée. Séparée du continent par un canal, elle étoit peu accessible aux attaques. Morosini, qui avoit reçu depuis peu les escadres auxiliaires de l'Eglise & de Malte, entreprit d'en faire le siége malgré ses difficultés. Ses troupes débarquées sur le continent & ses galères distribuées autour de la rade formerent l'investissement. La place élevée sur un rocher escarpé n'avoit rien à craindre du canon de la flotte Vénitienne; & Morosini manquant de ressources pour une attaque réguliere, prit le parti de la tenir bloquée & de l'affamer. Le Grand-Visir, informé du danger qui la menaçoit, fit partir deux Bachas avec une armée pour opérer sa délivrance; mais comme cette armée avoit plus de cent soixante lieues à faire pour arriver, il envoya couriers sur couriers au Capitan-Bacha, pour le presser de voler à son secours. Mus-

An. 1655.
CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

tapha, à qui il restoit quarante galères, étoit retenu par la difficulté de se procurer du biscuit, cette denrée étant devenue très-rare depuis le sac de la ville de Volo. Il ne pouvoit sortir du port de Foschies sans tomber dans les piéges de Lazare Mocénigo, qui avoit pris le large tout exprès pour faciliter sa sortie, & qui l'attendoit à une certaine hauteur pour lui livrer un nouveau combat.

Ces considérations l'empêcherent d'obéir aux ordres pressants qu'il recevoit du Serrail. Tout ce qu'il osa tenter, fut d'envoyer quelques troupes & un peu d'argent que les galères de Barbarie transporterent furtivement à la Canée, & de se retirer lui-même à Constantinople lorsque l'hiver fut venu.

Le blocus d'une place, comme Malvoisie, ne pouvoit durer qu'autant que la saison permettroit de tenir la mer. Dès que les vents du mois d'Octobre commencerent à souffler, Morosini fut obligé de ramener la flotte à Candie, les escadres auxiliaires reprirent la route de leurs ports; & cette campagne qui avoit commencé par une victoire des plus signalées, finit

An. 1655. CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

comme toutes les précédentes dans l'indécision.

Négociation à Constantinople, sans succès.

L'Ambassadeur de France avoit enfin obtenu du nouveau Grand-Visir, la liberté de Capello & du Secrétaire Ballarini. Il fut convenu qu'on les rappelleroit à Constantinople pour écouter leurs propositions. Capello qui étoit malade ne put faire le voyage. Le seul Ballarini partit d'Andrinople & eut audience du Grand-Visir. Il proposa une restitution réciproque & sans réserve. Elle fut rejettée; mais Amurat lui laissa entrevoir, qu'on pourroit s'accommoder en laissant les possessions respectives dans leur état actuel. Ce commencement de négociation fut arrêté par une nouvelle révolte des Spahis, qui firent en Natolie de nombreux attroupemens, se plaignant du mauvais gouvernement & demandant qu'on en punît les auteurs. La déposition d'Amurat fut la suite de ce soulevement. On donna sa place à Soliman, homme foible, qui ne sçavoit qu'user de souplesse & se soumettre à toutes les fantaisies des Sultanes dominantes dans l'intérieur du Serrail.

Les Vénitiens ne pouvant traiter avec solidité dans une Cour dont le

An. 1655.
CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

systême changeoit perpétuellement, désespérerent de la paix & firent les plus vives instances auprès d'Alexandre VII, pour l'engager à remplir dans toute leur étendue les intentions qu'il avoit d'abord manifestées en leur faveur. Alexandre ne leur avoit donné cette année que quatre de ses galères. Il avoit trouvé divers prétextes pour s'abstenir de l'envoi des trois mille hommes, contre la foi du decret dont nous avons parlé plus haut. Il promit de plus grands secours pour l'année suivante. Il écrivit divers brefs aux Puissances Chrétiennes, & il n'en reçut que les témoignages d'un zèle infructueux.

Affaires étrangeres.

La France, depuis la cessation des troubles qui l'avoient agitée, reprenoit son ancienne supériorité sur l'Espagne, qui affoiblie moins par les pertes qu'elle avoit essuyées, que pat les vices de son administration, demandoit à l'Empereur ou son secours contre la France, ou sa médiation pour en obtenir la paix, en le menaçant de terminer ses embarras par le mariage de l'Infante son héritiere avec Louis XIV. Ferdinand III se croyant très-assuré qu'on ne prendroit jamais

le parti de donner l'héritiere de l'Espagne à un Prince rival de la Maison d'Autriche, laissoit crier la Cour de Madrid, pour donner toute son attention à l'entreprise du nouveau Roi de Suède sur la Pologne. Tandis que la Reine Christine traînoit dans diverses parties de l'Europe le spectacle de son abdication, & ne montroit par-tout sous un vain dehors de philosophie, que les ridicules prétentions d'un caractere vain & bizarre, Charles Gustave enlevoit la Pologne & la Lithuanie au Roi Casimir, & menaçoit d'une invasion les Etats voisins de la Maison d'Autriche, agissant de concert avec Cromwel, qui dans ce même temps enlevoit la Jamaïque aux Espagnols. Ces mouvements excités, ou du moins fomentés par la France, augmentoient l'inapplication des Puissances Chrétiennes à la guerre des Vénitiens contre les Turcs.

An. 1655. CHARLES CONTARINI, C. Doge de Venise.

Le Doge, Charles Contarini, mourut au commencement de l'année suivante. Il fut remplacé par François Cornaro, qui n'ayant survécu que peu de jours à son élection, eut pour successeur Bertucce Valier.

An. 1656. François Cornaro, 101 Doge. Bertucce Valier, 102 Doge.

Laurent Marcello récemment élevé

An. 1656.

FRANÇOIS CORNARO, C I. Doge de Venise.

BERTUCCE VALIER, C II.

à la dignité de Capitaine-Général des armées navales, étoit arrivé à Candie. Il ſe rendit à la fin de Mai aux Dardanelles avec vingt-cinq vaiſſeaux, vingt-quatre galères & ſept galéaſſes. Le miniſtere Ottoman étoit livré de plus en plus à l'eſprit de diſcorde. Le Grand-Viſir Amurat fut dépoſé, & on donna ſa place à Cuſſein, Bacha de la Canée. Ce n'étoit qu'un piége qu'on lui tendoit pour l'attirer à Conſtantinople, & lui faire ſubir la peine des lenteurs qu'on lui reprochoit, & qu'on attribuoit à ſa mauvaiſe volonté, tandis qu'elles avoient leur unique principe dans les déſordres du gouvernement qui le mettoient dans l'impuiſſance d'agir.

Troubles à Conſtantinople.

A peine eut-on dépêché le courier qui lui portoit la nouvelle de ſa promotion, qu'il s'éleva un nouveau tumulte à Conſtantinople. Trente mille Janiſſaires entourerent le Serrail, & demanderent à parler au Sultan. Le jeune Mahomet IV ſe préſenta à une fenêtre. Ces mutins, après avoir fait les plus vives déclamations contre les mauvais Miniſtres à qui il donnoit ſa confiance, demanderent qu'on leur livrât la Sultane mere, le Viſir qui ve-

noit d'être dépofé, le Mufti, le Chiflaraga, & quarante autres dont ils avoient écrit les noms fur une lifte. Mahomet, les larmes aux yeux, demanda grace pour fa mere ; on voulut bien la lui accorder, & il abandonna tous les autres à la fureur des foldats. Ils exigerent qu'on rappellât le courier qui avoit été envoyé au Bacha Cuffein, & firent nommer à fa place un homme de leur parti nommé Zurnaffan, qu'ils dépoferent quelques jours après pour lui en fubftituer un autre nommé Sciaus. Le Sultan fe défit de celui-ci par le poifon, & Méhemet, Bacha de Damas, lui fuccéda. De nouvelles intrigues du Serrail femerent la divifion parmi les foldats rebelles. Les deux partis fe chargerent avec fureur, & il en périt un grand nombre. L'excès du défordre fit fentir aux plus mal intentionnés, la néceffité de le faire ceffer; & après deux mois de foulevements & de maffacres, le calme parut entierement rétabli.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venife.

On en profita pour faire partir la flotte Ottomane forte de quatre-vingt-dix-huit, tant galères que vaiffeaux, aux ordres de Sinan Bacha. Il entra le 26 Juin en ordre de bataille dans

Combat naval dans le détroit. Les Turcs entierement défaits.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

le canal ; & fit donner le ſignal du combat par pluſieurs volées de canon, tirées des deux châteaux & de quelques nouvelles batteries établies à leur voiſinage. Auſſitôt la flotte Vénitienne leva ſes ancres, courut à l'ennemi, & la mêlée commença. Marcello avoit fait ſa diſpoſition de maniere que ſa ligne occupoit toute la longueur du canal, & un vent favorable l'aida à ſe ſoutenir contre la force du courant. Son attaque fut terrible, & tous ſes Capitaines s'y porterent avec une ardeur qui étoit un sûr garant de la victoire. Le Capitaine-Général, engagé dans le plus fort de la mêlée, avoit déja pris un des plus gros vaiſſeaux de l'ennemi ; il étoit ſur le point d'en prendre un autre, lorſqu'il reçut un coup de canon dans les reins qui l'étendit roide mort. Jean Marcello, ſon Lieutenant & ſon parent, fait couvrir le cadavre, empêche qu'on ne donne avis de cet accident & continue le combat. Les Turcs aux abois & abandonnés de leur Amiral, qui avoit pris la fuite avec quatorze galères, ſe jettent la plûpart ou à l'eau ou dans leurs chaloupes pour gagner la terre. Treize de leurs galères & onze de

leurs gros vaiſſeaux ſont forcés de ſe rendre aux Vénitiens. Tous les autres ou échouent ſur la côte, ou reſtent désemparés au milieu des flots; en ſorte que les vainqueurs demeurent maîtres de quatre-vingt-quatre navires de toute grandeur.

An. 1656. FRANÇOIS VALIER, CII. Doge de Veniſe.

La nuit fit ceſſer le combat; le lendemain à la pointe du jour, les Vénitiens enleverent de leurs priſes tout le canon & toutes les munitions, & mirent le feu à tous les bâtiments qui avoient perdu leurs manœuvres. Ils emmenerent plus de cinq mille priſonniers. On compta du côté des Turcs plus de dix mille morts. Les Vénitiens n'eurent que trois cents hommes tués & à-peu-près autant de bleſſés. La perte de leur Général fut l'accident qui leur cauſa le plus d'affliction. Le vaiſſeau de Lazare Mocénigo avoit beaucoup ſouffert & étoit échoué ſur un rocher. On le déſarma & on y mit le feu. Deux autres vaiſſeaux avoient péri dans le combat par les flammes; mais on avoit eu le temps d'en retirer les équipages.

Lazare Mocénigo, qui avoit perdu un œil dans l'action, porta à Veniſe la nouvelle de cette grande victoire.

An. 1656.

BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Le Sénat en fit rendre à Dieu de solemnelles actions de graces. Les obséques de Laurent Marcello furent célébrées avec une pompe extraordinaire. On donna diverses récompenses à ses freres & à ses neveux, ainsi qu'à tous les Officiers qui s'étoient distingués dans le combat; & lorsqu'il fut question d'élire un nouveau Capitaine-Général, toutes les voix se réunirent en faveur de Lazare Mocénigo.

Terreur à Constantinople.

La terreur étoit à l'excès dans la capitale de l'Empire Ottoman. On crut que les vainqueurs ne tarderoient pas de se présenter devant ses murs. On prit avec précipitation des mesures pour sa défense, & on fut si peu assuré de leur succès, qu'on pensoit déja à emmener le jeune Sultan à Andrinople; mais la flotte Vénitienne n'étoit point en état de tenter une entreprise de cette conséquence. La perte de son Capitaine-Général détermina la retraite des galères de Malte, qui, après avoir fait des prodiges dans le combat, refuserent de servir sous le pavillon d'un officier inférieur. La rivalité si naturelle entre Généraux qui, à égalité de grades, aspirent à égalité d'honneurs, suspendit quelque temps

les

les opérations de la flotte victorieuse ; mais le vrai zèle l'emportant enfin sur des disputes excitées par une vaine émulation, on se porta sur l'isle de Ténédos, dont la conquête ne coûta que six jours d'attaque & cent cinquante hommes tués ou blessés. On passa delà à l'isle de Stalimene, qui fut conquise encore à moins de frais. Celle de Samotrace consentit à payer tribut. Après ces deux expéditions la flotte alla hiverner à Candie.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Les murmures des Turcs contre le mauvais succès de leurs armemens allerent si loin, qu'ils formerent le projet de déposer le Sultan Mahomet IV, & de mettre sur le trône son frere Soliman, qui, quoique dans un âge plus tendre manifestoit un esprit plus vif & un cœur plus martial. Mahomet ayant découvert ce complot, manda au Serrail les Chefs des mécontents, leur fit trancher la tête, & intimida les autres par ce coup de vigueur. Cependant pour donner à son Peuple une satisfaction apparente, il exila le Grand-Visir à Canissa, & le Capitan-Bacha à Négrepont. Pour remplir le premier ministere, le hazard lui fit faire un choix qui eut des

Conspiration à la Porte.

An. 1556. BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

suites bien funestes pour les Vénitiens. Il nomma Méhémet Kiupergli, homme alors peu connu & qui ne devint que trop fameux dans la suite. Il eut la gloire d'affermir la couronne sur la tête de son maître, d'appaiser les discordes de sa Nation, de faire triompher ses armes, de conserver l'autorité jusqu'à sa mort & de la laisser à son fils.

Sa premiere démarche en entrant dans le ministere, fut de renvoyer à Andrinople le Secrétaire Ballarini, en attendant que sa faveur, mieux établie, lui fournît l'occasion de parler de paix avec sûreté. Les derniers ordres que ce Secrétaire avoit reçus du Sénat, lui imposoient l'obligation d'offrir les isles de Ténédos & de Stalimene en échange de la Canée & de Rétimo; mais la conduite précautionnée du nouveau Visir ne lui permit pas d'exécuter cette commission.

Affaires étrangeres.

Le feu de la guerre que Charles Gustave avoit allumé en Pologne, & que les François entretenoient dans le Milanois & dans les Pays-Bas, faillit à produire un incendie général en Europe. L'Empereur se crut intéressé à secourir le Roi Casimir, & prétendit, que sans enfreindre le traité de

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII, Doge de Venise.

Westphalie, il pouvoit envoyer ses troupes en Flandre & en Italie au secours du Roi d'Espagne son cousin. Il délibéra même de mettre au ban de l'Empire le Duc de Modène, qui entierement livré à la France, assiégeoit actuellement la ville de Valence dans le Milanois. L'objet particulier qu'il avoit en vûe en faisant cet effort en faveur de l'Espagne, étoit d'obtenir l'héritiere de ce Royaume pour son fils Léopold déja élu Roi de Hongie, & qu'il se proposoit de faire élire Roi des Romains, dès qu'il auroit l'âge compétent; mais le Cardinal Mazarin croisa habilement ses vûes, en envoyant à Madrid M. de Lionne qui déclara que la paix, que l'Espagne désiroit & dont elle avoit un besoin extrême, ne pourroit jamais être le fruit que du mariage de l'Infante avec le Roi son maître. Quoique sa proposition eût été mal reçue à Madrid, elle donna de la jalousie à l'Empereur, & lui persuada que le seul moyen de soumettre la Cour d'Espagne à ses vûes, étoit de s'en faire rechercher & de la servir froidement; en sorte que cette politique arrêta le progrès de l'incendie dont l'Europe se croyoit menacée.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Le Sénat cherche en vain des Alliés.

Les Vénitiens ne pouvant trouver du secours chez leurs voisins, sollicitoient Cromwel, qui arrêté par les intérêts du commerce de sa Nation dans le levant, ne leur donnoit que de foibles espérances. Ils avoient envoyé jusqu'en Moscovie demander l'alliance & l'appui de cette Nation encore barbare; mais quoique le Grand Duc de Russie leur eût lui-même envoyé un Ambassadeur, avec ordre d'examiner sur les lieux l'objet & les avantages de l'alliance que la République lui proposoit, cette négociation n'avoit opéré que des paroles honnêtes & la considération attachée au bruit répandu d'une pareille liaison, qu'il n'étoit pas facile d'effectuer.

Suppression d'Ordres Religieux.

Le Sénat représentoit au Pape que toutes ses espérances étoient en lui seul. Alexandre VII vouloit bien accorder aux Vénitiens tous les secours qui ne seroient point à sa charge. Il imagina d'abolir deux congrégations de Religieux, celle du Saint-Esprit & celle des Porte-Croix, en permettant à chacun des membres ou de passer dans d'autres congrégations, ou de vivre en Prêtres séculiers avec une per-

An. 1656.

BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

sion viagere établie sur la vente de leurs biens, dont le surplus, pour ceux qui étoient dans l'Etat de Venise, seroit employé à la guerre contre les Turcs. Cette nouveauté déplut à une foule de gens qui croyoient la Religion intéressée à la conservation de ces communautés où une oisiveté molle & scandaleuse avoit pris la place de la régularité ancienne ; mais le Sénat, qui voyoit consacrer à un meilleur usage des biens jusques-là prodigués à des sujets au moins inutiles, accepta ce changement comme une grace.

Le Pape voulut en même temps supprimer dans toute l'Italie, tous les couvents réduits à un nombre de Religieux insuffisant pour la manutention de la régle ; & il ordonna que leurs biens fussent érigés en bénéfices qu'il se proposoit de donner en commande aux Prélats de sa Cour. Le Sénat, qui se voyoit exposé par cet arrangement à voir transporter chez l'étranger une partie de ses ressources, suspendit à cet égard l'exécution du décret de Rome, & demanda que les biens des couvents, supprimés dans ses Etats, fussent appliqués aux besoins

An. 1656.

BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Veniſe.

Jéſuites rétablis à Veniſe.

de la guerre contre les Infidèles.

Le Nonce d'Alexandre mit cette affaire en négociation, & profita de la circonſtance pour demander le rétabliſſement des Jéſuites dans l'Etat de Veniſe. Il employa avec adreſſe toutes les raiſons qui pouvoient déterminer le Sénat à ce rétabliſſement. Il déclara, que le Pape avoit cette affaire fort à cœur, & que ſi on avoit pour lui cette complaiſance, il ouvriroit tous ſes tréſors à la République, & emploieroit en ſa faveur tout ce qu'il avoit de pouvoir. L'Ambaſſadeur de France ſe joignit au Nonce, pour vaincre les oppoſitions qui étoient à craindre. Pluſieurs Sénateurs parurent ébranlés; & le plus grand nombre affecté des avantages que la Patrie pouvoit retirer de ce ſacrifice, n'étoit retenu que par la rigueur de l'ancien décret. Le Sénat s'aſſembla extraordinairement. Le chevalier Jean Soranſo parla pour la négative avec beaucoup de force. L'affirmative fut ſoutenue par le Procurateur, Jean Péſaro, & il paſſa à la grande pluralité, que le rétabliſſement des Jéſuites ſeroit accordé à la demande qu'en faiſoient le Pape & le Roi de France.

Dès-lors, il n'y eut plus de difficulté sur l'article des couvents supprimés. Le Pape abandonna au Sénat la libre disposition de leurs biens. Sa conduite dans cette occasion est une preuve, que la suppression des couvents superflus n'a rien de contraire aux vrais intérêts de la Religion, & qu'en appliquer leurs biens au soulagement de l'Etat, c'est en faire l'emploi le plus naturel & la destination la plus légitime.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

On s'appercevoit déja de beaucoup de changement à Constantinople depuis que Méhémet Kiupergli occupoit la place de Grand-Visir. Il y avoit moins de murmure dans le peuple, plus de discipline dans les troupes, moins d'intrigues dans le Serrail, plus de secret dans les conseils, plus d'ordre dans toutes les parties de l'administration : tant un homme seul a de pouvoir sur le sort des plus grands Empires. Il choisit pour Amiral le Bacha Topal, & avant que les Vénitiens songeassent à reprendre leur croisiere aux Dardanelles, il le fit sortir du détroit avec trente galeres pour leur enlever l'isle de Ténédos. Les vents contraires traverserent cette expédition,

Habileté du Grand-Visir Kiupergli.

An. 1656.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

& Topal se borna à courir la mer pour tâcher de se joindre aux Barbaresques.

Opérations navales.

Le nouveau Capitaine-Général Lazare Mocénigo arriva sur ces entrefaites dans l'Archipel, & ayant appris la sortie du Capitan-Bacha, il envoya aussitôt une partie de sa flotte à Ténédos & aux Dardanelles. Il détacha Vincent Quirini avec tous ses vaisseaux pour courir après l'ennemi. Il se porta lui-même avec dix-neuf galères & six galéasses à Scio, où la riche caravane du Caire tomba entre ses mains. Quelque temps après, il rencontra à la même hauteur deux fortes escadres de Barbaresques, dont une seule osa tenir ferme, l'autre ayant pris la fuite lâchement. Il la combattit pendant trois heures, ordonna l'abordage, se rendit maître de trois gros navires, & brûla tous les autres que le vent avoit poussés à la côte. Le succès brillant de cette rencontre détermina le Sénat à conférer à Lazare Mocénigo une place de Procurateur qui venoit de vaquer.

Belles manœuvres du Capitaine-Général.

Cette récompense ne consola point le Capitaine-Général d'avoir manqué la seconde escadre des Barbaresques. Il voulut la poursuivre & ne put la ren-

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

contrer. Il ſçut qu'il y avoit dans le port de Suazich une multitude de ſaïques armées ; & quoique l'entrée de ce port fût défendue par deux fortes batteries, il y courut, y pénétra, s'empara des batteries dont il fit enclouer le canon, intimida la garniſon & les habitants au point qu'ils prirent tous la fuite, pilla la ville & les ſaïques & y mit le feu.

Il reçut avis dans ce moment, que la grande flotte des Turcs avoit appareillé, & que Méhémet Kiupergli s'étoit avancé du côté des Dardanelles à la tête de cinquante mille hommes. Il venoit d'être joint par les galères de l'Egliſe & de Malte. Il ſe porta avec toutes ſes forces vers le détroit. Il tint conſeil de guerre en arrivant, & ſon intrépidité dicta la réſolution que l'on prit d'attaquer de nuit les deux châteaux & la flotte ennemie, de pouſſer enſuite juſqu'à Conſtantinople, où l'effroi de cette témérité pouvoit dans l'abſence du Grand-Viſir occaſionner d'étranges événements. Il manquoit d'eau ; il détacha pluſieurs de ſes galères pour renouveller ſa proviſion à Imbro. Le vent contraire retarda leur retour de huit jours ; elles n'avoient pas

X v

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Combat dans le détroit.

encore rejoint le 16 Juillet au soir.

Le lendemain, les Turcs profiterent de cet avantage pour hasarder le passage du canal. Le vent étoit fort & la mer très-grosse. Le canon des deux châteaux, de tous les navires Turcs & de plusieurs batteries sur les deux rives, donna le signal de l'attaque. Les Vénitiens la soutinrent avec leur courage ordinaire. On se mêla, on s'aborda. La Capitane Turque & une des Sultanes criblées dans ce premier choc, allerent se briser sur la côte. Le combat devint de plus en plus opiniâtre. Barbaro brûla deux galères & en prit une. De deux Sultanes qui se défendoient avec le plus de vigueur, l'une fut coulée à fond, & l'autre forcée de se rendre. On se battit jusques bien avant dans la nuit. Les deux flottes mêlées ensemble furent entraînées par les courants hors du canal, & ne cesserent de se canonner. Mocénigo donna des signaux pour pousser l'ennemi à toute outrance. La plûpart des galères Turques pleines d'épouvante se jetterent sur les côtes de Natolie; il en périt plusieurs; les autres abandonnées d'une partie de leurs équipages, éviterent difficilement d'ê-

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

tre brûlées par les Vénitiens. Le jour parut ; mais le vent étoit si furieux, qu'il interrompit le combat. La mer fut un peu plus calme la nuit suivante ; mais le surlendemain le vent renforça toute la matinée ; sur le soir, la mer étant moins grosse, Mocénigo se porta avec douze galères sur l'ennemi pour achever de le détruire. Il donnoit ses ordres avec cet intrépidité de sang-froid qui caractérise les héros, lorsque le feu prit aux poudres de sa galère ; sa grande vergue fut emportée & lui écrasa la tête en retombant. On eut le temps de sauver avec son corps l'argent & les papiers. François Mocénigo, son frere & son Lieutenant, fut retiré de l'eau à demi mort. Cinq cents hommes périrent dans cet accident, & quatre nobles Vénitiens, Constantin Michiéli, Matthieu Cornaro, Thomas Soranzo & Jean Balbi, furent du nombre.

Mort du Capitaine-Général.

Ainsi finit ce fameux combat des Dardanelles qui avoit duré trois jours; les Vénitiens ayant pris le parti de se retirer, aussitôt qu'ils virent leur Capitaine-Général mort. Les Turcs y perdirent vingt de leurs meilleurs navires. Les Vénitiens, qui en eurent

Suites de ce combat.

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

toute la gloire, furent réduits à pleurer leur triomphe qui avoit causé la mort du Héros le plus digne de les commander. Les escadres auxiliaires d'Italie, refusant d'obéir à un autre chef, les quitterent quelques jours après. Le Commandement échut par ancienneté à Laurent Renier qui n'avoit point les qualités requises. L'isle de Ténédos fut perdue par la faute des deux Provéditeurs, Contarini & London, lesquels, rappellés par le Sénat, furent dégradés de noblesse & proscrits; & on mit dans le Broglio une inscription en marbre pour perpétuer l'infamie de leur conduite. La perte de Ténédos fut suivie de celle de l'isle de Stalimene, que les Turcs acheverent de soumettre le 12 Novembre; & ce double malheur fut occasionné à la République par la perte d'un seul homme.

Affaires étrangeres.

L'empereur Ferdinand III étoit mort le 2 Avril. Son fils Léopold, Roi de Hongrie, étoit encore en minorité. Et les avis du conseil de Vienne pour la succession à la Couronne Impériale, étoient partagés entre ce Prince & l'Archiduc Léopold son oncle. On eut recours au Roi d'Espagne, Philippe IV;

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

& comme on prévoyoit que les Puissances Etrangeres, & les Espagnols en particulier, consentiroient difficilement à voir la Couronne d'Espagne réunie à celle de l'Empire sur une même tête, on lui proposa de donner sa fille en mariage au Roi de Hongrie, qui renonceroit dès-lors à la Couronne Impériale, en faveur de l'Archiduc son oncle. Cette négociation fut suspendue par la grossesse de la Reine d'Espagne, & Philippe IV conseilla de différer l'Election jusqu'après les couches de cette Princesse. Les Electeurs voulurent bien souscrire à ce délai. La France intrigua pour transporter la Couronne Impériale à la Maison de Baviere; mais le Chef de cette maison refusa de se mettre sur les rangs, en disant qu'il préféroit la condition d'un riche Electeur, à celle d'un Empereur pauvre. La Reine d'Espagne accoucha d'un fils vers la fin de l'année; & la difficulté qui avoit arrêté se trouvant levée, le Roi de Hongrie se rendit à Francfort pour se faire élire Empereur.

Le Visir propose la paix.

Le Grand-Visir, satisfait du succès de sa premiere campagne, auroit voulu mettre fin à la guerre contre les

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Vénitiens, pour se livrer à toute son animosité contre Georges Ragotzi, Prince de Transilvanie, qui avoit intrigué à la Porte pour le perdre, & qui ayant depuis peu, sans la permission du Sultan, porté la guerre en Pologne d'où il venoit d'être chassé, lui donnoit un juste prétexte de le poursuivre. Il fit venir d'Andrinople le Secrétaire Ballarini, & lui insinua, que la Porte étoit déterminée à accorder la paix aux Vénitiens, si ceux-ci consentoient à lui céder la capitale de Candie avec ses dépendances. Ballarini répondit, qu'il falloit envoyer un courier à Venise, pour sçavoir sur ce sujet les intentions du Sénat. On dépêcha un Drogman, qui arriva en diligence. L'objet de sa mission excita beaucoup d'agitation dans le Sénat. Un des Sages-Grands s'efforça de faire sentir la nécessité de préférer une paix, quoique déshonorante, aux inconvénients d'une guerre, qui acheveroit d'épuiser l'Etat en se prolongeant. Le Procurateur, Jean Pésaro, réfuta l'opinion du Sage-Grand par toutes les considérations que pouvoient faire naître l'amour de l'honneur, & le danger de fléchir devant un ennemi audacieux & injuste.

Le Doge prit la parole & exposa avec toute l'énergie du sentiment les maux de la Patrie, l'illusion de toutes les espérances qu'on osoit concevoir & la sagesse du parti proposé de rendre la vie à l'Etat, en acceptant la paix quoiqu'avec des conditions dures & humiliantes; mais le Procurateur Pésaro soutint contre le Doge lui-même son premier sentiment, & exhortant tous les Citoyens à n'être économes ni de leur sang, ni de leur bourse pour une si bonne cause, il offrit six mille ducats pour sa part; sa générosité entraîna tous les suffrages. Le Doge donna dix mille ducats, chaque noble & grand nombre de Citadins offrirent à l'envi tout l'argent dont ils pouvoient disposer. On renvoya le Drogman de la Porte, & la continuation de la guerre fut résolue unanimement.

An. 1657. BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

Le Sénat en refuse les conditions.

Le Visir Kiupergli, étonné de la résistance des Vénitiens, se détermina à agir tout à la fois contr'eux & contre le Prince de Transilvanie. Il assembla une grande armée aux ordres des Bachas de Bude & de Témesvar, & résolut de se porter lui-même à Belgrade pour être à portée de diriger les opérations. Son principal objet

Sage conduite du Visir.

An. 1657.
BERTUCCE VALIER, CII. Doge de Venise.

étoit de s'assurer de la faveur exclusive du Sultan, en le flattant de l'espérance d'élever sa puissance au-dessus de celle de tous ses prédécesseurs. Il obtint de lui le privilége de n'être point assujetti à communiquer au Divan ses vûes secrettes, & la liberté de se défaire de tous les rivaux qui lui faisoient ombrage. Il en vouloit particulièrement à Cussein, Bacha de la Canée, dont il envioit le crédit, la réputation & les richesses. Il lui donna tant de dégoûts, que ce Bacha prit le parti de se rendre à la Porte où il rejetta le retardement de la prise de Candie, dont on lui faisoit un crime, sur la lâcheté des Capitans-Bachas, qui jusques-là n'avoient fait que fuir ou se laisser battre.

Le Visir, qui vouloit le perdre, lui proposa de prendre lui-même le commandement des forces navales de l'Empire, & de réparer les fautes de ceux qui l'avoient précédé dans cet emploi. Cussein accepta, sans faire attention au piége qu'on lui tendoit, ou plutôt jugeant qu'il lui étoit plus avantageux de le dissimuler.

Le Sénat avoit choisi pour son Capitaine-Général, François Morosini

An. 1657.

JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

qui commandoit à Candie, & qui prit le commandement de la flotte au commencement du printems. Le Doge Bertucce Valier étoit mort au mois de Février ; & on lui donna pour successeur le Procurateur, Jean Pésaro, dont l'éloquence avoit empêché le Sénat de consentir à une paix humiliante.

Opérations navales.

A peine Morosini avoit-il mis à la voile, qu'il fut assailli d'une tempête des plus furieuses, qui lui emporta son gouvernail & qui fit périr quatre de ses galères. Le soin qu'il fut obligé de donner aux réparations que ce fâcheux accident rendoit nécessaires, donna le temps aux Turcs de passer le détroit. Il s'étoit replié sous l'isle de Cérigo, où il reçut cinq galères de renfort qu'on lui envoyoit de Venise, & les escadres auxiliaires d'Italie, que le zèle du Pape avoit fait monter cette année à douze galères & dix vaisseaux.

Morosini vouloit surprendre la Canée, & cette entreprise lui auroit réussi, si le secret avoit été gardé ; mais il fut trahi, & l'Amiral Cussein courut dans ce port avec trente-deux galères. Morosini, furieux d'avoir manqué son coup, se présenta devant la Canée, & défia au combat l'Amiral

An. 1657.

JEAN PESARO, CIII. Doge de Venife.

ennemi, qui eut la fageffe de ne pas fe compromettre. Alors le Capitaine-Général fépara fa flotte en plufieurs efcadres pour exercer la courfe dans toutes les parties de l'Archipel. Cuffein partit de la Canée qu'il avoit ravitaillée, tâta en paffant l'ifle de Tine, qui le reçut à grands coups de canon, & fe retira à Conftantinople.

Guerre en Hongrie.

Le Vifir Kiupergli, qui ne lui avoit donné que des forces médiocres à deffein de le faire échouer, lui reprocha le peu d'ufage qu'il en avoit fait, lui ôta le commandement, l'envoya aux fept Tours, l'y fit étrangler, & s'empara de fes biens, dont on fit montet la confifcation à quatre millions de piaftres. Ce premier Miniftre, occupé de fa vengeance contre le Prince Ragotzi, demanda fa tête aux Tranfilvains, & qu'on lui livrât Varadin avec quelques autres places. Ragotzi eut recours à Léopold, qui venoit d'être élu Empereur, & lui repréfenta avec chaleur, que les Turcs n'en vouloient à fes Etats, que pour renverfer la barrière qui couvroit la Hongrie & la Pologne; mais Léopold étoit occupé à Francfort à rompre les intrigues de la France, qui étoit parvenue à met-

tre la séparation d'intérêt avec l'Espagne pour base de sa capitulation, & à former la fameuse ligue du Rhin avec la Suède, les Electeurs de Mayence & de Cologne, les Ducs de Brunswick & de Neubourg, le Landgrave de Hesse, tous garants de cette capitulation. Forcé enfin de recevoir des mains de l'Empire cette chaîne, il ne put donner que très-tard son attention aux affaires de Hongrie. Le Grand-Visir se porta à Belgrade, fit assiéger Léno, forte place de la Transilvanie, s'en rendit maître, força les Etats à déposer Ragotzi, & à lui substituer un Seigneur de la Maison de Bachiani qui lui étoit dévoué; après quoi il mit ses troupes en quartiers d'hiver, & retourna à Constantinople.

An. 1657.

JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

Mort de Cromvvel.

La mort de Cromwel délivra l'Angleterre du plus dangereux de ses tyrans. Cet homme dans qui la nature avoit formé l'assemblage monstrueux des plus grands vices & des plus grandes vertus, égala les excès des scélérats les plus infâmes & la puissance des Monarques les plus absolus. Jamais l'Angleterre n'eut moins de liberté & ne fut plus florissante. Jamais

An. 1658.
JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

Affaires étrangeres.

Potentat n'inſpira plus de haine & n'eut tant de conſidération.

Le Cardinal Mazarin touchoit au but que ſa politique avoit toujours eu en vûe, la paix avec l'Eſpagne & le mariage de l'Infante Marie-Therèſe avec Louis XIV. Il avoit ſi bien diſpoſé les choſes pour vaincre à cet égard la répugnance de la Cour de Madrid, qu'il n'eut beſoin que d'une derniere feinte pour la faire condeſcendre à tous ſes deſſeins. Il fit tous les préparatifs du mariage de ſon Maître avec la Princeſſe Marguerite de Savoie, dont il pouvoit outrager la Maiſon ſans beaucoup de danger ; & le miniſtere d'Eſpagne, à qui il ne reſtoit dans ſa foibleſſe que cette reſſource de paix, ſe hâta d'offrir ſon Infante, & ſe crut trop heureux qu'on voulût l'accepter.

An. 1659.

Mazarin négocie avec les Vénitiens.

Pour donner plus de conſiſtance à ce commencement de négociation dont le ſuccès devoit le couvrir de gloire, Mazarin cherchoit à engager les Vénitiens dans une entrepriſe contre le Milanois. Il leur offroit cent cinquante mille écus de ſubſide, à condition de joindre quatre mille ſoldats aux trou-

pes de France, de Savoie & de Modène; il faisoit à ces trois Alliés le partage du Milanois. Il promettoit en particulier à la République, des troupes & des Généraux pour soustraire l'isle de Candie au joug des Infidèles, & projettoit ensuite de s'unir à elle pour la conquête du Royaume de Naples, en lui accordant d'avance toutes les places de la Pouille, possédées autrefois par les Vénitiens.

An. 1659. JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

Paix des Pirénées.

Le Sénat, qui ne voyoit dans cette proposition qu'un soulagement incertain & éloigné, la reçut avec l'honnêteté qui est d'usage vis-à-vis de gens dont on se défie & qu'on a intérêt de ménager. Mazarin ne fut pas dans le cas d'insister. L'Espagne avoit besoin de paix. La naissance d'un second Prince faisoit disparoître les craintes qu'on avoit attachées d'abord au mariage de l'Infante avec le Roi de France, & les vûes de ce Cardinal devoient se remplir tout naturellement. Le congrès s'ouvrit sur la frontière des deux ryoaumes, & il en résulta le fameux traité des Pirénées, chef-d'œuvre de la politique de Mazarin, premier fondement de la grandeur de Louis XIV, source des événemens qui ont placé

An. 1659.

JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

sa postérité sur le trône d'Espagne, & sur celui des deux Siciles.

L'autorité de Kiupergli s'affermit à la Porte.

Le Visir Kiupergli éprouvoit pendant ce temps-là à Constantinople, l'animosité de gens envieux de sa faveur & qui l'accusoient d'en abuser. Il s'excita divers soulevements, qu'il calma avec beaucoup de bonheur, & qui lui fournirent un prétexte pour se défaire de ses principaux ennemis. Il soupçonna l'Ambassadeur de France d'entretenir des intelligences suspectes avec les Vénitiens ; il le fit enlever & l'enferma dans une tour, malgré les murmures des officiers du Serrail, qui lui faisoient craindre la vengeance des François. Louis XIV en témoigna en effet beaucoup de ressentiment ; mais son Ministre lui conseilla d'user de modération, & il se contenta d'envoyer M. Blondel à Constantinople pour sçavoir les motifs d'une détention si offensante. Le Visir reçut assez fierement cet Envoyé ; cependant pour montrer qu'il ne vouloit point déplaire à la France, il rendit la liberté à son Ambassadeur, & lui ordonna de se retirer. Comme il étoit sur le point de s'embarquer, on apprit qu'un vaisseau François chargé en Egypte pour le

Serrail, avoit emporté ses marchandises en pays étranger. Le Visir voulut rendre toute la Nation responsable de cette infidélité particuliere. Il fit arrêter de nouveau l'Ambassadeur, & écrivit à Louis XIV, pour se plaindre de sa mauvaise conduite, demandant qu'il fût rappellé pour en rendre compte & en être puni.

An. 1659.

JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

Au milieu de ces incidens qui partageoient l'attention du Visir, il poussoit mollement la guerre contre les Vénitiens. Les escadres de la République donnoient impunément la chasse à tous les navires Turcs. Les Maniottes, peuple de la Morée très-ennemi du joug Ottoman, desiroient de se donner à la République, & firent parvenir au Capitaine-Général Morosini, plusieurs avis sur les moyens qu'il pouvoit prendre pour les délivrer de la tyrannie des Turcs. Morosini résolut de tenter l'aventure. Il se porta sur les côtes de Morée, débarqua des troupes, soumit la ville & le fort de Calamata, qui tenoit les Maniottes en bride; mais ce peuple, qui avoit paru si empressé de se soumettre aux Vénitiens, soit foiblesse, soit inconstance, ne fit aucun mouvement en leur

Exploits de Morosini.

An. 1659. JEAN PESARO, CIII. Doge de Venise.

faveur ; en sorte que Morosini jugea à propos de ne pas s'engager plus avant.

Il détacha Jérôme Contarini avec une escadre pour aller occuper le détroit des Dardanelles. Ali, nouveau Capitan-Bacha, en étoit sorti avec trente galères. Morosini vola à la poursuite de cet ennemi, & le rencontra à la hauteur de Samos. Ali, prit la fuite dès qu'il apperçut la flotte Vénitienne ; mais elle arriva assez à temps pour lui enlever une partie de son arrière-garde. Morosini voyant les galères Turques dispersées, se porta sur les côtes de Natolie qu'il ravagea. Il attaqua & démolit plusieurs châteaux, entr'autres Cismes la plus forte place de cette Contrée. Il se porta ensuite à Castelrosso, qui est un fameux entrepôt pour les caravanes d'Egypte. Il soumit la ville & le château, condamna tous les soldats à la rame, pilla tous les magasins, enleva le canon, démolit les fortifications, & termina la campagne par ce dernier exploit.

Dominique Contarini, 104e Doge.

Le Doge, Jean Pésaro, mourut vers la fin de l'année. On élut pour lui succéder, Dominique Contarini, qui se montra d'autant plus digne d'être éle-

vé

vé au rang ſuprême, qu'il employa pour s'en défendre tous les mouvemens que les autres ſe donnent pour l'obtenir. Il vivoit retiré dans une de ſes terres; on l'arracha malgré lui du lieu de ſa retraite; & le public le vit ſur le trône avec cette eſpèce de joie qu'il fait toujours éclatter, lorſqu'on couronne le mérite, & ſur-tout un mérite ſans ambition.

An. 1659.
JEAN PESARO, CIII. Doge de Veniſe.

Fin du Livre XLIV. & du Tom. XI.

Fautes à corriger.

PAge 90, ligne 10, la Paville, *lisez* la Pouille.

Page 113, lig. 5, Berand, *lisez* Berard.

Page 166, lig. 1, à montrer, *lisez* à monter.

Page 281, lig. 2, Praticiens, *lisez* Patriciens.

Page 289, lig. 15, Majear, *lisez* Majeur.

Page 357, lig. 8, Rovigned, *lisez* Novigrad.

Page 364, lig. 24, embarqua, *lisez* débarqua.

Page 418, ligne 9, la longueur, *lisez* la largeur.



TABLE DES MATIERES

DU TOME ONZIÈME.

A.

B.

C.

I.

K.

L.

M.

T.

V.

Fin de la Table du tome onziéme.